



Conseil d'Administration Session du 27 Novembre 2020

RAPPORTS D'ACTIVITES DES CENTRES



Stage collectif Education à la Santé et au Développement Durable
Terminale STAV Aménagement – septembre 2020



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SESSION DU 27 Novembre 2020



SOMMAIRE

1. Rapports d'activités des Centres

- 1 - 1. EXPLOITATION AGRICOLE « La Pichonnerie » SAINTES
- 1 - 2. EXPLOITATION AGRICOLE LE RENAUDIN
- 1 - 3. EXPLOITATION HORTICOLE LE PETIT CHADIGNAC
- 1 - 4. CFAA 17
- 1 - 5. CFPPA de SAINTES
- 1 - 6. LEGTA Georges DESCLAUDE
- 1 - 7. LPA Le RENAUDIN
- 1 - 8. LPA LE PETIT CHADIGNAC



Agrocampus
de Saintonge
Domaine de la Pichonnerie

SOMMAIRE

La climatologie de la campagne 2018-2019	p.3 à 4
1. LES CULTURES DE VENTE	p.5 à 10
2. L'ASSEOLEMENT 2019/2020	p.11
3. LE POINT SUR L'IRRIGATION	p.12
4. LA PRODUCTION LAITIÈRE	p.12 à 18
5. LE VIGNOBLE	p.18 à 22
6. LES EXPERIMENTATIONS	p.22 à 25
7. L'UTILISATION PÉDAGOGIQUE DE L'EXPLOITATION	p. 26

La climatologie de la campagne 2019-2020

De septembre 2019 à septembre 2020 :

RÉCOLTE 2020 : L'ANNÉE DES CONDITIONS CLIMATIQUES EXTRÊMES ET DONC DES MAUVAISES RÉCOLTES.

Les implantations de colza marquent toujours le début d'une nouvelle campagne culturelle, celle-ci commence en conditions extrêmement sèches encore une fois. Certains engagent les semis des colzas fin juillet – début août, ainsi que la semaine du 15 août pour profiter de la fraîcheur et des pluies de ce début de mois. La chaleur et le retour du sec repousseront les derniers semis à début septembre (voire jusqu'au 15) avant le retour d'importantes pluies les 10 derniers jours de septembre qui permettront d'homogénéiser les levées. Malgré cela, un nombre conséquent de parcelles ne seront pas gardé à cause d'une densité non satisfaisante.

Les préparations de sol pour les céréales sont difficiles, les faux semis seront efficaces courant octobre, et les inter-cultures semées à la mi-août ne lèveront qu'à la fin septembre. Les attaques d'altises sur colza sont très faibles, le charançon du bourgeon terminal est bien présent.

Le mois d'octobre est assez pluvieux et les semis de céréales débuteront uniquement sur la dernière décade avant une première semaine de novembre à plus de 100 mm empêchant la continuité et le bon déroulement des semis.

Novembre est doux et très pluvieux, un second créneau de semis se dessine entre le 15 et 20 sur des sols faiblement gelés au lever du jour. Les conditions de semis sont catastrophiques à cette période-là au vu des sols gorgés d'eau. Les pucerons sont bien présents. Les applications de désherbage, que ce soit en pré-levée ou en post-levée, abîment fortement les céréales à cause de l'excès d'eau.

Un nouveau créneau de semis apparaît début décembre grâce à une pluviométrie plus faible et des sols plus ressuyés. Les dernières orges d'hiver se sèment, tout comme les blés tendres d'hiver. L'ensemencement des blés durs dans la majorité débute (quelques parcelles d'orge de printemps) mais le retour des pluies va stopper les chantiers. Un petit créneau supplémentaire apparaîtra entre Noël et le premier de l'An.

Un dernier créneau de semis interviendra autour du 20-24 janvier où les derniers semis de blé dur en plaine se réaliseront, dans les marais les semis de cette espèce débuteront seulement. En plaine, les orges de printemps continuent à être semées et les pois de printemps débutent.

Dans tous les types de sols, un grand nombre de cultures est noyé, plusieurs fois durant l'automne et l'hiver : les sols sont saturés.

Février est très doux et humide sur le département, ce qui permettra quand même de valoriser le 1er apport d'azote sur céréales et colza quand l'apport a pu être réalisé en bonnes conditions. La douceur ambiante permet au colza une croissance rapide sans réel arrêt végétatif durant l'hiver, la gestion du charançon de la tige est difficile au vu des conditions climatiques. La quasi-totalité des pois de printemps est semée.

Sur mars, la première décennie est encore excessivement pluvieuse (plus de 100 mm selon les secteurs). Les apports d'azote au stade « épi 1 cm » se réalisent en avance car malgré des semis tardifs : ce stade se retrouve dans la moyenne d'une année classique au vu de la douceur ambiante (en moyenne + 2 °C durant l'automne et l'hiver). Les pucerons restent continuellement présents, même sur les derniers

semis de céréales à pailles. Dès la mi-mars, le climat change complètement, à l'inverse de ce qui a été connu jusqu'à présent, l'absence de pluies est marquée et le vent de nord-est durable.

Avril reste venteux et sec jusqu'à la dernière décade permettant de limiter la pression des maladies et complexifiant les apports d'azote entre le stade « épi 1 cm » et gonflement. La pluie refait son apparition en fin de mois mais avec 10 jours de retard au vu des stades qui ont été très rapides au vu de l'excès de températures journalier. De la virose est à noter régulièrement dans des parcelles non protégées à l'automne avec plus ou moins d'impacts selon les types de sol.

Pour mai, 75 % de la pluviométrie du mois tombe le week-end du 9 – 10 mai (avec une quantité non négligeable dans la nuit du 10 au 11 mai) ce qui va provoquer une énième noyade dans un grand nombre de parcelles du département. Les températures sont froides et la luminosité est très faible la semaine des Saintes Glaces provoquant certainement un défaut de fécondation des épis en plus de l'asphyxie racinaire de l'hiver. En colza, la pression charançon des siliques – mélèthes ainsi que les pucerons est plus soutenue qu'à l'habitude. Quelques coups de chaud sont à noter pendant le week end de l'Ascension et celui de la Pentecôte pouvant nuire au remplissage du grain et provoquant de l'échaudage dans grand nombre de parcelles.

La seconde décade de juin est pluvieuse empêchant les premières parcelles de céréales et de colza d'être coupées. Côté colza, le mauvais temps favorise l'égrenage (parfois important dans cette parcelle).

Les moissons débutent donc la dernière décade de juin avec les orges d'hiver. Suivent rapidement les pois de printemps, les colzas, les blés tendre et dur. Les rendements sont médiocres pour la majorité des céréales à part les colzas qui tirent leur épingle du jeu. La qualité des céréales est correcte, les PS sont moyens et les taux de protéines sont élevés. Pour les blés durs, de la germination a débuté dégradant les taux de Hagberg sur les semis les plus précoces entre octobre et décembre.

1. LES CULTURES DE VENTE

1. 1 Bilan au niveau régional

Le bilan par culture Colza : Après une campagne 2019 en forte diminution au niveau des surfaces, les surfaces en 2020 ont progressé de 20 %. Peu de pression d'altises est à noter pour l'automne dernier, les charançons du bourgeon terminal et de la tige ont dû être gérés tout comme le charançon des siliques et les pucerons cendrés. Des attaques de mycosphaerella sont à noter sur quelques parcelles du département, et un égrenage plus important que d'habitude est à signaler à cause des mauvaises conditions climatiques de juin. Les parcelles visuellement belles tout au long de la campagne n'ont pas forcément été les plus productives. Les rendements s'échelonnent de 0 (parcelles retournées en début campagne) à 45 q/ha (sud du département avec des pluies plus fréquentes au printemps). La moyenne départementale devrait se situer autour de 33 q/ha.

Blé tendre : Les conditions climatiques automnales ont eu raison des surfaces de cette culture. Elles sont en diminution de 40 % cette année. La campagne est caractérisée par une importante asphyxie racinaire due au fort cumul de pluies durant toute la campagne mais aussi à une importante période sécheresse entre la mi-mars et la mi-avril. Les résultats vont de 30 q/ha (terre inondée et/ou terres superficielles) à 80 q/ha (terres profondes). La moyenne départementale est de l'ordre d'environ de 58 q/ha (donnée provisoire). Au niveau qualité les PS sont moyens, mais les taux de protéines sont élevé vu les faibles rendements, compris entre 11,5 et 13 en moyenne. Le décrochement de potentiel des blés sur blés a été encore marqué cette année (jusqu'à 20 q/ha).

Blé dur : Le remplacement des blés tendres et des orges d'hiver a été réalisé par du blé dur vu que la plage de semis est plus étalée pour cette espèce. La surface est en hausse de 5 %. Les rendements pour la campagne 2020 sont majoritairement moyens, malgré une absence de maladies sur quasiment toute la campagne, allant de 35 q/ha (terres noyées et/ou terres superficielles) à 85 q/ha (marais). La moyenne du département devrait se situer autour de 60 q/ha cette année, légèrement plus élevée que le blé tendre. La qualité technologique est moyenne, les protéines sont largement au-dessus de la moyenne des 14 %. Les semis les plus précoces arrivés à maturité avant les pluies du mois de juin ont commencé à germer et donc ont eu un taux Hagberg en-dessous de la moyenne.

Orge d'hiver : A cause de la diminution des surfaces en colza couplée à des impossibilités de semer durant l'automne, les surfaces d'orge d'hiver sont en forte diminution de 45 %. Les rendements en orge d'hiver sont très décevants sur le département à cause d'une météo là aussi capricieuse. Le rendement moyen estimé est de 55 q/ha. Les rendements vont de 25 q/ha (fonds de vallée inondés et/ou parcelles superficielles) à 75 q/ha (terres les plus profondes).

Orges de printemps : Les surfaces des orges de printemps sont en fortes hausses de 58 % Les rendements sont supérieurs aux orges d'hiver, de l'ordre de 45 à 80 q/ha. Les conditions d'implantation associées à conditions climatiques du printemps ont largement été défavorables à leur développement, que ce soit des semis en début d'hiver ou de printemps.

Pois : La surface en pois est en hausse de 30 % sur le département pour compenser des surfaces de céréales d'hiver en moins. Les surfaces de pois d'hiver sont très faibles sur le département. Une première partie des pois de printemps a été implantée fin janvier, la seconde à la mi-février et la troisième courant mars. Le printemps sec a été difficile pour le développement de cette culture et le retour des pluies à la fin avril trop tardif. Que ce soit à la première date ou à la seconde date de semis, les rendements vont de 30 à 55 q/ha selon les dégâts de gibiers et ensuite les types de sols. Les semis de mars sont beaucoup plus décevants avec des résultats autour de 20-25 q/ha. La moyenne départementale devrait se situer à 30 q/ha.

Tableau récapitulatif des rendements de notre exploitation et de la Charente-Maritime :

	2016 SUR LE 17		2017 SUR LE 17		2018 SUR LE 17		2019 SUR LE 17		2020 SUR LE 17		2020 La Pichonnerie	
	surface	rdt	surface	rdt	surface	rdt	surface	rdt	surface	rdt	surface	rdt
Blé tendre	92 850	65	98 750	69	95 880	65	98 750	78	84 753	55	25,81	54,4
Blé dur	18 540	55	19 650	60	17 520	57	16 780	71	14 855	58	9,76	54
Orge hiver	16 420	65	14 230	64	16 950	60	14 750	79,2	15 874	48	0	0
Orge printemps	15 840	60	18 450	60	13 900	58	12 980	76,8	13 568	60	12,86	46
Colza	10 840	36	9 755	32	12 350	23	9 850	28,4	10 256	30	0	0

1 . 2 Au niveau de l'exploitation de la Pichonnerie

1 .21 Le blé tendre d'hiver :

La surface totale était de 25,81 ha répartie sur 5 parcelles.

- la variété ASCOTT « semence certifiée » 1 200 kg
- la variété ABSALON « semence certifiée » 1530 kg
- la variété CESARIO « semence de ferme » 1 450 kg

Les semis ont été réalisés entre le 19 Novembre et le 6 Décembre 2019 donc plutôt tardivement (pluviométrie importante) et dans des conditions souvent difficiles.

La récolte a eu lieu du 7 au 9 juillet (plus précocement que la moyenne).

Les récoltes n'ont pas été réalisées par variété et les résultats représentent donc des valeurs moyennes du mélange.

Le rendement moyen est de 54,4 quintaux par ha et donc au niveau de la moyenne du département. Ce rendement est le plus faible depuis 20 ans, il résulte des conditions climatiques (voir présentation précédente).

Le taux de protéine variait (suivant les livraisons) entre 9,7 % et 12,4 % avec une moyenne de 11,7 %.

Le poids spécifique variait de 78,2 à 81,2 kg pour 100 litres.

L'humidité contenue dans le grain lors de la récolte était de 10,5%.

La protection contre les maladies a nécessité un seul traitement.

Le blé tendre a été vendu sur le marché à terme.

1.22 Le blé dur

La culture précédente était du maïs.

Le semis a eu lieu le Novembre dans les mêmes conditions que le blé tendre.

Plusieurs parties de parcelles ont été resemées deux fois suite aux inondations.

La surface était de 9,76 ha divisée en deux parcelles :

- Moulin : 6,89 ha (variété Envergur)
- La Pichonnerie Haute : 2,87 ha (variété Voilur)

Pour les mêmes raisons (climatiques), cette culture obtient un rendement très faible.

Nous raisonnons la protection de toutes nos cultures à partir de nos observations, des conditions climatiques, des bulletins de santé du végétal mais surtout à partir de nos « tours de plaine » réalisés périodiquement en groupe d'agriculteurs avec l'aide d'une technicienne.

Contrairement à l'an passé tous les critères de qualité n'étaient pas tous au rendez-vous (Hagberg).

L'ensemble de la récolte (55,8 tonnes) a été commercialisée (en prix ferme).

Les variétés : VOILUR et ANVERGUR

- La quantité totale produite : 55,77 tonnes
- Le rendement : 54 qx /ha
- Impuretés : 1,2 %
- Humidité : 11,8%
- Protéines : 15,10 %
- Hagberg : 210
- Poids spécifique : 77 kg à 79 kg/100 litres

1.23 L'orge de brasserie

Les critères de qualité d'une orge brassicole.

* Pureté.

- Impuretés étrangères + grains avariés (ou germés) $\leq 0,5 \%$
 - . Homogénéité, santé, qualité du produit
 - . Mycotoxines

* Pureté variétale : $\geq 93 \%$

- Homogénéité du malt

* Qualité sanitaire :

- Pesticides, mycotoxines, métaux lourds.

* Protéines : 9,5 à 11,5 %

- Extrait : prise d'eau, désagrégation, filtration
- Fermentation : mousse.

* Physiologie

- Germination : 98 % en 3 jours
 - vitesse de transformation et homogénéité du malt.
- Prégermination : $\leq 2 \%$
 - Grain dur, qualité de la mouture.

La variété : Planet

Nous avons 3 parcelles ensemencées en orge de printemps ayant des cultures précédentes différentes (maïs grain, blé dur et blé tendre).

- La surface : 12,86 ha
- La quantité totale produite : 56,500 tonnes dont 50,1 tonnes ont été orientées pour l'industrie brassicole et 6,4 tonnes pour la destination fourragère.
- Le rendement : 45 qx/ha.
- La teneur en protéines : 9,74 %.

Suite aux stress subis pendant le cycle végétatif ; la grosseur des grain à été pénalisée et nous avons orienter une partie de la récolte après triage (6,4 tonnes) vers l'alimentation animale (pour notre troupeau).

- Le poids spécifique : 66,35 kg pour 100 l
- Le calibrage : 10 % des graines n'avaient pas la taille minimale d'où le déclassement en orge fourragère.

➤ Le niveau de production est très faible.

1.24 Le Maïs « grain » :

1.241 Le maïs grain en culture « séche ».

La surface était de 8,42 ha répartis sur 4 parcelles.

Les semis ont été réalisés le 4 Mai 2020, la période estivale très déficitaire en pluie a pénalisé fortement le rendement.

La récolte a été réalisée le 09/10/2019 dans d'excellentes conditions

Toute la récolte est orientée vers la commercialisation.

La variété : Pioneer PO 023 et P 9234

- La surface : 8,42 ha
- La production totale : 50 tonnes aux normes
- Le rendement : 58,71 qx/ha
- Humidité : 25,5% à 26,6 %
- Impuretés : 0.8%
- Poids Spécifique de 69.2 kg/100 litres

1.242 Le maïs grain « irrigué » :

Nous avons semé environ 30 ha en maïs fourrage (variétés « spécialisées » ensilage), lorsque les silos sont pleins (d'ensilage) nous gardons le reste de la surface pour une récolte en maïs grain.

Le fait de semer une surface de maïs « fourrage » supérieure à nos besoins nous permet de garder une sécurité « alimentation du troupeau » en cas d'interdiction d'irriguer et donc de palier à une chute de rendement.

La surface est de 9,61 ha en deux parcelles. Nous avons réalisé 6 passages d'irrigation à une dose de 30 mm. La récolte s'est déroulée le 19/10/20.

Les variétés : Pioneer P 034 B39 pour une parcelle et un mélange de variétés du groupe « tardif » pour l'autre parcelle.

- La surface : 9,61 ha
- La production totale : (évaluation à partir des livraisons en poids brut et des taux d'humidité) 98 tonnes aux normes.
- Le rendement : 101 qx/ha
- Humidité : 25,5% à 26,6 %
- Impuretés : 0.8%
- Poids Spécifique de 69.2 kg/100 litres

1.25 Le Maïs « Pop-Corn».

La surface est de 4,85 ha en une seule parcelle. La gestion de l'irrigation est identique à celle du maïs grain.

Cette culture est contractualisée avec la coopérative Océalia qui nous impose un type de maïs popcorn et la variété.

Nous avons un itinéraire cultural fortement encadré, ceci dans le but de préserver une traçabilité et une qualité exigées par les acheteurs.

La récolte a eu lieu le 19/10/20 et nous ne disposons que d'une partie des caractéristiques qualitatives (à la date de rédaction de ce document).

La variété : OC 11

- La surface : 4,85 ha
- Humidité 24,4 %
- Absence de datura

- Rendement : 59 qx /ha

Pour la deuxième année consécutive, nous sommes déçus par le rendement de cette culture.

1. 26 La Lentille en agriculture biologique (A B).

Pour la première fois, nous avons mis en place une culture de lentille sur notre exploitation.

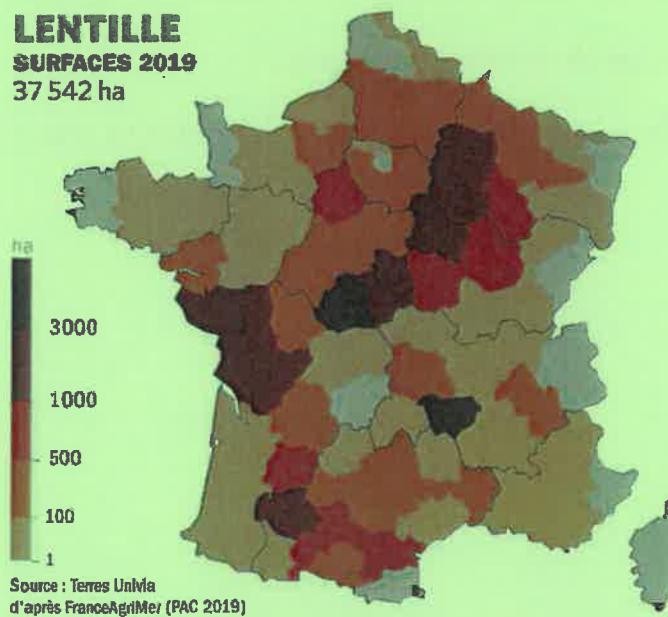
Présentation de cette culture

PRODUCTION DE LENTILLES EN France

Les lentilles françaises sont cultivées majoritairement dans les régions Auvergne, Centre et Champagne. Ce sont essentiellement des lentilles vertes (de la variété Anicia) avec deux grandes appellations réputées : les lentilles vertes du Puy (AOC) et les lentilles du Berry (Label rouge). Cultivées sur les plateaux du Velay, les premières bénéficient d'un micro climat qui leur apporte un caractère particulier. Les lentilles du Berry sont, elles cultivées près de Bourges et Châteauroux. La qualité de la production est rendue possible grâce aux terres argilo-calcaires caillouteuses et au climat doux de la région. La lentille verte est également largement cultivée plus au nord, dans l'Yonne et l'Aube, ainsi que dans l'ouest et le sud-ouest.

LES SPÉCIFICITÉS DE LA PLANTE

La lentille est annuelle, à cycle court (150 jours) et autogame. Bien qu'étant à l'origine une culture d'hiver, son cycle très court, comme le pois, lui permet d'être cultivée en semis de printemps dans (Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine, Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes)



des pays très septentrionaux comme le Canada. Les gousses plates ne ferment qu'une à deux petites graines. De petite taille (20 à 50 centimètres), son port est dressé, puis prostré. La lentille a la particularité d'être sensible à la présence de mauvaises herbes compte-tenu de son faible développement végétatif. Elle demande à être implantée sur un sol très sain, se ressuyant et se réchauffant rapidement et facile à niveler pour pouvoir récolter au ras du sol. Comme le pois, c'est une plante très sensible à l'Aphanomyces, un parasite des racines qui se conserve dans le sol. À savoir : la maturité de la lentille a lieu à la même époque que celle du blé, du pois et du colza, et on utilise le même matériel de récolte.

Nous avons contractualisé cette culture avec notre coopérative « OCEALIA » en Agriculture Biologique.

C'est une plante qui a la caractéristique d'être courte en tige d'où la difficulté de la récolter à la moissonneuse et surtout « sans pierres ou cailloux ».

Pour pallier à ce défaut, nous l'avons associée à une autre plante : la cameline.

Camelina sativa, de son nom vernaculaire cameline, également appelée « lin bâtarde » ou « sésame d'Allemagne », est une plante de la famille des Brassicaceae, originaire d'Europe du Nord et d'Asie centrale, et cultivée en Europe depuis plus de 3 000 ans pour la production d'huile végétale et de fourrage.

L'objectif de l'association de la cameline avec la lentille est de servir de « tuteur » à la lentille et ainsi de faciliter la récolte.

Le semi a été réalisé le 8 avril avec un mélange de 100 kg de lentille plus 2 kg par ha de cameline. Les pluies abondantes du printemps ont provoqué des pertes de plantes (par asphyxie) dans les parties « basses » de la parcelle.

Sur ces mêmes parties basses ; les plantes adventices (Érigerons) se sont multipliées et fini par anéantir la culture.

Nous avons réalisé un désherbage manuel (*Rumex*) le 25 juin (22 heures de travail)

La récolte a eu lieu le 31 juillet 2020 en conditions difficiles pour une moissonneuse batteuse du fait de la présence de plantes adventices en quantités importantes et encore « vertes ».

Nous avons envisagé de faucher préalablement pour favoriser la dessication mais l'outil est très spécifique et donc rare dans notre région.

L'humidité trop importante 15,6 % provoque une baisse du prix de 13,62 € par tonne.

Les impuretés (10 %) ont pénalisées le prix (5 € par tonne).

Le fait de mélanger la cameline avec les lentilles entraîne aussi une autre pénalité sur le paiement (12 € par tonne).

Le prix de base de la lentille est de 1150 € par tonne et le prix net de 1119,38 € par tonne.

Le poids total net payé est de 3,343 tonnes soit 7,8 qx/ha.

Pour la cameline :

- poids net 0,508 tonne soit 0,12 t/ha
- humidité à 15,6 % et pénalité de 33,08 € par tonne.
- impuretés à 10 % et pénalité de 5 € par tonne.
- pénalité de mélange de 12 € par tonne.
- pour un prix de base de 600 € par tonne, le prix net est de 549,92 € par tonne.

La recette se décompose en 3742,09 € de lentille et 549,92 € de cameline soit pour 4292 € pour les deux cultures (1000 € par ha).

1. 3 L'ASOLEMENT 2020/2021

2020/2021 2020 2019 2018 2017 2016 2015 2014 2013
 Les surfaces mentionnées sont celles du dossier PAC

Blé tendre	noms des parcelles	surfaces	lots								
Le planis		12,98	7	blé	maïs irr	blé force	maïs irr	blé	maïs	blé tendre	maïs
cormier		5,44	3	blé	maïs irr	maïs pop irr	blé dur	pop corn	sorgho	maïs	blé tendre
Les ébelles		1,63	9	blé	sorgho	blé tendre	colza	blé	blé tendre	sorgho	blé tendre
Cerveau		2,95	18	blé	sorgho	orge prin	blé tendre	sorgho	blé tendre	tournesol	blé tendre
Paradis		2,83	24	blé	sorgho	orge prin	blé tendre	sorgho	blé tendre	tournesol	blé tendre
TOTAL		25,61									
Orge de brasserie	noms des parcelles	surfaces	lots								
Champ belot		2,33	14	orge brass	blé ten	colza	blé tendre	blé	colza	blé tendre	blé tendre
Métairie de Madame		5,92	13	orge brass	blé ten	colza	orge fourré blé		colza	blé tendre	orge hiver
Champ deschamp		2,82	5	orge brass	sorgho	blé tendre	colza	blé	sorgho	orge hiver	colza
Tennelais		1,79	21	orge brass	blé ten	colza	blé tendre	sorgho	blé tendre	sorgho	orge hiver
TOTAL		12,88									
Maïs grain culture séchée	noms des parcelles	surfaces	lots								
Bourrier		3,99	22	sorgho	blé ten	sorgho	blé ten hy	colza	orge hiv	sorgho	blé tendre
Moulin Ouest		0,40	9	maïs sec	maïs sec	maïs sec	maïs sec	orge prin	maïs	maïs	maïs
Les grands pâques		0,69	9	maïs sec	maïs sec	maïs sec	maïs sec	orge prin	maïs	maïs	maïs
courteilieu sud		3,14	10	sorgho	blé for	sorgho	blé	blé dur	luzerne	luzerne	luzerne
TOTAL		8,42									
Maïs ensilage irrigué	noms des parcelles	surfaces	lots								
bûche blusson		13,73	8	maïs irr	blé for	maïs irr	orge bra	maïs	orge prin	maïs	orge brass
La Grange des Marseis		4,29	3	maïs irr	blé dur	maïs irr	maïs pop + maïs	orge prin	maïs	blé dur	
Les grands pâques		5,63	9	maïs irr	orge brass	maïs irr	sorgho fourr+orge prin	maïs	orge prin	maïs	
pâture		5,74	3	maïs irr	maïs pop cor	blé dur	maïs irr	maïs irr	orge print	maïs irr	blé
TOTAL		29,59									
Maïs pop com	noms des parcelles	surfaces	lots								
moulin Est		4,85	9	maïs pop com	blé dur	sorgho	blé dur	pop com	sorgho	maïs	blé tendre
TOTAL		4,85									
Lentille bio	noms des parcelles	surfaces	lots								
Founeau		1	2	lentille bio	triticale bio	Maïs bio	blé bio	luzerne	luzerne	blé	pâle
Founeau (bio)		3,28	2	lentille bio	triticale bio	luzerne	luzerne	luzerne	luzerne	blé tendre	pâle print
TOTAL		4,28									
Blé dur	noms des parcelles	surface	lots								
Pichonnerie haute		2,87	25	blé dur	sorgho	maïs irr	blé tendre	sorgho	maïs	maïs	luzerne
Le moulin		6,89	9	blé dur	maïs irr	orge prin	maïs irr	orge prin	maïs	orge prin	maïs
TOTAL		9,76									
Sorgho fourrager	noms des parcelles	surface	lots								
début fermage 2016	gallard+ armard=PIDOU	6,20	27	sorgho	orge brass	blé tendre	sorgho	jachère	jachère	jachère	
début fermage 2016	gallard+ durand=MONTLOUIS	6,12		sorgho	orge brass	blé dur	sorgho				
Chez fort		2,12	6	maïs	blé tendre	maïs sec	blé	maïs	orge hiver	blé tendre	
prévision vigne	courteilieu nord	2,07	1	sorgho	blé for	sorgho	blé	blé dur	luzerne	luzerne	luzerne
	champ du loup	1,33									
TOTAL		16,84									
Luzerne	noms des parcelles	surface	lots								
Petit champ		2,65	1	luzerne	luzerne	luzerne	blé tendre	colza	blé tendre	maïs	blé tendre
Pré à Maurice		1,29	10	luzerne	luzerne	blé tendre	colza	blé	sorgho	orge prin	blé tendre
Moulin Ouest		1,20	9	luzerne	luzerne	orge prin	colza	orge prin	sorgho	orge prin	sorgho
TOTAL		5,15									
Prairies naturelles perma		40,22 ha									
vignoble planté		14,26 ha									
total		172,25 ha									
Linéaire de halo (éligible PAC) en propriété		1063 ml									
Surface NAS		6,317 ha									
surface irrigable de l'exploitation		62,6 ha									
surface irriguée en 2020		35,15 ha									

1.4 Le point sur l'action « Groupe 30 000 » en productions végétales.

Un diagnostic de l'exploitation basé sur la méthode IDEA 3 est en cours.

Nous sommes engagé dans une action « groupe 30 000 » (ancien ECOPHYTO) sur les grandes cultures.

Le groupe « agriculture durable » est constitué d'une dizaine d'agriculteurs en agriculture « conventionnelle ou AB ».

Un premier bilan ; après un an d'existence vient d'être fait par la chambre d'agriculture.

Ce qu'il faut retenir pour notre exploitation :

- **Baisse des Indices de Fréquence des Traitements (- 15%).**
- **Baisse de l'utilisation des produits les plus dangereux.**

Voir le document en annexe : compte rendu thématique : engagement groupe 30 000.

2. LE POINT SUR L'IRRIGATION

Irrigation du printemps

Compte tenu des conditions climatiques du printemps, nous n'avons pas irrigué les céréales « à paille ».

Irrigation pendant l'été du maïs « ensilage ».

Nous avons débuté le premier « tour » d'eau le 3 juillet (comme en 2019) et arrêté le dernier le 7 Août 2019 (8 jours plus tôt qu'en 2019).

Le maïs ensilage a reçu 6 passages de 28 mm.

Le volume utilisable (avant restrictions) sur notre exploitation en 2020 était de 55 936 m³ et notre consommation réelle est de 44 417 m³ (après restrictions).

Les seuils d'alerte (avec restriction) ont été franchis le 5 Août (voir document irri-Charente) et nous avons arrêté définitivement le 08 Août (pluies → 47 mm sur 7 jours entre le 10/08 et 14/08).

3. LA PRODUCTION LAITIÈRE

3.1. L'alimentation

L'alimentation des vaches laitières :

L'alimentation des animaux est basée sur les fourrages grossiers produits sur l'exploitation :

- Le maïs ensilage
- Le sorgho BMR
- L'ensilage d'herbe et méteil
- Le foin de prairies naturelles
- Le foin de luzerne
- Une partie de l'aliment concentré destiné aux génisses est constitué de nos céréales.

Les aliments concentrés achetés à l'extérieur :

Des modifications importantes vont être apportées d'ici la fin de l'année 2020 et durant l'année 2021.

Arrêt complet de l'utilisation du soja OGM importé :

A compter du 1^{er} Octobre 2020 ; nous n'utilisons plus de soja OGM pour l'alimentation des vaches en production.

Les objectifs de cette modification sont nombreux :

- Le soja OGM est importé pour une très grande majorité de nos approvisionnements du continent américain (USA et Brésil) , il est inutile de rappeler ici les conséquences de cette production sur l'environnement (forêts détruites , transports maritimes ...).

Nous l'avons entièrement remplacé par le tourteau de colza produit, au plus loin, en France voir dans les régions limitrophes.

- Le nouveau cahier des charges de l'AOP beurre de Charentes-Poitou obligera les éleveurs concernés à ne plus utiliser le soja OGM d'ici 2 à 3 ans.

Cet aliment pourra être remplacé par des aliments dont la liste est définie dans le cahier des charges.

Le soja NON OGM fait partie de ces aliments autorisés mais la filière fournie une quantité peu importante, souvent importée, avec une traçabilité qui doit progresser et surtout à un coup relativement élevé.

Ce bouleversement de nos pratiques est donc très récent et nous sommes donc très vigilent sur le comportement des animaux ainsi que sur les résultats technico-économiques des prochains mois de l'atelier de production laitière.

Introduction d'espèces végétales mélangées dit MÉTEIL dans l'assolement :

Pour la première fois, nous avons semé un mélange d'espèces végétales entre deux cultures principales.

Là encore, les objectifs sont nombreux :

- C'est une Culture Intermédiaire Piège à Nitrate (CIPAN), qui évite de laisser le sol nu pendant plusieurs mois (lutte contre l'érosion, maîtrise de la flore adventice, amélioration de la qualité de l'eau, maintien de la structure du sol et donc de ses propriétés physiques, chimique et biologiques...).

- C'est une source de protéines (comme le soja mais moins riche) tant recherchée en production laitière bovine.

- Nous allons donc accroître notre **AUTONOMIE ALIMENTAIRE**.

- Nous répondons aussi au programme de l'enseignement agricole pour la **TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE** et plus particulièrement à l'axe 3 « Amplifier la mobilisation des exploitations agricoles comme supports d'apprentissage , de démonstration et d'expérimentation. .

Le semis de ce méteil a été réalisé le 29 septembre sur une parcelle ayant une culture précédente de maïs ensilage récoltée le 2 septembre.

Le mélange est constitué des espèces suivantes :

- Triticale : 21kg/ha
- Féverole : 50 kg/ha
- Pois fourrager : 30 kg/ha
- Vesce : 30 kg ha

Nous avons réalisé un déchaumage et un labour avant de semer avec l'outil combiné « herse rotative + semoir en ligne ».

Le coût de la semence est de 131 €/ha.

La récolte est prévue pour le mois d'Avril 2021, en espérant que nous puissions réaliser en même temps la récolte de l'herbe des prairies.

Comme pour l'herbe ; nous réaliserons un ensilage afin de conserver des stocks pour les périodes sèches du printemps, d'été et d'automne.

Notre objectif est de récolter un fourrage ayant une teneur de 15 % de Matière Azotée.

Ce travail est réalisé dans le cadre d'un « groupe 30 000 » dont le thème est l'agroécologie mis en place avec la collaboration de la Chambre d'Agriculture.

3.2. La production de lait

Le bilan annuel de la production laitière (contrôle laitier) analyse la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Attention ! Les critères ci-dessous sont calculés à partir des performances réalisées lors des contrôles périodiques (10 fois par an répartis sur 12 mois).

Ils ne correspondent donc pas à la réalité de nos livraisons et donc à notre chiffre d'affaires.

L'objectif est de se comparer (avec une même méthode de calcul) entre éleveurs et de définir les points forts et les points faibles de notre élevage.

Résultats	Notre élevage	Exercice antérieur	Éleveurs du groupe
Effectif élevages	1	1	571
Vaches présentes	74,2	74,7	87
Lait total (lait standard à 7/1000) (litres par an)	772 792	744 494	757 735
Rang de lactation	2,6	2,3	2,3
Lait par vache présente (kg/vaches)	10 415	9 484	8 573
Taux Butyreux (g/kg)	41,7	41,3	41,7
Taux Protéique (g/kg)	32,8	32,6	32,8
Cellules (milliers/ml)	229	353	271
Quantité Matière Utile (kg/vl/an)	776	701	638
Age au vêlage des génisses (mois)	26	25	29
Intervalle vêlage-vêlage (jours)	402	424	423
Jours productifs (%)	90	86	87
Taux de réforme des vaches productrices (%)	23	33	32

Conclusions :

L'effectif moyen sur l'année est stable. La production totale « théorique » augmente de 28 298 litres de lait.

La production de lait par vache augmente de 931 litres avec une hausse du taux butyreux (0,4 g/kg) et une hausse du taux protéique (0,2g/kg). Ces deux paramètres engendrent une hausse de la quantité de Matière Utile (MU) produite par vache de 75 kg.

Ces variations de taux (TB et TP) semblent très faibles et pourtant elles nous ont permis d'améliorer la recette globale (pour la même quantité de lait produite) de 5 820 € sur l'exercice.

Le taux de cellules somatiques sur la période considérée est inférieur à la limite (250 milliers/ml de lait).

Il a très fortement progressé depuis le mois de juin et il est toujours au-dessus de la limite admise (250 mille) ainsi ; nous avons été pénalisés 5 mois sur 9 soit un « manque à gagner » de 4 000 € sur 9 mois.

Compte tenu de l'importance économique de ce critère ; nous portons une attention particulière sur ce problème.

Un contrat « cellules et qualité du lait » est signé depuis le 20/10/2020 entre le CRIEL, La laiterie coopérative TERRA LACTA et notre exploitation.

Un audit est en cours de réalisation depuis le 26/10/20 , SEENOVIA est le principal acteur du diagnostic avec ses vétérinaires et ses spécialistes (logement , comportement ...).

L'âge des génisses au premier vêlage reste stable, ce critère est à l'optimum.

Le taux de réforme diminue de 10 % c'est un indicateur de longévité des animaux et donc de bonne santé.

L'intervalle entre deux vêlages diminue de 20 jours, il est à mettre en corrélation le nombre de jours de productivité.

Le prix du litre de lait

Comparaison des quantités livrées et du prix sur les 9 premiers mois des années, 2017, 2018, 2019 et 2020.

Livrailles à la coopérative

	2017			2018			2019			2020		
	Quantité	Prix référence	Versement théorique	Quantité	Prix référence	Versement théorique	Quantité	Prix référence	Versement théorique	Quantité	Prix référence	Versement théorique
Janvier	60 090	316,08	18 993	51 538	320	16 492	66 257	325	21 533	68 443	336	22 997
Février	47 776	316,08	15 101	44 997	315	14 174	48 996	320	15 678	51 988	336	17 468
Mars	56 226	311,08	17 490	42 136	310	13 062	52 588	320	16 828	62 808	336	21 104
Avril	52 890	304,48	16 103	49 108	310	15 223	49 779	340	16 925	58 806	336	19 759
Mai	59 362	305,48	18 134	51 127	310	15 849	49 576	340	16 855	54 209	336	18 214
Juin	46 063	315,48	14 532	53 480	320	17 113	47 047	350	16 466	53 424	336	17 950
Juillet	40 617	331,64	13 470	41 293	325	13 420	40 471	350	14 165	54 254	336	18 230
Août	37 659	331,64	12 489	48 257	330	15 924	50 144	360	18 051	55 180	336	18 540
Sept.	50 353	331,64	16 699	50 197	335	16 815	59 465	360	21 407	59 424	323	19 194
TOTAL	451 036	317,07 €	143 011	432 433	319,44	138 072	464 323	340,56	157 908	518 615	334,56	173 456
	En €		réel		réel		réel		réel		réel	

3.3. Bilan sur les livraisons et chiffre d'affaires (réel) sur les neuf premiers mois.

Attention, nous n'avons pas de vente directe de lait cru sur cet exercice.

- Laiterie coop : 518 615 litres pour 185 031 € (464 323 litres pour 171 424 € en 2019)
 - + (76 610 litres pour 40 822 € en 2019) VENTE DIRECTE
 - Soit (540 933 litres pour 212 246 € en 2019) AU TOTAL

Conclusion : Nous avons produit 22 318 litres de MOINS et l'arrêt de la vente directe IMPACTE négativement le chiffre d'affaires de 27 215 € SUR 9 MOIS.

Prévisions sur les trois derniers mois de l'année : La production totale de l'année 2020 sera inférieure à celle de 2019 (environ 40 600 litres) et la recette totale de l'exercice sera inférieure à 2019 d'environ 36 900 €.

Les facteurs qui orientent les recettes à la baisse sont :

- Arrêt de la vente directe depuis septembre 2019 suite au problème sanitaire.
- La baisse de production que l'on peut qualifier « d'involontaire » (pour qu'une vache produise du lait il faut qu'elle ait un veau or l'écart entre deux vêlages est de 420 jours en moyenne soit un peu plus d'un an).
- La qualité du lait influence fortement le prix final par le système « bonus, malus » (fortes pénalités en 2020 suite à la présence de cellules somatiques).
- Prix de base du lait inférieur en 2020 par rapport à 2019.

3.4. Les prairies

Nous avons perdu l'intégralité de notre stock de foin lors de l'incendie du 04 Octobre 2020.

3.4.1 Les prairies naturelles

- ❖ **A base de graminées :**

Situées essentiellement le long du fleuve « Charente » à une distance de 2 km de nos bâtiments d'élevage, ce qui condamne le pâturage (sur ces surfaces) pour les animaux en production.
La productivité de ces prairies est très faible car malgré la situation à proximité du fleuve et dans une zone « alluvionnaire », les sols sont très séchant.
La récolte et la conservation sont basées sur le foin qui est distribué à l'ensemble du troupeau pendant la période hivernale.

Bilan de la récolte 2020 :

- Surface totale : 37,5 ha
- Rendement (brut) : 4,8 tonnes par ha
- Quantité totale récoltée : 180 tonnes

3.42 Les prairies temporaires

❖ A base de légumineuse (luzerne)

Toute la récolte de foin de luzerne a été détruite lors de l'incendie

Ce fourrage riche en « matière azotée » est récolté en foin et entièrement destiné aux animaux en production afin de limiter notre « dépendance » et donc nos achats de soja.

Cette année la surface est de 5,12 ha, répartie sur 3 parcelles.

3.5. Les récoltes de fourrage en ensilage

❖ Le maïs ensilage.

La récolte s'est déroulée le 31 Août sur une surface de 20 ha avec un rendement « estimé » à plus de 18 tonnes par ha de matière sèche.

Matière sèche : 40 % teneur très au-dessus de la norme (32 à 35%)

❖ Le sorgho fourrage.

Nous avons implanté cette culture sur 4 parcelles pour une surface totale de 16,84 ha.

La maîtrise des mauvaises herbes est toujours aussi difficile et nous avons dû avoir recours au binage sur certaines parcelles pour combler la faible efficacité des herbicides.

La quantité de fourrage récolté est estimée à 7 tonnes de matière sèche par ha.

Les stocks de fourrages ensilés sont suffisants pour couvrir nos besoins.

3.6. La ration

Suite à l'incendie qui a détruit l'intégralité des stocks de foin de prairie et de luzerne ; nous avons pu nous approvisionner (achat) en foin de prairie mais pas en foin de luzerne car celui-ci est assez rare très coûteux (souvent importé).

La ration distribuée aujourd'hui et ceci pour plusieurs mois est basée sur :

- le foin de prairie acheté à nos voisins et donc hétérogène en qualité (1 kg de matière brute/ vache et par jour).

- l'ensilage d'herbe (graminées essentiellement) issue de nos prairies (récolté au printemps) (6 kg de matière brute /vache et par jour).

- l'ensilage de maïs récolté en septembre 2020 (34 kg de matière brute /vache et par jour).

Nous avons essayé de remplacer une partie du foin par de la paille (moins rare, moins coûteuse mais moins riche et moins d'appétence) mais nous avons arrêté car l'ingestion de l'ensemble des fourrages baissait.

Lorsque que le stock d'ensilage d'herbe sera épuisé, il sera remplacé par le sorgho et la ration sera recalculée.

Nous réalisons des analyses des fourrages chaque année afin de déterminer les apports nutritifs et donc de limiter les achats d'aliments concentrés.

Chaque animal en production dispose donc d'une ration « de base » quotidiennement de 18 kg de « matière sèche » de fourrages produits sur notre exploitation. Cette ration de base est corrigée selon les besoins (souvent déficitaire en protéines) et couvre actuellement une production de 20 kg de lait par vache et par jour.

Pour les animaux ayant une production quotidienne supérieure à 20 kg de lait, un aliment concentré équilibré est distribué en quantité programmée (en fonction de la production de lait) pour chaque animal grâce au distributeur automatique.

3.7. La paille

UNE PARTIE DE NOTRE STOCK DE PAILLE A AUSSI ÉTÉ DÉTRUIITE PAR L'INCENDIE

Le stock de paille au 31/08/2020 était estimé à 260 tonnes.

La quantité détruite par l'incendie est évaluée à 80 tonnes, nous devrons acheter l'équivalent pour satisfaire nos besoins annuels.

4. LE VIGNOBLE

4.1. Bilan de la campagne 2019-2020 (rédigé à partir du bulletin de la station viticole du BNIC).

DÉBUT DE CAMPAGNE 2020

Comme l'an passé, les températures des mois de février et de mars sont nettement supérieures aux normales de saison. Le débordrement est à nouveau précoce, avec environ deux semaines d'avance sur la moyenne décennale.

Plusieurs épisodes orageux provoquent des dégâts localisés de grêle. En début de saison, le canton d'Aulnay au nord de Matha est le premier touché.

Début juin, les secteurs de Clam, Siecq et de Moulidars sont concernés (respectivement, les 1er, 3 et 9 juin).

La surface totale concernée est de l'ordre de 1 000 hectares à des degrés d'intensité très variables. Localement, l'esseulage provoque des dégâts importants (secteur proche de l'estuaire notamment). L'estimation du nombre de grappes basée sur le comptage des inflorescences en mai nous conduit à une valeur légèrement inférieure à la moyenne décennale (- 5%).

Les températures restent au-dessus des normales de saison durant les mois d'avril et de mai. La floraison débute fin mai et s'effectue rapidement, en raison des conditions météorologiques favorables. A la fin de la floraison, la précocité se confirme, avec environ deux semaines d'avance sur la moyenne décennale.

Ces températures douces associées à une pluviométrie notable sont particulièrement favorables au développement des maladies cryptogamiques. Rapidement, des symptômes de black-rot et de mildiou sont observables sur le feuillage. Malgré cette forte pression, les maladies restent contenues dans la majeure partie du vignoble : fin juin, l'intensité d'attaque de mildiou sur grappes s'établit à 1,7%, avec de fortes disparités entre les parcelles. Si 50% des parcelles sont totalement indemnes de mildiou sur grappes, dans certaines situations minoritaires, les pertes peuvent atteindre 25% voire plus.

Les fortes températures et la quasi-absence de pluies conduisent à un assèchement progressif des sols. La pluviométrie cumulée à Cognac entre le 18 juin et le 9 août est inférieure à 10 mm. En premier lieu, les plantations récentes et les jeunes vignes chargées expriment des symptômes de stress hydrique (dessèchement de l'apex, jaunissement des feuilles de la base...). Ensuite, les vignes plantées sur des sols où la réserve utile est faible en expriment à leur tour.

Lors du début de la véraison, l'avance constatée jusqu'alors est fortement réduite. L'alternance de périodes chaudes et de températures fraîches au regard des normales ne se montre pas favorable à un développement rapide. A ce jour, l'avance phénologique est réduite à une semaine environ.

ÉTAT DU VIGNOBLE

Le feuillage est globalement en bon état.

Les symptômes de maladies du bois sont observés chaque année. Dans la continuité des années précédentes, les symptômes d'eutypiose sont sur une tendance décroissante. Marquée par un printemps pluvieux et des journées chaudes cet été, l'année 2020 se montre favorable à l'expression des symptômes d'esca. De nombreux céps expriment la forme lente de la maladie.

Les grappes sont dans l'ensemble saines. Les conditions météorologiques depuis la mi-juin ont limité le développement des maladies.

Régulièrement, des symptômes de mildiou, et black-rot sont observés mais dans des proportions mineures. On trouve fréquemment de l'oïdium dans les secteurs habituellement sensibles à la maladie. Les dégâts d'échaudage concernent presque l'intégralité des parcelles et à des niveaux très variables. L'intensité moyenne des dégâts est de 4,6%. Un tiers des parcelles est touché à plus de 5%, pour un maximum à 16%.

Enfin, très peu de foyers de botrytis sont observés, les conditions n'étant pas favorables à ce dernier jusqu'à présent.

ÉVOLUTION DE LA MATURATION

La maturation débute précocement, avec une semaine d'avance environ. Parmi les dix dernières années, seule 2011 était plus précoce que 2020. Lors du contrôle maturation « véraison », l'acidité totale était identique à la moyenne (25,3 g/L H₂SO₄) des dix dernières années à date équivalente, mais elle a fortement diminué en une semaine.

Cette diminution importante s'explique par la forte sensibilité de l'acide malique aux températures élevées.

La chute d'acidité totale est directement corrélée à la dégradation de ce dernier.

Le TAVp évolue plus vite que la moyenne des années passées à stade équivalent, vraisemblablement en lien avec les températures élevées.

4.2. Bilan de la protection phytosanitaire du vignoble

Comme les années précédentes nous avons maîtrisé chimiquement l'enherbement du vignoble uniquement sous le rang alors que les allées sont entretenues soit par le travail du sol ou soit par broyage de l'herbe. La partie (cavaillon) qui subit ces traitements correspond 30 % de la surface totale.

Pour la première fois nous avons réalisé un désherbage mécanique sur une parcelle tout au long du cycle végétatif.

Cette technique de lutte a été réalisée dans le cadre de l'expérimentation ECOPHYTO avec un « intercep » que nous avons acquis grâce à une subvention.
Nous avons réalisé 5 passages durant la saison à raison de 1 heure 30 de temps de travaux par ha. Il est possible de comparer le coût de « désherbage » entre les deux techniques ; ainsi quand le coût de désherbage chimique est à 42,5 € par ha celui du désherbage mécanique est de l'ordre de 82,30 € par ha.

Les fongicides : Notre vignoble est très sensible à l'Oïdium, ce fut une année compliquée pour la maîtrise de cette maladie.

Dans notre cas, nous avons réalisé 8 traitements anti mildiou dont 2 à base de cuivre et 7 traitements anti oïdium (dont deux poudrages au soufre).

Le raisonnement des doses est basé sur l'observation, le procédé « optidose » et les conseils d'une technicienne de la chambre d'agriculture avec un souci de diminuer les quantités de pesticide.

Les insecticides : du fait de l'intégration de la commune de Saintes dans le Plan de Lutte Obligatoire contre la flavescence dorée, nous avons été obligés de réaliser 2 traitements insecticides.

Toujours en collaboration avec la chambre d'agriculture, dans le cadre du groupe ECOPHYTO, un bilan collectif et individuel nous sera remis au cours de l'hiver prochain. L'Indice de Fréquence de Traitement (IFT), le coût de production et la productivité du vignoble sont les principaux critères de comparaison.

L'objectif principal est de baisser les quantités de pesticides utilisées lors des traitements phytosanitaires.

D'ores et déjà nous pouvons qualifier cette campagne comme une année assez difficile pour le contrôle des maladies (Oïdium et Mildiou).

Les premières conclusions montrent une utilisation de produits de protection (synthèse et bio contrôle) avec un Indice de Fréquence de Traitement (IFT) de 13 et donc inférieur à la moyenne régionale (16).

4.3. Bilan des vendanges

4.3.1 Cépage rouge(Merlot) à destination du Pineau des Charentes.

Organisation de la campagne (récolte 2020) :

- Rendement annuel : 72 hl/ha en volume soit 45 hl/ha de produit fini.
- Pas de réserve de production pour 2020.
- Surface à prendre en compte : 3ème feuille et plus (dont plantation anticipée).

Bilan pour notre vignoble :

La récolte s'est déroulée le 16 septembre 2020, très tôt le matin afin de limiter l'élévation de la température de la vendange et préserver la qualité.

Le volume net final est de 97,90 hl pour 1ha 44 ares soit 68 hl/ha.

Le rendement est donc inférieur à la Quantité Normalement Vinifiée.

- sortie des grappes irrégulière.
- stress hydrique pendant l'été.
- millerandage (défaut de maturation de la vigne aboutissant à un avortement partiel des raisins (raisins de taille variable)).

La quantité de notre Eau de Vie (récolte 2019) conservée par notre coopérative pour réaliser le « mutage » est largement supérieure aux besoins.

Cet excédent sera racheté par Océlia (notre coopérative) et payée sur l'exercice comptable 2020 sur la base du compte 1 en cru fin bois.

4.32 Cépage rouge(Merlot) I G P charentais rouge.

Organisation de la campagne (récolte2020) :

- **Rendement annuel : 90hl/ha + 10 hl /ha (bourbes, lies et non vin) en volume.**
- **Surface à prendre en compte : 3 éme feuille et plus (dont plantations anticipées).**

Bilan pour notre vignoble :

La récolte s'est déroulée le 22 septembre 2020, très tôt le matin afin de limiter l'élévation de la température de la vendange et préserver la qualité.

Le volume net final est de 26,47 hl pour 50 ares soit 53 hl/ha.

Le rendement est donc nettement inférieur au rendement « agronomique ».

- **sortie des grappes irrégulière.**
- **stress hydrique pendant l'été.**
- **millerandage (défaut de maturation de la vigne aboutissant à un avortement partiel des raisins (raisins de taille variable)).**

4 .33 Cépage blanc « Chardonnay » en vin sans Identification Géographique.

Nous avons réalisé la deuxième récolte sur cette plantation de 2017.

La récolte est orientée obligatoirement (contrat) sur l'élaboration de vin effervescent.

Les résultats :

Il n'y a pas de limite de production pour ce produit.

- **rendement « volume » : 97 hl/ha à 11° TAV.**

4.34 Cépage blanc « Cognac ».

Organisation de la campagne (récolte 2020) :

- **Rendement annuel : 12,80 hl/ha en Alcool Pur soit 128 hl à 10%volume/ha.**
- **Réserve climatique possible : 10 hl/ha en Alcool pur en cumulé dans la limite d'un rendement butoir de 16 hl AP /ha. La réserve doit être constituée entre le rendement annuel et le rendement butoir.**
- **Excédent au-delà du rendement annuel : livraison et destruction par envoi aux usages industriels.**
- **Surface à prendre en compte : 3éme feuille et plus (dont plantations anticipées).**
- **Affectation réalisée en juin 2019 pour la récolte 2020.**

La superficie totale en Ugniblanc est de 8 ha 44 ares 56 centiares.

La surface en non production est de 2,66 ha.

La quantité maximale « possible » d'alcool pur à produire par ha (avant la réserve climatique) est de 12,80 hectolitres d'alcool pur par hectare.

Donc 8 ha 4456 x 12,80 hectolitres d'AP = 108,10 hl d'AP.

- Production Cognac « Réserve climatique » (potentiel maximal de production 2020).

☞ Potentiel en cumulé de réserve climatique : 16,00 hl AP – 12,80 hl AP = 3,20 hl AP X 8 ha 44 ares et 56 centiares = 27,03 hl AP

☞ Stock de réserve climatique enregistré au BNIC à ce jour est nul.

Notre production est de 1133,52 hl en volume total à 10,6 de TAV, soit 120,15 hl d' AP pour l'ensemble de la surface , soit 14,23 hl d'alcool pur par ha .

4.4. Bilan de l'action ECOPHYTO : « Changement des pratiques sur notre vignoble »

VOIR DOCUMENT « CHANGEMENT DE PRATIQUES DU LYCEE » Chambre agri 17.

5. LES EXPERIMENTATIONS

❖ Les expérimentations menées par la Chambre d'Agriculture

Expérimentation n° 1 : Maladies de la vigne depuis la plantation à la production

Objectifs :

Etudier et quantifier les facteurs intervenant dans le développement des maladies de dépérissement de la vigne à partir de la plantation.

Rechercher des moyens de lutte préventive et curative au moment de l'élaboration des plants de vigne durant les cinq premières années de la plantation.

L'étude comporte 3 parties :

- ↳ Les facteurs susceptibles d'intervenir sur le développement des maladies de dépérissement lors de l'élaboration des plants (pépiniéristes).
- ↳ Les facteurs susceptibles d'intervenir sur le développement des maladies de dépérissement lors des cinq premières années après la plantation.
- ↳ La sensibilité aux maladies du dépérissement des principaux porte-greffes.

Expérimentation n° 2 : ECOVITI Charentes Cognac : conception et évaluation de systèmes de production viticoles à faible utilisation d'intrants dans le contexte agro-climatique et économique du vignoble cognacais.

Objectifs :

L'objectif général de ce projet est la conception et le développement de systèmes de culture viticoles à bas niveau d'intrants tout en assurant la qualité des raisins, des vins et des eaux de vie qui en seront issus.

Les enjeux :

Le contexte sociétal, politique et de plus en plus réglementaire est connu. La filière viticole doit faire évoluer ses méthodes de protection sanitaire des vignobles, ainsi que ses techniques d'entretien des sols dans un sens d'économie drastique des intrants phytosanitaires mis en œuvre.

Le projet a pour objet de mettre en place, en région délimitée Cognac, la démarche de partenariat scientifique et technique permettant d'accompagner cette « rupture » dans les systèmes viticoles.

Les partenaires proposent une approche agronomique systémique, basée sur la conception de systèmes de culture par expertise et expérimentation.

Cette méthode, dite de prototypage, a été mise au point sur d'autres modèles de plantes cultivées.

Dans son application charentaise, le travail proposé s'appuiera sur un groupe d'experts couvrant les disciplines et métiers de la filière.

Les partenaires :

- Institut Française de la Vigne

- Institut Nationale de Recherche Agronomique
- La Chambre d'Agriculture

Les leviers agronomiques de l'expérimentation :

- La densité de plantation
- Le choix du porte-greffe
- Le choix d'une taille innovante

Soit au total 8 modalités

Le calendrier :

La plantation a été réalisée au cours du printemps 2013 ; le contrôle réalisé par AGRIMER au printemps évalue la reprise des plants à 100 %.

Les premiers résultats obtenus sur les deux premières vendanges seront diffusés prochainement.

Expérimentation n° 3 : Les couverts végétaux au service de la viticulture.

La démarche :

Le réseau DEPHY en Charente Maritime est constitué de 11 exploitations, dont l'exploitation de La Pichonnerie, centre constitutif de l'EPLEFPA de Saintonge.

Hormis la réduction des intrants, les échanges réguliers entre les membres du groupe ont permis de mettre en évidence un vrai besoin :

Mieux comprendre le fonctionnement du sol, les interactions entre le sol et la plante.

Les travaux du groupe s'orientent sur l'entretien du sol, en limitant les intrants, tout en maintenant une production optimale.

Nous avons réalisé des fosses pédologiques sur plusieurs parcelles du vignoble afin d'évaluer la variabilité et d'appréhender le « comportement » du sol et de la vigne.

Ce travail a fait l'objet d'un compte rendu mis à disposition des enseignants et formateurs.

L'inventaire des différentes espèces de vers de terre nous a permis de mesurer leurs actions sur les propriétés (physiques, chimiques et biologiques) des sols en fonction de l'enherbement ou pas.

Les leviers agronomiques de l'expérimentation :

La mise en place de couverts végétaux (engrais verts) et entretien mécanique du cavaillon est le thème principal qui préoccupe le groupe aujourd'hui.

Nous pensons que les engrais verts contribuent à :

- Structurer et stabiliser le sol.
- Favoriser la vie biologique
- Stocker la matière organique et le carbone dans le sol.
- Apporter les éléments nutritifs (azote, phosphore et potassium).
- Limiter le développement des adventices.

Les semis sont réalisés très tardivement (en raison de la sécheresse) après les vendanges pour l'autre partie.

La destruction : il est conseillé de le faire un à 2 mois avant la floraison de la vigne en fonction des espèces implantées.

L'estimation des restitutions est basée sur une méthode qui est utilisée depuis de nombreuses années.

MERCI : Méthode d'Estimation des Restitutions Potentielles de NPK par les Cultures Intermédiaires.

- Fichier EXCEL mis à disposition gratuitement
- Calcul à partir d'une mesure simple de la biomasse aérienne produite.

Les mélanges d'espèces sont très variés à la fois sur une même exploitation et sur l'ensemble des vignobles engagés.

Premières conclusions suite aux essais de 2017 :

- Dans de nombreux cas, les couverts végétaux implantés en 2017 ont satisfait les besoins estimés de la vigne en éléments minéraux principaux.
- L'association d'espèces ayant des systèmes racinaires différents (fasciculés et pivotants) ont tendance à décompacter le sol et le restructurer.
- L'activité biologique est plus importante qu'en sol nu.
- La quantité de matière organique produite peut être importante car certains engrains vert ont produit l'équivalent de 6 tonnes de matière sèche par ha.

Un engrain vert se prévoit, se choisit et se raisonne comme une culture.

- Choix de l'espèce.
- Choix de la date d'implantation.
- Choix de la technique de destruction.

Expérimentation n° 4 : Projet SAVE IT 2019-2021. (Sols, Adventices, Vignes, Environnement et Itinéraires Technique)

Objectifs :

Proposer un cadre méthodologique pour améliorer la qualité biologique des sols et réduire l'utilisation des intrants chimiques à travers le déploiement de techniques de gestion durable des sols viticoles désenveloppées et validées dans le cadre du projet VERTIGO (2013-2021).

Pratiques alternatives mises en œuvre :

Les pratiques alternatives de gestion durable des sols mises en œuvre concerneront **1 parcelle de référence par exploitation** et se feront en adéquation avec le parc matériel, les finalités des exploitants et l'aval des ingénieurs réseaux.

- Gestion extensive des couverts végétaux hivernaux (techniques de tontes alternatives).
- Mise en place de couverts végétaux hivernaux (engrais verts) selon objectifs agronomiques et nature des sols.
- Travail du sol avec outils adaptés à la configuration de l'exploitation et à la nature des sols.
- Enherbements naturels et entretien par des tontes extensives.

Programme :

Basé sur 3 années et sur un objectif de 60 parcelles.

Descriptif sommaire :

- Caractérisation de la parcelle et des sols.
- Re-conception des itinéraires techniques, présentation du guide de la flore, BOCQS, MERCI, point individuel des ITK .
- Récupération des données sur la récolte et pesées des bois de taille.
- Co-conception des itinéraires technique en combinant des pratiques agroécologiques.
- Mise en place des itinéraires sur chaque parcelle.

Les expérimentations en collaboration avec le Bureau National Interprofessionnel du Cognac.

Expérimentation : ECOVITI Charentes Cognac :

« Croisements de cépages résistants au mildiou et à l'oïdium »

Objet :

Le projet national Ecoviti a pour but de proposer des prototypes de systèmes viticoles à faible niveau d'intrants. Pour cela, il s'appuie sur un groupe d'experts nationaux qui conçoit les prototypes et un réseau d'expérimentations visant à les mettre en œuvre à une échelle transposable et à en évaluer les performances agronomiques économiques et environnementales. Ce réseau d'expérimentations est décliné par bassin de production, dont le bassin Charentes -Cognac. Il s'agit, à l'aide de moyens innovants, de réduire les intrants phytosanitaires d'au moins 50 % et d'optimiser les systèmes de conduite de la vigne dans les Charentes pour la production du Cognac en répondant à des objectifs de production spécifiques de la filière eau de vie (qualité et quantité).

Dans ce cadre, l'essai envisagé traite de l'utilisation de variétés moins sensibles aux deux bio agresseurs majeurs du vignoble et les plus consommateurs d'intrants chimiques (mildiou et oïdium).

Le premier objectif est d'arriver à définir la protection phytosanitaire minimale avec ces génotypes en intégrant la nécessité de protéger leur résistance sur la durée, et de traiter les autres maladies éventuelles. Le second objectif est de préciser la qualité des produits obtenus avec ces nouvelles variétés au catalogue des cépages utilisables pour préserver la possibilité d'inscrire ces variétés au catalogue des cépages utilisables pour la production de vins.

L'évaluation portera sur des critères agronomiques, environnementaux, sociaux et économiques. Différents types d'indicateurs ainsi que leurs méthodologies de recueil sont en cours de définition en lien avec la cellule nationale ECOVITI.

La durée de cet essai est de 10 ans.

La parcelle :

L'implantation a été réalisée sur une parcelle de notre Domaine pour une surface de 28 ares. La récolte ne pourra pas être transformée car les cépages ne sont pas inscrits aux catalogues européen et français, ce qui condamne l'utilisation des jus pour l'élaboration d'un produit en AOC.

Il s'agit donc d'une plantation « en droit de plantation expérimentale ».

Les modalités :

Le nombre de nouveaux cépages à tester est de 5 cépages plus l'Ugni blanc en référence.

Dispositif expérimental :

Chaque cépage est représenté par un minimum 3 placettes de 30 pieds chacune. Il faut donc compter environ 100 pieds par cépage, soit 600 pieds en tout.

Actions prévues :

- Caractérisation du sol de la parcelle (résistivité, fosses pédologiques)
- Plantation des cépages
- Définition et mise en œuvre de stratégies de traitement
- Mesures des indicateurs retenus (agronomiques, environnementaux, sociaux et économiques)

6. L'UTILISATION PÉDAGOGIQUE DE L'EXPLOITATION

L'utilisation pédagogique de l'exploitation continue de progresser.

Quelques exemples :

Pour la formation initiale à travers les programmes (1er STAV) dans le cadre des modules M6 (territoires et citoyenneté) et M9 (technologie des productions).

- Comment la génétique est utilisée en agriculture (reproduction et sélection des bovins laitiers).

Pour la formation continue :

- dans le cadre de la formation au CIPP, notre exploitation sert de support sur le thème de la réduction de l'utilisation des pesticides ;
- les formateurs utilisent le vignoble et le matériel pour les stages de taille et de conduite ;
- la formation CAPA « métiers de l'agriculture » réalise des « travaux pratiques » sur notre vignoble.

Pour les mini-stages sur l'exploitation :

Les objectifs sont multiples :

- Découvrir l'entreprise agricole par opposition au scolaire.
- Acquérir une toute première (et petite) expérience dans le monde professionnel agricole.
- Découvrir l'exploitation du lycée à travers les différents secteurs d'activités agricoles présents.
- Apprendre à communiquer dans le cadre d'une entreprise agricole.

Séquence pédagogique sur le thème du diagnostic de conversion AB de l'atelier lait



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE-MARITIME

ÉCOPHYTO
DEPHY
Réseau de Démonstration,
Expérimentation et Production
de références sur les systèmes
économes en phytosanitaires

COMpte RENDU THEMATIQUE : ENGAGEMENT GROUPE 30 000

PIMOUGUET Elodie – 26 mars 2020

A M. Christian Himmonet,

Nous arrivons à l'issue de votre première année au sein du groupe 30 000 « Agriculture Durable ». Nous sommes aujourd'hui en mesure de vous communiquer les premiers chiffres issus de ce réseau. Nous aurions souhaité que ces éléments fassent l'objet d'une journée d'échanges en présence des membres du groupe, courant avril. La crise sanitaire qui a lieu en ce moment ne nous le permet pas mais nous espérons pouvoir le reporter.

Vous retrouvez ci-dessous, votre Indice de Fréquence de Traitement (IFT) :

	IFT Herbicides	IFT Glyphosate	IFT Hors herbicides	IFT CMR
2018	1.19	0.1	0.93	0.58
2019	1.26	0.13	0.55	0.37

Nous notons une nette diminution de votre IFT hors herbicides (produits fongicides et insecticides). Elle s'explique par l'abandon de la culture de colza et l'optimisation de la conduite des céréales (traitement unique). Le recours aux produits ayant un effet Cancérogène, Mutagène ou Reprotoxique (CMR) probable pour l'homme a presque été diminué de moitié.

En revanche, on note une légère augmentation de l'IFT Herbicides. Cela s'explique principalement par une augmentation de l'IFT désherbage moyen de l'orge de printemps en 2019. Les parcelles n°37 et 38 ont reçu une dose de glyphosate avant l'implantation de la culture ce qui augmente l'enveloppe globale. D'autre part, la gestion du salissement de la parcelle (environ 6 ha) de maïs pop-corn a aussi été plus délicate que l'année passée.

Cependant, l'enveloppe désherbage des autres cultures de l'assolement est plus réduite. Le blé améliorant, occupe notamment 18 ha en 2019 et avec sa capacité à mieux couvrir le rang, une dose de FOSBURI a suffi à maintenir la pression des adventices sur cette culture. La succession culturale explique aussi cette meilleure gestion de la flore adventice. Cette céréale est précédée par du maïs ou du sorgho fourrager pour une grande partie de la sole.

On relève une nette diminution de l'IFT global hors traitement de semences : - 15% en 2019. L'objectif de la campagne 2020 sera de poursuivre ce travail mais aussi d'essayer d'améliorer l'autonomie alimentaire du troupeau via l'introduction de métaux et de tester des pistes pour une meilleure maîtrise de la fertilisation des céréales. Nous rappelons que la réalisation du diagnostic de durabilité de votre exploitation (méthode IDEA 3) est en cours de réalisation.

A Saint Jean d'Angely

Le 26 mars 2020

Elodie Pimouguet – Animatrice 30 000

VEILLER A NE PAS
IRRIGUER LES
ROUTES

Irrig'Charente et ses affluents est édité par la Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime. Il vous apporte des éléments pour une bonne gestion de l'irrigation.

Pour vous abonner ou désabonner, veuillez envoyer vos coordonnées par mail : productions@charente-maritime.chambagri.fr

Retrouver ce bulletin en ligne sur le site Internet de la **Chambre d'agriculture**

Liens utiles (cliquez sur le titre)

[Suivi piézométrique de l'indicateur de St-Agnant – Bassin de l'Arnoult](#)

[Suivi piézométrique de l'indicateur de Breuil La Réorte – Bassin de Gères-Devise](#)

[Suivi piézométrique de l'indicateur de Ballans – Bassin d'Antenne-Rouzille](#)

[Suivi de l'indicateur de débit de La Lijardièrre – Bassin de la Seugne \(ORE\)](#)

[Suivi de l'indicateur de débit à Chaniers – Bassin de la Charente aval et de Bruant \(ORE\)](#)

DDTM 17 :

Rubrique « Irrigation »
Onglet « Restrictions d'irrigation 2020 »

Contact

Niveau gestion administrative du bassin
Chambre d'agriculture Charente
Bassin de l'Arnoult
5, avenue de l'Orée – CS 80074
17 074 LA ROCHELLE Cedex 04
tél : 05 46 56 45 00
productions.chambagri.fr
irrigation@charente-maritime.fr

SOMMAIRE

Restrictions

Etat de la ressource en eau

Météo

Irrigation du maïs

Irrigation des cultures légumières, maraîchères et arboricoles

Bilan hydrique

RESTRICTION EN COURS – BASSINS CHARENTE AVAL, BRUAND, SEUGNE, ANTENNE-ROUZILLE

Le 1^{er} seuil d'alerte étant franchi sur les bassins ci-dessus, votre volume hebdomadaire est limité à 7% de votre volume restant au 13 juin et interdiction d'irriguer entre le samedi 9h et dimanche 19h.

A l'approche du risque d'interdiction, il y a la tentation de sur-irriguer pour remplir la réserve en eau du sol et valoriser le volume restant, mais il y a de forts risques de :

- Drainage : perte de l'eau que le sol ne peut pas stocker
- Lixiviation de l'azote : carence possible post-floraison
- Ennoiement : asphyxie racinaire en sol hydromorphe

ETAT DE LA RESSOURCE

DATE : 04/08/2020

BASSINS	SEUIL ALERTE	SEUIL ALERTE RENFORCEE	SEUIL DE COUPURE	RELEVE JOURNALIER
GERES-DEVISE	-6	-7,5	-9,1	-4,22
ANTENNE-ROUZILLE	-22,5	-24,5	-25	-23,09
SEUGNE	1,50	0,75	0,53	1,46
CHARENTE AVAL	17	13	10	16,20
BRUANT	17	13	10	1,20
ARNOULT	-17,25	-18	-18,5	-15,22



Liens utiles (cliquez sur le titre)

Suivi piézométrique de l'Indicateur de St-Agnant - Bassin de l'Arnoult

Surveillance plézométrique de l'indicateur de Breuil La Réorte - Bassin de Gères-Devise

Survi piézométrique de l'indicateur de Ballans - Bassin d'Antenne-Rouzille

Suivi de l'indicateur de débit de La Lijardi  re – Bassin de la Seugne (ORE)

Suivi de l'indicateur de débit à Chaniers – Bassin de la Charente aval et de Bruant (ORE)

DDTM 17 :

Rubrique « Irrigation »
Onglet « Restrictions d'Irrigation 2020 »

**Réseau de sondes
capacitatives de la
Chambre d'agriculture
de la Charente-
maritime**

Cliquez sur :

Agralis

*Identifiant : agri17
Mot de passe : irrig17*

METEO DES JOURS A VENIR

CONSEIL IRRIGATION

Irrigation du maïs grain

Les maïs arrivent au **SLAG** (Stade Limite d'Avortement des Grains). A partir de ce stade, le maïs est moins sensible au stress hydrique et les tours d'eau peuvent être davantage espacés.

A l'aide de la notation de la date de floraison femelle, les stades importants dans le conduite d'irrigation peuvent être prédits :

- La date du **SLAG** est atteint 250°C après la floraison femelle.
 - La fin du **remplissage du grain** qui est atteint 450°C après la floraison femelle.
 - La date du stade "**humidité du grain 50 %**" ou 32% de matière de sèche MS (stade ensilage) qui est atteinte 550 à 700°C (selon la précocité) après la floraison femelle et qui correspond au dernier tour d'eau.

Prévisions calculées avec les températures de l'année 2020 jusqu'au 17 juillet, puis du 18 juillet au 3 juillet avec les prévisions de Météo France et après le 30 juillet avec la moyenne 1986-2019.

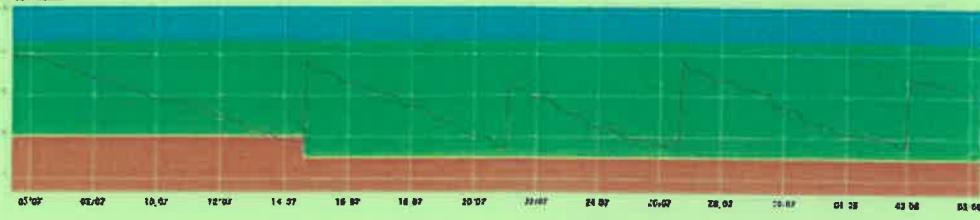
Date de floraison	Semaine temporaire depuis la floraison Jusqu'au 17 juillet	Prévisions du SLAB Floraison +250°C	Prévision fin de remplissage du grain Floraison +450°C
5 juillet	195	20 juillet	9 août
10 juillet	130	24 juillet	7 août
15 juillet	56	30 juillet	13 août
20 juillet	/	4 août	18 août

Rappel : la pluie tombée devient significative si elle est supérieure à la consommation de la culture. Actuellement sur maïs -> ETP = 6.0 mm/jour, coefficient cultural = 1.15, consommation du maïs = $6.0 \times 1.15 = 6.9$ mm/jour

Mais – Terre de champagne – à Saint Germain de Lusignan – Bassin de la Seugne
17CA16

Contact

**Centre gestion opérations du Pôle
Centre Agriculture Charente-
Maritime**
2, avenue du FORTY - CS 80020
17 874 LA ROCHELLE Cedex 04
Tél : 05 46 30 95 50
productions-fertilisants-
herbes-sols-chemins-de-
terrissement



Mais demi-tardif - Semis au 13 avril 2020 - Doucins argileux - à La Vallée - Bassin de la Charente aval 17CA24

Liens utiles (cliquez sur le titre)

Suivi piézométrique de l'indicateur de St-Agnant - Bassin de l'Arnoult

Suivi piézométrique de l'indicateur de Breuil La Réorte - Bassin de Gères-Devise

Suivi piézométrique de l'indicateur de Ballans - Bassin d'Antenne-Rouzille

Suivi de l'indicateur de débit de La Lijardièrre - Bassin de la Seugne (ORE)

Suivi de l'indicateur de débit à Chaniers - Bassin de la Charente aval et de Bruant (ORE)

DDTM 17 :

Rubrique « Irrigation »

Onglet « Restrictions d'irrigation 2020 »

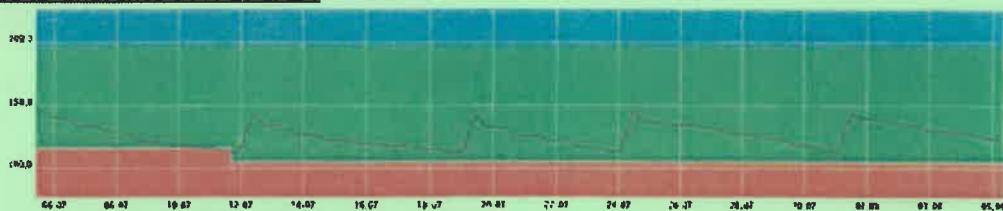
Réseau de sondes capacitatives de la Chambre d'agriculture de la Charente-maritime

Cliquez sur :

Agralis

Identifiant : agri17

Mot de passe : irrig17



Irrigation des cultures légumières, maraîchères et arboricoles

Vigilance avec les forts ETP en cultures légumières, maraîchères et arboricoles

Les apports d'eau sont plus faibles et plus fréquents (notamment en goutte-à-goutte). Quelques recommandations sont à prendre en compte pour éviter tout stress hydrique sur les cultures :

- Les gaines goutte-à-goutte peuvent se déplacer sous l'effet de la chaleur. Ce déplacement entraîne une zone d'irrigation mouvante de jour en jour. Le bulbe d'irrigation peut être perdu à cause de la distension des gaines par la chaleur. **Vérifier la bonne fixation des gaines au sol.**
- **Vérifier à chaque arrosage le bon fonctionnement des goutteurs, des asperseurs et micro-asperseurs** (goutte bouché, gouttage sur la gaine, aspergeur coincé, buse bouchée etc.). **Laver les disques et/ou le tamis du filtre le plus souvent possible** et impérativement si la différence avant/après station de filtration est supérieure à 0.5 bar.
- En cultures sous-abri, l'ETP est 20% inférieur à l'ETP de plein champ (absence de vent). Préférer une irrigation en début de matinée puis **aérer correctement les abris**. Pour la brumisation, préférer les buses adaptées plutôt que des micro-asperseurs, autrement, humidifier par courte période, 1 à 2 minutes, en se donnant un repère visuel (chemin central mouillé etc.).

En l'absence de matériel de pilotage électronique (sondes capacitatives, tensiométriques ou dendrométriques), **l'observation du sol à la tarière est un outil efficace pour évaluer la dose à apporter avec l'irrigation.**



Photo Sud & Bio Languedoc-Roussillon

BILAN HYDRIQUE

Informations nécessaires pour remplir le tableau :

- **ETP journalière** des semaines passées avec extrapolation pour la semaine suivante (Station de Saintes)

Contact

Équipe gestion quantitative de l'eau
Chambre Agricole Charente Maritime
1, avenue de l'Europe - CS 80074
17 074 LA ROCHE SUR YON CEDEX 01
tel : 05 46 50 45 00
productions@chambagri.fr
www.chambagri.fr

Liens utiles (cliquez sur le titre)

Suivi piézométrique de l'indicateur de St-Agnant – Bassin de l'Arnoult

Suivi piézométrique de l'indicateur de Breuil La Réorte – Bassin de Gères-Devise

Suivi piézométrique de l'indicateur de Ballans – Bassin d'Antenne-Rouzille

Suivi de l'indicateur de débit de La Lijardièrre – Bassin de la Seugne (ORE)

Suivi de l'indicateur de débit à Chaniers – Bassin de la Charente aval et de Bruant (ORE)

DDTM 17 :
Rubrique « Irrigation »
Onglet « Restrictions d'irrigation 2020 »

Réseau de sondes capacitives de la Chambre d'agriculture de la Charente-maritime

Cliquez sur :

[Agralis](#)

Identifiant : agri17

Mot de passe : irrig17

Contact

Bureau gestion quantitative de l'eau
Chambre d'agriculture Charente-Maritime

2, avenue du Pétrel – CS 98014
17 870 LA ROCHELLE Cedex 9
Tél : 05 46 50 46 00

irrigation@chambagri.fr

Données des jours précédents (Météo France)

Données prévues ces prochains jours (Meteoblue/Météociel, sauf pour l'ETP)

Date	Pluie (mm)	T°C min	T°C max	ETP
30 juillet	0.0	15.8	38.7	6.9
31 juillet	0.0	22.6	30.2	5.9
01 août	0.0	17.9	26.5	4.2
02 août	0.0	16.5	25.9	5.5
03 août	0.0	13	24	5.0
04 août	0.0	15	25	5.2
05 août	0.0	12	30	5.6
06 août	0.0	15	35	6.6
07 août	0.4	18	39	6.4
08 août	0.6	20	30	5.4
09 août	0.0	19	33	6.1
10 août	0.0	20	35	6.6
11 août	0.0	20	32	6.2

Le changement de pratiques du lycée

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE-MARITIME



ÉCOPHYTO
DEPHY 17 - CHARENTE-MARITIME

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA FORET

26

Situation du vignoble

• 2005

- Tout en 3,20m * 1m et enherbement total
- Enormément de manquants
- Palissage en bois – 2 fils porteurs
- 6 hl AP/ha

• 2006 à 2020

- Arrachage et replantation annuelle
- 2,50 * 1m20
- Piquets fer
- Destruction d'une allée sur 2 enherbée
 - 1 allée / 2 enherbée – 1 allée / 2 cultivée
- Entreplantation régulière sur les vieilles vignes en attente d'arrachage
- Reprise de la fertilisation
- 80% du vignoble renouvelé – 15ha

27

Les couverts végétaux

- Des bandes d'essais en 2017 à la totalité de l'exploitation en 2019

- Préparation du lit de semence (allée cultivée) – Mi août

- Outils à dents souple type vibroculteur

- Rapide
- Puissance demandée faible : 2RM 70CV
- Pas d'investissement (matériel de récupération)
- Préparation superficielle (limite l'évapo-transpiration)

- Sol limono-argileux avec présence importante de silex (galets roulés)

- Ne supporte pas les outils animés (casse)
- Dégradation des pneumatiques
- Sol très usant pour les dents, les disques (changement régulier)
- Sous sol = marne calcaire toujours humide (RU)
- Présence de limons (battance)
- Sol se durcit avec la sécheresse donc difficulté de travail

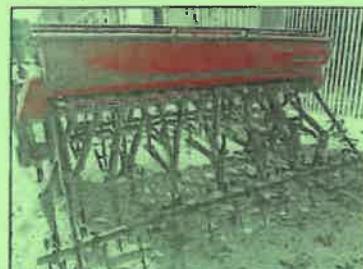
28

Les couverts végétaux

- Des bandes d'essais en 2017 à la totalité de l'exploitation en 2019

- Semoir à céréales NODET

- Semoir à disques = récupération
- Adaptation à la vigne - de 2,50 à 1,80 m = 1200€
- Réglages du semeoir
- Main d'œuvre + amortissement du matériel
 - Couple 2RM 70CV + Semoir
 - 36 min/ha
 - 19€20/ha



29

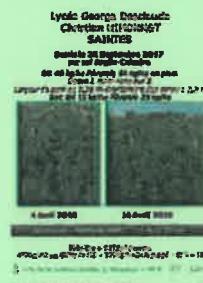
Les couverts végétaux

- Des bandes d'essais en 2017 à la totalité de l'exploitation en 2019

- Choix des semences

- Des essais avec Ferticou (Caussade), Symbiose (JD), Féverole/Blé

- Avoine / Féverole : le couple gagnant du lycée



En moyenne, restitution de :

40 U d'N

15U de P

90U de K

Pour 9€/ha de semence

30

Les couverts végétaux

- Des bandes d'essais en 2017 à la totalité de l'exploitation en 2019

- 2020 : adaptation de la fertilisation chimique classique

- De 300 kg / ha de 3*15 (raisonnement à l'exploitation) (45U d'N)
- On est passé à 200 kg/ha (300 d'N)

- 2021 – Encore plus loin

- Autonomie alimentaire du troupeau (baisse du soja)
- Semis meteils (mélange avoine féverole)

- Fonctionne bien sur la vigne
- Essai en grandes cultures

Production de semences sur l'exploitation

- Pour le troupeau
- Et la vigne

- La destruction

- avec le broyeur à herbe ~ 1,25h/ha
- 52€60

- Total : préparation + semences + destruction = 80,80€ha

31

L'entretien mécanique



• Etape par étape

- Arrêt du désherbage chimique d'une allée sur 2 en début de saison
- Arrêt des herbicides résiduels
- Jusqu'en 2018, 4 désherbages chimique du cavaillon
 - Glyphosate
 - Basta F1
- 2019 et 2020, seulement 2 désherbages chimiques
 - Spotlight
 - Glyphosate
- ET SUR 80 ARES en 2020
 - 0 herbicide
 - 6 passages de lames horizonti



32

L'entretien mécanique



• Temps de travaux, Coût, IFT

- Désherbage chimique : 2 passages
 - 2RM70CV - Rampe à buses
 - $2 \times 0,6\text{h/ha} = 1,2\text{h/ha}$
 - Amortissement matériel + main d'œuvre
 - 40,30 €/ha
 - Intrants
 - 11€ de glypho / ha
 - Total : 51,30€/ha
 - IFT : 0,17

• Entretien mécanique du cavaillon : 6 passages (1^{re} année)

- 2RM70CV + lames Orizzonti
- 1,5h/ha
- Amortissement matériel + main d'œuvre
 - 382€/ha
- IFT : 0

33

L'entretien mécanique



- **Limites**
- **Perspectives**

34

Le changement de pratiques du lycée

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE-MARITIME



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



ÉCOPHYT
DÉPHY | Développer et améliorer
l'utilisation des patos





Les couverts végétaux

- Des bandes d'essais en 2017 à la totalité de l'exploitation en 2019
 - Préparation du sol - désherbage de l'allée cultivée mi août
 - Doucins à silex, conditions climatiques sèches = difficulté de travail du sol
Présence de dicot estivales (amarantes, renouée) = risque de burrage.
 - Semoir à céréales NODET
 - Adaptation à la vigne
 - Réglages du semoir



- Main d'œuvre + amortissement du matériel
 - Couple 2RM 70CV + Semoir
 - 36 min/ha
 - 19€20/ha



Les couverts végétaux

- Des bandes d'essais en 2017 à la totalité de l'exploitation en 2019
 - Choix des semences
 - Des essais avec Ferticouv (Caussade), Symbiose (JD), Féverole/Blé
 - Avoine / Féverole : le couple gagnant du lycée



Lycée George Desclaude
Christian HIMOINET
SAINTES
Semis le 28 Septembre 2017
sur sol Argile-Calcare.

86 40 kg/ha Féverole 65 kg/ha en pliant
Semis 1 inter-rang sur 2
Largeur de semis : 2,75 m-Ecartement des rangs : 3,2 m
Solt 850 15 kg/ha Féverole 25 kg/ha

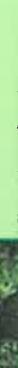


4 Avril 2018

Échelle 1/8 - Maitrise de l'herbe - 1/8 Avril 2018

7950 Blé + 2975g Féverole
4775kg/ha soit 8t/ha de HS + 2750kg/ha de Féverole - CNI = 15
57% de la surface semée → restitution = 48 N + 15 P + 120 K

100% de l'herbe → 100% de la production → 100% de la récolte



23 mars 2020

Échelle 1/8 - Maitrise de l'herbe - 23 mars 2020

Blé 750 kg/ha soit 8t/ha de HS + 2750kg/ha de Féverole
4775kg/ha soit 8t/ha de HS + 2750kg/ha de Féverole - CNI = 15
57% de la surface semée → restitution = 48 N + 15 P + 120 K

100% de l'herbe → 100% de la production → 100% de la récolte

En moyenne, restitution de :

40 U d'N

15U de P

90U de K

Pour 9€/ha de semence

- **Destruction avec le broyeur à herbe : 19€20 (total 47,40€/ha)**

- **2021 : adaptation de la fertilisation chimique classique**



L'entretien mécanique

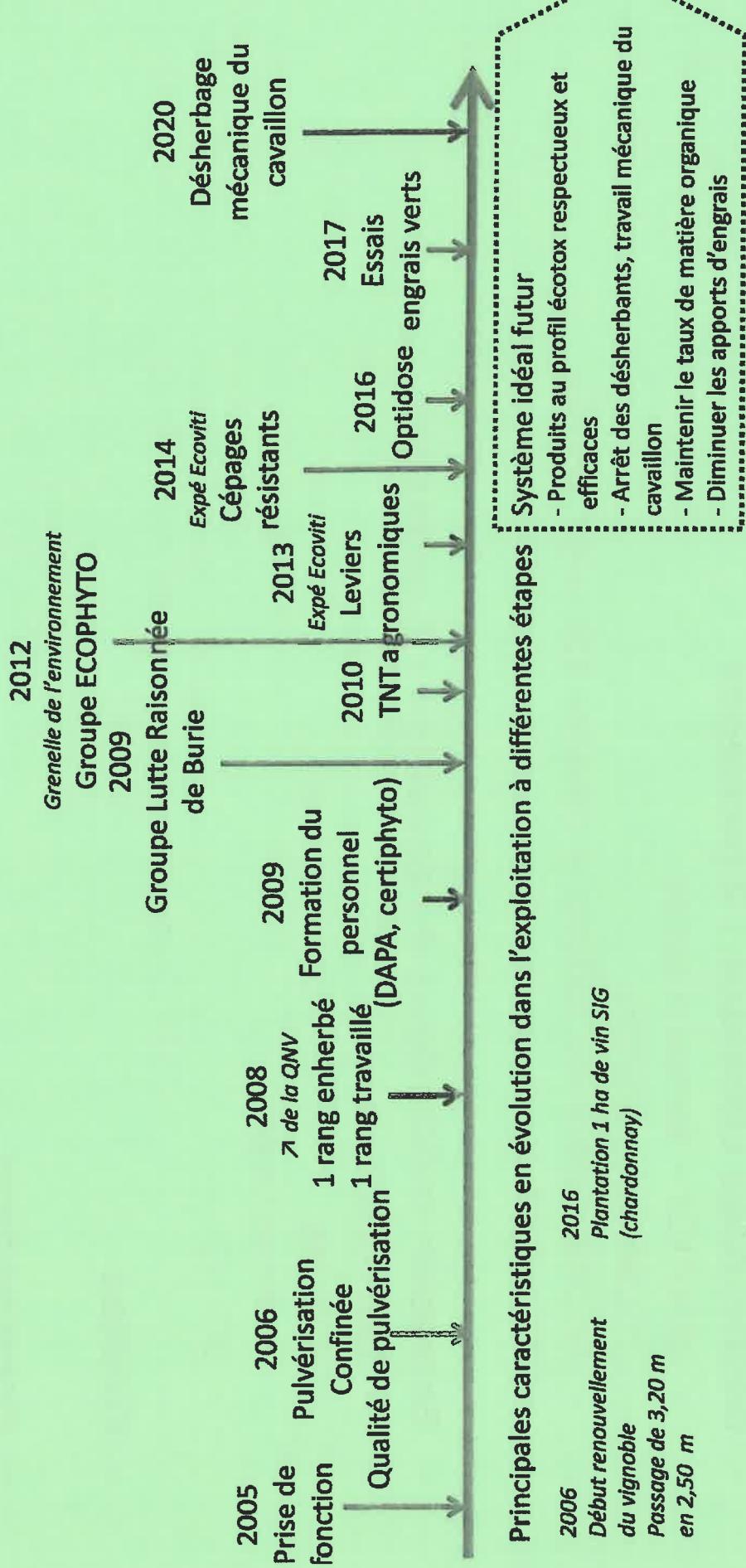
- **Etape par étape**

- **Arrêt du désherbage chimique d'une allée sur 2 en début de saison**
 - **Arrêt des herbicides résiduaires**
 - **Jusqu'en 2018, 4 désherbagages chimique du cavaillon**
 - Glyphosate
 - Basta F1
 - **2019, 2 désherbagages**
 - Spotlight
 - Glyphosate
 - **2020, 2 désherbagages**
 - Glyphosate
 - **ET SUR 80 ARES : 0**



L'entretien mécanique

- **Temps de travaux, Coût, IFT**
- **Désherbage chimique : 2 passages**
 - 2RM70CV - Rampe à buses
 - $2 * 0,6 \text{h/ha} = 1,2 \text{h/ha}$
 - Amortissement 40,30 €/ha + Intrants 17€ = 57,30€/ha
 - IFT : 0,17
- **Entretien mécanique du cavaillon : X passages**
 - 2RM70CV+lames
 - $X, X \text{h/ha}$
 - Amortissement
 - IFT : 0
- **Limites**
- **Perspectives**



Principales caractéristiques de l'exploitation actuelle

170 ha dont 12 ha de vignes	
3,9 UMO (0,9 saisonnier)	
57 ans	
Sols brun limoneux-argileux	
Ugni blanc / Gravesac, SO4	
2,50 * 1,10 m - 3,20 * 1,20 m	
Guyot double, attachage à plat	

Principales caractéristiques de l'exploitation dans différentes étapes

- 2006
 - Début renouvellement du vignoble
 - Passage de 3,20 m en 2,50 m
- 2016
 - Plantation 1 ha de vin SIG (chardonnay)

Principales caractéristiques de l'exploitation actuelle

- 170 ha dont 12 ha de vignes
- 3,9 UMO (0,9 saisonnier)
- 57 ans
- Sols brun limoneux-argileux
- Ugni blanc / Gravesac, SO4
- 2,50 * 1,10 m - 3,20 * 1,20 m
- Guyot double, attachage à plat

Évolution d'indicateurs

- Ce qui a baissé nettement
 - Baisse de l'IFT HH
 - Baisse de l'IFT H
 - Baisse des coûts de protection
 - Ce qui a augmenté nettement
 - Niveau de maîtrise des maladies



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE-MARITIME

Modes de conduite innovants en Charentes

Laetitia CAILLAUD – Octobre 2020

Contexte du dispositif :

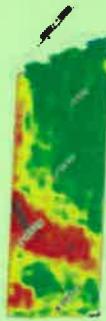
Les modes de conduite (M) mis en place sur l'exploitation du lycée agricole de Saintes ont pour but de réduire la sensibilité du vignoble aux bio-agresseurs et d'améliorer l'efficacité de la protection phytosanitaire, en jouant sur la combinaison de pratiques et systèmes innovants :

- 1) par la densité et l'enherbement (vigueur individuelle des ceps abaissée et maintien d'une bonne productivité dans le temps),
- 2) par le porte-greffe (vigueur globale des ceps maîtrisée et action sur le cycle de végétation),
- 3) par la taille (augmentation de la SFE et baisse de la densité de feuillage, maîtrise de la vigueur, meilleure aération de la zone fructifère).

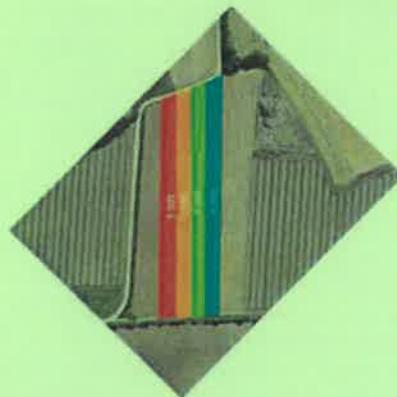
M1	M2	M3	M0
UB/420A 2.50 * 1m Arcure simple	UB/420A 2.50 * 1m Smart Dyson	UB/RSB 2.50 * 1.30m Scott Henry	UB/RSB 2.50 * 1.20m Guyot double

Préalablement à la plantation, une étude pédologique avait révélé une contrainte alimentaire vis-à-vis de la potasse en raison d'une faible teneur du sol en cet élément sur l'ensemble du dispositif. Ce constat est particulièrement accentué dans une partie du dispositif où se trouvent M1 et M2 établi sur porte-greffe 420A (zone en rouge dans le graphique de résistivité ci-dessous) en raison de la plus forte teneur en cailloux à la fois en surface et sur le profil pouvant entraîner de plus fortes contraintes lors de l'installation du système racinaire.

Le rapport d'expertise concluant que l'installation d'une bonne expression végétative pourrait demander une période plus longue pour la vigne.



Graphique résistivité (Cellule Terroir Viticole 49)



Plan du dispositif

2013 : plantation mécanique assistée par GPS par l'entreprise de Jean François ALLARD (SARL Entre Terres et Vignes).

En 2^{ème} feuille, une correction a été faite sur l'ensemble du dispositif, mais sans doute insuffisante, car dès l'entrée en production, trop précoce et trop forte, des symptômes de carence potassique (essentiellement dans la partie centrale du dispositif) confirmaient les commentaires des analyses effectuées avant plantation. Dans cette zone, on constatait une disparité de comportement des ceps avec uneousse végétative nettement plus faible. Cependant, après les apports annuels successifs,

l'équilibre alimentaire s'est rétabli et, en 2018, les symptômes très précoces sur feuillage des M1 et M2 établi sur 420A ont disparu.

Si ce porte-greffe est en partie responsable de cette carence, la limitation insuffisante du rendement la première année de production en a augmenté les effets, à cet égard les modalités plantées sur RSB extériorisaient aussi des symptômes dès la 3^{ème} feuille. L'équilibre des souches avant de pouvoir augmenter la productivité des ceps est un impératif à rechercher.

M1 – UB/420A 2.50*1m – Arcure simple

3600 ceps/ha

420 A = PG peu vigoureux, tardif

Dans ce système, les différents leviers agronomiques et techniques mis en œuvre combinant densité/porte-greffe/arcure simple/enherbement d'une part et pulvérisation confinée d'autre part, sont rapidement transférables puisqu'ils ne nécessitent pas d'apprentissage particulier pour les vignerons charentais. Ils requièrent cependant une remise en question d'habitudes de travail transmises de génération en génération. Seule, la modification de l'écartement de 3 m (cas le plus général en Charentes) à 2,50 m nécessite une réflexion préalable en matière d'investissement (traction, entretien du sol...) et de réorganisation du travail.

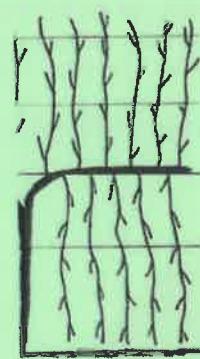
Le choix d'un porte-greffe comme le 420A, peu développé par la pépinière locale, demande aussi de prévoir à l'avance ses commandes et de bien connaître les caractéristiques du sol sur lequel le vignoble sera implanté afin de mieux prendre en compte les forces et les faiblesses liées au matériel végétal.



M2 – UB/420A – 2.50*1m – Smart Dyson

3600 ceps/ha

420 A = PG peu vigoureux, tardif



Ce système diffère essentiellement de M1 par la mise en œuvre du mode de conduite « Smart Dyson » basé sur la taille en haie fruitière continue avec division verticale du feuillage. La technique consiste lors des relevages à inverser le plan de palissage vers le sol de la moitié du feuillage ce qui permet de réduire l'épaisseur de la canopée et d'améliorer le microclimat des grappes.

Dans la taille « Smart Dyson », la mise en place d'une haie fruitière continue, sur laquelle les courçons se trouvent indifféremment au-dessus et au-dessous du bras de cordon, facilite la division du feuillage et l'«abaïssage» des rameaux. L'effet attendu est une diminution de la sensibilité aux bioagresseurs par l'aération de la canopée, et en particulier de la zone fructifère, et une amélioration de l'efficience de la pulvérisation.

Ce mode de conduite nécessite un apprentissage pour des viticulteurs peu ou pas habitués à la taille courte :

1. La taille de formation demande beaucoup de rigueur dans le choix des sarments qui formeront successivement le pied puis un bras de cordon continu. La formation des ceps en haie fruitière continue exige de disposer de sarments suffisamment longs pour que chaque extrémité du futur bras rejoigne la tête du pied suivant. Il faut veiller à ne pas rogner trop court l'année précédent cette installation. Une taille trop généreuse la première année de production ne permet pas d'obtenir le nombre ni un positionnement de courçons suffisants pour mettre uniformément en œuvre la technique « SmartDyson » et atteindre la productivité attendue.

2. La taille de production (15 à 16 yeux au mètre linéaire) demande une charge par pied adaptée en fonction du nombre et du positionnement des courçons taillés à 2 ou 3 yeux.

3. La division verticale du feuillage exige la mise en place d'une structure de palissage comportant un fil porteur à 0,90 m/1m de hauteur, une paire de fils releveurs et un ou deux fils abaisseurs selon le choix de



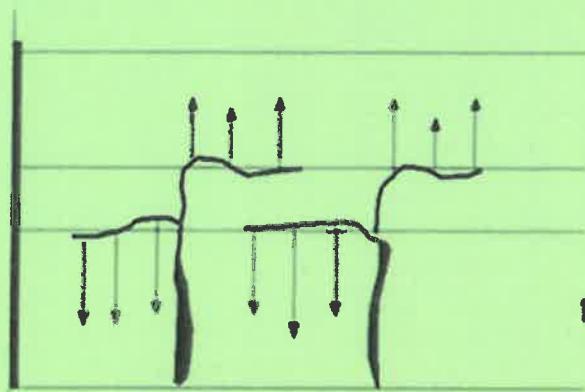
n'abaisser qu'un côté ou les deux côtés du plan de palissage. La technique de relevage/abaissage doit être perfectionnée afin d'éviter la casse des rameaux inversés et/ou le mauvais positionnement du fil de rabattage.

4. Enfin, il faut prévoir un passage de rognage manuel ou de broyage mécanique lorsque les rameaux commencent à rejoindre le sol.

Ces points de vigilance étant repérés, ce mode de conduite laisse entrevoir d'intéressantes perspectives de développement car il permet la mise en œuvre de la prétaille. La forte réduction des temps de travaux d'hiver compensant largement l'augmentation des travaux dus à la division verticale du feuillage.

Les enseignements liés aux autres leviers mis en œuvre sont les mêmes que pour M1.

M3 - UB/RSB - 2.50 * 1.30m - Scott Henry



Le mode de conduite « Scott Henry » ne nécessite pas d'apprentissage particulier pour des viticulteurs habitués aux tailles longues (guyot ou arcure). Dans ce mode conduite, la formation du pied s'effectue comme pour une taille en guyot double. La différence se situe dans le mode d'attache des lattes sur deux fils porteur décalé de 20 cm. Lors des relevages, les rameaux de la latte inférieure sont destinés à être abaissés alors que ceux de la latte attachée sur le fil du dessus sont relevés normalement. L'effet attendu est identique à celui de la « Smart Dyson » (diminution de la sensibilité aux bioagresseurs et amélioration de l'efficience de la pulvérisation).

Dans ce cas aussi la structure du palissage doit être aménagée pour que les deux fils porteurs soient positionnés entre 0,90/1m et 1,2/1,3m de hauteur. Une paire de fils de rabattage doit aussi être prévu pour la phase d'abaissage de la moitié de la canopée.

Comme pour la « Smart Dyson », la technique de relevage/abaissage doit être perfectionnée afin d'éviter la casse des rameaux inversés et/ou le mauvais positionnement des fils de rabattage et dans cette forme de division du plan de palissage, il faut aussi prévoir un passage de rognage ou de broyage lorsque les rameaux commencent à rejoindre le sol.

Les enseignements liés aux autres leviers mis en œuvre sont les mêmes que pour M1.

Ces points de vigilance étant repérés, ce mode de conduite laisse entrevoir d'intéressantes perspectives de développement car, techniquement, il peut être adopté rapidement par les viticulteurs. Son acceptabilité repose essentiellement sur une réorganisation du travail pour la mise en place de la structure du palissage et la méthode de relevage/abaissage du feuillage.



Plan de la parcelle – modalités - placettes :

Lycée Desclauze - Modes de conduite innovants en Charentes

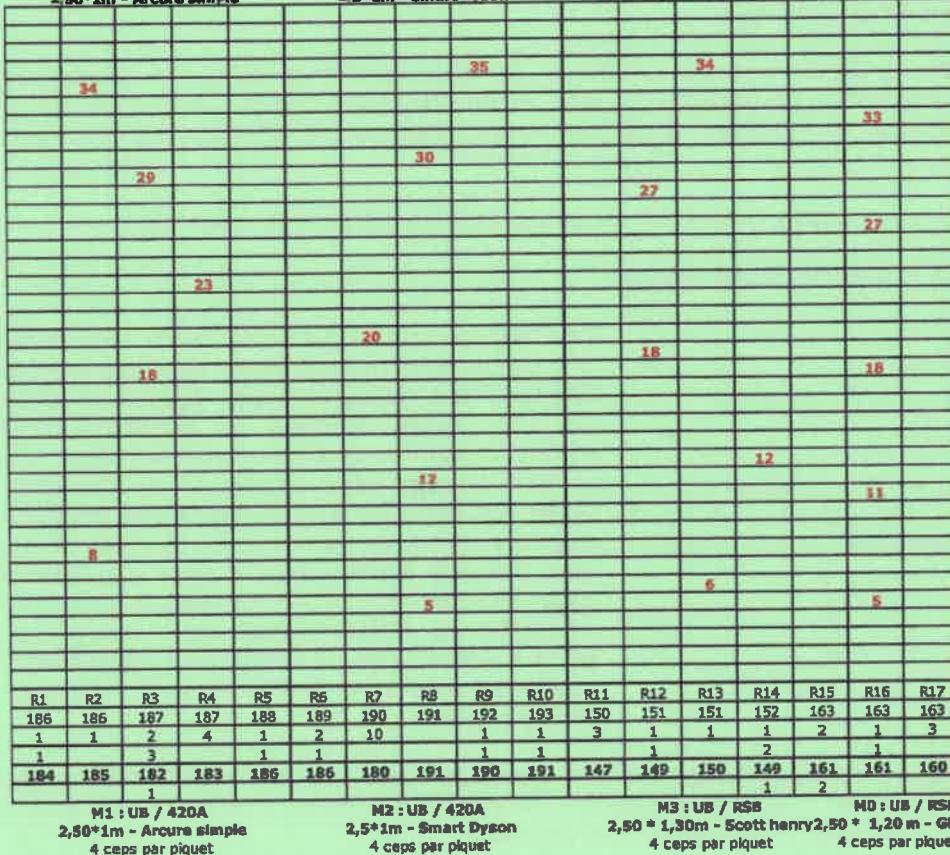
Placettes de 5 ceps - Emplacement/ n° de piquet

M1 : UB / 420A
2,50*1m - Arcure simple

M2 : USB / 420A
2.5*1m - Smart Dyson

M3 : UB / RSB
50 * 1.30m - Scott her

MO : UB / RSB
x 1,20 m - GD



Taille de production :

Cette opération est effectuée en mars.

M2-M3 - 5 mars 2020 par les techniciens des CA17/16 + IFVV + salariés de l'exploitation

M1-M0 - 26 février par les salariés de l'exploitation.

Consignes et règles de décision :

M1 : Taille en arcure simple. Charge à retenir : latte (baguette) de 10 à 12 yeux, selon la puissance du cep, avec un courçon de rappel à 2 yeux.

M2 : Taille en mode de conduite Smart Dyson. Taille en haie fruitière continue d'une dizaine de courcrons de 2 à 3 yeux/cep afin d'obtenir un potentiel d'environ 70000 yeux/ha.

M3 : Taille en mode de conduite Scott Henry. Taille à deux lattes de 8 à 10 yeux (courçon de rappel possible mais pas obligatoire). La latte supérieure doit être plus longue afin de pouvoir attacher correctement sur le fil le plus haut.

MO : Taille en mode de conduite guyot double. Charge à retenir : lattes (baguettes) de 10 à 12 yeux, selon la puissance du cep, avec un courçon de rappel à 2 yeux.

On veillera à tailler en laissant un onglet de dessèchement (prophylaxie des maladies du bois) et à le rabattre en $n+1$. On choisit une latte à tailler dans le bon sens pour faciliter l'attachage. Penser à marquer les tuteurs avec une peinture pour repérer les pieds morts ou absents.

Tirage des bois / Attachage :

Opération réalisée par le lycée – Pas de consignes particulières

Epamprage

Opération réalisée par le lycée – Epamprer les têtes de souche et préparer la taille n+1.

Relevage / Abaissage

M1/M0 : relevage « normal » - opération réalisée par le lycée

M2/M3 : technique de « l'abaïssage » - CA17 / IFVV / Lycée le 27 mai 2020 (6 personnes).

- A deux personnes par face
- Abaisser le fil sur une portée de 30 à 40 mètres (soit un intervalle de 7 à 10 piquets sachant que les piquets sont espacés de 4 mètres).
- Ecartez le fil du palissage puis le rabattre en position basse.
- Insérer le fil dans les encoches (ou les lingues) des piquets métalliques pour être maintenu à une hauteur moyenne de 20/30 cm au-dessus du sol.
- Réinsérer manuellement les rameaux échappant à la tenue du fil.

Il a été plus facile de relever la modalité M3 qui semble mieux se prêter à ce mode de conduite.
De nombreux rameaux ont été cassés lors de cette opération sur la modalité M2.

Rognage des rameaux abaissés

Cette année, l'opération de rognage n'est pas souhaitée car il convient de vérifier la faisabilité mécanique.

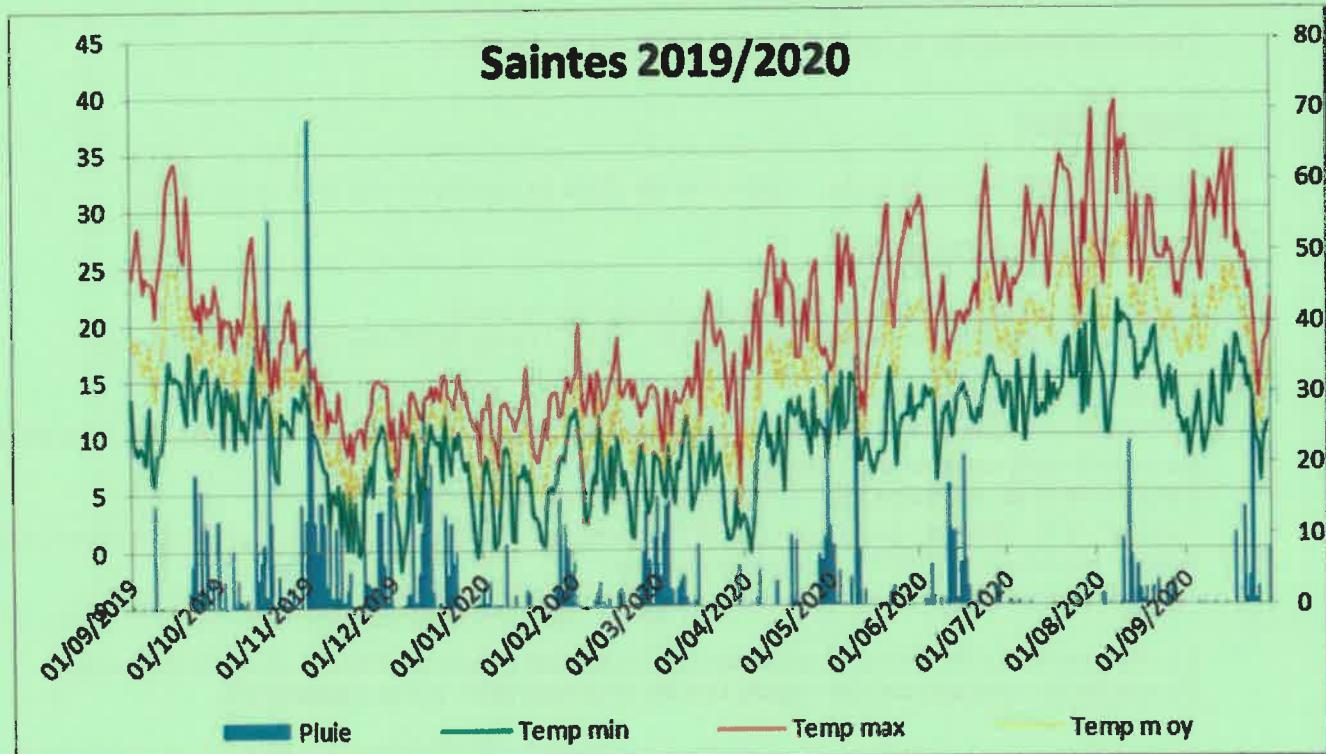
Finalement, l'opération manuelle à la cisaille a eu lieu le 2 juillet, non pas à une hauteur de 20 cm au-dessus du sol, mais à 20 cm au-dessous du fil.

Protection et entretien du vignoble

Opérations réalisées par le lycée.

Pour avoir une information sur l'effet des combinaisons de levier, les règles de décision (RDD) sont identiques sur les 4 modalités. Elles sont basées sur l'observation de l'évolution des stades phénologiques, des risques liés au bioagresseurs potentiels, au climat et à l'organisation du travail sur la ferme. Utiliser la pulvérisation confinée et la modulation de dose chaque fois que cela est possible.

Les caractéristiques climatiques en 2020



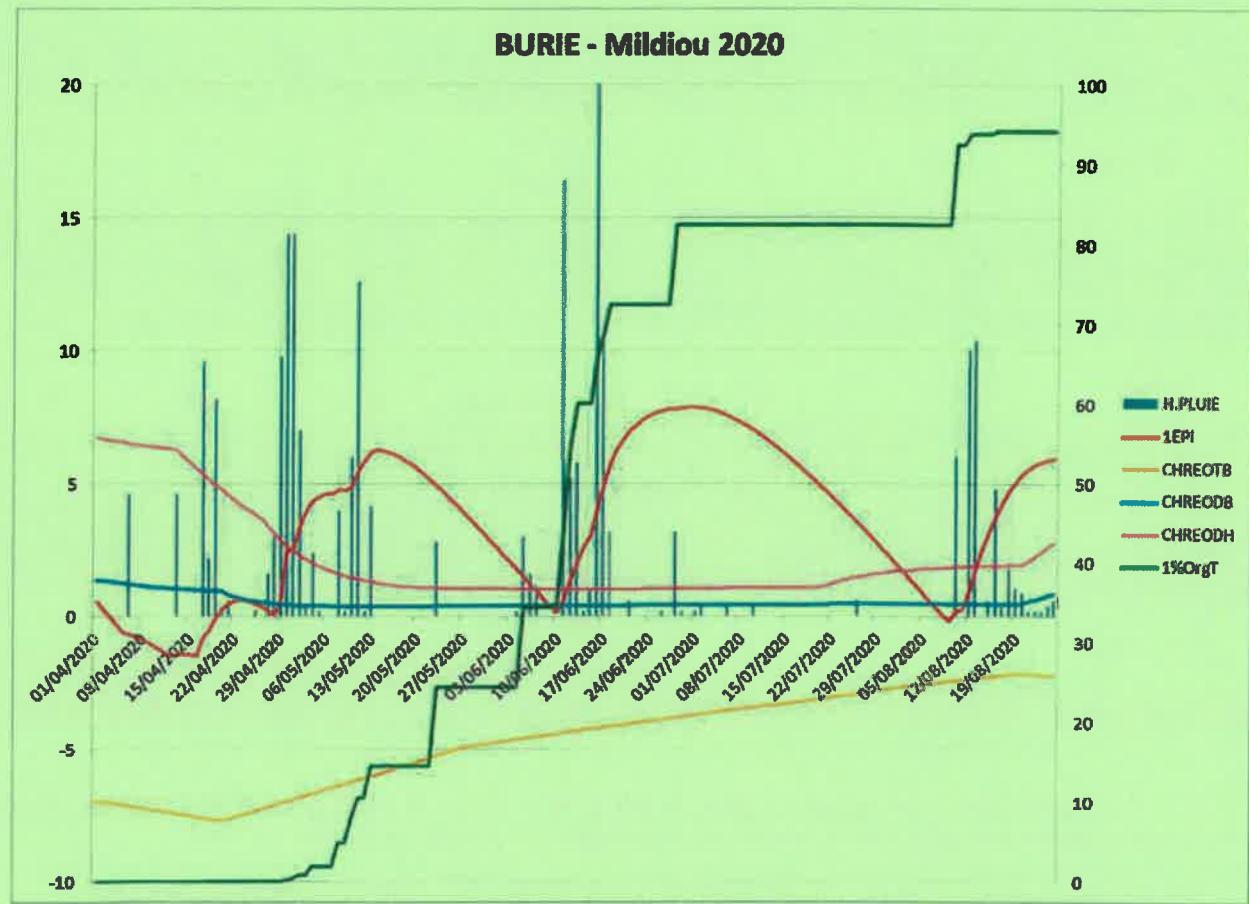
Les températures de Février et Mars sont nettement supérieures aux normales de saison et restent au dessus des normales durant les mois de Avril et Mai. Ces températures douces associées à une pluviométrie notable sont particulièrement favorables au développement des maladies cryptogamiques. Les fortes températures et la quasi absence de pluie conduisent à un assèchement progressif des sols.

La phénologie en 2020

30/03/2020	8/04/2020	14/04/2020	27/04/2020	11/05/2020	18/05/2020	25/05/2020	
<ul style="list-style-type: none"> Bourgeons dans le coton •Stade 03 (B) 	<ul style="list-style-type: none"> •Pointe verte •Stade 05 (C) 	<ul style="list-style-type: none"> •1-2 feuilles étalées •Stade 07 	<ul style="list-style-type: none"> •5-6 feuilles étalées •Stde 12 (F) 	<ul style="list-style-type: none"> •8-9 feuilles étalées •Stade 16 	<ul style="list-style-type: none"> •Boutons floraux séparés •Stade 17 (H) 	<ul style="list-style-type: none"> •Début floraison •Stade 19 	

						
30/05/2020 •Pleine floraison (50%) •Stade 23 (I)	6/06/2020 •Nouaison •Stade 27 (J)	15/06/2020 •Bais à tailles de grains de plomb •Stade 29	25/06/2020 •Bais à taille de poids •stade 31	06/07/2020 •Fermeture de la grappe •Stade 33 (L)	24/07/2020 •Fermeture de la grappe •Stade 33 -34	10/08/2020 •Début véraison •Stade 34-35

Les maladies cryptogamiques en 2020



Dès le 28 avril, le risque potentiel mildiou est favorable et le modèle enregistre les 1ères contaminations sur des pluies annoncées et simulées le 30 avril sur un risque fort. A chaque épisode pluvieux, le modèle enregistre des contaminations et le risque est favorable sur toute la saison.

La protection de l'oïdium démarre au stade 17-Boutons floraux séparés et le dernier traitement doit couvrir jusqu'à la fermeture de la grappe si la situation est saine. En présence de symptômes, celle-ci doit être poursuivie jusqu'au début de la véraison.

Il convient d'utiliser un produit homologué sur le black rot à chaque traitement.

L'état sanitaire du TNT en 2020

Les premiers symptômes de mildiou sont apparus le 11 mai, avec 14% des ceps touchés par le mildiou. Les tâches observées ne sont pas sporulées et sur des feuilles de rang 4 à 5.

Rapidement, tous les ceps sont touchés à 100% (25 mai). La fréquence des feuilles touchées est alors de 38%. Les 1ères grappes atteintes de rot gris sont observées.

Le 2 juin, en pleine floraison de la vigne, 50% des feuilles sont touchées par le mildiou avec une intensité moyenne de 8% et 70% des grappes avec une intensité moyenne de 33%. Le 15 juin, 100% des grappes sont touchées avec une intensité de 33%.

Le 23 juin, les 1ers symptômes d'oïdium sur grappes sont observées et le 15 juillet, la moitié des grappes présente des symptômes.

Quelques taches de black rot sont observées le 11 mai.

La protection du vignoble en 2020

	Date	Pluviométrie en mm entre 2 traitements	Nombre de jours entre 2 traitements	Produit utilisé	Dose utilisée	Dose homologuée	IFT	IFT TOTAL
1	28 avril	/	/	Privest	1,5	2,5	0,60	
2	7 mai	74.1	9	Acrobat	2	2,5	0,80	
				Karathane	0.4	0.6	0.67	
3	20 mai	50.2	13	Ysaho	3.1	4.5	0,69	
				Karamat	1.02	1.5	0,68	
				Chaoline	2.4	4	0,60	
4	29 mai	4.6	9	Algèbre	0.15	0.20	0.75	
				Talita	0.20	0.20	1	
5	9 juin	1	11	Slogan	2.8	4.0	0,70	13.17
				Luna sensation	0,15	0,2	0.75	
				Tebaïde	3.0	3.0	1	
6	23 juin	77.4	14	Legend	0.2	0.2	1	
				Kusti	0.125	0.125	1	
7	1 juillet	3.6	8	Poudrage	25	25	1	
8	7 juillet	1.2	6	BB macc 80	2	15	0.13	
				Redeli	2	2.5	0.8	
9	15 juillet	0.4	8	Poudrage	25	25	1	

1 - Démarrage de la protection mildiou le 28 avril : stade phénologique 5 à 6 feuilles étalées, contaminations simulées par le modèle sur les pluies annoncées du 30 avril.

2 – Renouvellement le 7 mai en préventif de pluies annoncées, après un cumul de 74 mm.
Démarrage de la protection Oïdium : stade phénologique 7/8 feuilles étalées car pression forte récurrente sur l'exploitation.

3 – Renouvellement le 20 mai à 13j en fin de rémanence du précédent traitement, en préventif de pluies annoncées sur le week end.

4 – Renouvellement le 29 mai à 9j : risque fort - 1^{er} T flavescence dorée.

5 – Renouvellement à 11 jours le 9 juin : risque fort

6 – Renouvellement à cadence normale le 23 juin après 77 mm de pluie. 2^{ème} T flavescence dorée.



Agrocampus
de Saintonge
Domaine du Renaudin

EXPLOITATION AGRICOLE JONZAC

61 – La climatologie 2020

L'automne 2019 a été marqué par une pluviométrie très importante. D'octobre à décembre, il est tombé 470 mm de précipitations sur le territoire, soit 170 mm de plus que la moyenne décennale.

Le mois d'octobre a été assez doux avec des températures journalières de + 1°C par rapport à la moyenne et novembre très pluvieux avec baisse des températures. Puis les mois de janvier et février se sont montrés un peu plus secs.

Sur l'ensemble de la période entre octobre 2019 et mars 2020, les stations météo des Charentes ont enregistré 610 mm d'eau soit 142 mm de plus que la moyenne décennale. L'hiver s'est caractérisé par des températures très douces voire anormalement élevées avec 2.3°C par rapport à la moyenne.

Le printemps demeura pluvieux et chaud avec des températures moyennes mensuelles particulièrement élevées.

Le mois de juin a été assez bien arrosé dans notre secteur (98mm d'eau) jusqu'au 18 juin et ensuite plus une goutte d'eau pendant 2 mois.

La délivrance a lieu le 10 août avec l'arrivée d'orages nous apportant plus de 30 mm sur 3 jours ; l'air est devenu plus respirable pour les plantes.

La sécheresse et la canicule estivale laissera des traces au niveau des cultures avec des impacts sur le rendement. Notons qu'en juillet 2020, le total de pluie enregistré sur la station se limite à 2 mm autant dire zéro ; en fait habituellement nous avons toujours des orages qui apportent des pluies variables entre 30 et 50mm.

L'année 2020 est particulièrement précoce en raison d'absence d'hiver et d'un printemps chaud. Les sommes de températures en mai nous indiquaient que l'on pouvait avoir 15 jours d'avance par rapport à 2019.

Enfin, nous connaissons en août un épisode orageux qui va rafraîchir l'atmosphère et surtout apporter de la pluie ; en effet à partir du 10 août jusqu'au 29 août, deux périodes orageuses avec 68 mm de pluie pour notre secteur.

La fin de l'été est caractérisée par une période très chaude et sèche jusqu'au 17 septembre (le 14 septembre nous avons enregistré une température maximale de 36.3°C) et ensuite de fortes précipitations pour cette fin de mois perturbant les chantiers de vendange.

61.1 Incidences sur les grandes cultures

Une année 2020 très décevante en céréales à paille.

Retraçons le parcours des céréales à paille blé et orge :

Fin septembre 2019, les pluies incessantes ont retardé les semis ; en effet la forte pluviométrie reste le fait marquant de ce début de campagne 2019.2020 et cela a impacté les dates de semis selon la situation agronomique.

En janvier 2020, nous retrouvons trois grands stades

- Fin tallage pour les semis précoces
- Début de tallage dans beaucoup de situations
- Stade 1 à 2 feuilles

Les températures exceptionnellement douces en janvier-février permettent donc de rattraper une partie du retard.

Il a fallu adapter en conséquence les interventions par rapport aux stades réels des parcelles et non pas par rapport aux habitudes de dates calendaires.

La fertilisation azotée fut difficile à gérer notamment pour les semis tardifs où le potentiel de rendement s'est retrouvé affecté (d'autant plus avec une réserve utile des sols faible).

La pluviométrie hivernale a occasionné un fort lessivage en éléments minéraux (azote et soufre principalement) ; les reliquats sortis hiver ont été faibles cette année.

Par ailleurs, l'hydromorphie induite par les fortes précipitations a certainement pu pénaliser le développement du système racinaire, ce qui a pu perturber les capacités des céréales à absorber de l'azote surtout en fin d'hiver.

Pour ces raisons, il ne fallait pas négliger le premier d'azote mais certaines règles importantes devaient être respectées pour assurer son efficacité.

- Attendre que les sols soient bien ressuyés
- Réaliser l'apport après phase de tallage
- Apporter maximum 50 unités à ce stade de culture

Il ne fallait pas négliger aussi les apports de soufre.

Pour les blés durs, une conduite exigeante de la fertilisation azotée pour viser 14% de protéines pour assurer à la fois une qualité technologique suffisante et limiter les risques de mitadinage. L'ajustement du dernier apport est nécessaire car il est en adéquation entre l'objectif de rendement et la qualité.

Certaines parcelles de céréales subissent en avril un stress hydrique ; en effet sans pluie significative depuis le 15 mars, la situation hydrique de certaines parcelles commence à se dégrader. Ce constat varie en fonction de l'avancée des céréales.

En plus d'impacter la valorisation de l'azote, le manque d'eau durant la montaison cause un ralentissement global du développement de la culture imputant les composantes de rendement (régression talles et fertilité épis puis le poids de mille grains). Cela est d'autant plus vrai cette année qu'un certain nombre de situations peuvent avoir des systèmes racinaires perturbés suite aux conditions d'implantation.

Les cumuls de température sont très supérieurs aux normales de saison notamment du fait de températures minimales journalières très douces depuis le début avril. Pour illustrer cette douceur exceptionnelle, la période octobre-avril de cette campagne est la plus chaude depuis 1960 pour notre région. En conséquence les céréales semées en octobre ont de l'avance par rapport à nos standards.

Fin mai 2020, les conditions de fin de cycle sont stressantes et les conditions météo accélèrent la maturation des céréales ; le phénomène est accru avec des vents de Nord-Est au fort effet desséchant.

61.2 Incidences sur le vignoble

Le mois de mars présente des températures moyennes journalières de saison.

D'octobre 2019 à mars 2020, on constate une augmentation d'1.1°C de la température moyenne journalière.

Les températures ont été favorables à un débourrement précoce avec environ deux semaines d'avance sur la moyenne décennale.

Vers la mi-mai, le cépage ugni-blanc entre au stade boutons floraux agglomérés et séparés ; l'allongement des rameaux est important avec en moyenne plus 24 cm par semaine. A cette période, la phénologie a toujours plus de 15 jours d'avance par rapport à 2019.

Les premiers symptômes de mildiou sont visibles au vignoble avec des sorties conséquentes sur feuilles à tous les étages de végétation. Notre témoin non traité affiche 95% de céps touchés à la mi-mai.

A partir de la fin mai, l'ugni-blanc entre dans la phase début floraison et les symptômes de mildiou sur inflorescences sont plus fréquents sur les témoins.

La pluviométrie du mois de mai atteint 65 mm (contre 67mm pour la moyenne décennale) ; les températures moyennes mensuelles sont particulièrement élevées avec 17.2°C contre 15°C en moyenne.

Près de notre commune de ST Germain de Lusignan, le lundi de Pentecôte (01/06/20) en après-midi, une cellule orageuse a provoqué de fortes précipitations environ 70 mm ainsi que des dégâts de grêle et vent sur l'ensemble de la végétation : feuilles, grappes et rameaux.

Le mois de juin est assez bien arrosé avec 98 mm d'eau du 1 au 18 juin et ensuite plus une goutte d'eau!

En juillet, le cépage ugni-blanc est au stade fermeture de grappe et la sécheresse ralentit la croissance des rameaux ; la véraison débute sur les cépages précoce Merlot Noir et Chardonnay.

Le mois de juillet affiche 2 mm de pluie contre une moyenne décennale de 40 mm et la température moyenne est de 21.4°C contre 20.9°C pour la moyenne décennale. La sécheresse retarde l'évolution des stades et les fortes températures (30°C à 35°C) ont fortement limité la virulence du mildiou.

L'ugni-blanc amorce la véraison à partir du 10 août 2020.

La croissance de la vigne a été très irrégulière et dépendante de la réserve hydrique des sols, de l'âge de la vigne et de son mode d'entretien.

Beaucoup de phénomènes d'échaudage de baies et de grillure des grappes ont été observés. Après les fortes chaleurs et cet épisode de canicule de début août, les orages éclatent à partir du 10 août et enfin la pluie arrive.

61.3- La campagne anti-grêle 2020

Commencée au 1 avril 2020 pour se terminer le 15 octobre 2020, cette campagne est plutôt au-dessus de la moyenne au niveau du nombre des alertes ; en effet nous avons enregistré 14 alertes réparties de la façon suivante :

- 3 alertes en avril 2020
- 4 alertes en mai 2020
- 4 alertes en juin 2020
- 0 alerte en juillet 2020
- 2 alertes en août 2020
- 1 alerte en septembre 2020

Remarque : Au cours du mois de juin, le 01 exactement, notons que près de Jonzac, nous avons eu un orage avec de la grêle causant des dégâts sur le vignoble.

62 - Les grandes cultures 2019/2020

62.1 Le blé dur

Surface : 7 ha

Variété : Arvergur

Récolte le 9 juillet 2020

Récolte totale : 35.632T

Rendement/ha : 51qx

Impuretés : 2.4%

Protéines : 13.5 à 16%

Humidité : 11,5%
P.S : 72.5
Acompte : 220 €/tonne

Conclusion :

Une surface de 0,30 hectare était destinée à la mise en place d'essais blé tendre et blé dur avec notre partenaire la coopérative OCEALIA.

Au programme, plusieurs essais :

- Essais variétés
- Essais densités
- Essais engrais phosphore
- Essais fongicides

Cette année, nous sommes très déçus par cette culture en matière de rendement.

62.2 Le blé tendre

Surface : 6.10 ha
Variété : Filon
Récolte le 9 juillet 2020
Récolte totale : 31.914T
Rendement/ha : 52.30qx
Impuretés : 1,5%
Humidité : 12%
P.S : 72 à 76
Acompte : 145€/tonne

En conclusion : une récolte catastrophique en terme de rendement.

62.3 L'orge d'hiver

Surface : 3.10 ha
Variété : Margaux
Récolte le 30 juin 2020
Récolte totale : 11.604T
Rendement/ha : 43.20qx
Impuretés : 1.9%
Humidité : 15.1%
P.S : 62.7 à 65
Acompte : 120€/tonne

Une surface de 0,60 hectare était destinée à la mise en place d'essais orge avec notre partenaire la coopérative OCEALIA.

Plusieurs essais sont au programme :

- Essais variétés
- Essais densités
- Essais de traitements
- Essais variétés/dates de semis

Conclusion : Comme les blés, résultat catastrophique en quantité.

62.4 Orge de printemps

Surface : 5.40ha
Variétés : Planet
Récolte le 1 juillet 2020
Récolte totale : 31.704T
Rendement/ha : 59qx
Impuretés : 1,6%
Protéines : 9.7%
Humidité : 14.6%
P.S : 66.5
Calibrage : 91%
Acompte : 130€/tonne

Conclusion : assez bon rendement pour cette culture

62.5 Le tournesol oléique

Surface : 10,86 ha sur 2 parcelles
Variété : MAS 89 OL
Récolte Les 16 et 17 septembre 2020
Récolte totale : 22.064T
Rendement/ha : 20.30qx
Humidité : 6.70 %
Impuretés : 6 à 7%
Acompte : 320 €/tonne

La surface consacrée aux essais variétés de la coopérative était de 0,90ha.

Globalement, la récolte en tournesol est d'un niveau moyen.

Les conditions de chaleur et de sécheresse ont pénalisé le rendement.

62.6 L'orge de printemps bio

Surface : 3.90ha
Variété : PLANET
Récolte le 17 juillet 2020
Récolte totale : 9.060T
Rendement/ha : 23.2 qx
Impuretés : 11%
Humidité : 15%
P.S : 61.7
Protéines : 10.1%
Calibrage : 94
Acompte : 320€/tonne

62.7 Le tournesol bio

Surface : 4 ha
Variété : Buffalo
Récolte le 8 septembre 2020
Récolte totale : 4.771T
Rendement/ha : 12.40 qx

Impuretés : 15%
Humidité : 8%

Acompte : 500€

Cette parcelle était très infestée en mauvaises herbes et à la récolte nous avons constaté beaucoup de verdure et de graines d'herbe dans la remorque.

62.8 Le maïs pop corn

Surface : 11.70 ha sur 2 parcelles

Variété : Butterfly SY 220

Récolte le 21 et 22 octobre 2020

Récolte totale : 439.35qx

Rendement /ha : 37.60qx (2 parcelles avec 42.6qx /ha et 36qx/ha)

Humidité : 22%

Impuretés : 1.4%

Irrigation : 1 150m³/ha

Présence d'essais avec la coopérative OCEALIA.

Comme l'été 2019, l'été 2020 restera un été très chaud et sec et il a fallu irriguer régulièrement le maïs : 4 à 5 tours d'eau de 30 mm.

Depuis 3 ans, il faut porter une attention toute particulière à une mauvaise herbe très toxique qui se développe depuis quelques années : le datura. Une prospection de notre part, complétée par l'équipe de techniciens de notre coopérative, sur l'ensemble des parcelles de maïs (bordures, passages chariot...) est indispensable.

C'est le garant d'une qualité pour cette filière du maïs pop corn.

La culture a énormément souffert des périodes de canicule et de la sécheresse ce qui explique en grande partie le rendement moyen de ce maïs pop corn. Ceci dit, cela reste conforme aux résultats enregistrés par la coopérative pour cette même variété sur les terres de champagne.

62.9 Le maïs Classe A

Surface : 2 ha

Variété : essais

Irrigation : 1 150 m³/ha

Récolte totale : 113.95qx

Humidité : 22 à 26%

Impuretés : 1.5%

Les essais maïs classe A sont conduits par notre partenaire la coopérative OCEALIA.

Le programme de ces essais concerne :

- Des essais variétés
- Des essais herbicides
- Des essais engrains bio-stimulants foliaires

Bilan des grandes cultures 2019/2020 :

La moisson d'été 2020 ne restera pas dans les mémoires comme un bon cru. La déception est grande pour le blé tendre, le blé dur et l'orge d'hiver.

Seule l'orge de printemps reste correcte.

Néanmoins la qualité des céréales était au rendez-vous mais quand la quantité n'est pas là, les résultats économiques sont catastrophiques.

Cette mauvaise récolte est liée aux conditions climatiques notamment avec les pluies intenses en novembre et décembre qui ont différé les semis.

Certains terrains restaient impraticables et après nous avons connu un printemps chaud voire sec et en mai nous constatons des dégâts d'échaudage.

Notre coopérative affiche en 2020 la moyenne des rendements suivants :

- Blé tendre : 50qx/ha
- Blé dur : 40qx/ha
- Orge hiver : 40qx/ha
- Orge printemps : 53qx/ha

La qualité est bonne, bon calibrage des orges, protéines maîtrisées.

Les tournesols comme les maïs pop corn, en général, ont souffert de la canicule et de la sécheresse. Les rendements restent moyens.

La mise en place des essais de la coopérative agricole génère des pertes de récolte et en fin d'année nous percevons une indemnisation qui prend en compte l'ensemble des essais sur les différentes cultures.

63 – Le vignoble

• Le contexte Cognac en 2020

En 2020, le marché du Cognac avec le contexte COVID commence à donner quelques signes d'inquiétude. En effet les expéditions Cognac sur l'année mobile à fin septembre 2020 (octobre 2019 à septembre 2020) se situent à 513 487 hl d'A.P soit une baisse en volume de 17.1% par rapport aux 12 mois précédents.

Organisation de la récolte 2020 en Cognac

Le rendement annuel maximum autorisé Cognac est de 12.80hl d'alcool pur par hectare.

Nous avons la possibilité d'une mise en réserve climatique individuelle au-delà du rendement annuel et dans la limite des 16 hl d'A.P/ha, à concurrence de 10hl d'A.P /ha en cumulé ; il faut bien sûr tenir compte du stock déjà constitué.

Nous sommes de vrais partenaires vis-à-vis de nos clients (négocios) et nos objectifs sont toujours très clairs :

- ✓ Maintenir la totalité des hectares productifs
- ✓ Poursuivre la remise en état du vignoble avec arrachage des vieilles vignes
- ✓ Maintenir la qualité et la pérennité de nos produits
- ✓ Protéger l'environnement, s'engager dans une agriculture responsable et durable
- ✓ Conserver la certification « haute valeur environnementale »

La météo 2020 et ses incidences

Cette année 2020 restera marquée par un débourrement très précoce et des épisodes climatiques très contrastés : excès d'eau au printemps suivi d'une sévère sécheresse estivale.

• Plantation nouvelle destinée à l'élaboration du Cognac

Le mécanisme d'attribution du contingent de vignes 2019 nous a permis de planter au printemps 2020 une surface d'environ 1ha avec comme cépage l'Ugni-Blanc.

La plantation s'est réalisée le 17 avril 2020 par entreprise; les distances caractérisant cette vigne plantée sont de 3m x 1.20m.

Le matériel de palissage (piquets, culées) a été installé en cours d'année 2020. Nous avons été obligé d'arroser deux fois cette plantation en cours d'été pour palier au déficit hydrique.

- L'affectation parcellaire

L'exploitation viticole du Renaudin, située en en cru petite champagne a reconduit les mêmes productions que les années précédentes à savoir :

- La production cognac qui pour 2020 représente une surface de 11.0145ha
- La production pineau des Charentes blanc 0.21ha
- La production vins de pays avec IGP en vin blanc : 1.4337ha
- La production vins rosé et rouge sur 1.21ha.
- La production en autres débouchés : jus de raisin, vin de table blanc et rouge sur 0.9062ha.

Remarques : A cette liste, il faut ajouter la plantation 2020 classée en première feuille pour une surface de 0.9750ha. Rappelons que la production des vins de pays rosé et rouge avec IGP est une production conduite en bio.

Aussi on note que, pour ce vignoble de 15.75ha, nous offrons une diversité des productions pour nos formations viticoles et la pédagogie s'exprime pendant les vendanges lors des travaux de chantier (vendanges manuelles), lors des visites de classe pendant les vinifications, lors des mini-stages sur l'exploitation....

- La protection du vignoble

Cette année, la protection a été réalisée totalement avec le pulvérisateur confiné que nous avons acheté dans le cadre du dossier « appel à manifestation d'intérêt ». Cela veut dire que ce matériel a été en partie subventionné par la Région Nouvelle Aquitaine comme 3 autres matériels (inter-ceps, potence de remplissage et mélangeur de produits phytosanitaires). Le matériel nous a donné entière satisfaction d'autant plus que le mildiou évoluait dans un contexte très favorable en début de cycle ; virulence extrême, protection extrême. Le programme de traitements intégrait bien sûr des produits de bio-contrôle. Il a fallu parfois raccourcir en mai-juin les cadences de traitement au vu des risques annoncés et des attaques sur les témoins non traités. Ainsi, il ne fallait pas se relâcher en matière de protection et ce sont donc au total 9 traitements réalisés avec le dernier positionné le 28 juillet 2020. Ensuite les fortes chaleurs ont stoppé le développement du mildiou et en fin de cycle on note un bon état sanitaire du feuillage.

L'année a été particulièrement favorable à l'expression des maladies du bois suite aux conditions climatiques chaudes et sèches des mois de juillet et août qui ont provoqué également un échaudage important des grappes.

- La prospection de la flavescence dorée

La prospection du vignoble s'est déroulée avant les vendanges, fin août début septembre et pour cette année 2020, nous n'avons pas trouvé de céps présentant les symptômes de flavescence dorée ou de maladie du bois noir ; cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille se relâcher dans la prospection du vignoble puisque

celle-ci constitue un des moyens de lutte préventifs essentiels vis à vis de ces maladies.

- L'évolution de la maturation et prévision de récolte 2020 en vins Cognac

Les contrôles de maturation de 2020, réalisés par la station viticole, ont commencé le 3 août. La maturation s'est déroulée de façon régulière et les vendanges débutent avec plus d'une semaine d'avance sur la moyenne des dix dernières années. Certaines parcelles sont très marquées par des symptômes liés à la sécheresse. Les acidités restent assez basses et l'état sanitaire est globalement bon. La pourriture sur grappes demeure à un niveau très faible.

Le poids moyen des grappes est élevé et la prévision de rendement moyen reste de l'ordre de 110 hl/ha.

La maturation en 2020 s'est déroulée au début sous des conditions très chaudes et sèches; sur le secteur de Jonzac nous avons enregistré en août un cumul de précipitations de 60 mm lors d'un épisode orageux. Cette pluie tant attendue a accéléré les phénomènes de maturation avec augmentation du poids des grappes, augmentation du degré sucres et en parallèle baisse de l'acidité totale

La maturation se déroule ensuite avec de belles conditions météorologiques et cette année les fortes températures ont conduit à une diminution précoce de la concentration des acides notamment l'acide malique.

La maturation, lors du contrôle du 7 septembre 2020 effectué par la station viticole dans le cadre du réseau de parcelles de maturation, fait apparaître une bonne progression du titre alcoolométrique volumique (9.2%vol) alors que l'acidité totale (6.95g) et le pH (2.92) évoluent aussi de manière élevée. Le poids des grappes se situe aux alentours de 384g ce qui laisse entrevoir un rendement moyen estimé à 110-120hl/ha. La teneur en azote assimilable est assez basse (70mg/l).

Quelques foyers de pourriture grise apparaissent avec les pluies. L'état sanitaire du feuillage reste globalement bon. Le taux de pourriture est estimé à 1.1%.

On constate au sein même de l'exploitation une disparité entre les parcelles au niveau du rendement avec bien sûr des jeunes plantations chargées et marquées par un flétrissement du feuillage.

Beaucoup de dégâts d'échaudages sur grappes, au cours des mois de juillet et d'août, ont été observés.

En 2020, plus que jamais, on utilise toujours les mêmes mots pour analyser la situation : réchauffement climatique, températures supérieures aux normales, précocité, augmentation du degré sucres, baisse de l'acidité...

Le constat est là avec des vendanges commencées le 7 septembre, un temps très chaud et sec, des températures élevées supérieures aux normales de saison qui ont provoqué une diminution de concentration des acides organiques dont l'acide malique, d'où une acidité plus faible. Le degré sucres a suivi une cinétique semblable à celles des autres années.

Nous avons commencé la récolte de l'Ugni-blanc à partir du 15 septembre comme la plupart des viticulteurs. On a enregistré en une semaine une augmentation du degré sucres d'un point. Dans le même temps, l'acidité a continué de chuter.

Globalement, l'état sanitaire était satisfaisant au cours des vendanges et jusqu'au 18 septembre, c'était le beau temps. Ensuite la pluie arrive et occasionne quelques détériorations de chintres de vigne.

- L'atelier viticole biologique

Nous avons vécu une campagne de protection du vignoble très soutenue contre le mildiou surtout au printemps.

En conclusion, nous avons réalisé 11 traitements : le premier le 16 avril 2020 et le dernier le 11 juillet 2020.

Finalement avec une protection très régulière et très suivie, nous avons récolté une vendange très saine et d'un fort degré alcoolique; le feuillage était également très sain en fin de cycle.

Le bilan sur les vendanges 2020

• La récolte des cépages vins blancs de Pays

C'est sur une surface de 1.43ha que nous cultivons nos deux cépages principaux Chardonnay et Sauvignon.

Les vendanges 2020 se sont déroulées sous un temps ensoleillé. Nous avons récolté le Chardonnay le 07 septembre (16 septembre en 2019) sur 2 parcelles totalisant une surface de 0,79ha. La vendange était saine, le TAV de 13% et l'acidité totale de 4.7g/l. Le rendement moyen sur les 2 parcelles se situe à 49hl/ha, supérieur de 6 hl par rapport à 2019.

Le lendemain, nous avons récolté le Sauvignon qui présentait un léger pourri.

La surface récoltée était de 0,64ha; comme le Chardonnay la vendange se caractérisait par un fort degré sucre de 13,3% et une acidité totale basse de 4.2g/l. Le rendement est très convenable : 80hl/ha (77hl/ha en 2019).

Les vinifications se sont très bien déroulées ; la fermentation alcoolique a été lente et régulière maîtrisée à 17°C et s'est très bien terminée ne laissant pas de sucres résiduels. C'est toujours la crainte, avec des taux de sucres élevés, que les fermentations alcooliques ne se terminent pas.

La récolte du vignoble Cognac

Les vendanges 2020 du cépage ugni-blanc ont commencé le 15 septembre 2020 avec pour objectif de terminer le vendredi 28 septembre 2020

Quelques jours avant, le 8 septembre, nous avions récolté le cépage Sémillon qui, cette année, présentait beaucoup de foyers de pourriture grise.

Comme chaque année une réunion de C.U.M.A avant les vendanges définit pour chacun des adhérents viticulteurs le planning de récolte.

Ces vendanges se sont déroulées sous des conditions chaudes et sèches offrant parfois des températures très élevées l'après-midi. Aussi, comme chaque année, nous avons géré ces températures en pratiquant des mélanges de moût récolté le matin à température (12°C à 14°C) avec du moût récolté entre 11h et 14 h (17°C à 20°C) pour obtenir un moût à une température moyenne idéale de 15°C et ainsi favoriser l'implantation des levures puisque le levurage est systématique.

Deux souches de levures sont utilisées : FC9 et Zymasil.

A partir du 18 septembre, les vendanges se sont déroulées quelques jours sous la pluie et nous avons constaté des vendanges très juteuses.

Nous avons réalisé des analyses d'azote sur les moûts avant vendanges et en conclusion nous avons fait deux apports : Un apport d'azote ammoniacal à 30g/hl à la mise en cuve et un second apport à 20g/hl à une densité de 1040. La fermentation alcoolique s'est déroulée en 5.6 jours.

Ce millésime 2020 restera une année de grosse production et sur l'exploitation les rendements moyens au départ étaient de 100hl/ha sur les plus vieilles vignes et en suite, nous avons enregistré des rendements de 120hl, 150 hl jusqu'à 226hl sur des plantations de 10 ans. On nota une présence de jus importante à la réception de la vendange au chai.

A partir du 25 septembre nous avons pratiqué les ouillages de cuves et effectué les degrés ébulliométriques ce qui nous amène à dresser un bilan suivant :

- Une récolte totale de 1622hl (1300hl en 2019)
- Un degré alcoolique moyen de 10.4% Vol (10.83% en 2019)
- Un rendement moyen de 145hl/ha (122hl/ha en 2019)
- Un rendement de 15.02hl d'alcool pur/ha (13.25hl A.P /ha en 2019)
- Une affectation pour le Cognac de 11.0145ha (10.6222ha en 2019)
- Une production totale de 168.56hl A.P (140.78 hl d'A.P en 2019)
- Un quota commercialisable de 11.0145ha x 12.80 hl A.P = 140.9856hl A.P plus 1.5120hl A.P provenant d'une surface initialement affectée au Pineau (10.6222ha x 14.64hla A.P = 155.47hl A.P en 2019)
- Une réserve climatique, réglementairement en 2020, portée à 10.00 hl A.P par hectare. Cette année, nous complétons notre réserve climatique de 26.06hl d'A.P.

- La distillation 2020.2021

Suite à des vendanges précoces, nous allons commencer la distillation et la mise en route de l'alambic se fera le lundi 2 novembre 2020 après avoir réalisé l'inventaire des vins et alcools dans nos chais. Nous ferons une pause pendant les vacances de Noël avant de reprendre le lundi 4 janvier 2021 et pour terminer vers le 15 février 2021. Les caractéristiques de cette campagne de distillation :

- Un volume de 1 622 hl à distiller (1300hl en 2019)
- Un degré élevé : 10.4 %Vol (10.8%Vol en 2019)
- production de réserve climatique

- Les autres productions 2020

- Pas de fabrication de Pineau des Charentes en 2020

Les conséquences de l'épidémie COVID 19 sont réelles : baisse importante des ventes pendant quelques mois et rotation des stocks diminuée.

- Fabrication d'un lot de jus de raisin blanc pour un volume de 9.08hl.

C'est une production maintenant que l'on élaboré chaque année puisque une partie de notre clientèle désire ce type de boissons sans alcool et fait la joie des petits comme des grands surtout le jus de raisin blanc gazéifiée. C'est pourquoi nous nous attachons à maintenir cette production qui complète la gamme et qui

pédagogiquement reste un produit très « souple » à vendre lors de marchés organisés par nos étudiants en option vente produits alimentaires.

Il n'a été élaboré pour 2020 que du jus blanc gazéifié puisqu'il nous restait du stock en jus plat ; le jus gazéifié qui a été conditionné en bouteilles de 75 cl par notre prestataire de services ; nous reste ensuite à étiqueter les bouteilles.

- Récolte des cépages rouges en production biologique

Le vignoble, cépage rouge Merlot Noir, a été vendangé le 14 septembre 2020 avant l'ugni-blanc et juste après les cépages blancs précoces. La vendange présentait un bon état sanitaire et une richesse en sucres très élevée. C'est donc une bonne année en quantité et en qualité; on peut dresser le bilan suivant :

- un rendement moyen de 75hl/ha sur 1.44 ha (73hl/ha en 2019)
- un degré alcoolique de 13.9%Vol (13.4% en 2019)
- une vendange très saine (absence de pourriture)
- une récolte précoce le 14 septembre 2020

Nous avons conduit deux vinifications : une en rosé et l'autre en rouge.

La vinification rosé

C'est donc le 14 septembre que nous avons récolté mécaniquement une des 2 parcelles de Merlot Noir destinée à la fabrication du vin rosé.

Comme chaque année, nous avons vinifié un lot de 18 hl de vin rosé à partir de Merlot noir, après une macération de quelques heures.

Conduit en vinification blanc sec, le vin rosé à la fin de sa fermentation

Alcoolique laisse en dégustation une très bonne note aromatique.

La fermentation alcoolique s'est étalée sur une période de 14 jours d'une manière lente et régulière. Notre inquiétude portait sur la fin de fermentation alcoolique avec un degré de 13.9% au départ ; nous avons suivi de très près le déroulement de la fermentation et finalement tout s'est très bien passé.

La vinification en rouge

La vendange récoltée mécaniquement présentait un bon état sanitaire et la vinification s'est réalisée en deux cuves.

Après des opérations d'éraflage et de foulage de la vendange, nous avons mené une cuvaison pendant une quinzaine de jours pour extraire au maximum de la couleur, la fermentation alcoolique fut régulière avec une température n'excédant pas les 28°C ; toutefois avec le degré sucre élevé, la fin de la fermentation alcoolique fut très difficile et nous avons observé un arrêt de fermentation alcoolique à une densité supérieure à 1000. Il a fallu écouler le vin et faire un ensemencement de levures finissées.

La fermentation malolactique s'est faite à suivre.

64 - L'atelier biologique 2020

La production biologique 2020 au Renaudin présente des résultats très moyens en matière de rendement pour les cultures orge de printemps et tournesol ; une année compliquée à gérer avec la climatologie.

La production biologique en vigne rouge est de bonne qualité avec un bon rendement.

Pédagogiquement cet atelier reste un des exemples de conduite de productions où les produits chimiques de synthèse ont laissé la place aux façons culturelles et aux produits naturels. Toute la filière est scrutée en pédagogie jusqu'à la marge brute. Un audit par le bureau de contrôle s'est déroulé en juin 2020 et nous avons obtenu le certificat bio pour les cultures tournesol et orge de Printemps. Le contrôle a porté aussi sur la vigne ne soulignant aucune anomalie.

65 - L'expérimentation 2020 avec OCEALIA

➤ Essais variétaux sur grandes cultures (blé dur, orge de printemps, tournesol, maïs A, maïs pop corn) avec la coopérative OCEALIA

Blé dur

- Essai évaluation de solutions bio-stimulantes
- Essai évaluation de programme fertilisant

Orge de printemps

- Essai variétés
- Essai fongicides

Tournesol :

- Essais herbicides tournesols 11 modalités avec applications de pré et post levée
- 2 essais variétés oléiques précoces et demi-tardifs soit 40 variétés analysées (rendement, teneur en huile, comportement maladie)

Maïs

- 1 essai herbicide 8 modalités associant du désherbage chimique et du désherbage mécanique (binage et herse étrille)
- 1 essai application stade 4 à 6 feuilles de bio-stimulants sur pop corn avec récolte 10 modalités (renfort des périodes de stress pendant le cycle)
- 1 essai variétés maïs pop corn avec 6 variétés commercialisées
- 1 essai maïs fourrage tardif 9 modalités
- 3 essais variétés maïs classe A demi-précoce à tardif avec récolte soit 56 variétés suivies

➤ Récapitulatif essais viticoles en 2020 avec la coopérative OCEALIA

Observations

Dans le cadre du B.S.V (bulletin de santé végétal) vigne Charentes

- Observations débourrement 5 ceps de mi-mars à fin mai
- Observations croissance
- Stades phénologiques hebdomadaires
- Allongements hebdomadaires des rameaux (5ceps-10 rameaux)
- Témoin non traité (fongicide) ; suivi de la dynamique mildiou, oïdium, black-rot, botrytis.

- Piégeage par phéromones pour Cochylis et Eudémis.
- Piégeage par piège jaune pour les cicadelles vertes
- Piégeage alimentaire pour seconde génération de tordeuses (Cochylis et Eudémis).

Expérimentations OCEALIA

- 3 essais mildiou « produits de bio-contrôle » soit 112 parcelles élémentaires consacrées à cette thématique.
- 1 essai mildiou « produits conventionnels »cadence 14 jours.

- 1 essai mildiou « intérêt des adjuvants » cadence 14 jours
 - 1 essai mildiou comportement de la molécule « Fluopicolide » en présence de souches résistantes.
- Ces expérimentations ont servi de supports pour le tournage de vidéos réalisées sur le site du Renaudin le 17 juillet 2020.
Celles-ci sont disponibles pour les adhérents sur l'extranet OCEALIA.

Monitoring-suivi de molécules

- Prélèvements de feuilles ou portions de grappes infectées mildiou/botrytis pour suivi laboratoire. Objectif= connaissance régionale de la sensibilité des souches actuelles des 2 maladies vis-à-vis des familles chimiques utilisées.

Activités dans le cadre du groupe DEPHY Fermes

- ½ journée bilan de campagne 2019 et réflexion sur l'entretien du cavaillon « sans ou avec dose réduite de glyphosate/à la pratique actuelle »
- ½ journée « rencontre alternatives phytos » sur une exploitation du groupe.
- ½ journée « évaluation et développement de la biodiversité fonctionnelle en milieu viticole Charentais » sur une exploitation du groupe.

66- l'utilisation pédagogique de l'exploitation

➤ Mini-stages sur l'exploitation

Les élèves ont commencé les mini-stages sur l'exploitation le 12 octobre 2020

➤ Micro-vinification avec la classe de 1ère bac pro viticulture

Encadrés par leur professeur de viticulture, Mme Leservoisier, les élèves ont récolté manuellement de la vendange rouge de Merlot Noir pour réaliser une vinification en rouge sur un volume d'un hl. Ils ont participé ainsi à toutes les étapes : foulage, cuvaison, levurage, suivi de fermentation alcoolique...

➤ Visite de l'exploitation, des chais...

Les élèves par groupe, encadrés par les professeurs techniques, sont venus découvrir l'exploitation : les cultures, les installations, le matériel en fonctionnement pendant les vendanges.

Plusieurs interventions ont été faites par le directeur d'exploitation à la demande des professeurs techniques.

Le professeur de viticulture Mlle Crosland, avec ses classes, a pu réaliser à la veille des vendanges des contrôles de maturation qui ont permis d'avoir une vision sur la maturité de différents cépages ou sur différentes parcelles d'ugni-blanc.

➤ L'atelier apicole 2020 (EIE Biologie/EPI rucher)

Cet atelier apicole est une réussite totale puisque il répond à beaucoup de demandes : pédagogiques, environnementales, sociales...

Depuis 3 ans, cet atelier est géré par l'exploitation et il est destiné avant tout à la pédagogie et notamment à la classe de 3ème dans le cadre d'un enseignement professionnel avec pour sensibilisation : **le rôle de l'abeille**.

Nous avons passé une convention de prestations de service avec un apiculteur professionnel en février 2020 qui stipule les modalités d'interventions sur le rucher.

Les interventions généralement de deux heures se font à la demande des enseignants et des élèves; aussi un agenda d'interventions sur le rucher a été réalisé.

Les élèves de 3ème, encadrés par leurs professeurs Mme Danelot et Mme Herault, étaient très heureux de participer aux différentes séances avec l'apiculteur surtout le jour de la récolte le 14/09/20. C'est au total une production de 78.5kg (4 ruches); les élèves ont mis en pots ce miel toutes fleurs le 21/09/20 et ensuite apposé les étiquettes.

Cette production de miel sur le site est la bienvenue pour nos clients (curistes de la station thermale de Jonzac) qui nous arrivent de la France entière et qui sont très demandeurs. « Le miel c'est la santé » nous disent-ils!

- Marchés de Noël en fin d'année : participation des élèves de la filière bac pro vente produits alimentaires.
- Formation adultes : des sessions sont organisées sur le site pour la conduite de tracteurs et la taille de la vigne
- L'apprentissage option viticulture : l'exploitation reste un lieu de pratiques pour la taille, l'attachage, la taille en vert...

67- les évènements en 2020

Les événements les plus marquants :

- Main d'œuvre : Fin octobre 2020, un de nos salariés permanents M RATEAU Matthieu nous a quittés.
Nous avons recruté un salarié à compter du 1 novembre 2020.
- Des récoltes de céréales catastrophiques lors des moissons d'été
- Une sécheresse estivale persistante
- Une très belle récolte 2020 en vins Cognac
- Une baisse de la vente directe à la propriété avec les mesures liées au COVID

Développement et animation du territoire :

C'est une année « noir » en termes d'animation ; toutes les journées techniques, les visites de groupes...ont été annulées

- Journée de la coopérative OCEALIA annulée
- Le 9/09/20 : récolte du cépage de l'histoire à Jonzac, le Chauché avec une classe de seconde pro option vigne et vin (article de presse en annexe)
Ce sont 18 élèves encadrés par leur professeur qui ont participé à la cueillette du cépage Chauché.

- Le 20/09/20 : Fête des vendanges à la maison de la vigne et des saveurs.
- Dimanche 29/11/20 : marché de Noël à la salle des fêtes de St Germain de Lusignan. Annulé
- Mardi 1/12/20 : marché de Noël à la D.D.TM à La Rochelle Annulé
- Marché de Noël à la D.D.T de Niort ?
- Marché de Noël à la DRAAF de Bordeaux?
- Marché de Noël à la DRAAF de Limoges?
- Marché de Noël à la D.R.A.A.F de Poitiers?
- Marché de Noël avant les vacances au lycée le Renaudin.

68 – Les orientations de l'exploitation en 2021

- L'assoulement 2020/2021

- Blé tendre : 7.39 ha
- Blé dur : 6.20 ha
- Orge hiver : 10.70ha
- Tournesol : 8.60 ha
- Maïs Pop Corn : 14.00 ha

Nous avons réalisé en août un semis de cultures intermédiaires à base d'avoine et de vesce pour piège à nitrates sur 8.50 ha sur des terres libérées en juillet 2020 et destinées à des cultures de printemps 2021 comme le tournesol et le maïs.

L'atelier biologique couvre une surface de 8.00 ha.

- Blé tendre bio : 4ha
- Tournesol oléique bio : 4 ha

- Le vignoble en 2021

Les différentes politiques menées sur l'exploitation

- Renouvellement du vignoble Cognac avec plantation d'une surface d'environ 0.82 ha Cette plantation sera réalisée au printemps 2021 avec comme cépage l'Ugni-Blanc, planté à 3m x 1.20m.
- Conduite de l'atelier de production biologique sur les vignes rouges.
- Lutte raisonnée sur le vignoble blanc avec le réseau de fermes de référence Ecophyto, avec l'expérimentation sur le site de notre partenaire la coopérative OCEALIA.
- Semis de couverts végétaux une allée sur deux sur 5 ha
- Protection du vignoble avec pulvérisateur confiné
- Utilisation plus importante des inter-ceps pour réduire l'usage des herbicides.
- Couverture du risque grêle avec souscription d'une assurance
- Suivi de parcelle dans le réseau de la station viticole du B.N.I.C
- Une viticulture durable : poursuite de l'amélioration de nos indicateurs dans le cadre de la certification HVE.

- L'expérimentation 2021

- Essais variétaux sur grandes cultures (blé dur, blé tendre, orge hiver, tournesol, maïs A et pop corn) avec la coopérative OCEALIA
- Réduction des produits phytosanitaires
- Utilisation des produits bio-contrôle
- Essais viticoles avec la coopérative OCEALIA, réseau fermes de référence, réseau piègeurs...

- Développement et animation du territoire

- Site dédié à la vigne « le moulin à Jonzac » face aux Antilles avec cette frise chronologique de cépages et d'espèces. L'exploitation du Renaudin, dans le cadre d'un partenariat avec la ville de Jonzac, assure l'entretien de la parcelle du vin de l'histoire.
- La maison de la vigne et des saveurs à Archiac
Nous y sommes à double titre : dans le cadre d'un partenariat avec la communauté de communes de Haute Saintonge où nous assurons l'entretien des cépages qui entourent le site et qui voient des petites mains et des plus grandes cueillir les grappes lors de la fête des vendanges organisée sur le site à la fin de septembre ; et nous y sommes représentés aussi en tant que producteur dans l'espace boutique avec notre Pineau des Charentes, notre Cognac, nos jus de raisin.
- Le concours de taille avec le C.D.J.A en mars 2021?
- Les journées techniques, les journées portes ouvertes.
- Les marchés de Noël

69 – Les investissements en 2021

- **Plantation pérennes**

Dans le cadre du renouvellement du vignoble, une plantation de vigne d'une surface de 0.82 ha avec comme cépage l'Ugni-Blanc ; cette vigne sera destinée à la production Cognac.

- **Matériels divers**

- Semoir à maïs 6 rangs (matériel occasion)
- Barre de guidage GPS pour les 2 tracteurs J.D
- Semoir pour couverts végétaux
- Achat de 3 fûts de chêne pour stockage eau de vie.
- Divers

Jonzac

UNE CUVÉE POUR L'HISTOIRE



Au pied du moulin du Cluzelet, mi-septembre, une quinzaine d'élèves du lycée agricole ont vendangé manuellement les raisins de la vigne identitaire. Il s'agit de la quatrième récolte baptisée "Vin de l'histoire" par la ville de Jonzac.

Cette vigne, plantée en 2015, retrace les principaux cépages qui ont émaillé l'histoire du vignoble local depuis 2000 ans. Une vigne culturelle en somme qui a vu le jour suite à la découverte, en 2006, de quelques sarments antiques au fond du puits de la toute proche villa gallo-romaine de chez Bret. Des fragments datés du Ve siècle en mauvais état, mais pas suffisamment pour empêcher leur identification six ans plus tard. L'Institut national de la recherche agronomique (Inra) de Montpellier et le Conservatoire du vignoble charentais de Cherves-Richemont (Charente) ont permis l'identification de lambrusque par extraction d'ADN. Ainsi, la ville a pu remonter le fil de son histoire.

Avec le soutien du lycée professionnel agro-viticole du Renaudin, cette fresque historique des cépages charentais depuis la lambrusque a été imaginée puis plantée au pied du moulin du Cluzelet. Le site de la "Vigne de l'histoire" est aujourd'hui entretenu par la ville de Jonzac et Le Renaudin. Il s'agit d'une vigne culturelle dont le vin ne peut être commercialisé.

Dans cette parcelle, on trouve la lambrusque, une vigne sauvage que les Romains exploitaient quelques centaines de mètres en contrebas. Il y a plus de vingt siècles, du Chauché gris (l'un des cépages les plus cultivés dans les Charentes du XIII^e au XVIII^e siècle), le Balzac

noir (cépage d'origine espagnole, probablement introduit en France vers la fin du Moyen-Âge), la Folle blanche et le Colombard (cépages emblématique en Charente avant la crise phylloxérique), mais aussi les porte-greffes américains utilisés contre le phylloxéra à l'aube du XX^e siècle, les hybrides qui ont participé à la reconstitution du vignoble après cet épisode terrible et l'Ugni blanc, cépage majoritaire de la production actuelle.

CULTIVER L'EFFORT. En deux heures, les lycéens ont assuré la récolte des 300 ceps de vigne sous la houlette de Jean-Claude Cougnon, directeur d'exploitation au Renaudin et de Lauren Crosland, professeur en viticulture-œnologie. Cette dernière ne cachait pas son plaisir de « prendre l'air en période de Covid » ainsi que de cultiver auprès de ses élèves le « goût de l'effort ». Ce millésime 2020 s'annonce sous les meilleurs auspices (peu de pourriture sur les grappes, faible acidité due aux températures élevées) et doit permettre une production d'environ 300 bouteilles. Un "vin de l'histoire" qui sera servi prochainement au repas des ainés de Jonzac.



Agrocampus
de Saintonge

Les serres de Chadignac



Agrocampus

de Saintonge

Les serres de Chadignac



1. Bilan de fin d'année et de rentrée

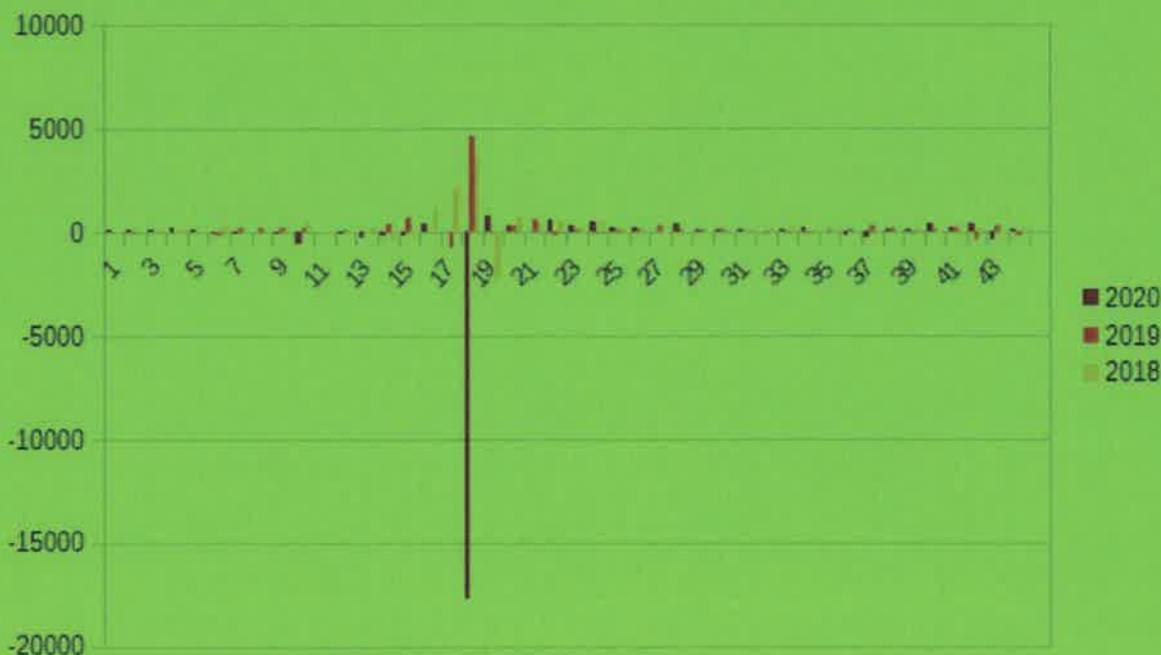
a. Covid-19

La crise sanitaire du covid-19 a fortement impacté l'activité de l'exploitation :

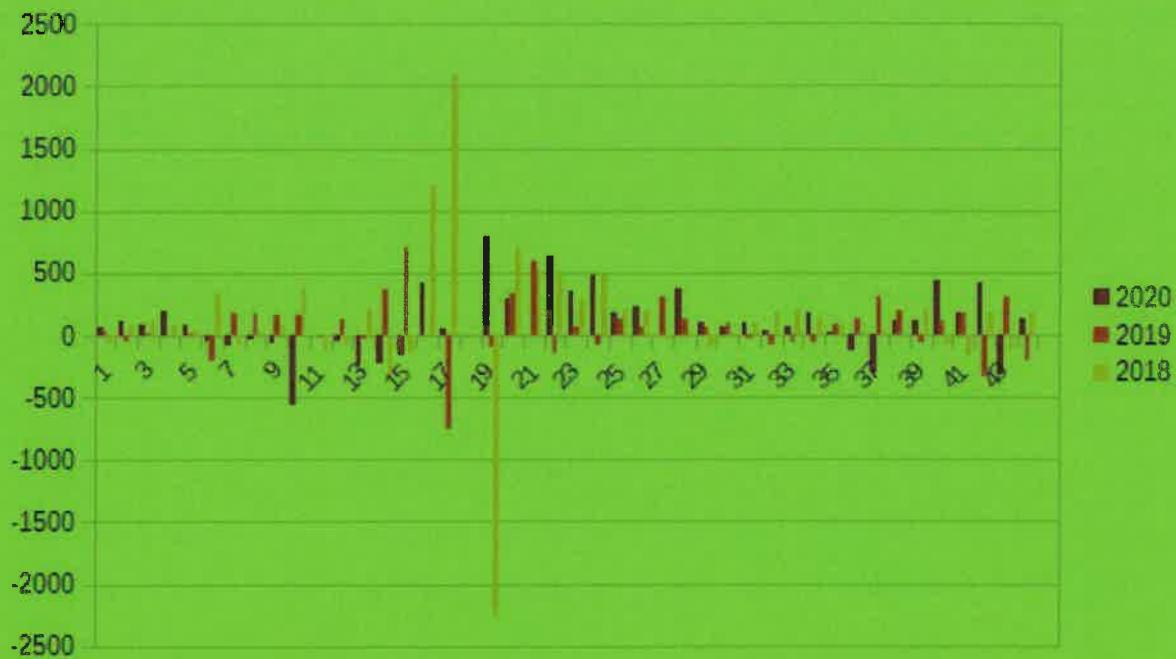
- Réduction de la main d'œuvre apprenants sur une période critique pour l'exploitation (printemps), entraînant des problèmes organisationnels au niveau de la production et de la vente.
- Augmentation des charges salariales en compensation du point précédent : main d'œuvre saisonnière dès avril malgré la participation importante des personnels de l'établissement.

	avril	mai	juin	juillet	Août
2019	0	0	0	2 ETP	2 ETP
2020	0,5 ETP	1 ETP	1 ETP	2 ETP	2 ETP

- Baisse du chiffre d'affaire sur la vente directe en raison de l'annulation des Foliflores (-17 600€). Bien que le chiffre d'affaire global hors Foliflores ait été supérieur à l'année 2019, cette augmentation d'environ 80€/semaine en moyenne ne permet pas de compenser le manque à gagner important de cet évènement.



Différence entre l'année N et l'année N-1 pour 2018, 2019 et 2020 sur la vente directe hebdomadaire



Différence entre l'année N et l'année N-1 pour 2018, 2019 et 2020 sur la vente directe hebdomadaire sans les Foliflores

- Retard sur la mise en route des projets de financement et pédagogiques cf partie 4.

Ces perturbations se poursuivent en raison du deuxième confinement amorcé le 30/10/2020 avec l'annulation des Saveurs d'Automne et un impact à prévoir sur la vente directe sur la fin de l'année (produits de Noël).

b.Bilan de la rentrée

Arrivée d'une nouvelle DEA en septembre. Reprise normales des stages, TP et TD à la rentrée de septembre malgré le port du masque. Deux évènements en lien avec les missions de développement du territoire et d'expérimentation de l'enseignement agricole sont venus rythmer la rentrée :

- Démonstrations de plantation de choux/salades sous couvert vivant avec l'ACPEL le 24 septembre : peu de monde mais bonne participation des classes.
- Rdv aux Jardins les 2-3 octobre : report de l'événement qui devait avoir lieu au printemps. Bilan mitigé du côté exploitation ; fréquentation moyenne et chiffre d'affaire peu important au regard des moyens mobilisés. En cas de reconduite de cet événement, des points seront à améliorer dans l'organisation et la communication autour de l'événement (fléchage, thématique des journées, lien lycée-exploitation).

c. Investissements 2020

Serre BN

Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine a attribué à l'exploitation une subvention de 38000€ en 2019 pour la rénovation de la serre. L'appel d'offre a été remporté par l'entreprise Cliae :

- Changement des motoréducteurs et crémaillères
- Passage en paroi simple et rebâchage
- Changement des façades en ODEX
- mise en place de nouvelles portes pour permettre le passage du tracteur (financement CR)

Mobilier

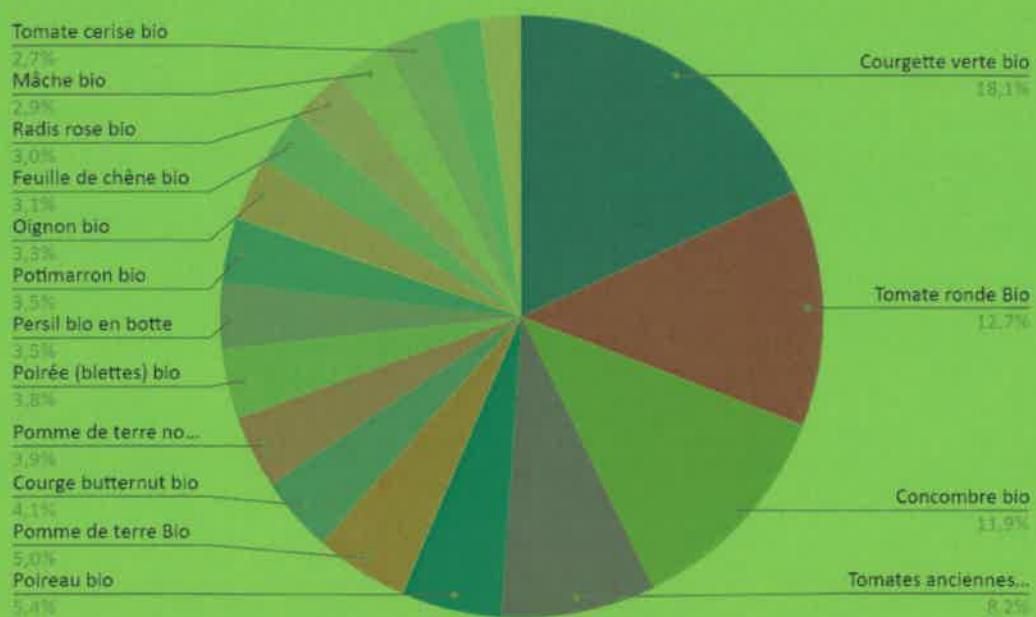
Le mobilier pour la boutique a été monté et mis en place par les apprenants.

2. Point sur les cultures

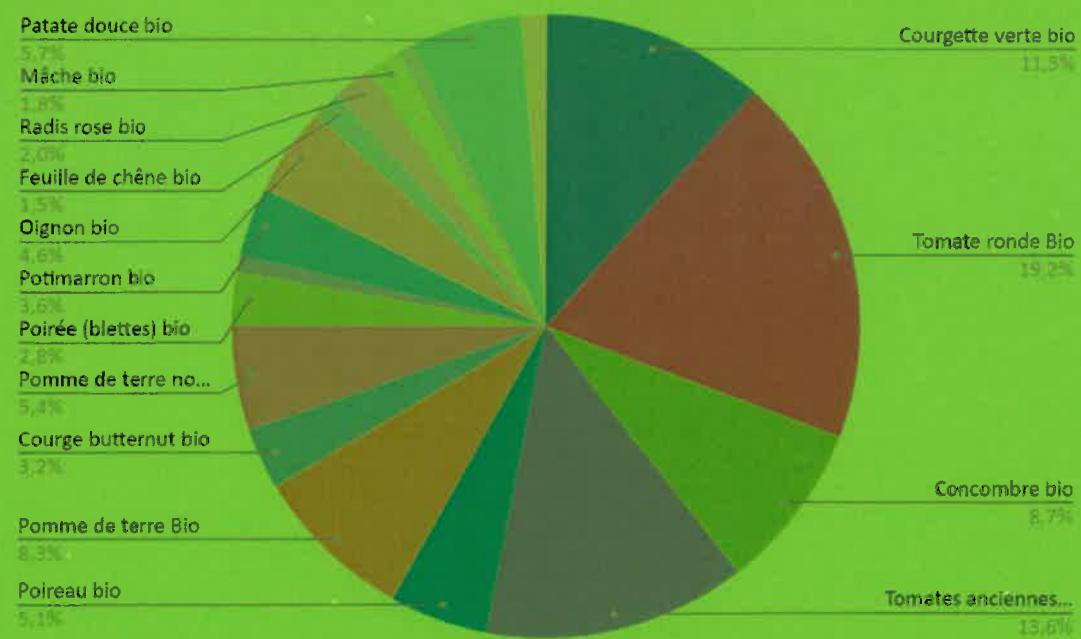
a. Maraîchage

Le maraîchage reste cette année l'atelier générant le plus de chiffre d'affaire, devant les plants maraîchers et l'horticulture.

Le maraîchage a été moins impacté que les autres ateliers par l'épidémie de Covid-19 en raison du caractère essentiel de cette production. Si les cantines étaient fermées sur la période, les magasins spécialisés (et notamment Biocoop à Royan) ont permis d'absorber l'excédent de production occasionnée par la perte de ce débouché. On observe donc un maintien du CA sur le maraîchage (33 800 € en 2019, 29 600 € au 04/11/2020). Au total, 18 légumes expliquent 80% du chiffre d'affaire :



Répartition du CA entre les 18 principaux légumes sur 2020 en date du 03/11/2020



Répartition du CA entre les 18 principaux légumes de 2020 sur 2019 (année complète)

	2020	2019	Progression 2019-2020
Courgette verte bio	4 292,44	2 667,97	+60%
Tomate ronde Bio	3 016,42	4 446,69	-38%
Concombre bio*	2 827,01	2 011,92	+40%
Tomates anciennes bio	1 943,14	3 142,29	-39%
Poireau bio*	1 281,10	1 171,49	+9%

Montant (en €) des ventes pour les cinq principaux légumes (légumes marqués d'une * en production à date du CE)

Légumes d'été

Mauvaise année sur les tomates (CA en baisse de presque 3 000€ en raison d'une forte baisse de rendements), mais bon ratrappage sur courgettes (+ 1600€) et les concombres (+800€).

Les cultures d'été sous serres rencontrent de nombreux problèmes sanitaires (maladies cryptogamiques, nématodes, etc), en raison de cycles de rotation trop courts. Sur ce plan, l'exploitation est contrainte par la demande importante des clients en tomates notamment, et par la surface restreinte dont elle dispose sous serre. Il n'est pas envisageable pour le moment d'augmenter cette surface puisque le plein champ est à saturation également sur ces saisons.

Légumes d'automne

Bons rendements sur les pommes de terre, courges, patates douces et navets qui permettent d'espérer de bonnes ventes sur la fin de l'année. Les poireaux sont également prometteurs.

b. Plants maraîchers bio

Le chiffre d'affaire généré par l'atelier plants maraîchers bio est pour le moment de 12 900€ (contre 12 780€ sur toute l'année 2019).

L'atelier plants maraîchers bio a été impacté par le covid-19 sur la vente aux particuliers mais la vente aux professionnels est en augmentation. La production interne est relativement stable depuis trois ans, ce qui s'explique par le fait que l'atelier maraîchage a atteint sa capacité de production maximale.

	2017		2018		2019		2020*	
	Plants maraîchers (dont fraisiers)	Aromatiques						
Production totale	40 000	2 000	115 000	5 300	65 000	3000	84 000	
Vente aux particuliers	8 428	1 052	11 626	1 577	12 687	1586	7186	
Vente aux professionnels	10 581	332	51 055	355	15 805	407	44760	
Auto-consommation	18 550	430	35 000	1 700	30 000	1 000	32 000	

Il est envisagé de démarrer une production de plants d'automne pour les particuliers (mâche, épinards, etc) en raison de la forte demande cette année.

c. Floriculture

L'atelier floriculture a été fortement impactée par la crise du covid, comme l'ensemble de la filière. En effet, les productions entrant en floriculture, en pépinière et en achat-revente ont vu leur chiffre d'affaire baisser de presque 12 000€ entre 2019 (année complète) et 2020 (au 03/11). Ce retard inquiétant n'est pas rattrapable sur la fin de l'année. La baisse la plus importante, sur les plantes annuelles, s'explique par l'absence des Foliflores.

	2017	2018	2019	2020*
	CA HT (€)	CA HT (€)	CA HT (€)	CA HT (€)
Annuelles	8143,89	9993,90	12013,05	4852,99
Bisannuelles	438,16	654,43	678,74	341,10
Vivaces	1972,14	4477,64	4773,06	2428,56
Cyclamens + chrysanthèmes	1895,81	2076,86	1280,01	967,34
Plantes d'intérieur	983,44	1039,15	1500,95	775,74
Pépinière	453,96	798,63	1985,19	1317,05
TOTAL GENERAL	13887,40	19040,61	22231	1062,78

d. Art floral

L'atelier pédagogique « Art floral » permet un élargissement de notre gamme de produits. Cette année l'exploitation a pu démarcher de nouvelles municipalités à la faveur des élections récentes, ce qui a permis d'obtenir les marchés de 7 mairies pour confectionner des gerbes de fleurs (entre 50 et 75€ TTC l'unité).

L'atelier est en net recul en raison du contexte sanitaire et de la difficulté à vendre les bouquets (environ -50% entre 2019 et 2020 à cette date) et à l'annulation d'un certain nombre de cours (location de la salle), ce qui souligne l'importance d'aller chercher des marchés rémunérateurs stables bien qu'occasionnels (mairies, associations, etc).

Il est à craindre que les ventes effectuées par cet atelier en fin d'année à l'occasion de Noël n'aient pas lieu, ce qui creusera encore plus l'écart entre les deux derniers exercices.

e. Apiculture

L'année 2020 est relativement stable en terme de CA par rapport à 2019 (-7%), malgré la baisse importante du nombre de ruches, notamment sur la période estivale (5 ruches mortes sur les 13). Les productions sont bonnes malgré la sécheresse et la forte mortalité des colonies (60kg au printemps, 80kg en été).

3. Point financier et projets 2021

a. DM

En date du 04/11/2020, un comparatif peut être établi entre les recettes des différents chapitres par rapport à l'exercice précédent à la même date :

	2019	2020	2020-2019
Produits végétaux	56 347,23	51515,11	- 4832,12
Produits animaux	920,21	1127,81	207,6
Produits transformés	2621,96	1971,03	-650,93
Achat-revente	7290,48	3256,41	-4034,07
total	67179,88	57870,36	-9309,52

Recettes (en €) en date du 04/11 pour 2019 et 2020 sur les 4 comptes principaux

Il apparaît un lourd retard dans les recettes par rapport à l'année dernière à la même date. Ainsi l'exploitation affiche un déficit de plus de 10 000€ en DM3, ce qui représente malgré tout une amélioration par rapport à la DM1 qui prévoyait un déficit de presque 19 000€.

Cette différence s'explique par :

- Une réduction des charges de presque 6 000€ prévue sur la fin de l'année, répartie de façon homogène sur l'ensemble des comptes
- Une augmentation des produits prévus de plus de 2 500€, notamment par l'ajustement du chapitre 7021 des ventes de produits végétaux. La DM prévue initialement prévoyait d'augmenter davantage ce compte mais l'annulation des Saveurs d'Automne a nécessité de revoir ces estimations à la baisse.

b.BP

Le BP 2021 propose pour le moment une année à l'équilibre, mais nous savons désormais qu'il existe des risques importants en raison des reconfinements possibles sur des périodes clé pour l'exploitation (printemps - automne)

c. Projets 2021

Rénovation de la serre ACPEL

La serre ACPEL, vétuste, doit être remplacée par un bi-tunnel. Les demandes de devis sont en cours mais les délais de réponse des entreprises contactées sont très longs. La bi-chapelle sera démontée en interne. Les travaux seront à synchroniser avec la rénovation de la canalisation courant sous la route récemment refaite, en raison de fuites récurrentes (trois depuis cet été)

Agrandissement du bassin de rétention

Les travaux d'agrandissement du bassin doivent démarrer cet été. Ils devraient doubler la superficie et la capacité de stockage du bassin, aujourd'hui insuffisante pour assurer l'autonomie de l'exploitation.

Installation de cuves souples

L'installation de cuves souple alimentées en hiver par le bassin est prévue sur l'exercice 2021, ce qui devrait porter la capacité totale de stockage de l'eau sur l'exploitation à 3 000m³. L'exploitation est en contact avec un fabricant mais les modalités d'installation doivent encore être réfléchies avant de lancer un appel d'offre.

Augmentation de la surface

Le maraîchage est l'atelier les plus résilient au contexte actuel. Il paraît important de se reposer sur cet atelier pour consolider les finances de l'exploitation. L'augmentation du chiffre d'affaire est limitée par la surface entièrement occupée et les rendements (problèmes sanitaires). L'augmentation du délai de retour à la parcelle réduirait les problèmes sanitaires.

L'atelier maraîchage est arrivée à saturation et ne suffit plus à satisfaire les besoin en terme de pédagogie, notamment en raison de la fréquentation des stagiaires adulte amenée à progresser.

L'exploitation a la possibilité de s'étendre sur des terres face à la route dans le prolongement du parking des élèves. Les surfaces sont à réfléchir et il sera nécessaire à terme de raccorder cette parcelle au réseau d'irrigation, mais dans un premier temps, il est envisageable d'installer des couverts végétaux ou des cultures sans réel besoin d'irrigation, le temps de la conversion en AB (deux ans).



Agrocampus
de Saintonge
CFAA17

CFAA 17

RAPPORT D'ACTIVITES

CFAA 17

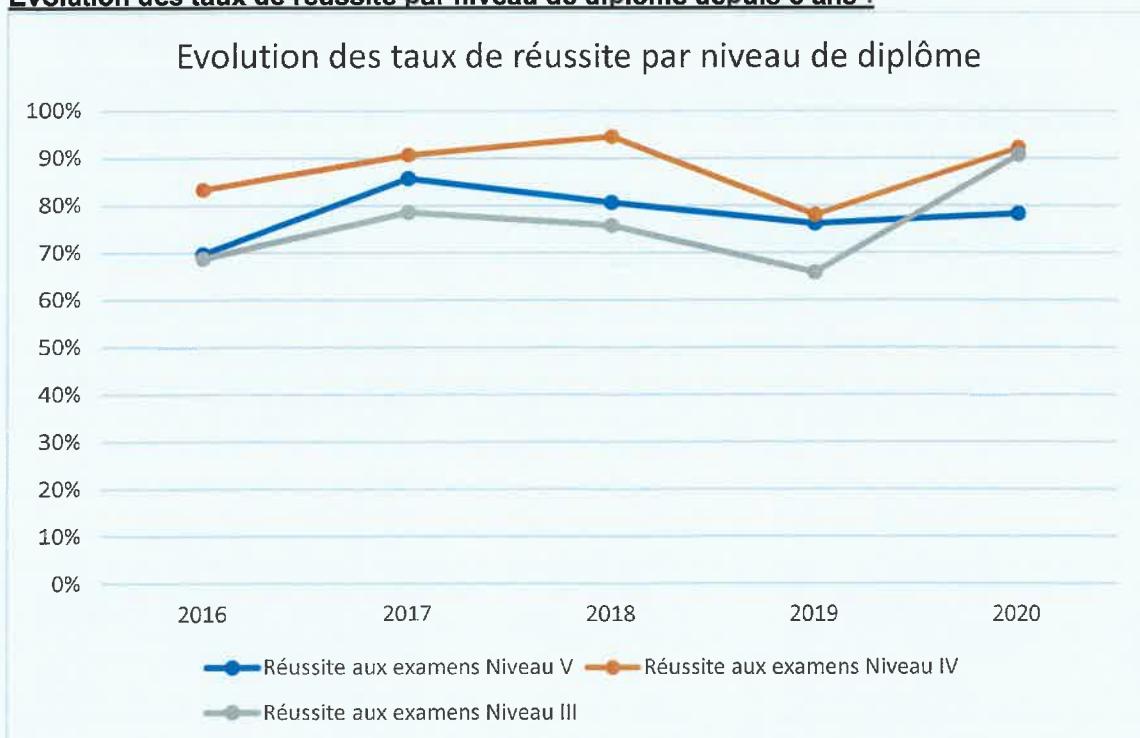
1 LE SUIVI DES APPRENTIS

1.1 Résultats d'examen 2020

DIPLOMES	% 2019	2020		
		Présenté	Admis	%
CAPA UC Métiers de l'Agriculture	71%	10	6	60%
CAPA UC Jardinier Paysagiste	79%	31	27	87%
BPA Travaux d'Aménagements Paysagers	79%	5	3	60%
BP REA Viticulture œnologie	45%	3	3	100%
BAC PRO Aménagements Paysagers	77%	11	9	82%
BAC PRO TMSEC	100%	12	12	100%
BTSA Aménagements Paysagers	64%	28	25	89%
BTSA TC JVO	100%	0	0	100%
BTSA PH	67%	6	6	100%
BTS MDE	60%	9	8	89%
GLOBAL	73%	115	99	86%

Le taux de réussite global est en hausse par rapport à 2019 à 76%. Cette hausse est pour partie due au contexte COVID et à des modalités d'évaluation en Bac Pro et BTS (Contrôle continu) très favorables aux apprentis (91% de réussite en Bac PRO et BTS). Malgré tout, alors que les modalités d'évaluation n'ont pas été modifiées, il faut noter que les taux de réussite en formation UC restent très satisfaisants (80%).

Evolution des taux de réussite par niveau de diplôme depuis 5 ans :



1.2 Le point de la rentrée 2020

1.2.1 L'évolution des effectifs au C.F.A.A. 17 :

EXAMENS	RENTREE					Variation 2018/2019
	2018	2019	2020			
			F	G	Total	
CAPA U.C. Vigne et Vin	27	27	1	27	28	+3,7%
Flux entrant	13	15			14	
CAPA U.C. Jardinier Paysagiste	49	66	3	64	67	+1,5%
Flux entrant	36	30			34	
BPA Travaux d'Aménagements Paysagers	15	6		0	0	-
Flux entrant	7	6			0	
BP REA Viticulture œnologie	14	14	2	13	15	+7,1%
Flux entrant	3	11			6	
BAC PRO 1 Aménagements Paysagers	11	16	0	10	10	-37,5%
BAC PRO 2 et 3 Aménagements Paysagers	27	31	1	35	36	+16,1%
Flux entrant	9	6			4	
BP AP		3	3	16	19	+633%
Flux entrant		3			16	
CS AE		3		9	9	-
Flux entrant		3			9	
CS CP		0		3	3	-
Flux entrant					3	
BAC PRO Cultures Marines	23	14		13	13	-7,2%
Flux entrant	15	5			8	
BTS Métiers de l'Eau	16	19	1	8	9	+52,6%
Flux entrant	5	10			0	
BTSA Aménagements Paysagers	48	51	3	40	43	-15,7%
Flux entrant	26	23			22	
BTSA TC JVO	3	4	5	8	13	+76,5%
Flux entrant	0	4			5	
BTSA PH	14	18	11	12	23	+27,8%
Flux entrant	8	11			12	
BAC PRO TMSEC	17	13				+7,7%
Flux entrant	17	13				
FLUX GLOBAL	264	285	30	258	288	+1,5%
FLUX ENTRANT	150	156		143		-9,2%

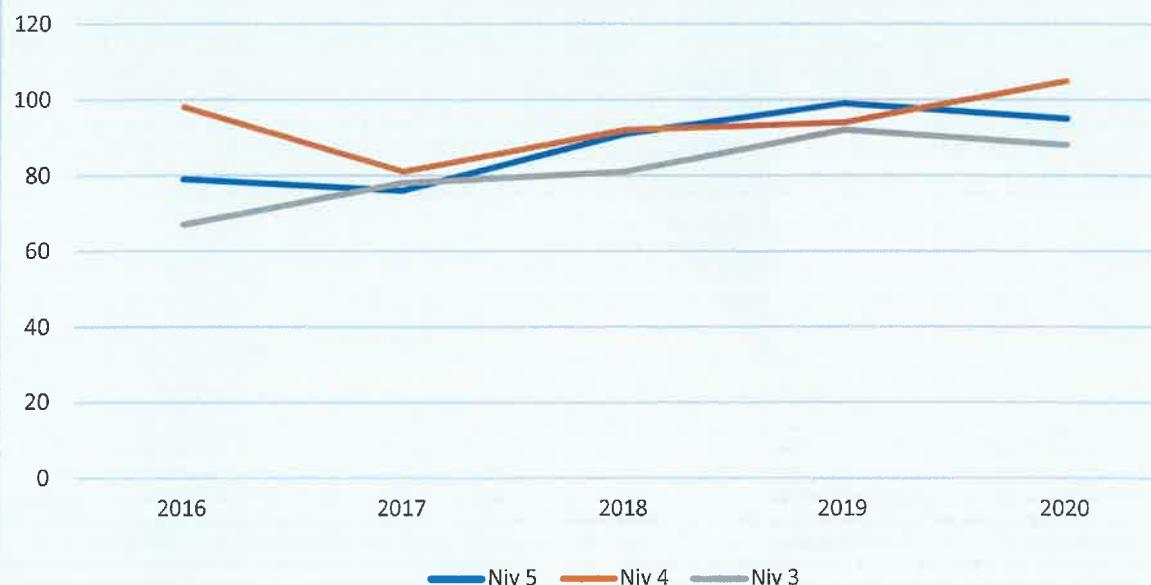
→ Au 05/11/2020, la répartition des effectifs est la suivante :

- 288 apprentis au CFAA17 ;
- 14 apprentis Bac Pro TMSEC de l'UFA du CFA ISE (CAMPUS DALKIA).

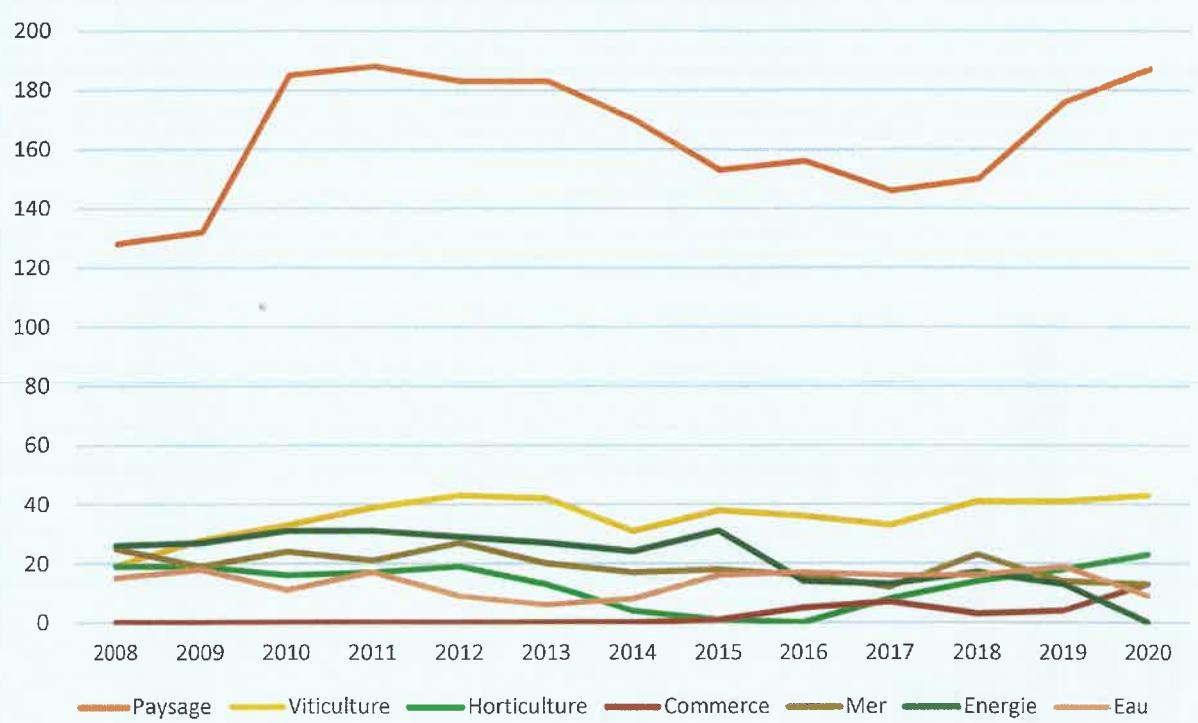
Nous enregistrons une hausse globale des effectifs de 1,5 % malgré la sortie des TMSEC des effectifs du CFA. Le flux de recrutement 1^{ère} année est en baisse par rapport à la rentrée 2019 mais reste stable si on exclut le flux entrant TMSEC 2019.

Les graphiques suivants mettent cependant en évidence une disparité de ces évolutions d'effectifs par filière (difficultés dans la filière maritime, forte augmentation dans la filière paysage) ainsi que par niveau de formation (hausse en niveau 4, baisse en niveau 3 et 5).

Evolution des effectifs par niveau

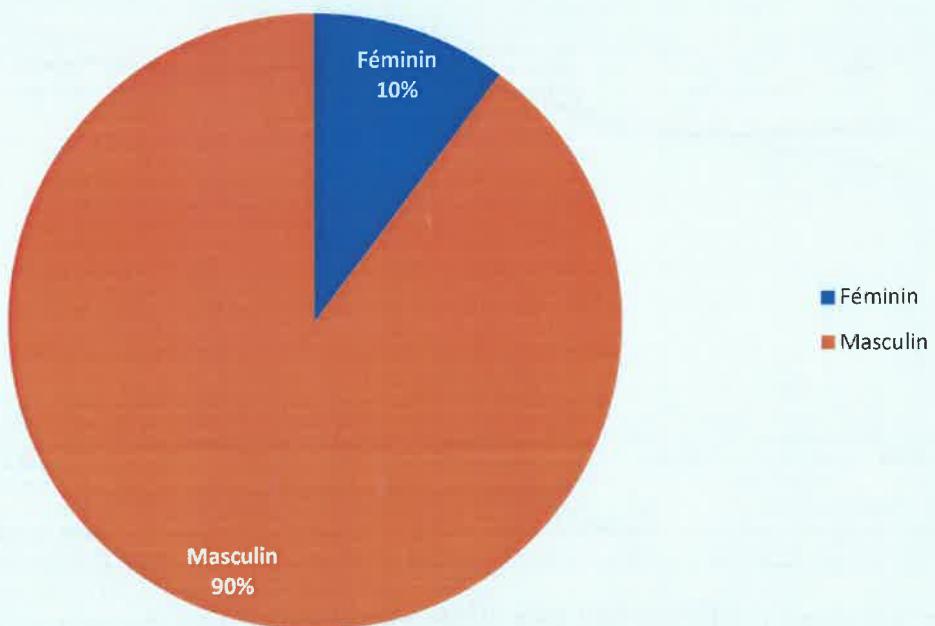


Evolution des effectifs par filière



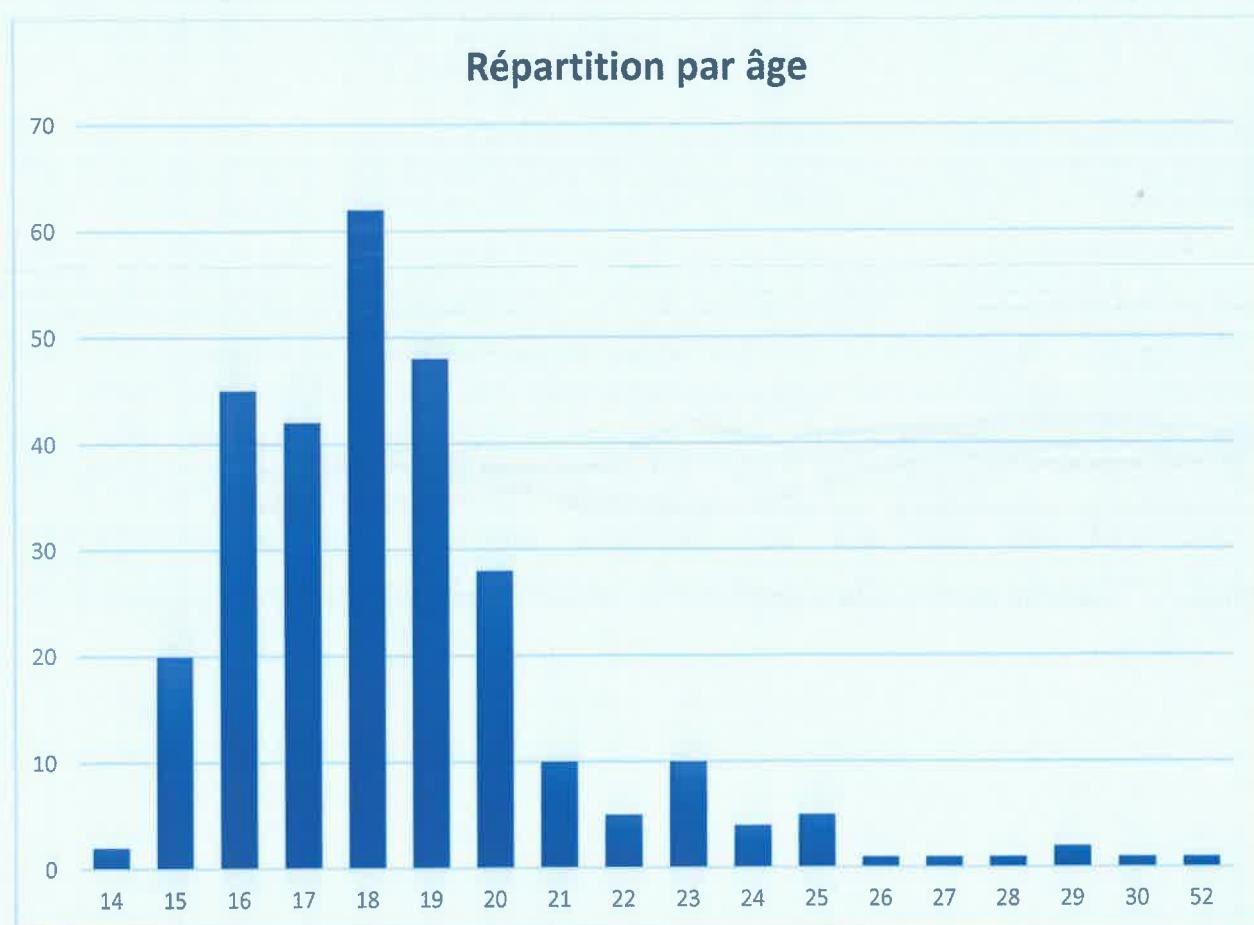
1.2.2 Caractéristiques de la population d'apprentis

RÉPARTITION PAR SEXE



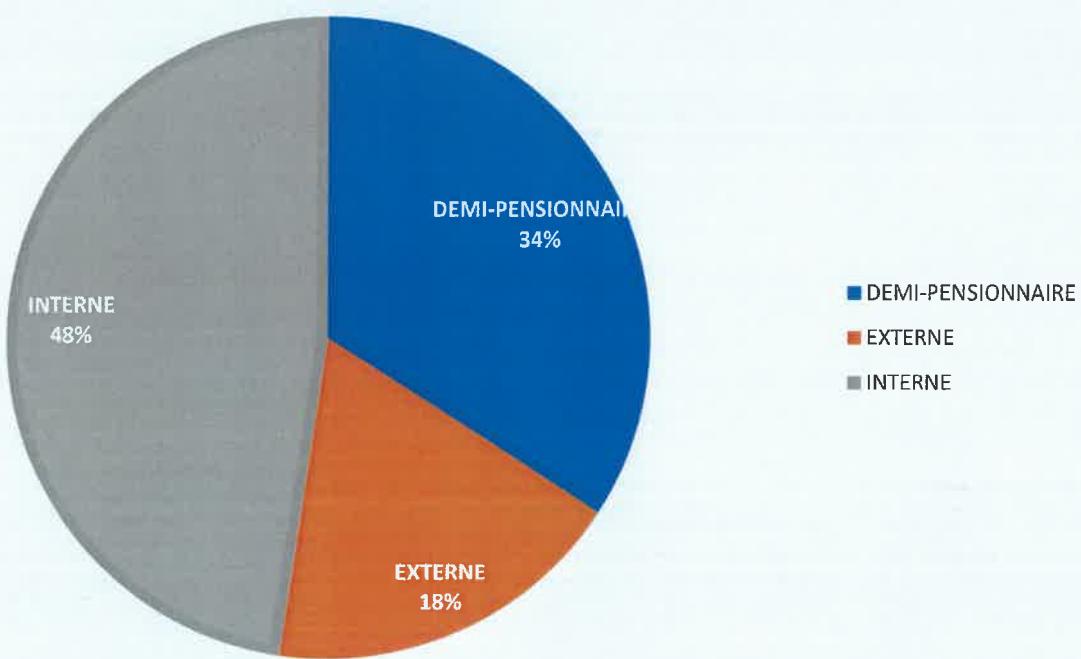
La répartition est stable par rapport à 2019.

Répartition par âge



L'âge moyen des apprentis est de 18,5 ans

REPARTITION PAR QUALITE



1.2.3 Origine géographique des apprentis et des entreprises d'apprentissage :

Répartition des origines des apprentis par département :

	16	17	24	27	33	44	47	53	54	64	79	85	86	87	Total
Commerce	1	7			1	1	1				1			1	13
Eau	1	1			4						1	1	1		9
Horticulture	4	8		1	4			1		1	1	1	1	2	23
Maritime		12											1		13
Paysage	31	131	1		3		1		1		13	1	3	2	187
Viticulture	9	34													43
Total général	46	193	1	1	12	1	2	1	1	1	16	3	7	3	288

Répartition des contrats d'apprentissage par département :

DEPARTEMENTS

FILIERES	16	17	24	31	33	35	36	37	40	44	45	49	53	64	72	79	85	86	87	Total gé-néral
Commerce		2			1												1			4
Eau	2	2			7				1				2		1	2	2			19
Energie			2	4	1		2			1	1	1			1		1			13
Horticulture	4	6		4					1			1					2			18
Maritime		14																		14
Paysage	28	110	2	8	1			1		1					12	2	2	8		174
Viticulture	8	33																		41
Total général	42	167	2	2	24	1	1	2	1	2	1	1	1	2	1	13	6	6	8	283

2 MOUVEMENT ET FORMATION DU PERSONNEL

2.1 Mouvement du personnel

Les départs :

Marlène JEAN, formatrice technique en agronomie, n'a pas renouvelé son contrat.

Jeannick GUILLOT, formatrice en Horticulture, est partie à la retraite.

Les arrivées :

Equipe pédagogique :

Mme DECLERCQ Magalie a été recrutée à 100% en tant que formatrice en matières générales.

M. BOUNNE Nicolas a été recruté en tant que formateur en Agroéquipement à 50%.

M. PERRET Philippe a été recruté en tant que formateur en Techniques Paysagères à 100%

M. MARTIN David a été recruté en tant que formateur en Techniques Horticoles.

Mme LEPARC Céline a été recrutée à 40% en matières générales pour les formations sur le site du Renaudin.

Equipe administrative :

Mme PUBLERT Stéphanie a rejoint le CFA au 15 mai 2020 sur un poste d'adjointe de gestion administrative et commerciale. Elle gère les relations avec les entreprises signataires de contrat d'apprentissage.

Mme BONNEYRAT Magalie a rejoint le CFA le 16 mars 2020 comme adjointe de gestion administrative et pédagogique sur le site de Desclaude.

2.2 Formation des personnels :

Dans le contexte COVID actuel l'accent sera mis sur la formation à la digitalisation. 2 formatrices du CFA ont suivi l'action de formation Chrysalide organisée par le réseau REANA. Des formations en interne des équipes pédagogiques seront organisées.

De plus, l'acquisition en 2019 de l'ensemble des modules YPAREO a été accompagnée par des formations par la société YMAG. Il convient de compléter ces formations, perturbées par le contexte COVID du printemps.

Par ailleurs, un accompagnement des formateurs à l'outil NET-YPAREO est nécessaire afin d'améliorer la traçabilité des actions dans l'optique de la certification qualité.

3 INFORMATIONS SUR LES CYCLES DE FORMATION

3.1 Les cycles de formation de l'antenne du Lycée Professionnel Agricole de JONZAC :

3.1.1 Les cycles CAPA Vigne et Vin et BP Responsable d'Exploitation Agricole

La rentrée des apprentis

Elle s'est déroulée le lundi 31 août 2020 à 9h00 en présence de :

- M. Mathieu GAUTIER Formateur Viticulture-Œnologie et coordonnateur BP REA,
- Mr COUREAU Cédric. Formateur économie gestion, et coordonnateur CAPA
- Mme Perrine DIPPE Secrétaire du CFAA.

Cette journée de rentrée a débuté par l'accueil des apprentis, certains parents et maîtres d'apprentissages, ainsi que par une présentation générale du lycée Le Renaudin, du CFA et des formations, et s'est terminée par la visite de l'établissement et de l'exploitation.

EFFECTIF	1ere année	2eme année
CAPA	11	14 + 1 REDOUBLANT
BPREA	6	9

A noter cette année que les 1ere et 2^e années en CAPA et BPREA sont séparés, et que les adultes du CFPPA (s'il y en a) rejoindront les groupes de BPREA à partir du 2 novembre pour suivre la formation avec les apprentis.

La réunion des maîtres d'apprentissage

Cette année, les deux réunions destinées aux maîtres d'apprentissage en collaboration avec la chambre d'agriculture de la Charente Maritime auront lieu le mardi 17 et le jeudi 26 novembre 2020.

Thèmes abordés :

- Le double rôle de formateur et d'employeur en tant que maître d'apprentissage. Les attentes et les devoirs de chacun. Les obligations administratives à respecter ;
- La législation du travail encadrant le statut de l'apprenti et les documents à fournir ;
- Accueillir un apprenti dans de bonnes conditions de sécurité sur son exploitation ;
- Les différentes composantes des compétences et les mécanismes d'apprentissage ;
- Appréhender la motivation de son apprenti et les leviers d'intervention ;
- Les deux pilotes de formations assisteront à la première matinée et feront une présentation des formations et des équipes

Composition de l'équipe pédagogique du CFA

Enseignement technique :

- M. Mathieu GAUTIER : Viticulture-Œnologie, Biologie-Agronomie (CAPA et BP REA)
- M. Godefroy MUSEREAU : Agroéquipement (CAPA et BP REA)
- M. Alain THOUARD: STAE (BP REA)

Enseignement général :

- Mme Céline LEPARC : ESC, Français, Histoire (CAPA) + Français, SESG (BPREA)
- M Jean-Pascal FRANCO : Commercialisation (BPREA)
- Mme Nathalie ALBERTINI : Maths + informatique (CAPA)
- Mme Magaly DECLERC : Maths + informatique (BPREA)
- Mr Cédric COUREAU : économie – gestion (CAPA et BP REA)
- M. Thomas PENINON: EPS (CAPA)
- M. Pascal DANDONNEAU : SST (BP REA)

Conseils pédagogiques :

- CAPA 1 et 2 : Vendredi 15 janvier 2021 à 13h + vendredi 11 juin 2021 à 13h
- BP REA 1 et 2 : Vendredi 15 janvier 2021 à 13h + vendredi 11 juin 2021 à 13h

Élection des délégués

Elles ont eu lieu en début de formation, sur leur première semaine d'arrivée.

Ont été élus :

- CAPA Vigne et Vin :

CAPA 1 :

- Délégués : Mathis BERGIN
- Suppléant : Hugo LAFAURIE

CAPA 2 :

- Délégués : Clément MACOIN
- Suppléant : Dorian BEAU

- BP REA Viticulture-Œnologie :

BPREA 1 :

- Délégués : Elodie AUDEBERT
- Suppléant : Maxime ROY

BPREA 2 :

- Délégué : Simon JULIEN
- Suppléant : Mathieu VIDAUD

Activités pédagogiques :

Les sorties pédagogiques :

- BP REA Viticulture-Œnologie :
 - Prévision de visites des étapes du cognac en Mars/Avril
 - Prévision de visite d'une distillerie
 - Prévision de sortie à Bordeaux et/ou Cognac en juin

- CAPA Vigne et Vin :
 - Prévision de sortie d'une exploitation HVE
 - Prévision de sortie à Bordeaux et/ou Cognac en juin
 - Prévision de sortie autours de Cognac en juin

BP REA et CAPA première année :

Participation au concours des lycées « Imaginez l'agriculture de demain », à gagner transport plus entrée au salon de l'agriculture 2021.

3.1.2 BAC PRO Technicien de Maintenance des Systèmes Energétiques et Climatiques

EFFECTIFS ET DÉROULEMENT DE LA RENTRÉE DES APPRENTIS

Cette année, les effectifs sont au nombre de 14 alternants ne formant qu'un seul groupe réparti comme suit :

- 8 apprentis,
- 6 contrats de professionnalisation,

La rentrée des apprentis s'est déroulée le lundi 05 octobre à 9h00 en présence de :

- M. David GIRARD, directeur du CFAA,
- Mme Adeline NOWAK, responsable coordination et organisation CAMPUS DALKIA,
- Monsieur Vincent CHAUVIN, formateur technique,
- Mme Perrine DIPPE secrétaire du CFAA,
- Mme BOUCHERIE formatrice éco-gestion,

Cette matinée de rentrée a débuté avec l'accueil des alternants et par une présentation générale du lycée Le Renaudin, du CFAA et du CAMPUS DALKIA.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE POUR L'ANNEE 2020/2021

Cette année, le nombre de semaines est réparti de façon différente. L'an passé, les alternants avaient 21 semaines de cours au CFAA mais cette année, ils auront 20 semaines de cours en présentiel et 1 semaine en de cours en Visioconférence.

Les conseils pédagogiques :

- Semaine du 01 février 2021 pour le 1^{er}semestre
- jeudi 27 mai 2021 pour le 2^{ème} semestre

L'élection des délégués a eu lieu le 14 octobre.

Ont été élus : Matthias RIPPLING délégué, Julien SICRE suppléant.

Les réunions de concertation pédagogique seront fixées au fil de l'eau tout au long de l'année.

La composition de l'équipe pédagogique du CFA

Enseignement technique :

- M. Vincent CHAUVIN climatisation/froid/électricité/traitement d'eau

Enseignement général :

- Mme Isabelle BOUCHERIE : économie - gestion et référente de la formation
- M. Pascal DANDONNEAU : SST/PSE
- M. Lionel DEGRANGE : maths/sciences – physiques
- S'agissant de la formation SST, celle-ci sera assurée par M. DANDONNEAU en décembre.

Surveillance :

- M. Pierre SOULARD : surveillant au gîte de Chailleret

Il y aura tout au long de l'année l'intervention ponctuellement d'un formateur technique du CAMPUS DALKIA pour assurer les cours de thermique et d'hydraulique.

INSCRIPTION AUX EXAMENS

L'inscription aux examens se fera à compter de la semaine 46 avec Mme DIPPE.

BAC BLANC ET PASS ENTREPRISE

Les épreuves du bac blanc auront lieu du 06 au 09 avril 2021 et les oraux du PASS entreprise se feront en même temps que l'oral du bac blanc mais à une autre date, le jeudi 06 mai 2021.

LA REUNION DES MAITRES D'APPRENTISSAGE

Avec la crise sanitaire, la réunion de formation des maîtres d'apprentissage devrait être réalisée en Visioconférence courant novembre en partenariat avec CAMPUS DALKIA.

3.2 Les cycles de formation de l'antenne du Lycée Horticole et du Paysage de CHADIGNAC :

3.2.1 LES NOUVEAUTES :

NOUVEAUX FORMATEURS EN BAC PRO :

- MAGALY DE CLERCQ : ELLE INTERVIENT EN HISTOIRE-GEOGRAPHIE
- PHILIPPE PERRET DEVIENT LE PILOTE DU BP AP ET INTERVIENT EN BAC PRO 2 ET 3 EN TECHNIQUE (STAP)
- NICOLAS BOUNNE REJOINT EGALEMENT L'EQUIPE BAC PRO SUR LA PARTIE STE DU MODULE D'ADAPTATION PROFESSIONNELLE (MAP)
- FREDERIKA CHERRIER, enseignante du lycée, intervient en BAC 1, sur la partie SESG
- Laure DIGUET, animatrice CADI, prend en charge la partie « projet professionnel » dans le module Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement (EIE)
- Sylvain BERTHOMIER, formateur au CFPPA, assure quelques heures de technique en BAC 1

CDR :

Cette année, 3 formatrices interviennent au CADI : il s'agit de Jane BRUNEL, Nathalie ALBERTINI et Amandine DIDIER

REGION :

Concernant le panier « *premier équipement* », le choix de l'équipe BAC PRO se porte sur une tablette. Plus facile à transporter, elle devrait accompagner les apprentis en sorties ou lors des cours de reconnaissance de végétaux à l'extérieur qui pourront ainsi prendre rapidement des notes et photographier.

SORTIES PEDAGOGIQUES :

- Les BAC 3 iront voir la pièce éponyme *Le grand débat* qui sera jouée à l'Avant-Scène de Cognac le jeudi 28 janvier 2021 en soirée.
- Les apprentis de BAC 3 participeront au festival du film britannique « *God save the screen* » au théâtre du Gallia à Saintes au mois de novembre 2020.
- D'autres sorties sont à prévoir mais, dans les conditions sanitaires actuelles, les destinations n'ont pas été arrêtées.

CONDUITES A RISQUES :

- Camel GUELLOUL, qui a créé l'association Apica (Association de prévention et d'information sur les conduites addictives) pour sensibiliser les adolescents aux dangers de la drogue, fera une intervention auprès des BAC 1 le 3 novembre 2020.
- Le 23 novembre 2020, il y aura une intervention du Planning Familial auprès des BAC 1.

3.2.2 CAPa « Jardinier Paysagiste » :

En raison du fort effectif, chaque promotion est divisée respectivement en deux groupes. Ce dédoublement permet d'offrir une formation adaptée à chaque apprenti (parcours personnalisé, offre de formation par bloc de compétence ...).

La création de ces groupes assure également une plus grande souplesse pédagogique : possibilité de mettre en place des séances de travaux pratiques, travail au CADI envisagé, séances d'Education Sportive et Physique adaptées ...

CAPA JP 1^{er} année : Le nombre d'apprentis s'élève à 32

Ces apprentis sont répartis en 2 groupes :

- ➔ CAPA JP G1 : 16
- ➔ CAPA JP G2 : 16

CAPA JP 2^{ème} année : Le nombre d'apprentis s'élève à 33

Ces apprentis sont répartis en 2 groupes :

- ➔ CAPA JP G1 : 17
- ➔ CAPA JP G2 : 16

Chantier extérieur réalisé :

Partenariat : association PERENNIS – contact : Jérôme BELIER

Perennis est une association de gestion, d'expertise et

D'éducation en environnement.



Basée sur la biologie de la conservation, cette association intervient sur des milieux abandonnés qui ont une grande valeur écologique en sursis. Le but est de préserver la biodiversité locale et les populations d'espèces en voie de disparition.

Zone de travail : le Vallon du Bel-Air

Ce site (ruisseau du Bel air et ses abords) d'une vingtaine d'hectares est une zone humide qui établit la limite entre les communes de Crazannes et de Port d'Envaux avant de se jeter dans la Charente.

Depuis 2006, des inventaires sont réalisés et ont mis en évidence la présence de la loutre d'Europe, de la rosalie des Alpes (coléoptère) et de l'agrion de mercure (odonate). Ces espèces d'une valeur patrimoniale très forte seraient amenées à disparaître du site si rien n'était fait.

Classes concernées et dates d'intervention :

Comme chaque année, les interventions avaient été planifiées fin mai et début juin 2020.

En raison de la crise sanitaire, celles-ci n'ont pas pu être réalisées à la période initialement prévue. Elles ont été reportées en ce début d'année scolaire.

CAPA 2 JP G2 ➔ 29 septembre 2020

CAPA 2 JP G1 ➔ 06 octobre 2020

Module concerné :

UCARE (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale)

→ Connaissance et entretien de milieux naturels et gestion de sites de randonnée

Les travaux réalisés :

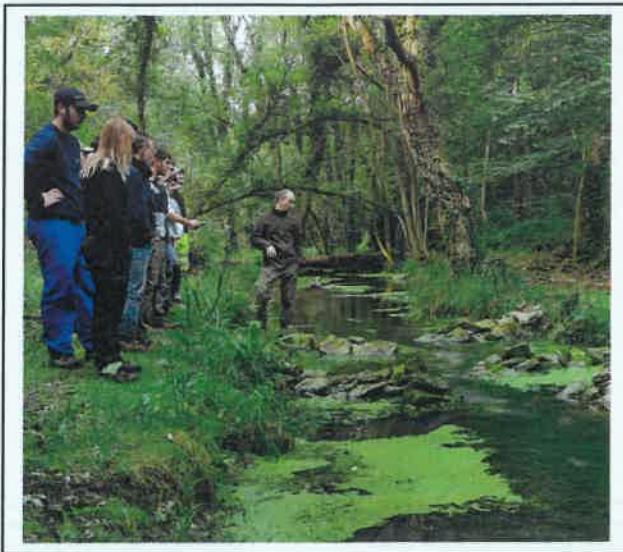
Accueilli par M. Bélier, celui-ci a présenté aux apprentis les caractéristiques écologiques du site.

Il a ensuite établi un zonage précis pour l'ensemble des travaux d'entretien à réaliser.

Il a également exposé les autres travaux envisagés.

Travaux d'entretien ➔ débroussaillage, enlèvement d'embâcles ; arrachage de plantes aquatiques invasives, curage de fossé.

Travaux de création ➔ création d'une passerelle ; mise en place de panneaux signalétique



Présentation du site

3.2.3 CS « Construction Paysagère » :

Le certificat de spécialisation construction paysagère a pour but de répondre aux attentes des entreprises pour lesquelles l'activité de création est prépondérante.

Le contenu de la formation se caractérise par les activités suivantes :

- Topographie
- Conduite d'engins
- Constructions maçonneries
- Constructions bois
- Irrigation
- Bassins et fontaineries

La formation a débuté le 12 octobre dernier.

L'effectif à ce jour est de 6 apprenants.

- ➔ 4 contrats d'apprentissage
- ➔ 2 contrats de qualification

Les deux éléments phares qui constituent indéniablement une plus-value à la formation sont :

- ➔ Formation au permis EB
- ➔ Formation habilitation électrique

De nombreux partenaires sont présents. Cette collaboration assure une réelle professionnalisation de la formation.

- M. CARRE



- M. BOUCHERIE



- M. GUEDEAU



3.2.4 BP « Aménagements Paysagers » :

X Effectifs au 23 octobre 2020 :

(3 en 2019)

16 BP AP apprentis formation 2 ans cycle 2020/2022

1 BP AP apprenti formation 1 an cycle 2020/2021

2 BP AP2 apprenti formation 2 ans cycle 2019/2021 (2ème année de formation)

1 BP AP stagiaire adulte formation 1 an cycle 2020/2021 (CFPPA)

Il y a une mixité de groupe (apprentis et stagiaire adulte) avec un calendrier d'alternance commun.

Une apprentie est toujours en recherche d'un MA

X Rénovation BP AP

Les entrants en 2020 sont concernés par la rénovation du BP AP. Le diplôme est acquis, sous réserve de l'approbation du jury, après la validation de 6 capacités, dont une capacité locale (blocs de compétences). Les capacités sont évaluées via 12 capacités intermédiaires, significatives du métier. Le nombre de capacités est moins important que pour l'ancien référentiel et elles deviennent très professionnelles. Le cœur du métier transpire à travers ce nouveau référentiel avec une approche très environnementale.

La capacité locale, a pour thème "la domotique de jardin"

Les plans d'évaluation, les SPE (5 SPE pour 6 épreuves) ont été agréées le 13 octobre 2020. Les épreuves se feront sous la forme d'un entretien d'explicitation oral, lié à une situation professionnelle vécue par l'apprenant. Un compte rendu de chantier sera exigé comme support, lors de l'épreuve.

X La pédagogie

La pédagogie en cours doit s'appuyer sur le vécu de chaque apprenant, en entreprise. De ce fait lors des phases en centre, il y aura un retour des expériences professionnelles vécues. Ces échanges, professionnellement formateurs, seront collectifs. Par ailleurs, il y aura un suivi individualisé des situations de travail vécues par l'apprenant. Si une situation n'est pas vécue en entreprise, des stages complémentaires pourront être organisés en entreprise ou à défaut au centre.

La formation s'articule autour des blocs de compétences (Capacités) qui est organisée en modules. Compte tenu de la mixité du groupe, il y aura une individualisation des enseignements.

X Supports pédagogiques

Le fil conducteur de la formation, sera le réaménagement et la scénarisation de l'arboretum, à l'entrée du Lycée Chadignac (à gauche). Ce chantier mobilisera l'ensemble des Capacités du BP.

Des sorties pédagogiques sont prévues sur le thème de la gestion différenciée et raisonnée des espaces, les systèmes d'irrigations, la domotique des jardins, les styles de jardins...Les cours théoriques pourront être complétés d'intervenants extérieurs (en cours de réflexions...) et de visites de salons professionnels.

3.2.5 BAC PRO « Aménagements Paysagers » :

Bac Pro 1 : 10 apprentis sont entrés en Bac Pro 1.

Bac Pro 2 : La classe de BAC PRO 2 compte un effectif de 20 apprentis, avec l'arrivée de 4 nouveaux.

L'intégration de ces nouveaux apprentis s'est bien déroulée.

Un des nouveaux apprentis a déjà un bac et suit donc un parcours individualisé avec détachement sur le CADI.

Certains apprentis finissent les épreuves du BEPA TP, avec l'oral de l'E2 les 14 et 15 janvier 2021.

Dans le cadre du MAP, les apprentis suivront une formation SST et la formation CACES.

D'un point de vue pédagogique, nous sommes en train de mettre en place des séances pluridisciplinaires sur le thème :

Dimensions artistique, culturelle et sociale des aménagements paysagers

Bac Pro 3 : Cette promotion compte 16 apprentis.

Le BAC BLANC, prévu la semaine du 1er février 2021, se fera avec le Lycée, dans les conditions réelles du Bac.

De plus, nous travaillons à la mise en place de la pluridisciplinarité autour de trois principaux axes :

- *Approche naturaliste des aménagements paysagers*
- *Utilisations et perspectives de nouvelles technologies en aménagement paysager*
- *Organisation et conduite d'un chantier en sécurité*

En ESC, les apprentis travailleront sur le théâtre : Concevoir et réaliser un spectacle prenant la forme d'un débat politique burlesque. (Voir présentation du projet page suivante)

PROJET ARTISTIQUE : LE GRAND DEBAT

Classe concernée : les BAC 3 (16 apprentis)

Discipline concernée : ESC

Objectif : Concevoir et réaliser une production artistique

Présentation du projet :

Les apprentis devront s'approprier les connaissances acquises en cours d'éducation socioculturelle pour produire leur propre spectacle. Ils seront accompagnés pour cela par deux artistes de la compagnie Torrent-ciel, Jean-Claude Horn, comédien et metteur en scène et par Christine Knaub, comédienne, chanteuse, danseuse et chorégraphe.

La compagnie interviendra trois heures du 1^{er} au 5 mars afin d'accompagner les jeunes sur l'écriture de leur spectacle et la composition de leurs personnages. Puis ils reviendront durant 2 jours et demi consécutifs, le mercredi 24 (8h-12h/13h30-17h30), jeudi 25 (8h-12h/13h30-17h30) et vendredi 26 mars (8h-12h).

La représentation aura lieu le vendredi matin à l'amphithéâtre de Chadignac devant d'autres classes d'apprentis et de lycéens.

Evaluation :

Ce projet artistique est évalué individuellement et collectivement, en pratique et à l'oral.

Il compte pour l'obtention de l'examen du bac pro.

3.2.6 BTSA Production Horticole / BTSA Technico-commercial « Jardin végétaux d'ornement » / BTSA Technico-commercial « Produits alimentaires et boissons »

La classe des BTSA 1 est, cette année encore, en mixité partielle (tous les modules communs à tous les BTSA (M11 à M42) se font avec l'ensemble du groupe et les modules professionnelles sont en groupe dissociés suivant la spécialité).

Au total, les 17 apprentis sont répartis de la manière suivante : 12 PH, 5 TC JVO

Particularité de cette année : 3 apprentis de BTSA PH 1 possèdent déjà un diplôme de niveau Bac +2 ou supérieur et bénéficient d'une équivalence sur les matières générales. Un parcours individualisé leur a été proposé, leur permettant de retourner en entreprise sur des journées complètes (dans la mesure des possibilités de l'emploi du temps) ou d'aller se former sur l'exploitation de Chadignac pendant les heures de matières générales. Ils sont aussi accueillis au CADI pour travailler les matières techniques en autonomie, aucun d'eux n'étant issu de la filière horticole.

BTSA 1 Production Horticole / Technico-commercial

Les apprentis de BTSA 1 ont des origines variées : BAC pro PH, Bac pro TC, BAC technologique, BAC général ou enseignement supérieur.

La classe est hétérogène dans le niveau mais le groupe est soudé, volontaire et motivé.

Les entreprises des apprentis sont diverses : maraîchers, pépinières, collectivités, jardineries. Les retours d'expériences sont très enrichissants.

Le premier semestre est tourné sur les objectifs suivants :

- ⇒ Faire fonctionner l'alternance
- ⇒ S'imprégner du métier, se familiariser avec le milieu de l'entreprise

- ➔ Apprendre les notions de base dans l'ensemble des modules

Plusieurs projets sont programmés cette année si les conditions sanitaires le permettent :

- ➔ Actions commerciales de vente de produits par les BTSA TC
- ➔ Participations aux portes ouvertes
- ➔ Plusieurs visites (terreaux STAR, maraîchers, pépinières, arboriculteurs, producteurs de fleurs, INRA, grossistes en végétaux, marchés de producteurs, salon du végétal)

Une journée d'intégration a eu lieu le 21 septembre, organisée par les pilotes de formation, avec au programme : Découverte de la ville de Saintes (visite des arènes, des différents parcs aménagés, d'un jardin partagé). Les apprentis ont apprécié ce temps de partage et d'échange, moins formel qu'une salle de classe, mais tout aussi enrichissant.

BTSA 2

Poursuite en deuxième année de la classe de BTSA 2 sur le site de Chadignac composée de 18 apprentis.

Comme l'année passée, le groupe est en mixité partielle sur les matières générales communes à tous les BTSA et dissocié suivant la spécialité pour les matières professionnelles.

Au total, les 18 apprentis sont répartis de la manière suivante : 10 PH, 7 TC JVO, 1 TC PAB.

5 apprentis ont rejoint la formation en 1 an, ayant déjà obtenu un BTSA par le passé. Une apprentie en BTSA PH qui possède un BTSA APV et 4 apprentis en BTSA TC JVO qui possèdent un BTSA AP, dont la formation a été suivie au CFAA 17 l'année dernière. Cette situation répond d'ailleurs à un besoin des entreprises du paysages de la région, en personnels formés à la création mais aussi à la vente d'aménagements paysagers. Ces cinq apprentis ont une équivalence sur les matières générales et bénéficient eux aussi d'un parcours individualisé, puisqu'ils sont en autoformation pour rattraper les notions de technique vues en 1^{ère} année pendant les heures de matières générales.

Enfin, la classe de BTSA 2 accueille un redoublant en TC JVO originaire de la région toulousaine.

Plusieurs visites d'entreprises de la région sont prévues cette année avec pour objectif de diversifier les secteurs d'activité (maraîchage, production de fleurs, production de plantes aquatiques et plantes épuratrices, atelier de transformation et commercialisation des productions) dans le cadre des cours de technique et des MIL.

Un MIL commercialisation en circuit court est prévu pour les BTSA PH et TC PAB et un MIL jardinage bio pour les TC JVO.

Les apprentis des deux filières se sont regroupés pour réaliser 6 PIC cette année, supervisés par Amandine VIDAL :

- Marché nocturne chez un producteur de pommes.
- Collecte de cheveux auprès des coiffeurs de Saintes et des alentours pour aider une association qui fabrique des perruques pour les personnes atteintes d'un cancer et d'une association qui fabrique des boudins de cheveux pour pomper les marées noires.
- Plantation-cueillette de tulipes avec atelier floral et vente des bouquets confectionnés (les bénéfices réalisés allant à la recherche contre le cancer).
- Sentier découverte de la nature et land art (mandala, jeux de piste sur la faune et la flore locale) tout public dans la forêt de La Palmyre.
- Journée festive autour du Festnoz : marché de producteurs, concerts et animations tout public (secteur Saintes).
- Journée rencontre entre jeunes et professionnels à travers le sport dans le but de mettre en contact des employeurs potentiels et des personnes en recherche d'emploi à travers diverses activités sportives (secteur Bordeaux).

Au cours de cette 2^{ème} année, les apprentis bénéficieront également des formations suivantes :

- ➔ CACES assurés par M. MUSEREAU et M. BOUNNE
- ➔ SST assurée par M. DANDONNEAU
- ➔ Certiphyto assurée par Mme BERTRAND

Composition de l'équipe pédagogique du CFA

Les formateurs sont issus des différents sites de l'EPL.

L'équipe accueille cette année plusieurs nouveaux membres suite au départ de certains personnels :

- David MARTIN sur la partie agronomie et technique horticole du M53 et sur le M51 (étude de la filière horticole) du BTSA PH.
- Luc MATHIOT sur la partie production du M55 (PH) et M57 (TC JVO).
- Virginie PERTUS sur la partie reconnaissance des végétaux du M55 (PH) et M57 (TC JVO).
- Frédérika CHERRIER sur le M21 (économie générale) et le M11 (tutorat du projet professionnel).
- Nathalie DEMARVILLE sur le M57 (champs professionnel) du BTSA TC PAB.

Concernant le pilotage :

- Mickaël JUPILLAT pilote le BTSA PH.
- Jean-Pascal FRANCO et Mickaël JUPILLAT pilotent ensemble le BTSA TC, suivant cette répartition : Administratif pour Mickaël JUPILLAT et pédagogique-gestion des apprentis pour Jean-Pascal FRANCO.

3.3 Les cycles de formation de l'antenne du Lycée Georges DESCLAUDE :

3.3.1 BTS "Métiers de l'Eau" :

3.3.2 BTSA "Aménagements Paysagers" :

Pour le CFAA 17 cette année 21 apprentis en BTS AP 2 et 22 apprentis en première année, tous, sauf un, sont rentrés au CFAA avec un contrat d'apprentissage signé.

B.T.S.A. 1ère année :

En majorité titulaires d'un bac pro, la classe est pour le moment uniforme mais cette année aucune fille ne compose la classe.

Le premier semestre est tourné sur des objectifs précis :

- ➔ Faire fonctionner l'alternance
- ➔ Apprendre à observer et poser des questions.
- ➔ Donner des outils pour se débrouiller dans le monde du travail

Cela est donc une phase de découverte et d'observation du monde du travail - le CFAA soutient la phase en donnant des outils à l'apprenti : éduquer aux ports de charges, à la sécurité de chantier, aux comportements au travail, à la législation du travail, passage du CACES pour ceux qui ne l'ont pas

C'est la 2^{ème} rentrée concernée par la modularisation. Certaines modifications ont été apportées afin d'améliorer le système, notamment avec les cours de sport qui ont été répartis sur toute l'années.

Nous avons commencé par une semaine de test et de remise à niveau en Français, mathématiques, informatique, biologie, langues (anglais et espagnol), dessin et économie générale. En fonction des résultats aux tests, les apprentis ont eu à faire des exercices et activités de remise à niveau afin de commencer le BTS avec les connaissances indispensables.

Le module C, ce module leur permet d'être accompagnés dans leur projet professionnel et personnel : Dans un premier temps, les apprentis découvrent la formation et les différents outils mis à leur disposition. Ils travaillent sur « la connaissance de soi » et grâce à différentes techniques de coaching apprennent à dégager leurs qualités et défauts, à parler d'eux et à évaluer leurs compétences. Dans un même temps ils travaillent sur les représentations qu'ils se font de leur futur métier.

Le module D visant à apprendre la méthodologie de l'étude préalable portera sur l'étude du site des Narcisses sur le lycée Georges Desclaude. L'étude sera menée conjointement avec leurs formateurs avant de réaliser seul une étude sur un autre site, étude qui sera validée en CCF.

B.T.S.A. 2ème année :

Les apprentis ont abordé leur 2^{ème} année de BTS dans les conditions difficiles suite à l'épidémie de COVID 19. Leur fin d'année a été bouleversée par la fermeture du CFAA et la mise en place d'un suivi pédagogique en télétravail. La plupart des apprentis ont en même temps travaillé dans leur entreprise, ce qui n'a pas été simple pour eux, pour allier les 2.

Les CCF de 1^{ère} année ont été annulés et remplacés, quand cela était possible, par des notes de contrôle continu. 3 CCF (mathématiques, topographie et diagnostic) ont été annulés par les modules ayant été programmés sur la période COVID, aucune note de contrôle continu n'a été donné.

Les apprentis abordent une phase de consolidation des savoirs. Période dédiée aux acquisitions : Scientifiques, Culturelles, Economique et techniques du BTS. Passage du CERTIPHOTO, du CACES et du SST

Compte tenu des disparités de niveaux, les cours liés au métier (technique, arrosage, dessin, machinisme, gestion) s'appuie sur une pédagogie de projet. Il s'agit, en groupe de résoudre des problèmes rencontrés sur le terrain et d'apprendre ensemble. Pour faciliter ce travail, l'ensemble des cours sont disponibles en ligne.

En projet de communication PIC, les apprentis élaborent actuellement leurs dossiers. Les sujets sont en cours de création et seront validés par Mr Girard, directeur du CFAA.

Dans le cadre du MIL, les apprentis sont allés visiter :

- Le jardin respectueux de Châteaubernard : ce jardin pédagogique, accueille un public désireux d'apprendre des méthodes de jardinage respectueuses de l'environnement. Cette visite a été réalisée en 1^{ère} année
- Le cimetière naturel de Souché
- Le jardin médiéval de Pons

Ces visites ainsi qu'un travail de recherche documentaires leur a permis de préparer leur dossier et Oral du CCF du MIL.

La préparation de l'épreuve terminale dont l'objectif est de présenter leurs 3 situations professionnelles vécues a commencé avec des séances de pluridisciplinarité pour les aider à choisir leurs situations professionnelles significatives et construire leur oral.

Alternance - le suivi des compétences des étudiants par informatique commence à porter ses fruits - chaque étudiant établit un bilan de ses compétences au fur et à mesure de son apprentissage. Il devient alors ACTEUR de sa formation en partenariat avec une entreprise et un CFAA. Nous souhaitons étendre son utilisation auprès de l'ensemble des enseignants de la filière...

Il reste 16 semaines de formation, ponctuée de 9 épreuves certificatives.

Proposition MIL :

- Chantier école d'aménagement paysager
- Concours festival des jardins de Chaumont-sur-Loire
- La plante, le jardin, enjeu de santé et de lien social
- Appréhender et mettre en œuvre des techniques de paysagisme d'intérieur



Agrocampus
de Saintonge
CFPPA

CFPPA

RAPPORT D'ACTIVITES CFPPA

1 LE RECRUTEMENT, L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SECURISATION DES PARCOURS

Pour cette rentrée 2019/2020 le recrutement a été globalement satisfaisant au regard du contexte et du retard pris en raison de la COVID 19 et des différents forums annulés.

Quelques chiffres pour illustrer cela

BP REA 13 places financées par le conseil région 13 entrées attestées plus une personne en CPF (compte personnel formation) et fonds propres.

Dans le cadre du dispositif HSP (Habilitation de Service Public financé par le conseil régional) nous avons un nombre de places (61 par année civile) qui correspondent à un nombre total de jours affectés divisés par une durée de parcours moyen. L'HSP permettant des réductions, des suspensions ou des prolongations de parcours ce nombre est indicatif.

BPA Travaux des Productions Horticoles 12 places ouvertes 11 entrées attestées.

BPA TCCEA (Travaux de conduite et d'entretien des engins agricoles) 8 places proposées 7 entrées attestées

Capa Métiers de l'agriculture support viticulture 8 places proposées 6 entrées attestées

CAPA Jardinier paysagiste 6 places proposées 5 entrées attestées

BPA travaux des aménagements paysagers 6 place proposées 5 entrées attestées et une inscription en attente d'entrée

Au total 36 stagiaires sur le dispositif qui représente 59% du nombre de parcours autorisés pour 12 mois ce qui n'a jamais été réalisé avec seulement 4 certifications ouvertes et ce sur 4 mois d'activité.

Notons qu'il y a également un CAPa Jardinier Paysagiste en Contrat de Professionnalisation, un BPA travaux des aménagements paysagers dans le cadre d'un PSE (Plan de Sauvegarde de L'emploi), un BP Aménagement paysager également dans le cadre d'un PSE

Sensibilisation et accès aux métiers de l'agriculture, cette formation est financée par le conseil régional dans le cadre des actions à destination des personnes éloignées de l'emploi pour les aider à un retour à l'emploi plus rapide ou à entrer dans une formation plus longue et qualifiante

13 places proposées 11 entrées attestées, chiffre très satisfaisant car il est parfois difficile d'avoir les effectifs sur le territoire de Jonzac.

Ce que l'on peut souligner c'est que nous avons des stagiaires en situation de Handicap de plus en plus nombreux et pour qui ces formations représentent vraiment une nouvelle chance de s'insérer et également un jeune sorti de Prépa Apprentissage du CFAA 17 puisque la région autorise à accepter des mineurs de 16 ans sur le dispositif HSP.

A venir

Les rendez-vous avec les pôles-emploi, missions locales et autres prescripteurs vont se poursuivre et se multiplier car dans le cadre de nouveaux appels d'offre sur de nouveaux territoires (Aunis) il va falloir créer la même dynamique qu'avec nos référents formations de Saintes et Jonzac sans qui notre recrutement serait parfois plus difficile.

Pôle-emploi Saintes doit organiser des visites de notre exploitation ainsi que des informations sur les métiers de l'Agriculture courant novembre, reste à savoir si nous pourrons maintenir cela en raison du confinement

2 LES ACTIONS DE FORMATION LONGUE

2.1 BPA « Travaux de la Production Horticole » :

NOUVEAUX FORMATEURS :

David MARTIN intervient en Agronomie en BTS et Travaux de la production Horticole en BPA dont il est le pilote

11 apprentis sont entrés dans cette promotion le 21/09/2020

Un jury du 7 octobre 2020 a validé les SPE.

2.2 BP REA MARAICHAGE

BP REA Maraîchage 2020 – 2021 (19 octobre au 6 juillet)

FORMATEURS :

- Éric Preiss : pilotage de l'entreprise : territoire, organisation du travail, approche globale, durabilité, fiscalité, juridique, démarches administratives.
- Luc Mathiot : systèmes de production, diagnostic agroécologique, Élaboration d'Itinéraire Technique, prévisionnel production, assolement, Fumure, besoin hydrique, bio agresseurs, biocontrôle, mécanisme du vivant, diagnostic de l'état des sols, choix des équipements, mise en œuvre des itinéraires techniques, utilisation des équipements.
- Sophie Thibon : indicateurs technico-économiques et financiers (compta gestion), communication, négociation, outil de communication Commercialisation
- Alain Duranton : opérations de production d'un verger.
- Pascal Elie : auto-construction

Effectifs

14 stagiaires,

Réalisation prévue en UCARE auto-construction : séchoir oignon pour exploitation Chadignac.

Prévision taille fruitière chez un maraîcher ancien REA (3 ans)

2.3 LE CS ARBORISTE ELAGUEUR

Equipe Formatrice :

2 permanents CFPPA

Laure Guillaume : formatrice pilote

Robin Alexandre : formateur et artisan

5 intervenants extérieur, professionnels du métier

Thierry Mazurier

Laurent Charrier

Pierre-Hubert Tachet

François Quintard

Stéphane Aknin nouveau de cette année

2 vacataires

André Guyot: Gestionnaire du patrimoine arboré de La Rochelle. Il enseigne la reconnaissance des arbres, les maladies de l'arbre et biologie mécanique.

Guillaume Demange : professionnel à la ville de La Rochelle.

Les Apprenants :

2 groupes de 12.

En alternance centre/ entreprise

560 H au centre et environ 650H en entreprise

On alterne les groupes pour raison logistique et matériel de septembre à juin.

Groupe 1 : 7 personnes financée par la région, 1 en reconversion militaire, 1 apprenti, 1 contrat pro et 1 financement fond propre.

Groupe 2 : essentiellement contrat d'apprentissage et contrat pro

Au centre, Chadignac :

Les cours théoriques essentiellement.

3 jours par semaine : chantiers extérieurs : ville de Saintes, parcs de particuliers, parc aventure fondouce, ville de Cognac...

Le CS n'est pas modularisé contrairement à la tendance actuelle. Peu pertinent et pas de demande en ce sens

3 LES ACTIONS DE FORMATION COURTE :

3.1 CIPP

Près de 1 100 stagiaires seront formés en 2020 par le CFFPA.

Trois faits notables caractérisent les formations Certiphyto 2020 :

- Interruption des sessions pendant le confinement du printemps- reportées essentiellement sur 2^{ème} semestre 2020
- Mise en place des formations renouvellement des premiers 'Certiphyto exploitants agricoles expérimentaux' en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 17, mais aussi Océlia, l'Union Entente des Coopératives- Elles se déroulent actuellement :
 - o À un rythme de 4 à 5 sessions par semaine
 - o Avec un effectif moyen de 10 stagiaires depuis septembre
 - o Sur les 4 départements de l'ex région Poitou-Charentes mais aussi dans les Pyrénées Atlantique.
- Augmentation des formations 'Mise en vente, vente des produits GP' depuis septembre : doublement du nombre de sessions

Le renforcement de l'équipe pédagogique ainsi que le recours des vacataires va permettre d'absorber cette augmentation d'activité.

3.2 Différent et compétent

La crise sanitaire a modifié le déroulement de ce dispositif de reconnaissance de compétences, à destination de personnes en situation de handicap. Si les entretiens programmés en février 2020 se sont bien déroulés (vingtaine de candidats), la campagne d'été a dû être reportée à l'automne. De plus et surtout la journée de remise des attestations, qui devait se dérouler le 10 novembre a été annulée.

3.3 VAE

Deux parcours VAE pour un diplôme BP REA se sont déroulés en 2020. Une demande est actuellement en cours – également pour un BP REA.

3.4 Formations CNFPT EV

Les formations CNFPT ont été également impactés par la COVID 19 avec une annulation des sessions au printemps et à l'automne. Cinq sessions sur 9 ont ainsi pu se dérouler sur les thèmes suivants : entretien du petit matériel, utilisation, plantation et entretien des plantes vivaces, création et entretien du fleurissement, les arbustes, de la plantation à l'entretien, avec un effectif moyen de 15 stagiaires.

3.5 Atelier permaculture

Cette année encore, le CFPPA de Saintes propose aux jardiniers amateurs des ateliers "Permaculture". Lors de 9 ateliers du samedi matin répartis de septembre à juin, les stagiaires viennent s'initier à des techniques de jardinage au naturel en appliquant des principes agroécologiques.

La nouveauté de cette rentrée, 3 ateliers « cultivez votre bien-être », pour découvrir comment la Permaculture peut s'appliquer à différents domaines de notre quotidien (réalisations de cosmétiques naturels, développement personnel, ...). A ce jour, avec 140 inscriptions, nous affichons complet sur la plupart des ateliers, et nous envisageons l'ouverture de nouvelles sessions de formation.

4 LE CdR (CENTRE DE RESSOURCES)

Depuis janvier 2020, Le CdR fait partie de l'espace CADI, avec le CDI, sur le site du Lycée Chadignac.

Le CADI, c'est : Le Centre d'Accompagnement, de Documentation et d'Information.

Le CdR et le CDI conservent les missions.

Organisation et horaires :

- Une animatrice CdR du CFPPA, Laure Diguet, environ 800h sur l'année.

- 3 animatrices CFA : Nathalie Albertini (140h), Jane Brunel (100h) et Amandine Vidal (212h): 452h (soit 108h de plus que 2019/2020).

Le CdR est ouvert du lundi matin au vendredi midi et ferme le midi de 12h30 à 13h30 et le soir à 17h30. Nous adaptons les horaires d'ouverture pour répondre au mieux aux besoins des apprenants et selon les différentes missions des animatrices CdR.

Fréquentation du 1er/09 au 16/10/20 :

- CFPPA : 212h* (24%)

> Cette année, la formation adultes BPA 'Travaux Productions Horticoles' utilise l'espace du CADI majoritairement sur une demi-journée/semaine (mardi après-midi). Les deux groupes CS (Certificat de Spécialisation) 'Arboriste Élagueur' utiliseront l'espace du CADI sur 3 demi-journées chacun dans l'année. Les CS 'Constructions Paysagères' utiliseront l'espace sur 10 demi-journées.

- CFA : 417h* (47%)

> pour les apprentis ayant des VAA : cette année : 3 CAPA JP, 1 BAC AP 2 et 8 BTS sont concernés.

> pour des besoins en rédaction de SPE principalement : notamment auprès des 2 groupes CAPA 2 JP. Une rotation été établie afin d'accueillir 2 apprentis/semaine (minimum) sur une demi-journée, tout au long de l'année de formation.

- Lycée : 29h* en individuel + 216h (29%).**

*1h = 1h de présence pour 1 apprenant.

**20h d'ateliers « CV – Lettre de motivation - Entretien » (5 groupes, 4h/groupe) pour 54 élèves.

> Pour les lycéens, les heures en individuel se mettent tout juste en place en ce début d'année, suite à la communication auprès de toutes les classes. Des besoins auprès des lycéens ont été recensés et des séances au CADI seront mises en conséquence.

- Bilan financier CdR : achats de ressources

- Abonnement au site EducagriNet : 292,50 €/an

- Abonnement au site 'pearltrees.com' : 44,99 €/an > (<http://www.pearltrees.com/cdrchadi>)

- Équipement

La dotation de la Région a permis de changer 8 PC au CADI. Nous avons actuellement 17 PC disponibles pour les apprenants. Un nouvel ordinateur a été installé dans la petite pièce du personnel, au CADI, dédié pour les visio-conférences.

- Communication :

- Présentation du CADI en EIE Documentation pour les Secondes : Lycée et CFA (4 interventions de 2 heures)

- Présentation du CADI auprès des groupes adultes.

- L'agenda hebdomadaire du CADI est visible à l'entrée de l'espace (sur la porte).

- Le site du CdR a été mis en place en ce début d'année 2020 :

> <http://site.chadignac.com/cdr/>

Avec les infos pratiques, les ressources et les liens directs vers les sites (Esidoc Chadignac, Esidoc Desclaude, Esidoc Renaudin, Site de l'Agrocampus de Saintonge). Ce site fait partie des applications proposées sur Lycée Connecté.

- Les ressources numériques au CdR et ateliers :

- Utilisation de « ANKI » et « Quizlet » : applications d'aide à la mémorisation sur téléphone portable.

- De septembre à octobre : Ateliers « CV – Lettre de motivation - Entretien d'embauche », auprès des Terminales (4 séances d'1h par demi-groupe) pour 5 groupes, soit 20h d'intervention.

PROJET STRUCTURE CFA/CFPPA

1 INTRODUCTION

La réforme de la formation introduite par la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel a instauré un nouvel environnement de formation professionnelle dans lequel la frontière entre la formation continue et la formation par apprentissage est infime. Les deux centres historiques que sont le CFA et le CFPPA partagent aujourd’hui un même référentiel qualité, des démarches d’accompagnement des apprenants de la pré-formation à la post-formation identiques, des pratiques pédagogiques communes (modularisation, digitalisation, individualisation), des procédures administratives et financières équivalentes.

A ce titre, à l’occasion du départ à la rentrée 2020 de l’ancien Directeur du CFPPA, le Directeur de l’Agrocampus de Saintonge a souhaité doter les 2 centres d’une Direction commune.

Ainsi David GIRARD a été nommé Directeur du CFA/CFPPA et un poste de Directeur/Directrice Adjointe a été créé. C'est Christine CATTANT qui a été recruté début octobre pour occuper cette fonction.

Cette nouvelle organisation anticipe très certainement les réflexions nationales sur l’avenir des CFA et CFPPA au sein des EPLEFPA.

Aujourd’hui, le CFA et CFPPA c’est une équipe de 50 personnels administratif, techniques et de formation.

Ce pôle formation ainsi constitué se doit d’être un outil performant permettant, d’une part d’accompagner, de former et de professionnaliser des porteurs de projet d’insertion professionnelle, et d’autre part accompagner les acteurs du territoires (entreprises et collectivités) pour répondre à leurs besoins de compétences.

Pour cela il est impératif, qu’au-delà de cette culture de service au territoire, le centre travaille à une organisation structurelle et fonctionnelle commune favorisant la mutualisation non seulement des ressources mais aussi des process de fonctionnement en répondant aux exigences de la certification Qualiformagri.

2 CONSTRUIRE UNE IDENTITE COMMUNE :

Afin de donner de la lisibilité à cette nouvelle organisation, il semble essentiel de construire une identité commune, plus facilement identifiable que l’acronyme « CFAA17/CFPPA de l’Agrocampus de Saintonge ».

En ce sens, une enquête sera réalisée auprès des personnels des deux centres au cours de ce mois de novembre par l’outil Drag&Survey.

Le questionnaire proposé sera le suivant :

Sondage Nom CFAA17 / CFPPA

➤ 1. Pensez vous que l’on continue dans notre communication à afficher les nom de CFAA17 et CFPPA ?

<input type="radio"/> Oui
<input type="radio"/> Non

➤ 2 . Si non, quel nom serait représentatif des centres de formations ?

Nombre de caractères maximum autorisé par question : 150

➤ 3 . Quel pourrait être le texte d'accroche ?

Nombre de caractères maximum autorisé par question : 500

Valider

Les résultats de l'enquête devront permettre de valider la pertinence de changement du nom et de faire émerger 2 à 3 propositions qui seront soumises à consultation.

3 CONSTRUIRE UN CONSEIL DES CENTRES REPRESENTATIF :

Il convient de trouver une composition commune pour un conseil des centres unique pour l'ensemble CFA/CFPPA qui réponde aux exigences de composition de chacun des centres respectifs.

Pour rappel :

La composition du conseil de perfectionnement est fixée par l'article R- 116-6 du code du travail. Il comprend, dans les conditions fixées par la convention créant le CFA, outre le directeur de celui-ci :

- 1 ou des représentants de l'organisme gestionnaire du CFA
- pour au moins la moitié de ses membres et en nombre égal, des représentants des organisations professionnelles d'employeurs et de salariés extérieurs au CFA, représentatives au plan national au sens de l'article L 133-2
- des représentants élus des personnels d'enseignement et d'encadrement du centre et 1 représentant élu des autres catégories du personnel du centre
- des représentants élus des apprentis
- dans les centres dispensant des formations de niveau 5 et 4, des représentants des parents d'apprentis, désignés par les associations de parents d'élèves les plus représentatives dans le ressort territorial d'application de la convention.

L'article R 811-45 –1 du code rural dispose que le conseil de centre est composé comme suit :

- 3 représentants élus des stagiaires ou des anciens stagiaires
- 3 représentants élus des formateurs de CFPPA et des personnels administratifs ou de service
- 5 représentants des organisations professionnelles agricoles départementales ou des secteurs concernés par les missions du centre et des organisations syndicales de salariés les plus représentatives dans les domaines de formation dispensés par le centre
- 1 représentant de la chambre d'agriculture
- le DDAF ou son représentant
- le chef du service départemental chargé du travail et de la protection sociale agricole ou son représentant
- le directeur de l'EPL
- 1 représentant d'un organisme public compétent dans les domaines abordés par les formations dispensées par le centre.

Le conseil élit son président parmi les représentants des organisations professionnelles agricoles, des organisations syndicales de salariés et de la chambre d'agriculture. Le directeur du centre assure le secrétariat.

4 CONSTRUIRE UNE STRUCTURATION COMMUNE

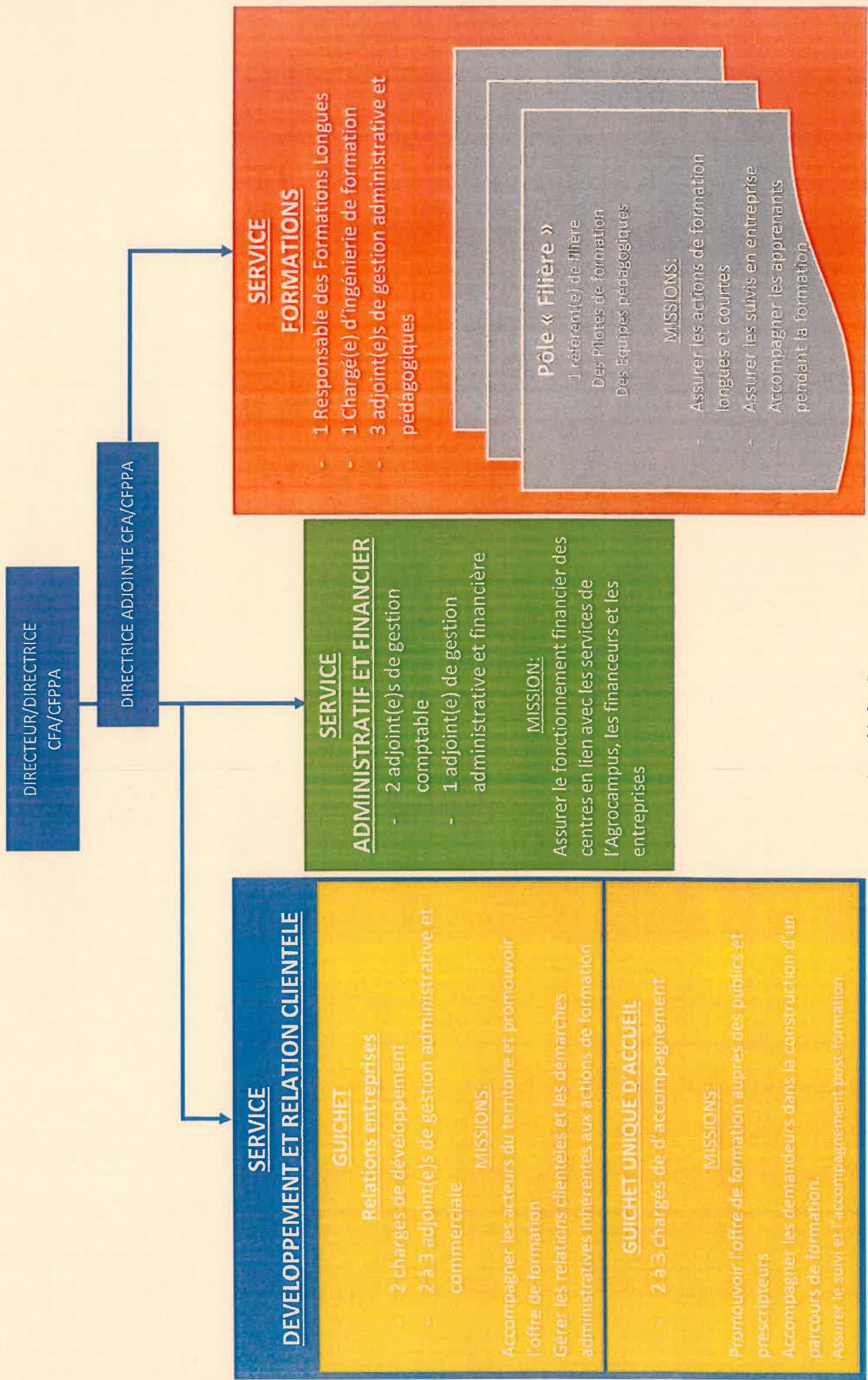
Il convient de trouver une organisation fonctionnelle permettant d'assurer l'ensemble des missions dévolues aux 2 centres à moyen humain constant.

Il convient dans une optique d'efficience et d'adaptation aux objectifs de la démarche qualité de positionner les personnels sur des typologies de poste avec des tâches précises correspondant à des missions cohérentes quant aux compétences qu'elles mobilisent.

Cette structuration fera l'objet d'un travail avec les personnels administratifs en particulier pour définir les profils de postes et les fiches associées.

Certains postes ainsi définis feront l'objet de demande d'ouverture de postes de catégorie A au prochain conseil d'administration (Chargés de mission).

ORGANIGRAMME CFA/CFPPA





SOMMAIRE

. I – LE POINT A LA RENTREE

- La situation des personnels
- Les résultats aux examens
- Organisation de la rentrée scolaire
- Les effectifs classes
- Commentaires

II – LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

1/ Le cycle secondaire

- Formations
- Enseignements optionnels facultatifs
- Autres activités pédagogiques
- Orientation – insertion
- Rencontre parents-professeurs
- Promotion des filières

2/ Contributions Classes

3/ L'Orientation et la promotion des filières

- Les temps forts de l'année
- Commission de recrutement Post-Bac
- Les Filières BTSA

4/ Mobilités Individuelles et collectives

- tableau prévisionnel 2020/2021
- Coopération Internationale
- Les stages individuels et collectifs

5/ L'E.S.C. (Education Socio-Culturelle)

- Les projets d'initiative et de communication
- Projets et voyages
- ESC et ALESA

6/ Education Physique et Sportive – Association Sportive

7/ Education à la santé et citoyenneté

8/ CDI

- Projets Pédagogiques
- Partenariats
- Expositions
- Budget CDI

9/ Informatique et multimedia

III – LA VIE SCOLAIRE

- Composition de l'équipe
- Rentrée 2020
- Vie dans l'établissement

IV – BUDGET PEDAGOGIQUE et INVESTISSEMENTS

1/ Budget pédagogique

2/ Investissements immobiliers : travaux réalisés et en cours

3/ Demandes en cours

V – DELIBERATIONS PROPOSEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ANNEXES -

I – LE POINT A LA RENTREE

➤ La situation des personnels

Personnel de direction :

Départ de :

- M. GREGOIRE Jehan - proviseur-adjoint du lycée

Arrivée de :

- M. BIZET Philippe - proviseur du lycée

Personnel enseignant :

Départ de :

- M. Paul AMAT > Economie – Commerce > Retraite 31/10/20
- Mme DANGALY Eliane > Non renouvellement contrat.

Arrivée de :

- M. Maxime COURANT > Histoire-Géographie > complément 50 % de M. Charles LACOSTE
- Mme Chloé GANSINAT (ACEN 50%) > Français-Espagnol > remplacement de Mme DANGALY Eliane
- M. Etienne VERDU (ACEN 100%) > Economie – Commerce > remplacement de M. Paul AMAT

Personnel Administratif:

Départ de :

- M. CHAUVIN Jérémy
- Mme COSSAIS Emilie

Arrivée de :

- Mme DUTHON Myriam
- Mme MICHAUD Aurélie

Infirmière :

Départ de :

- Mme CAZANOVE Christine

Arrivée de :

- Mme SOTO Patricia

Education et Vie scolaire

Assistants d'éducation et AVS:

Départs :

- Mme SOKPOLIS Rhonda
- M. DIEU Adrien
- Mme POGNOT Eva
- M.COURANT Maxime

Arrivées :

- Mme SANCHEZ-GALVAO-NUNES Marion
- M. TREBERNE Yann
- Mme FORESTE Marlène
- Mme FAQUET Elodie

➤ Les résultats aux examens session 2020 :

EXAMEN	Présentés	Admis	Ajournés	% Reçus	Mention AB	Mention B	Mention TB
BAC Techno STAV	47	47	0	100%	15	11	-
Bas « S-Bio »	20	20	0	100%	11	3	-
BTSA AP	28	26	2	93%	7	8	-
BTSA GEMEAU	18	16	2	89%	8	4	-
BTSA TC 1	7	7	0	100%	3	1	-
BTSA TC 2	9	8	1	92%	3	1	-
	129	124	5	96.1%	47	28	-



Moyenne établissement : 96%

➤ Commentaires :

Pour cette session 2020 qui s'est déroulée dans un cadre réglementaire exceptionnel adapté à la crise sanitaire lié au COVID-19, notons une très nette augmentation du taux de réussite sur l'ensemble des filières de l'établissement (moyenne de 80% en 2019). Rappelons que les épreuves terminales habituelles ont été remplacées par des notes de contrôle continu (1^{ère} et Terminale) obtenues par les candidats avant le confinement débuté le 16 mars 2020.

A titre indicatif :

EXAMENS	DESCLAUDE	Région N-A	National
BAC Techno STAV	100%	99.3%	98.3%
Bac Général « S-Bio »	100%	98%	98%
BTSA AP	93%	91.2%	89.2%
BTSA GEMEAU	89%	90.5%	92.2%
BTSA TC LMD	92%	93.6%	92.6%

➤ Organisation de la rentrée scolaire :

La rentrée des lycéens s'est déroulée le mardi 1^{er} septembre 2020.

Comme depuis plusieurs années maintenant, les élèves de seconde générale et technologique sont rentrés en matinée avec un accueil spécifique sur tout l'après-midi. L'après-midi, ce sont les élèves de premières et terminales qui ont réalisé leur rentrée et ont été pris en charge par leur professeur principal de 16h30 à 17h30 pour une présentation de l'année scolaire.

La salle des examens a accueilli élèves et parents pour le contrôle des dossiers et l'enregistrement de nouvelles adhésions pour les différentes associations de l'établissement.

La distribution des manuels scolaires aux élèves a été assuré par le service vie scolaire dans les jours qui ont suivi la rentrée.

Par ailleurs les familles des élèves de 2^{nde} GT et 1^{ère} devaient se rendre sur le site mesdemarches.aidesrentree.fr pour bénéficier des aides de rentrée financées par la Région Nouvelle-Aquitaine pour la gratuité des manuels scolaires ainsi qu'un chèque-livre d'un montant de 20€.

Ce nouveau dispositif est relativement complexe et tous les nouveaux ouvrages ne sont pas encore en possession des élèves.

La rentrée des étudiants de BTS s'est quant à elle déroulée sur la journée du mercredi 2 septembre 2020 (1^{ère} années le matin et 2^{ème} années l'après-midi).

Comme à l'accoutumée, l'ensemble des lycéens, puis des étudiants ont été accueillis par le directeur d'Agrocampus et le nouveau proviseur ainsi que la gestionnaire, l'équipe vie scolaire et les professeurs principaux. Ce temps d'assemblée est l'occasion de revenir sur les conditions de rentrée, de rappeler certaines règles de vie inhérentes à la collectivité ainsi que les attentes en termes de travail, d'implication et de réussite. L'infirmière est également intervenue auprès de tous les élèves et étudiants pour expliquer les gestes barrière dans le cadre du protocole sanitaire.

➤ Les effectifs :

Effectifs actualisés au 14/10/2020

LYCEE		POST-BAC	
CLASSES	EFFECTIFS	CLASSES	EFFECTIFS
Seconde GT > 2 ^{nde} 1	18	BTS 1 AP	24
Seconde GT > 2 ^{nde} 2	24	BTS 2 AP	14
Seconde GT > 2 ^{nde} 3	23	BTS 1 GEMEAU	26
1 ^{ère} STAV A	12	BTS 2 GEMEAU	21
1 ^{ère} STAV P	25	BTS 1 TC	10
Tle STAV A	15	BTS 2 TC	9
Tle STAV P	27	Lycée : 187 BTSA : 99	286
1 ^{ère} G	25		
Tle G	18		

➤ Commentaires :

Les effectifs sont en diminution de 12% soit 38 élèves (8 % à la précédente rentrée). Cette nouvelle baisse du nombre d'élèves (-10%) et étudiants (-15%) est préoccupante. Plus que jamais le recrutement doit être notre priorité.

Le travail de promotion réalisé dans les forums et les collèges est essentiel et doit être sans cesse renouvelé.

Le nombre d'élèves de Seconde a encore diminué de 7% (5 élèves) après avoir chuté à la précédente rentrée de près de 14% passant de 80 à 69.

Cela impacte les classes de 1ère STAV qui perdent 12 élèves soit -24% (37 élèves pour 49 à la RS 2019) notamment dans la spécialité Aménagement (-8 élèves) davantage touchée que la spécialité Production (6 4 élèves).

Les effectifs des classes de Terminales STAV ont diminué de 5 élèves en Production. On déplore toutefois 2 départs tardifs plusieurs semaines après la rentrée scolaire.

Le nombre d'élèves en filière bac général est stable.

Les conditions de travail de la classe terminale seront ainsi plus propices à la réussite.

Des interrogations demeurent toujours, quant à l'attractivité de notre bac général avec ses 3 spécialités, au regard des très nombreuses possibilités offertes chez nos voisins de l'éducation nationale. Nous sommes toutefois convaincus de la cohérence et de la qualité de la formation offerte aux jeunes dans les lycées du ministère de l'Agriculture.

S'agissant des filières BTS les effectifs sont cette année encore en baisse.

A noter pour cette rentrée le nombre relativement important de jeunes qui n'ont pas effectué leur rentrée pour des problèmes de visa (12 au total).

On enregistre comme chaque année le départ de quelques étudiants après quelques jours de formation (8 étudiants). Ce phénomène est de plus en plus marqué quel que soient les filières.

(Départ vers l'apprentissage – mauvais choix d'orientation)

La campagne de recrutement via la plate-forme PARCOURSUP laissait présager un recrutement supérieur en nombre.

Nos effectifs restent cependant honnêtes au regard de certaines classes en lycée agricole.

Les entretiens de recrutement conduits lors des commissions de sélection ont probablement permis de consolider les candidatures de quelques élèves encore indécis.

La procédure PARCOURSUP reste complexe, et peu favorable à l'attractivité des filières de techniciens supérieurs.

Le nombre d'étudiants originaires de DESCLAUDE reste toujours très faible.

La promotion de nos filières à travers des conduites de projets, des sorties et visites communes, reste un enjeu majeur qui mérite toute l'attention des équipes.

CLASSES	LEGTA		Hors LEGTA	
	N-1	Rentrée 2020	N-1	Rentrée 2020
1ère STAV	40	31	8	9
1ère G	21	24	1	0
BTSA AP	1	4	26	20
GEMEAU	3	1	23	25
TC	1	0	12	9

➤ **Rencontres Parents Professeurs :**

Un premier temps d'échange à l'attention des parents des primo-arrivants a eu lieu comme chaque année lors de la journée de rentrée scolaire.

La rencontre parents Professeurs se tiendra le vendredi 11 décembre 2020 de 16h30 à 19h45. Celle-ci sera organisée via le module spécifique proposé par l'application Pronote, aujourd'hui accessible sur le nouvel ENT lyceede la région Nouvelle Aquitaine.

➤ **Les conseils de classes.**

Calendrier du 1^{er} trimestre

Dates CONSEILS	Dates limites saisie (*)	Horaire	Classes	Professeur principal	CPE	Présidence
Lundi 30 novembre	23/11	17h40 à 19h00	2 ^{nde} 1	D. BONNEAU	GK	JMB
	23/11	17h40 à 19h20	2 ^{nde} 3	E. MAILLOT	FAM	PB
Mardi 1 ^{er} décembre	24/11	17h40 à 19h20	2 ^{nde} 2	A. KALFA	GK	PB
	24/11	17h40 à 19h00	1 ^{ère} STAV A	C. BILLET	FAM	JMB
Jeudi 3 décembre	26/11	17h40 à 19h00	1 ^{ère} G	E. BARRE	GK	PB
Lundi 7 décembre	30/11	17h40 à 19h20	1 ^{ère} STAV P	A. BORDENEUVE	FAM	PB
Mardi 8 décembre	01/12	17h40 à 18h45	Tle STAV A	V. POULETAUD	FAM	PB
		18h45 à 19h45	Tle G	L. MARCILLAUD	GK	PB
Jeudi 10 décembre	3/12	17h30 à 19h20	Tle STAV P	C. LOGIACCO	FAM	PB

Calendrier du 1^{er} semestre

Dates CONSEILS	Dates limites saisie (*)	Horaire	Classes	Professeur principal	CPE	Présidence
Jeudi 14 janvier	7/1	17h40 à 19h00	GEMEAU 2	M. TELLIEZ	GK	JMB
Vendredi 15 janvier	8/1	13h30 à 15h00	TC1	K. GUIBERTEAU	GK	PB
		15h00 à 16h30	TC2	D. ROLIN		JMB
Jeudi 21 janvier	14/1	17h40 à 19h00	GEMEAU 1	F. MENANT	GK	PB
Jeudi 28 janvier	21/1	15h30 à 17h00	AP1	P.L. ROYER	FAM	PB
		17h00 à 18h30	AP2	P.L. ROYER	FAM	JMB

Rappel découpage année scolaire 2020-2021 :

Trimestres :

T1 : du 1^{er} septembre au 29 novembre

T2 : du 30 novembre au 14 mars

T3 : du 15 mars au 6 juillet

Semestres :

S1 : du 1^{er} septembre au 17 janvier

S2 : du 18 janvier au 6 juillet

II – LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

1/ *Les enseignements dispensés*

➤ Formations :

Si la carte des formations est pour ainsi dire inchangée, la réforme des lycées entamée à la rentrée 2018, induit cette année encore plusieurs changements en termes d'organisation, quant à la mise en œuvre du face à face notamment en classe de Terminale Générale.

- ❖ Des enseignements nouveaux
- ❖ Réorganisation des enseignements Optionnels
- ❖ L'accompagnement personnalisé
- ❖ Des enseignements de spécialités pour le cycle terminal
- ❖ Une Section Européenne reconnue et dynamique

❖ De nouveaux enseignements :

- Une nouvelle discipline en filière générale : l'Enseignement scientifique

❖ Réorganisation des enseignements Optionnels

Tous les enseignements optionnels sont dorénavant dispensés à raison de 3 heures par semaine. Les notes obtenues dans le cadre de ces enseignements sont incluses dans le contrôle continu, lequel représente 10% de la note finale.

* Options proposées et effectifs : Cf tableau détaillé en annexe

<u>OPTIONS</u>	<u>Pratique Professionnelle Hippologie-Equitation</u>	<u>Section Euro</u>	<u>Rugby</u>
Seconde générale	14 H-E / 14 DMN	14	6
1ère et Tle G	7 H - E	17	3
1ère et Tle STAV	11 H - E	10	6

* Observations :

Financement (DGH) des enseignements hors programme :

- EATDD => 108h / classe de 2nde GT / an
- Options => 108h / an
- Section Européenne => 144h / an
- Section Sportive => 72h/ an

Une part non négligeable de cet enseignement est donc portée par le budget d'établissement.

❖ L'enseignement d'exploration EATDD :

Cet enseignement permet aux élèves de mieux appréhender le fonctionnement d'un territoire sous tous ses aspects : Ecologique, Economique, Sociologique, Historique, Géographique...

L'EATDD permet aux élèves de parfaire leurs connaissances personnelles. C'est également l'occasion de s'inscrire dans une démarche de projet et d'expérimenter le travail en équipe, à travers des travaux de recherche, des expositions et de nombreuses visites.

Cette approche est essentielle pour assurer des bases solides aux enseignements spécifiques proposés dans les filières de l'enseignement agricole public.

Aussi, tous les élèves de seconde GT ont été invités à suivre cet enseignement durant tout le mois de septembre. Il s'agissait bien entendu de les encourager à poursuivre l'option sur toute l'année scolaire.

Aujourd'hui 72% des élèves ont fait le choix de ces 3 heures d'enseignements supplémentaires.

Cette année les thèmes choisis sont :

1. Déplacement dans le territoire

- o Découverte du territoire choisi par l'équipe pédagogique,
- o Rencontre avec les acteurs du territoire selon la thématique choisie par l'équipe pédagogique,
- o Emergence d'une problématique (en novembre 2020) ;
- o Recherche pour répondre à la problématique (en novembre 2020) : recherche au CDI, préparation de panneaux explicatifs et oraux par groupe ;
- o Réalisation d'une activité concrète sur le lycée en lien avec la thématique choisie.

2. La biodiversité, une composante essentielle pour l'économie et la culture des territoires

- o Etat des lieux : paysages - biodiversité, sorties + restitution sensible et cognitif + carte et supports photos. + tableau de quelques données fondamentales quant l'effondrement .
- o Pourquoi le Vivant est indispensable pour les sociétés humaines ?
- o Comment et pourquoi favoriser une reconnexion Homme – Nature via la construction de nouvelles solidarités écologiques ?
- o Rôles de l'Agriculture ?
- o Leviers d'actions pour favoriser la biodiversité :
 - o Leviers pour accompagner au changement / agroécologie
 - o Levier de la meilleure connaissance via les sciences participatives : exemple via Bird Lab et Vigie Nature
 - o Levier via la protection refuge LPO.
 - o Levier via l'agroécologie : potager / mise en pratique / transition agroécologique. *Que fais-tu colibri ?*

Les autres options:

Option « DMN » : coordonnée par Mme SERES N. => 14 élèves (N-1 = 17)

Option Hippologie et Equitation : coordonnée par Mme HENRY L. => 32 élèves (N-1 = 36)

Option « A.E.T » : coordonnée par Mme MARCILLAUD L. => 13 élèves (N-1 = 8)

Découverte des milieux Naturels:

Classes concernées : 2^{nde} / 3 heures hebdomadaire

Intervenants : E.Barré, L.Marcillaud, N.Sérès, E.Gravelle

3 heures hebdomadaires

L'option « découverte des milieux naturels » compte 14 élèves de seconde générale. L'objectif de cette option est de sensibiliser les élèves à la biodiversité, par la découverte des milieux naturels et des métiers qui y sont liés.

Les élèves vont ainsi prendre conscience de la richesse des milieux naturels, des services écosystémiques correspondants, de la complexité des interrelations entre composantes du milieu et espèces, des facteurs d'évolution ainsi que des menaces affectant ces milieux.

Ce travail est effectué par l'entremise d'un contact direct avec la nature, source d'une expérience individuelle à la fois physique, sensorielle, émotionnelle, et cognitive. Les élèves ont ainsi appris à s'orienter dans un milieu naturel à l'aide de carte et de boussole avec l'aide de M. Barré. Ils ont défini la notion de « milieux naturels » grâce à une sortie « terrain » sur le lycée avec Mme Gravelle. Ils ont appris à identifier quelques espèces animales (oiseaux) et fongiques (champignons supérieurs) avec Mme Sérès. Enfin, ils ont effectué une visite du Marais aux oiseaux à Dolus D'Oléron (centre de sauvegarde d'espèces menacées, notamment aviaires) avec Mme Marcillaud et découvert des indices de présence animale en forêt de Saint Trojan. Ils ont ainsi rencontré un animateur du centre de sauvegarde qui leur a présenté son parcours professionnel.

Enseignement optionnel hippologie et équitation:

L'effectif est stable. Les élèves pratiquent en soirée les lundi et jeudi (1^{ère} et Terminales) et le mardi après-midi (2^{nde} GT).

Les cours d'hippologie sont dispensés le mardi après-midi.

Les cours pratiques et la monte sont exclusivement dispensés au centre équestre d'ECURAT : « La Frégonnière » avec lequel une nouvelle convention a été établie.

Le partenariat avec l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation se limite dorénavant aux quelques interventions des formateurs programmé sur l'année.

Une partie des cours théorie étant dispensé sur le centre équestre d'Ecurat ainsi que par Mme HENRY enseignante en Zootechnie.

Budget prévisionnel de l'activité Hippologie Equitation Année scolaire 20-21 sur la base de 36 élèves

CHARGES	RECETTES
Centre équestre	14 580 €
Cours Frégonnière	2 592 €
Intervention IFCE	382 €
Transport	918 €
Sorties et Visites	2 200 €
Encadrement	4 445 €
Petits matériels	200 €
TOTAL :	25 317 €
	TOTAL :
	25 317 €

L'accompagnement personnalisé (l'APERÉ):

Cet accompagnement personnalisé correspond à deux heures hebdomadaires inscrits à l'emploi du temps de toutes les classes du lycée, de la 2^{nde} à la Terminale.

Le professeur principal coordonne le projet pédagogique d'accompagnement pour les élèves de sa classe. Les différentes actions et projets mis en œuvre dans le cadre de l'APERÉ s'appuie notamment sur le professeur documentaliste, les conseillers principaux d'éducation et les psychologues de l'Éducation nationale.

Répartition horaire :

1. Construction du projet d'orientation => 54 heures
2. Remise à Niveau (Français et Maths) => 18 heures

L'objectif premier est : « La construction du projet personnel de l'élève » (54h = 80%)

- Projets pédagogiques accès sur la découverte des métiers.
- Entretiens individualisés conduits par les CPEs et Professeurs Principaux
- Aide à l'Orientation et à la construction du projet personnel de l'élève
- Semaine de l'Orientation

Axe 1/ DECOUVRIR le monde professionnel et s'y repérer / équivalent 20 heures

Axe 2/ CONNAITRE les formations du Lycée à l'enseignement supérieur et leurs débouchés / équivalent 16 heures

Axe 3/ ELABORER SON Projet d'Orientation / équivalent 18 heures

Conformément aux recommandations formulées dans le cadre de la réforme du baccalauréat 2021, les élèves de seconde pourront s'appuyer sur un carnet de bord qui les accompagnera tout au long de l'année de 2^{nde} et les invitera à s'interroger sur leurs acquis, leurs compétences et leurs envies en termes de projet personnel.

❖ **Le test numérique de positionnement :**

Pour la 3ème année, les élèves de seconde GT ont passé mi-octobre une série de tests numériques en Mathématiques et en Français pour identifier leurs acquis et leurs besoins, afin de mieux cibler et organiser l'accompagnement personnalisé.

En Français, ce test consiste à évaluer :

- La compréhension de l'oral ;
- La compréhension de l'écrit ;
- La compréhension du fonctionnement de la langue ;
- L'expression orale (Optionnel).

En Mathématiques, ce test consiste à évaluer les acquis en :

- Organisation et gestion de données ;
- Nombres et calculs ;
- Géométrie (géométrie de raisonnement) ;
- Calcul littéral (exercices autour des expressions algébriques).

Quelques séquences restent axées sur l'approche Méthodologique (autonomie, mémorisation etc.).

Stages d'observation en entreprises :

Pour la deuxième année consécutive, les élèves de seconde auront la possibilité d'effectuer un stage de découverte en entreprise / fin juin 2021.

Les élèves sans stage participeront à une semaine de cours articulée autour de différents thèmes. Cela permet de diversifier les pratiques d'enseignement et de mobiliser les élèves jusqu'aux vacances d'été.

❖ **Des enseignements de spécialités pour le cycle terminal :**

Les élèves de premières et Terminales ont dorénavant un socle commun de connaissances et de compétences qu'ils complètent par 3 enseignements de spécialités en première puis 2 en Terminale.

Le choix de ces enseignements repose bien évidemment sur les domaines de compétences, les aptitudes et l'intérêt des élèves.

En filière technologique, les enseignements de spécialité s'articulent autour des domaines propres à chaque filière et les choix sont donc plus limités.

L'enseignement de spécialité abandonné à l'issue de l'année de première donne lieu à une évaluation en certificatif en cours de formation, organisé début mai 2020.

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE :

1 ^{ère} Année		
Spécialités	Disciplines	H / Sem
Gestion des ressources et de l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Biologie-écologie • STA • Physique chimie • STE 	6h45
Territoires et sociétés	<ul style="list-style-type: none"> • SESG • ESC 	2h30
Technologie • aménagement • production	<ul style="list-style-type: none"> • Sciences et techniques du domaine technologique 	3h00

Année Terminale		
Spécialités	Disciplines	H / Sem
Gestion des ressources et de l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Biologie-écologie • STA • Physique chimie • STE 	6h45
Territoires et technologie	<ul style="list-style-type: none"> • SESG • Sciences et techniques du domaine technologique 	4h30

BACCALAUREAT GENERAL :

1 ^{ère} Année		
Spécialités	Disciplines	H / Sem
	• Biologie-écologie	4h00
	• Physique Chimie	4h00
	• Mathématiques	4h00

Année Terminale		
Spécialités	Disciplines	H / Sem
	Choix 1 :	
	• Biologie-écologie	6h00
	• Physique chimie	6h00
	Choix 2 :	
	• Biologie-écologie	6h00
	• Mathématiques	6h00

❖ Une Section Européenne reconnue et dynamique

La section Européenne compte cette année un effectif total de 37 élèves (N-1=53).

- 2^{nde} => 14 (N-1=17)
- 1^{ère} => 17 (N-1=15)
- Tle => 6 (N-1=19)

Cet enseignement facultatif permet aux élèves qui le suivent sur le cycle terminal d'obtenir une mention « section Européenne » sur leur diplôme, mais également de gagner quelques points sur leur moyenne au baccalauréat.

Un voyage culturel et linguistique est organisé tous les deux ans.

La S.E du Lycée Georges Desclaude a fait l'objet d'une évaluation positive en fin d'année scolaire 2018-2019. Celle-ci était principalement fondée sur la cohérence des enseignements mis en œuvre et la dynamique impulsée par les enseignants référents, ainsi que les témoignages des élèves entendus par l'inspecteur du ministère de l'agriculture.

➤ Autres activités pédagogiques :

- ❖ Voyages d'études, activités sportives et culturelles, éducation à la santé et citoyenneté sont présentés dans les chapitres suivants.
- ❖ Section Européenne Anglais - Biologie pour les élèves de seconde.
 - ✓ 1 heure de conversation anglaise avec un assistant linguistique – M. SIDDONS Guy
 - ✓ 1 heure de Biologie en anglais avec Mmes N. SERES et E. GRAVELLE.



❖ Section Européenne Anglais – Biologie écologie pour les élèves de première.

- ✓ 1 heure d'approfondissement / vocabulaire scientifique
- ✓ 1 heure de Biologie écologie en anglais / Discipline Non Linguistique

A noter que les heures de face à face (LV et DNL) sont désormais intégralement prises en charge dans le cadre de la Dotation Globale Horaire.

- ✓ LV : 1^{ère} => Mme BONNEAU Delphine Tle => Mme CHARRIER Luce
- ✓ DNL : 1^{ère} et Tle => Mme MARCILLAUD Laurence

Voyage prévu en avril – mai 2021 et sera proposé aux élèves de 1^{ère} et Tle. Son financement implique l'organisation d'actions de financement.

Plusieurs enseignants travaillent cette année à la mise en œuvre d'un vaste projet en partenariat avec différents établissements scolaires de l'UE.

Un rapprochement avec un établissement britannique permettrait de solliciter les fonds Européens et ainsi de limiter la participation financière des familles.

Comme ces dernières années les élèves de la S.E seront invités dans le cadre du partenariat avec l'association Saintes – Salisbury à participer au Festival du cinéma britannique : « God save the screen »

2/ Contributions Classes

CLASSE : 2^{nde} GT

✓ Classe coopérative

Notre classe coopérative s'appuie sur une pédagogie de projets collaboratifs construits par et pour les élèves.

Cette expérimentation a été entreprise il y a maintenant 6 ans. Elle repose sur la pratique d'une pédagogie différenciée qui tend à répondre à la diversité des rythmes d'apprentissage.

Cette pédagogie repose sur plusieurs objectifs parmi lesquels :

- Développement des compétences individuelles : Remédier à ses erreurs, grâce aux pairs en s'insérant dans un projet collectif.
- Valorisation des compétences de tous en les utilisant comme un des leviers de la réussite du projet.
- Diversification des supports d'apprentissages (différencier les tâches, les modes d'évaluation, d'aide et de remédiation)
- Respecter le rythme de travail de chacun et les différents aspects de sa personnalité

Classe Coopérative



Lycée G.Desclaude

L'équipe pédagogique impliquée dans ce projet, travaille depuis plusieurs semaines sur la mise en œuvre d'un nouvel objectif :

- L'EVALUATION SANS NOTES -

L'évaluation engendre souvent stress, et mésestime de soi. Elle a donc pour effet de freiner les apprentissages voire de les bloquer, pouvant conduire l'élève jusqu'à l'échec.

La perspective de proposer une année sans évaluation classique, animait depuis longtemps les échanges des enseignants impliqués.

Un récent appel à manifestation d'intérêt proposé par la Direction Générale de l'Enseignement et de la recherche auquel le lycée a été retenu avec 4 autres au niveau national, nous permet aujourd'hui, de nous engager pleinement dans la démarche d'expérimentation pédagogique sur une durée de 3 ans (2020/2023).

Les objectifs de l'évaluation sans notes pour la classe coopérative :

- Transformer l'évaluation « sanction » en évaluation « construction » propre à la progression des élèves
- Dédramatiser l'évaluation
- Se servir de l'erreur comme d'un outil pédagogique
- Renforcer l'envie et l'autonomie du jeune, afin de le rendre davantage acteur de son parcours, et de donner du sens à ses apprentissages.
- Faire progresser les élèves en leur redonnant le goût du travail et confiance en eux,

✓ **Module Objectif Véto**



En classe de Seconde, c'est :

- ✓ la découverte des métiers vétérinaires
- ✓ des rencontres avec des professionnels
- ✓ la connaissance des animaux
- ✓ des visites de terrain

Horaire envisagé : 24 heures (16 séances d'1 heure et 2 sorties de 4 heures)

Disciplines concernées :

Biologie-Ecologie	> 12h
Agro - Zoo	> 12h

2 séances : Découverte des métiers vétérinaires (rôles, compétences attendues, vétérinaires rural, vétérinaire pour animaux de compagnie)

+ Réalisation d'un dossier de présentation d'un vétérinaire ou d'une clinique vétérinaire

1 séance : Découverte des écoles vétérinaires (présentation, actions sur le territoire, formations, spécialités, échanges à l'international)

5 séances : Connaissances des animaux d'élevage en France, anatomie, races, intérêts agroalimentaires, transformations agroalimentaires (viande, fromages...) 4 séances : Connaissances de base des animaux en biologie animale (grandes fonctions...) 4 séances : Habiléti manuelle (travaux pratiques de biologie animale)

1 sortie : Asinerie du Baudet du Poitou (Dampierre sur Boutonne) 1 sortie : un élevage de proximité

Stage en fin de Seconde chez un éleveur (1 semaine en juin) Mini-stage en cours d'année sur l'exploitation (atelier lait)

Une sortie à la journée (2^{nde}, 1^{ère} et Terminale) en début d'année dans un parc animalier de la région (Vallée des singes, Planète Crocodiles)

En Première et en Terminale, on choisit la spécialité Biologie-Ecologie

- on poursuit la découverte
- on multiplie les rencontres et les visites
- on approfondit les connaissances
- on développe des compétences pratiques

Horaire envisagé : 28 heures (24 séances d'1 heure et 1 sortie de 4 heures)

Disciplines concernées :

Biologie-Ecologie	> 16h
Mathématiques	> 4h
Français Philo	> 5h
Anglais	> 3h

12 séances en Biologie-Ecologie dont :

2 séances : Découverte des autres métiers vétérinaires (rôles, compétences attendues...)

4 séances : Connaissances de base en biologie animale (génétique, éthologie, zoonoses,...)

4 séances : Habiléti manuelle (travaux pratiques de biologie animale)

2 séances : BAQ (travail de communication et de structuration de l'argumentation à partir de la Boîte A Questions)

1 sortie : soit au zoo de La Palmyre, soit à l'Aquarium de La Rochelle (avant Noël avec si possible rencontre/échanges avec un vétérinaire et/ou les soigneurs)

Stage en Première chez un vétérinaire rural de préférence (1 semaine aux vacances de Pâques).

CLASSE: Terminale STAV A

Professeur Principal : V. POULETAUD

Stage santé et développement durable Terminale STAV A du 22 au 24 septembre 2020

Santé : deux jours sans téléphones portables et déplacement en vélo

Développement durable : - Inondations, submersion, protection et durabilité des solutions

- Développement durable des territoires ruraux par l'aménagement de voies vertes

2 thèmes traités

1 - La Flow vélo (Thiviers/Ile d'Aix 390 km) comme outil de développement local et d'attractivité des territoires/Notion de mobilité douce

Rencontre avec l'office du tourisme de l'Ile d'Aix et travail sur le flyer de la Flow vélo selon la démarche d'aménagement (préparation à l'épreuve terminale S4)

2 - Erosion, submersions sur deux sites : L'Ile d'Aix et Soulac sur mer

Ile d'Aix : repérage de l'Ile en vélo grâce à la course d'orientation et identification des aménagements présents sur l'île en termes de protection des espaces et des espèces et de protection contre les risques de submersion.

Soulac sur mer : vélo du Verdon à Soulac et diagnostic sur le site du Signal (immeuble évacué depuis 2014/risque de basculement)

Puis mercredi matin et jeudi fin d'après midi, travail en coopération et analyse par groupe des deux sites à partir de la démarche d'aménagement et la notion d'aléas, vulnérabilité, risques + présentation de solutions préventives et curatives avec une réflexion sur la durabilité des aménagements réalisés ou à réaliser.

3 - Attitude des élèves

Heureuse surprise pendant ces 3 jours

Un grand bol d'air qui leur a été bénéfique, du temps pour se ressourcer (jeux coopératifs sur la plage dans une ambiance apaisée), un esprit de groupe et d'entraide. De l'intérêt à apprendre autrement, de se reconnecter à la nature après des mois de confinement



CLASSE: Terminale STAV P

Professeur Principal : C. LOGIACCO

Stage santé et développement durable Terminale STAV A du 22 au 24 septembre 2020

Durée : 3 jours (du 22 au 24 septembre 2020)

Lieu : Bourcefranc le Chapus (17)

Objectifs du stage :

- Pratiquer une activité physique (déplacement à vélo)
- Découvrir une piste cyclable : la Vélodyssée
- Découvrir un territoire et ses spécificités (marais et littoral)
- Se déplacer grâce à des moyens de transport non ou peu polluants (train +vélo)
- Favoriser le lien social dans le groupe

Déroulement du stage :

- Mardi 22 : départ en train jusqu'à Rochefort. Découverte du patrimoine bâti de la ville (Corderie Royale, Hermione, pont transbordeur) puis déplacement jusqu'à Bourcefranc à vélo via la vélodyssée.
- Mercredi 23 : découverte de l'activité ostréicole et de la citadelle de Brouage
- Jeudi 24 : Déplacement sur la vélodyssée (Bourcefranc – Royan) avec sensibilisation à la gestion de l'espace dunaire et forestier. Puis retour en train.

La classe s'est montrée attentive et intéressée durant les visites. Ce séjour qui s'est déroulé dans un très bon état d'esprit a aussi été l'occasion de faire progresser la vie du groupe et de permettre à chacun de se valoriser hors du cadre scolaire. Il a aussi permis à certains de découvrir les possibilités offertes par le déplacement à vélo.



CLASSE : BTS AP1

Professeur Principal : Paul-Louis ROYER – Nathalie SERES

Projets et temps forts de l'Année scolaire :

Stages en entreprises :

AP 1~: 3 semaines du 29/03/20 au 16/04/21 (3 Sem - 2 / sco)

AP 1~: 5 semaines du 14/06/20 au 16/07/21 (5 Sem - 3,5 / sco)

Stages collectifs :

• AP1~: Stage de positionnement du 9/09/20 au 15/09/20 (1 Sem - 1 / sco) → une semaine de détermination pour répondre aux exigences du module 11 : connaissance de soi et construction de son projet professionnel. -Visite du val de Bel Air et des carrières de Crazannes ;

-Visite du jardin botanique de Bordeaux ;

-Visite espaces verts de la ville de Saintes ;

-Stage sur la sécurité de chantier pendant 2 jours.

• Mini stages organisés tous les mardis sur le site pour permettre l'entretien du parc de l'école. Les étudiants encadrent des élèves de 1ère et terminale STAV A pour ces activités, ce qui leur permet d'expérimenter le « management » d'une équipe.

• Un stage pédagogique d'une semaine en novembre 2020 sur le thème « restauration de jardins historiques » dans le cadre du M63 (et du M11) en partenariat avec le château de La Roche-Courbon. Le but de ce stage est de mobiliser la classe autour d'un projet commun et d'appréhender la démarche du BTS sur un chantier.

Accompagnement personnalisé - M 11 : AP1~: M11 : improvisation théâtrale du 18/01/21 au 22/01/21 (1 Sem - 1 / sco)

Objectifs : approfondir la connaissance de soi, savoir communiquer Ce stage d'improvisation permettra de :

X Travailler sur la confiance en soi des étudiants, l'aisance vocale, la prise de parole en public ;

X savoir s'adapter face à une situation dans un milieu inconnu ;

X Comprendre la demande professionnelle lors d'un entretien d'embauche, et pouvoir y répondre ;

X Apprendre à connaître les outils personnels, corps et voix, et les maîtriser afin qu'ils deviennent un atout dans nos rencontres professionnelles ;

X S'écouter, se analyser, se comprendre, se connaître au mieux pour interagir avec les différents publics professionnels ; X Connaître son sujet, pouvoir rebondir, savoir s'en détacher et y revenir ;

X Analyser ses peurs, pourvoir les maîtriser, apprendre à les dépasser.

Les étudiants remplissent un livret d'accompagnement au cours des deux années de formation pour préparer leur parcours d'orientation et/ou leur entrée dans la vie active. Des entretiens sont effectués avec les enseignants coordonnateurs à chaque semestre.

Pluridisciplinarité : Février 2021 : diagnostic de gestion d'espace naturel à Séchebec (en partenariat avec le CREN) et au vallon de Bel Air (en partenariat avec l'association Perennis) → chantier école dans le cadre du module 52.

Mai 2021 : du paysage au site du projet (M52) → sortie terrain visite de milieu sec (Séchebec) et de littoral (La Coubre, Saint-Georges de Didonne).

CLASSE: **BTS AP2**

Professeur Principal : Paul-Louis ROYER – Frédérique TEMPLERAU

Stages en entreprises et Gestion de la promotion post confinement :

AP 2~: 4 semaines du 26/10/20 au 20/11/20 (4 Sem - 3 / sco)

En raison du confinement suivi des semaines de stage, nous avons aménagé la formation et les examens pour rattraper le retard.

Stages collectifs :

Les BTS AP ont participé et remporté un concours d'aménagement de jardin à Bordeaux en janvier 2020 intitulé « Inspire-moi un jardin » .

En raison du confinement cette manifestation a été reportée en 2021 - La classe de BTS doit en principe réaliser ce jardin expos à bordeaux Lac vers le 20 mars sur 4 jours. Un salon qui rassemble de nombreux partenariats avec le soutien de la télévision M6.

Mini stages organisés sur site pour permettre l'entretien du parc de l'école. Les étudiants encadrent des élèves de 1ère et terminale STAV A pour ces activités, ce qui leur permet d'expérimenter le « management » d'une équipe.

Accompagnement personnalisé - M 11: AP2~: M11 : du 18/01/21 au 22/01/21 (1 Sem - 1 / sco)

Objectifs : Simulations d'entretien d'embauche et bilan des séquences de stages.

Les étudiants vont rencontrer des professionnels et des étudiants en poursuites d'études. Ils participeront à des ateliers de création d'entreprise et à la construction de leur parcours professionnel.

Pluridisciplinarité :

Septembre 2020 : Dans le cadre d'un MIL (Module à l'initiative de l'école) les BTS ont participé à un concours d'idée intitulé : les Jardins Ephémères situé au coeur du village de Saint-Fraigne, sur le site de l'Isle Nature en Charente sur le thème : « Rires ET DELIRES ». Un programme particulier de pluridisciplinarité a été échafaudé pour rattraper la période de confinement suivi des semaines de stage

3/ L'Orientation et la promotion des filières

➤ Orientation – Insertion :

- Les temps forts de l'année 2020-2021

Pass en SUP => Lycée Desclaupe ? décembre 2020
Dispositif CAP SUP => Stage en établissement accessible Via l'ENT

➤ Promotion des filières de l'établissement.

Comme chaque année le lycée va participer à de nombreux salons et forums dédiés à l'orientation:

- Salon de l'étudiant de Niort le samedi 14 novembre 2020 - annulé
- Salon de l'Etudiant de Bordeaux du 8 au 10 janvier 2021
- Salon « Passerelle » de La Rochelle 8 et 9 janvier 2021
- Salon de l'Etudiant de Poitiers 15 et 16 janvier 2021
- Aquitec - Bordeaux février 2021
- FOFE d'Angoulême les 26 au 27 février 2021

L'établissement sera représenté comme chaque année sur de nombreux salons et forums organisés dans la région et dans les établissements du secteur.

Les professeurs principaux des collèges alentours seront invités à venir découvrir les filières de l'établissement.

Des mini-stages « découverte » sous la forme d'une journée d'immersion seront organisés la plupart de jeudi de décembre 2020 à avril 2021.

PORTE OUVERTES

Les Journées portes ouvertes se tiendront les samedi 30 janvier et samedi 6 Mars 2021 de 9h à 17h

➤ Procédure d'Admission Parcoursup :

Le recrutement été 2020:

Parcoursup	Classés	Vœux fermes	Rentrée	1/10
Aménagements paysagers	166	?	27	24
Gestion et maîtrise de l'eau	139	?	25	21
Technico-commercial (BTSA)	62	?	20	10

Lors de cette nouvelle campagne d'admission, on enregistre une légère baisse du nombre des candidatures sauf en AP.

Mais la nature précise des vœux et la qualité des dossiers restent difficilement quantifiable.

La commission de recrutement retient 75% des candidatures.

Nos trois formations ont été ouvertes à la procédure complémentaire.

Celle-ci a permis de récupérer un tout petit nombre d'étudiants. 12 candidatures n'ont cependant pu aboutir faute de visa (dont 9 en TC).

Il faut ajouter à ces effectifs, un petit nombre de candidatures spontanées dans les jours qui ont précédé ou suivi la rentrée universitaire.

La Procédure PARCOURSUP (Rappel) :

- ✓ La plate-forme se veut «plus simple» et "plus rapide".
- ✓ le lycéen pourra émettre jusqu'à 10 voeux (contre 24 autrefois), sur lesquels les enseignants pourront donner leur avis ;
- ✓ son dossier sera ensuite transmis aux universités choisies, qui pourront également émettre des observations sur sa candidature ;
- ✓ si les appréciations sont défavorables, le lycéen pourra maintenir sa candidature mais certaines conditions pourront lui être imposées (exemple : suivre un stage ou une formation).
- ✓ le tirage au sort (qui s'appliquait aux filières universitaires dans lesquelles le nombre de places était inférieur à la demande) sera, quant à lui, supprimé.

❖ Calendrier 2021 :

Ouverture du site le 21 décembre 2020.
Les familles seront informées régulièrement Via Pronote.

Calendrier prévisionnel :

- 20/01/21 => inscription et formulation des vœux
- 11/03/21 => fin de formulation des vœux
- 8/04/21 => limite confirmation des vœux
- 27/05/21 => début phase admission principale
- 16/06/21 => ouverture phase admission complémentaire

4/ Mobilités collectives et individuelles

Voyage Section Euro 2021

Avec les conditions sanitaires et du Brexit, nous avons décidé de ne pas partir en Grande-Bretagne mais de rester en France (région Tarn et Garonne)

Dates : 26/04/2021 au 01/05/2021 (peut-être avant, avec les nouvelles des examens)

Nombre d'élèves : 11 élèves en 1^{re} et 10 Term 21 élèves

Enseignants : Luce CHARRIER , Laurence MARCILLAUD et Paul AMAT.

Budget : 450€ par élève

Participation demandée aux familles : 250€

But : L'immersion anglaise en France offre la possibilité de pratiquer l'anglais de manière intensive dans un centre équestre. Elle développe à la fois l'aisance en expression «fluency» et la maîtrise des règles de grammaires et de conjugaison «accuracy». Grâce à la combinaison des cours et de l'immersion continue, nos élèves travailleront à la fois la compréhension orale, la compréhension écrite, l'expression orale et l'expression écrite. L'apprentissage de la langue se déroule de manière naturelle en contexte et lors de séances de cours. Les visites seront liées à l'agriculture, l'environnement, la biologie et l'écologie et toujours faites en anglais.

➤ Stages 2020/ 2021 :

Mise à jour 18 09 20

Classes de 2nde GT :

Stages en entreprise :

2^{nde} GT : stage 1 semaine du 14/06/21 au 18/06/21

(1 Sem – 1 / sco)

Filière STAV :

❖ Promotion 2019-2021

Stages en entreprise :

Tle STAV : stage 2 semaines entre le 12/10/20 et le 23/10/20

(2 Sem – 1 / sco)

Stages collectifs :

Stage Territoires + stage Education à la Santé et au DD => du 22/09/20 au 24/09/20

❖ Promotion 2020-2022

Stages en entreprise :

1^{ère} STAV : stage 1 semaine entre le 8/02/21 et le 19/02/21
ou entre 12/04/21 et le 23/04/21

(1 Sem – 0 / sco)

1^{ère} STAV : stage 2 semaines du 21/06/21 au 2/07/21

(2 Sem – 2 / sco)

Stages collectifs :

Stage Territoires => du 29/03/21 au 2/04/21

Stage Education à la Santé et au DD => du 20/09/21 au 25/09/21

BTSA AP :

❖ Promotion 2019 - 2021

Stages en entreprise :

AP 2 : 4 semaines du 26/10/20 au 20/11/20

(4 Sem - 3 / sco)

Stages collectifs :

AP1 : M11 : à définir

(1 Sem - 1 / sco)

AP 1 / 2 : 1 semaine répartie sur le cycle de formation / Chantier Espaces verts

(1 Sem - 1 / sco)

❖ Promotion 2020 - 2022

Stages en entreprise :

AP 1 : 3 semaines du 29/03/21 au 16/04/21 – Stage principal

(3 Sem - 2 / sco)

AP 1 : 5 semaines du 14/06/21 au 16/07/21

(5 Sem - 4 / sco)

Stages collectifs :

AP1 : Stage immersion du 9/09/20 au 15/09/20

(1 Sem - 1 / sco)

AP1 : M11 : improvisation théâtrale du 18/01/21 au 22/01/21

(1 Sem - 1 / sco)

AP 1 / 2 : 1 semaine répartie sur le cycle de formation / Chantier Espaces verts

(1 Sem - 1 / sco)

(AP1: 24 et 25/02/21 et AP2 en février 2022)

BTSA Gemeau :

❖ **Promotion 2019-2021**
Gemeau 2 : stage 4 semaines du 18/01/21 au 12/02/21 (4 Sem - 3 / sco)

Stages collectifs :
Stage coopération internationale avril – mai 2021 (1 Sem - 1 / sco)

❖ **Promotion 2020-2022**
Gemeau 1 : stage long 7 à 9 semaines du 24/05/21 au 27/08/21 (8/9 Sem - 6 / sco)

Stages collectifs :
1 semaine bassin versant du 7/09/20 au 11/09/20 (1 Sem - 1 / sco)

BTSA TC :

❖ **Promotion 2019-2021**
Stage en entreprise :
TC 2 : 3 semaines « thèmes commerciaux » du 19/10/20 au 14/11/20 (3 Sem - 2 / sco)
TC 2 : 2 semaines « thèmes commerciaux » du 8/02/21 au 27/02/21 (2 Sem - 1 / sco)
TC 2 : 4 semaines « thèmes commerciaux » du 5/04/21 au 8/05/21 (4 Sem - 3 / sco)

Stage collectif :
1 semaine - Stage : dates à définir (1 Sem - 1 Sem / sco)

PROCAP
Animation commerciales s/ temps libre et Week-end (1 Sem - 0 / sco)
Actions commerciales réparties sur l'ensemble de l'année (1 Sem - 1 / sco)

❖ **Promotion 2020-2022**
Stage en entreprise :
TC 1 : 2 semaines « thèmes techniques horticole » entre le 8/02/21 et le 27/02/21 (2 Sem - 1 / sco)
TC 1 : 2 semaines « thème commercial » du 12/04/21 au 30/04/21 (2 Sem - 1 / sco)

Stage collectif :
1 semaine - Stage : dates à définir (1 Sem - 1 Sem / sco)

PROCAP
Animation commerciales s/ temps libre et Week-end (1 Sem - 0 / sco)
Actions commerciales réparties sur l'ensemble de l'année (1 Sem - 1 / sco)

5/L'E.S.C. (Education Socio-Culturelle)

RENEE LEROUGE & SOPHIE POTIER

PROJETS D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMENT CULTUREL

Les six principaux axes d'orientation en relation avec le PADC et le projet d'établissement :

- 1- La médiation culturelle et artistique, la découverte de son environnement culturel, social et civique**
- 2- L'animation de l'environnement local**
- 3- Animation, ateliers de création et d'expression artistique**
- 4- La continuité et la mise en place de partenariats locaux nouveaux**
- 5- Des activités pluridisciplinaires**
- 6- De la concertation et de la communication**

1- Objectif : la médiation culturelle et artistique, la découverte de son environnement culturel, social et civique

- La convention entre cour et jardin

Dans la cadre de la convention signée entre le lycée, l'ALESA et le Gallia Théâtre intitulée « Entre Cour et Jardin » 8 spectacles sont proposés cette année à tous les élèves et étudiants.

L'ALESA prend en charge 50% du coût de la place pour ses adhérents.

Outre les sorties culturelles volontaires proposées aux apprenants dans le cadre de l'ALESA, nous proposons aux 1ères années de STAV 8 spectacles qui leur ont été présentés par la médiatrice culturelle du Gallia . Ils doivent en choisir un et en faire une analyse orale à la classe après la représentation. Cette modalité s'inscrit dans la réforme du Bac STAV où les élèves doivent être tout particulièrement en contact avec les œuvres et l'expression artistique et être en situation d'oral afin de leur offrir des choix pour la préparation de leur CCF oral. Une participation financière de 3€ pour un spectacle est demandée aux familles le reste du coût d'entrée est pris en charge de l'ALESA Le transport sera pris en charge par le lycée pour le spectacle où le nombre d'inscription élevé nécessite la mise à disposition d'un bus privé.

- Visite du Gallia théâtre Saintes : pour les 1ères STAV

Dans la continuité de la découverte de leur environnement culturel, il est prévu une visite commentée de la structure théâtrale du GALLIA.

- Visite du Salon International de la BD d'Angoulême le 28 janvier 2021, premières STAVA et P Toujours dans le cadre de leur programme en ESC, nous proposons aux deux classes la visite du salon de la BD qui s'inscrit dans le module C5 et S2 de la réforme du bac STAV. Le moyen de transport sera le TER pour réduire les coûts.

- Pratique artistique sur le thème de l'eau, seconde 1

Le projet « *l'eau dans tous ses états* » avec l'artiste Laurent Valera, s'inscrit dans une démarche pluridisciplinaire menée en amont par l'équipe pédagogique de la classe de seconde 1 (classe innovation pédagogique). Il se déroulera du 16 au 20 novembre 2020 sur une semaine banalisée. Ce projet est sous la conduite de Renée Lerouge enseignante d'Éducation Socioculturelle.

L'objectif est de sensibiliser à l'importance de l'eau dans notre environnement par une ouverture sensible, artistique, culturelle pour donner du sens, mêler les arts, décloisonner les disciplines et domaines.

Utilisation de végétaux collectés comme outils/médiums pour peindre, construire et réaliser des encres abstraites sur papier. En rinçant les papiers obtention de structures graphiques formant une collection de formes faisant appel à l'imaginaire et aux sens tout en évoquant des structures organiques et végétales. L'eau devenant un effaceur et révélateur au delà des apparences initiales.

- Ecriture et rédaction journalière d'un petit texte explicatif des recherches, réflexions et réalisations du jour (français/ESC).**
- Prises de vue journalières retraçant les différentes étapes du projet, réalisation d'une vidéo de présentation de l'ensemble du workshop, réalisation d'une affiche.**

- Montage de l'installation : dans l'espace des salles de réunion. Les dessins réalisés par les élèves y seront accrochés et y seront installées des mares réalisées avec des bâches agricoles et du foin. Elles seront surmontées d'un dispositif de goutte à goutte générant des ondes à la surface de l'eau. Ainsi par le jeu de reflets, les grands dessins en suspension dans l'espace sont dynamisés et parcourus d'ondes d'eau.

- Organisation d'un vernissage d'exposition et médiation auprès des publics par les élèves. Cette installation artistique restera visible au lycée agricole pendant 10 jours ouverte à tout public du 20 au 30 novembre (20 novembre vernissage et 30 novembre démontage) et aux établissements de l'EPL. Elle sera ensuite exposée à la médiathèque de Saintes début décembre. Impact territorial en tant qu'action culturelle au lycée Georges Desclaude et partenariale avec la médiathèque de Saintes comme lieu d'exposition et de visites tout public.

Le coût de la participation à ce projet pour le lycée Georges Desclaude est de 350 € correspondant à l'hébergement de l'artiste du lundi 16 novembre au matin au vendredi 20 novembre 2020

- Le réseau RUR'ART

C'est un partenaire institutionnel ressource dans la médiation culturelle et dans le montage de projets artistiques et culturels. Le réseau propose un projet fédérateur « *Art et Sciences* » avec l'artiste Gérard Hauray autour d'une exposition itinérante dans 11 lycées agricoles dans lequel nous nous participons avec une dimension Agrocampus sur le territoire de Saintes. L'objectif est d'accueillir l'exposition itinérante de l'artiste sur un lieu culturel de la ville de Saintes afin de valoriser son approche du paysage auprès d'un large public, scolaire et grand public. La salle de l'Etoile au cœur du centre historique de saintes accueillera l'exposition le 18 mars 2021. Les objectifs sur le territoire sont les suivants :

- Communication auprès des collégiens et des lycéens de Saintes et des enseignants de sciences et d'arts / continuité des actions d'exposition culturelle de qualité sur le territoire saintais des deux établissements / être visible et force de proposition dans le paysage culturel.

Le public serait accueilli sur les temps d'intervention de l'artiste prévu, accompagné de Claude Figureau ou Gilles Bruni. Nous établirons un planning avec les publics concernés.

Nombre de publics scolaires visés : 2 classes collège + 2 classes lycées Education nationale + 60 élèves Agrocampus de Saintonge. Nombre de public extérieur : 50 personnes approximativement. En soirée, nous souhaitons ouvrir 2 conférences : une animée par Claude Figureau (phytosociologue, botaniste) et l'autre par Gildas Merceron (Directeur de recherche CNRS, paléontologue) au lycée Georges Desclaude. Nombre de personnes visés : 200 (scolaires et grand public).

Les enseignantes d'Éducation Socioculturelle, Sophie Potier et Nathalie Carrau, se chargent de l'organisation et de la communication de l'opération. Le coût de la participation au projet fédérateur est de 205€ pour le lycée Georges Desclaude .

Sur le lycée Georges Desclaude la classe de seconde 2 en EATDD participe au projet dans une approche artistique « représenter le déplacement par la trace photographique », les travaux des élèves seront exposés au centre culturel de Rur'art avec l'ensemble des lycéens participant au projet fédérateur .



Hauray – Sans titre – Barquettes, lampes, poussières, sable, sablon, argile.
Espace Cosmopolis - Ricochets Nantes



2- Objectif : animation de l'environnement local

- Les projets PIC

Les projets PIC permettent de tisser des liens avec différents partenaires du territoire, depuis de nombreuses années certaines structures sont devenues des acteurs privilégiés dans les projets PIC tels que le centre aéré PIDOU, la GUYADERIE, les associations, le collège René Caillé, les écoles de Saintes et alentours, le Comité Amérique latine, TERDEV. D'autres structures associatives, scolaires, institutionnelles, EPHAD, sont d'une manière plus ponctuelle acteurs d'un projet d'animation porté par les étudiants et conventionnées par le lycée. Cependant cette année en raison des mesures restrictives liées à l'épidémie du COVID les projets non pas été orientés vers les rassemblements important de publics . Le lycée finance à hauteur de 50€ par projet.

2020-2021 :

BTSA G2 TITRE DU PROJET		NOMS	PARTENAIRES/LIEU/PUBLICS/ DATE
1	Prévention routière	Barreto Toni Clarimon Gabriel Rivière Bastien Salesse Mathieu	Lycée : salle examen, parking élèves, amphithéâtre Scolaires Mi février
2	Escape Game Alimenterre	Chatelier Thomas Jegat Landry Kottaud Jeudy Andy Nicolas Thomas	Lycée : le foyer Scolaires Mars
3	Sensibilisation animation pêche et environnement	Gally Dimitry Latour Pierre Ligneron Léa Reverseau Dorian	Fédération de peche 17 Collège de Saintes Bords de la Charente Mars
4	Journée mondiale de l'eau	Mesrine Romain Pailler Malcolm Pathamavong Hanaé Sailly Valentin	TERDEV, CLCV, Comité Amérique Latine, RESE, Eau17, EBTP, Planète sciences Atlantique ... Lycée salles de cours et amphithéâtre Ecole de la CDA, collèges et tout public le soir Jeudi 25 mars
5	Soirée culturelle au lycée (spectacle de théâtre)	Berton Quentin Carpiah Jonssen Gerardin Thomas Ribeiro Cardoso Emmanuel	

BTSA AP2 TITRE DU PROJET		NOMS	PARTENAIRES/ LIEUX PUBLICS	DATES
1 PIC DROITS FEMMES	DES	GILLARDIE Anna JACQUET Aziliz ISMERT Axelle ROLET Léa	Public : lycéens lycéennes partenaires : soroptimst CIDFF17 amphithéâtre produit communication vidéo	MARS
2 PIC		MERLE Quentin CAMBOU Sylvain EHLE Vincent	lycée atelier coût lycée	MARS

ESPACE DETENTE AU LYCEE recycler des palettes et mise en place tables ping pong ciment			
3 PIC VOYAGE EN TERRE SAINTES circuit vélo et patrimoine	DUPUY Jolan RAINEAU Mathieu KNOWLSON Jarrow MARTAGEIX Louis	Public ville de SAINTES cyclistes partenaire association cyclistes de Saintes produit communication : flyers et réseaux socio	MARS
4 PIC LES AMIS POUR LA VIE Valoriser SAM lors de soirée festive	ACEVEDO Mathieu COUDERT Louis RIOU Kilian	Public étudiants et lycéens produit communication : vidéo et intervention en classe	MARS

Il est prévu pour cette année de valoriser les productions en arts plastiques et musicales, des élèves des clubs musique et arts plastiques, dans des lieux publics de la municipalité de Saintes mais également de participer à des rencontres musicales inter-lycées avec une régularité d'une fois par mois ou d'autres manifestations locales.

3- Objectif : animation, ateliers de création, expression artistiques

- ESC et ALESA

L'ESC met en place la programmation des activités de l'ALESA en concertation avec les apprenants, et en a assure, avec les élèves, l'encadrement, ainsi que le suivi administratif et comptable de l'association. Elle aide les membres du Bureau et son Président dans toutes les tâches qui leur incombent. Le Conseil d'Administration de l'ALESA et l'Assemblée Générale vont se dérouler début novembre au retour des vacances de Toussaint. Un nouveau bureau sera constitué et les documents bilans et prévisionnels seront remis à l'administration de l'établissement.

- Atelier arts plastiques animé par Marthe Castagneyrol, ALESA

Le club arts plastiques fonctionne tous les jeudis. Il répond aux différentes demandes des jeunes mais participe également à des réalisations collectives. Ils vont poursuivre le travail sur les saisons en technique mixte à la manière du vitrail ainsi que d'autre projets sur l'initiative des jeunes et avec le projet d'exposition en interne et en externe.

- Atelier musique animé par Adrien Dieu, ALESA

Le club musique fonctionne tous les mardis et jeudis. Il se produira à la fête de fin d'année et participera aux rencontres musicales interlycées et peut être aussi lors de manifestations culturelles sur le territoire.

- Atelier apiculture animé par Nathalie Seres, ALESA

Cet atelier se produira ponctuellement selon les élèves inscrits.

D'autres ateliers peuvent être proposés en cours d'année selon motivation des élèves (par exemple un atelier théâtre).

- Le club soirées, ALESA

Il organise les soirées le jeudi avant les départs en vacances (3 soirées cette année de prévue mais celle de la Toussaint vient d'être annulée en raison des conditions sanitaires, on espère pouvoir la reporter), les soirées films et bowling, easy rider, karaoké, et encadre d'autres soirées.

- Le club bar, ALESA

Nous espérons la possibilité de reprise du bar sur les récréations et sur le temps périscolaire.

La coopérative : permet la reprographie et la reliure de rapports.

- L'ALESA : facilitateur des sorties, voyages et initiatives d'animation

L'association subventionne les sorties ou voyages scolaires des lycéens à hauteur de 7€ par élève à condition que l'organisateur fasse un courrier de demande de subvention en joignant un budget prévisionnel auprès du président de l'association, l'ALESA peut aussi ouvrir une ligne budgétaire pour faciliter les actions d'animation de type PIC ou autre à condition d'en faire la demande par écrit.

Dans un souci de facilitation elle gère aussi la comptabilité des actions de vente pour financer les voyages scolaires.

L'association organise chaque année les photographies de classe : elle a eu lieu mardi 6 octobre 2020.

4- Objectif : la continuité et la mise en place de partenariats locaux nouveaux

Les projets artistiques contribuent à l'animation du milieu local et à renforcer les partenariats avec le territoire. Avec le développement des projets PIC ou de projets pédagogiques, les partenariats avec la ville de Saintes et CDA sont de plus en plus fréquents : expositions dans les salles municipales, à la médiathèque, concerts, actions de prévention santé ...

5- Objectif : des activités pluridisciplinaires

En seconde, dans le cadre des séances d'APERE et d'EATDD temps propice à la pluridisciplinarité et à la découverte, des activités d'approche sensible du paysage, du territoire et de la biodiversité mais aussi d'expression artistique sont menées avec l'ensemble de l'équipe. Les activités pluridisciplinaires sont fortement représentées dans le cadre de L'APERE en STAV et lors des stages Territoire et développement durable et santé.

Les projets d'aménagement menés en pluridisciplinarité par les STAV participent à l'embellissement des espaces verts de l'établissement.

D'une manière générale, les projets PIC peuvent impliquer divers partenaires et acteurs éducatifs du lycée : vie scolaire, infirmière, enseignants...

6- De la concertation et de la communication

Les actions de communication occupent une place essentielle, notamment celles qui concernent la valorisation des actions et des productions des apprenants. La journée portes-ouvertes constitue un temps fort pour la présentation des projets en EATDD, en STAV, les projets culturels et artistiques et aussi des activités de l'ALESA.

L'ALESA est en partenariat avec la vie scolaire pour le bon déroulement des activités et de leur organisation.



6/ Education Physique et Sportive – Association Sportive

Actuellement 2 enseignants EPS pour l'ensemble du lycée (192 lycéens et 120 BTS) soit un total de 311 personnes. (Lycée : 108 Filles et 84 G., BTS : 31 Filles et 89 Garçons.)

1- PROGRAMMATION PEDAGOGIQUE EPS :

1 - Lycée :

CLASSES	Horaire	Enseignant	1er Trimestre	2 ème Trimestre	3er Trimestre
2.1(Classe coopérative)	2H	Mme MAILLOT	Ultimate	Danse	Course d'orientation
2.2	2H	M.CABUZAT	Rugby	Danse	Course d'orientation
2.3	2H	Mme MAILLOT	Ultimate	Danse	Course d'orientation
1G	2H	M.CABUZAT	Rugby	Badminton/danse	Athlétisme: 1/2 fond et javelot
1ere STAV1 (1CCF)	2H	Mme MAILLOT	Musculation	Athlétisme (demi fond)	Badminton
1ère STAV2 (1CCF.)	2H	M.CABUZAT	Rugby	Badminton	Athlétisme : 1/2 Fond /Javelot
Term. G (3 CCF)	2H	Mme MAILLOT	Athlétisme fond	1/2 Badminton	Acrosport
Term. STAV "Aménagement"(2 CCF.)	2H	Mme MAILLOT	Badminton	Musculation	Athlétisme
Term. STAV Production (2 CCF.)	2H	M.CABUZAT	Athlétisme : Javelot ou 1/2 Fond	Badminton/ T de Table.	Course en durée.

2 - BTS : Taux horaire 1H30 /Semaine. De 13h à 19H

Les étudiants sont regroupés par activités, ce qui favorise l'intégration.
Jeudi après-midi : M.Cabuzat et Mme Maillot (AP2+ GEMEAU 2 + AP 1+ GEMEAU 1) +/- 90 Etudiants/

-Activités proposées :

Babminton, Tennis de table, musculation, pétanque, rugby, volley-ball

Les BTS "Technico-commerciaux" TC1 et TC2. (3 activités proposées par classe et sur les 2 années.)

En expérimentation "LMD", ils sont évalués chaque semestre sur une nouvelle activité :

Année scolaire : 2020-2021

Classe	Enseignant	1er Semestre	2ème Semestre
TC1	Mme MAILLOT	Pas la classe	Volley ball
TC2	M.cCABUZAT	Lancer de Javelot	Sur 1 semaine: Art du cirque ou Golf ou Voile?

2-ASSOCIATION SPORTIVE :

Actuellement 95 adhérents à l'association sportive (Lycéens et BTS)

Pleinement intégrée au projet d'établissement, l'association sportive participe à l'animation de la vie scolaire et à la réussite des élèves.

Elle propose aux élèves la pratique d'activité tout au long de l'année dans le cadre de :

La découverte, le loisir et/ou la compétition, selon les envies de chacun et chacune et en fonction du calendrier mis en place par l'UNSS. (Union du National du Sport Scolaire.) au niveau du :

- District (Lycée SUD.), du département et de la région, *tous les mercredis après-midi.*
Les élèves sont aussi engagés sur les activités en tant que Jeune Officiel (J.O) et labélisés : JO départemental, académique voir national. ET "jEUNE COACH"

1- Les clubs : (Lycéens+ BTS).

Des créneaux sont réservés au gymnase pour les clubs, le soir de 17H30 à 19H.

- Lundi soir : (Secondest 1ères) Futsal 20P +Atelier en Musculation (Mme Babin.)
- Mardi soir : (1ères et Term.) Rugby (+/- 20) + M. CABUZAT +
- Jeudi soir : Atelier en Musculation (Mme Babin.) et Rugby (Term et BTS+/-15) M. CABUZAT

L'implication des élèves dans la vie de l'association sportive et l'organisation des rencontres et des compétitions sont particulièrement encouragées.

1. UNSS : Union National du Sport Scolaire

Année particulière avec le COVID

Le calendrier et les activités proposées tiennent compte des dispositions prévues par les textes....

L'association sportive, c'est aussi un engagement avec l'UNSS.

Les activités au programme cette année : Nombreuses et variées avec *une orientation sur les activités de pleine nature.*

1 - La fête du sport scolaire : UNSS

"Journée Beach à St Georges de Didonne" (Sept.2020) : Annulée à cause du COVID

2 - Le rugby:(M.CABUZAT): +/- 20 (7 Filles +13 garçons ..) participent aux entraînements le :

-Mardi soir et le Jeudi soir

Forme de "Touch" pas de placage...Actuellement pas de rencontre (Promotion et compétitions.) prévues en UNSS

-Ni en championnat agricole...

Actuellement en attente en raison du COVID : Saison 2019-2020

- Participation aux journées de District UNSS le mercredi après-midi :
- Un tournoi par mois
- L'équipe féminine (+/-12) a participé à des tournois de préparation et aux finales départementales en Janvier sur La Rochelle.
- Groupe de débutantes pour la plupart mais très investie....
- Cadets Garçons : (15 joueurs répertoriés) ont fini 5ème au chpts d'académie (Angoulême.)
- Juniors : +/- 22 joueurs.
- Ont participé aux différentes journées de district UNSS et finaliste aux championnat départementales UNSS 17 (Janvier 2019 La Rochelle.),mais n'ont pu se qualifier pour les académiques...Il y avait pourtant du potentiel....
- En Inter- Agricole (Zone Nelle Aquitaine.) Groupe Féminin et Garçons :
- *Actuellement pas de rassemblement de prévu.*
- 19-20 : Participation à des journées de promotion : Inter-Agricoles
- Novembre 2019 : Angoulême et Finales de zone en janvier 2020 à Bordeaux

3 - Le futsall: (Mme MAILLOT) :

Pour le moment, une équipe cadet et une équipe féminine en constitution.. .

- L'an passé, l'équipe junior est allée jusqu'aux finales départementales à La Rochelle où ils ont fini 3ème. L'équipe fille quant à elle s'est montrée persévérente et a participé également aux finales départementales à La Rochelle.

4 - Le cross-country (CF COVID.)

Qualification directe pour les finales académiques en décembre, le lieu n'étant pas encore connu...

5 - La course d'orientation avec l'aide de M. BARRE (Enseignant en biologie et spécialiste en C.O et Raid BOYARD'VILLE) +/- 15 élèves :

Une sortie toutes les 3 semaines sur différents sites (Fôret de La Coubre (Royan.), Foncouverte, St Léger, Fôret d'Ecurat...)

Participation aux Chpts Départemental et Académique : (M.Barré)

6 - Participation au Raid Boyardville (M. BARRE, Mme MAILLOT et M. CABUZAT) (Challenge inter-lycée organisé par l'UNSS 17) 2020??

Activités : C.O de nuit et de jour, VTT, Run and Bike, Trial, Canoë....

2. LES OPTIONS :

1- Section rugby :

(Peu de candidats en raison du nombre d'options proposées par le lycée et les nouveaux programmes ???? et l'horaire programmé...17H30 contrairement aux autres options ????)

Pourtant:

-Une nouvelle convention a été signée avec le comité départemental de RUGBY et le Club de rugby de Saintes (Soutien et formation à l'arbitrage en vue d'une certification FFR...)

-Une marraine (la capitaine des POC'ETTES /Equipe féminines du Stade Rochelais...) s'est engagée pour soutenir le groupe féminin...)

-Une sortie est prévue au Stade de France en mars prochain ?? (France-Pays de Galles.) et visite de Marcoussis (Centre national d'entraînement du Rugby...)

- RUGBY et section :(M.Bernard CABUZAT) 15 inscrits (6 secondes, 5 premières et 4 Terminales.)

Créneaux :17H30

-Mardi soir et Jeudi soir.

-Pratique, animation d'atelier d'entraînement, arbitrage....

-Participation aux différentes rencontres UNSS et inter-agricoles.

2- Hippologie-Equitation

Pour l'hippologie/équitation, pas d'enseignant EPS sur cette option

Les élèves sont sur le créneau du mardi après-midi de 13h30 à 17h30.

Toute cette organisation demande de l'investissement humain, financier et en matériel.

1,1 Plan Humain.

Aussi nous souhaitons remercier :

-Le lycée pour l'aide aux transports et pour les installations.

-Les CPE et les Assistants d'éducation pour leur investissement sur les activités

-L'A.P.E.A.C.S (Association des Parents d'élève de l'Agrocampus Saintonge.)

- M.BARRE (Enseignant en Biologie) qui encadre et anime la course d' orientation ainsi que le Raid.

1,2 Plan financier :

Paiement des transports (UNSSdépartemental, académiques) des licences, des assurances, du matériel pour les activités spécifiques (Raid, Run and bike, C.O....)

Participation financière de l'association aussi pour :

-Les éventuelles participations aux "Championnats de France UNSS."

Projet 2020-2021 :

- Raid Boyard'Ville (Fin Mars 2021.)

-Sortie au Stade de France : Rugby " Tournoi des 6 Nations : France-Pays de Galles "20 Mars 2021 avec visite de "Marcoussis."

-Autres spectacle sportif possible.

-Projet :"Sport Santé..." Grégory LEMARCHAL, Octobre Rose....

7/ Education à la santé et citoyenneté

Le 4/11/20, Camel GUELLOUL, de l'association APICA (Association de Prévention et d'Information des Conduites Addictives) est intervenu auprès de toutes les classes de 2nde, term et BTS 1.

Fin novembre, un groupe d'élèves infirmier(e)s interviendra auprès des élèves sur *les troubles du sommeil*.

Intervention du Centre de Planification de l'hôpital de Saintes avec la présence de Mme Sabine DELHOMME pour les classes de 2ndes. Education à la santé et à la sexualité comme tous les ans, par demi-groupe ou classes entières. Tous les thèmes sont abordés : contraception, MST, IVG, grossesse, relations hommes / femmes.

En mars 2020 Malick SEYDI de l'association déclic interviendra auprès des classes de 2nde GT et de BTS 1 sur les dérives et dangers d'internet (cyberaddiction, fake news, maîtrise de son identité numérique par rapport à la recherche d'emploi...).

Thème alimentation / nutrition pour une classe de 1ère STAV en collaboration avec les professeurs de biologie, soit en janvier/février, soit en mars/avril. Plusieurs modules peuvent être traités : l'équilibre alimentaire, les besoins alimentaires, la lecture d'étiquettes des produits, le décryptage des publicités, le grignotage et le module également du petit déjeuner.

Don du sang : 2 collectes sont envisagées ?

Le groupe adultes relais continue de fonctionner animé par Mr PEHAU, psychologue dépendant de l'hôpital de Saintes.

Le secourisme : nouveaux assistants d'éducation formés aux gestes de premiers secours ?

8/ CDI

1) Moyens humains

- Le CDI est géré et animé par deux professeurs-documentalistes (Madame Montillaud et Monsieur Bayle).

2) Projets pédagogiques envisagés

- Semaine de la presse courant mars 2021 + mise en valeur des revues du CDI par la réalisation périodique d'une revue de presse murale (classes de seconde).

- Partenariat avec l'infirmière sur des actions de « *prévention-santé* » : journée mondiale contre le SIDA (décembre 2020) avec exposition, les dangers d'Internet.

- Partenariat avec la médiathèque de Saintes : prêt de mangas, d'ouvrages etc.

- Séances pédagogiques sur la méthodologie de la recherche documentaire et la présentation d'une bibliographie (classes de Bac techno).

- Actions autours de la lecture (projet à finaliser : prix littéraire ou défi Babélio, etc.

De plus, le CDI poursuit sa politique de mise en avant de son fonds documentaire par l'intermédiaire d'expositions agrémentées d'ouvrages et donnant lieu à un quiz permettant aux élèves de remporter des lots (livres, places de cinéma...).

3) Gestion des photocopies élèves. *Photocopies en libre-service.* Chaque élèves et étudiants bénéficient lors de leur entrée en formation d'une carte électronique pour réaliser des photocopies. Les cartes-élèves sont créditées à 100 unités, les cartes-étudiants à 200 unités. Cependant, depuis quelques années, les étudiants sont amenés à rendre aux professeurs un nombre croissant de travaux pédagogiques, ces derniers étant légitimement justifiés par les exigences des nouveaux référentiels de formation : rapports, dossiers, TP, plans, etc. *Par conséquence, les étudiants effectuent de nombreuses photocopies notamment en couleur – à la demande des enseignants - et doivent recharger les cartes à plusieurs reprises. A l'heure actuelle, les crédits portés sur les cartes-étudiants ne sont plus en adéquation avec les besoins pédagogiques. Aussi, nous demandons à ce que les étudiants puissent bénéficier d'une carte de 300 unités au lieu des 200 unités allouées actuellement. D'ailleurs, de plus en plus d'étudiants se plaignent de l'insuffisance du niveau de crédits initial.*

Pour rappel, les coûts des impressions et des recharges sont les suivants :

• RECHARGE DES CARTES			
50 Unités		5 €	
100 Unités		10 €	
Carte		2 €	
COUT DES PHOTOCOPIES & IMPRESSIONS			
	Noir & Blanc	Couleur	
A4	Recto	1	6
	Recto-Verso	2	12
A3	Recto	2	12
	Recto-Verso	4	24

L'encaissement des recharges se fait désormais auprès de Madame Coudière (Régie).

4) Projet « réaménagement du CDI » : une nécessité à poursuivre

Rappel du contexte. Un dossier présentant le réaménagement du CDI a été remis à l'Administration avant les vacances de février 2013 (année scolaire 2012/2013) pour une demande de financement auprès de la Région. Le projet vise d'une part, à répondre au plus près aux besoins des usagers de

I'EPL, notamment dans le cadre des activités pédagogiques et d'autre part, à concevoir un réaménagement durable dans la mesure où le CDI est fortement sollicité par les apprenants. L'année scolaire 2015/2016 a pu enfin voir la concrétisation de la phase 1 du projet, à savoir le renouvellement des postes informatiques soit 12 postes-élèves. Reste la phase 2 concernant le renouvellement d'une partie du mobilier et l'achat de mobilier adapté pour les nouveaux ordinateurs. En attente depuis la transmission aux services régionaux concernés.

Le projet de réaménagement porte sur les espaces suivants :

- Pôle multimédia : mobilier informatique et chaises.

- Espace documentaire : renouvellement des 24 chaises. Les chaises existantes seront affectées dans la salle de cours du CDI et la petite salle attenante au CDI (salle des archives). Cette année encore une chaise s'est cassée.

- Salle de cours du CDI : renouvellement du parc audio-visuel (téléviseur écran plat).

Le projet de réaménagement a été conçu de manière globale et en cohérence avec les besoins pédagogiques et le projet d'établissement. Il est primordial de ne pas perdre de vue que le seul renouvellement du parc informatique reste insuffisant face aux enjeux que doit relever l'éducation.

9/ INFORMATIQUE ET MULTIMEDIA

Projets réalisés :

- ✓ Mise en service d'une solution de visio-conférence en salle de réunion.
- ✓ Durant le confinement, l'ensemble des ordinateurs portables des salles de cours de Déherain ont été remis à neuf.
- ✓ Changement des disques durs en SSD (temps d'accès rapide) et passage à Windows10. Les ordinateurs portables des salles de cours du bâtiment Baschard ont été remis à neuf avec passage à Windows10. Il ne reste plus qu'à faire l'acquisition de disques durs SSD pour accélérer la rapidité.
- ✓ Fin septembre, renouvellement du parc informatique de la Salle Multimédia. Capacité de 19 postes apprenants et 1 enseignant. Système d'exploitation Windows 10 avec disque SSD

Projets en cours :

- ✓ Refonte du site web de l'Agrocampus de Saintonge à l'étude. Une charte graphique sera proposée à l'équipe de direction ainsi que l'architecture du nouveau site. Après validation, il restera la phase de rédaction des nouvelles pages.
- ✓ Création d'un site de e-commerce (boutique en ligne) pour les produits des exploitations de l'Agrocampus. Deux sites vont être présentés à l'équipe de direction et enseignants en BTS TC. Après validation, une formation sera réalisée auprès des étudiants et enseignants commerce afin qu'ils soient autonomes pour l'administration de la plateforme de e-commerce.

Messagerie Educagri

- ✓ La nouvelle plateforme de messagerie <https://mel.din.developpement-durable.gouv.fr/> est en service depuis le 19 octobre. Une information avec liens vers des tutoriels vidéo été réalisée avant les vacances de Toussaint. Des formations internes ont été organisées les 2, 3 & 4 novembre après-midi pour l'ensemble des personnels.

III – LA VIE SCOLAIRE

1. Gestion du service :

Le service vie scolaire a vu le renouvellement d'une partie de son équipe à la rentrée 2020 :

Noms/prénoms	quotit é	observations	remplacé(e) par	quotité	observations
RHONDA SOKPOLI	100%	Départ le 1 ^{er} septembre 2020	MARION SANCHEZ GALVAO NUNES	100%	
JULIE MIKELBRENCIS	100%				
MARIE JOLLY	100,0 0%				
EMILIE ADER	100,0 0%				
EVA POGNOT	75,00 %	Départ le 1 ^{er} septembre	YANN TREBERNE	80 %	
ADRIEN DIEU	100,0 0%	Départ le 1 ^{er} septembre	ELODIE FAQUET	100 %	
MAXIME COURANT	100 %	Départ le 1 ^{er} septembre	MARLENE FORESTE	50,00%	
			EMILIE ADER	25% sup	Passage à 100% à compter du 1/09/20
			MARIE JOLLY	20 % sup	
			YANN	5 % sup	Passage de 75 à 80 % le 1 /09/20

✓ Remplacement de 5 MAP sur 6 :

Noms/prénoms ;	Classe :	Prise de fonction le :	Démission/ fin de fonction le :	remplacé(e) par :
TIPHaine BECQUET	AP2	04/09/19	05/07/20	RAHMA ERRABIA AP1 à compter du 07/09
COLINE AUDUREAU	TC 2	23/09/19	05/07/20	KECLARD PRECYLIA TC2 à compter du 14/09
GUILLAUME CAIVEAU	AP2	09/09/19	05/07/20	KHADRI RAPHAEL GEMEAU 1 à compter du 07/09
DOS SANTOS HUGO	AP 2	06/03/20	05/07/20	FLORIAN BELLANGER AP 1 à compter du 28/09
THEO GIRAUD	TC1	11/09/19	Reconduction sur l'année 2020/21	
IDRISSE CAMARA	AP1	04/11/19	01/09/20	CAMERON GOQUET TC1 à compter du 28/09/20
KHADRI RAPHAEL	G1		14/09/20	WILLIAM RACLET TC1 0 COMPTER DU 21/09

- ✓ Malgré un début d'année contraint (PRA, prise de fonctions différée de MAP et d'AE, formation...) les assistants d'éducation ont fait preuve de solidarité, d'adaptation, d'une grande disponibilité et d'implication dans la réalisation des tâches confiées.
- ✓ Enfin, l'équipe des AVS / AESH est restreinte cette année en fonction des notifications de la MDPH (passage de 2 AVS/ AESH à 1 AESH pour assurer le suivi de 2 jeunes) : est maintenue en poste Marie Victorine LEFRERE (passage à 100 %).
- ✓ Formation et accompagnement dans la prise de fonction :
 - Marion SANCHEZ GALVAO NUNES et Marlène FORESTE ont assisté à la formation régionale des AE dispensée par M. VOLAT Inspecteur Education et Vie Scolaire. Cette année, cette formation s'est tenue sur une 1/2 journée en visioconférence.
 - La formation aux 1^{ers} secours dispensée par l'infirmière n'a pas eu lieu cette année en raison des conditions sanitaires. Une formation théorique se tiendra avec les nouveaux AE de l'EPL avant la fin de l'année civile.
 - Une formation SSI aura lieu le 13 novembre.

Le fonctionnement existant l'année dernière est reconduit concernant :

- La répartition des classes entre les CPE :

G. KERGONNA	F. ARTICLAUX-MALLET
<ul style="list-style-type: none"> • 2nde 2 • 1ère générale et term S • GEMEAU 1 et GEMEAU 2 <ul style="list-style-type: none"> • TC 1 et TC2 	<ul style="list-style-type: none"> • 2nde 1 • 2nde 3 • 1ères STAV 1 et 2 • Term STAV 1 et 2 • AP 1 et AP 2

L'emploi du temps des MAP et des AE permet aux membres de l'équipe d'assurer une aide ponctuelle qui peut être apportée à la demande des élèves sur le temps d'internat ou de l'étude en journée.

De plus, dans le cadre de l'option hippologie / équitation : Mme Marion est mobilisée à hauteur de 5h00 par semaine et Mme Emilie ADER à hauteur de 2 h hebdomadaires pour l'accompagnement des élèves de 2^{nde} GT, 1^{ère} et terminale S ou STAV au centre équestre.

1. Suivi des lycéens et étudiants :

a. PRA :

Depuis la rentrée scolaire, on constate un respect global des mesures actées. Cependant un essoufflement est à noter en cette fin de 1^{ère} période notamment concernant le port du masque en dehors des heures de cours et les mesures de distanciation.

Une organisation particulière a été mise en place au self : places en quinconces, capacité d'accueil réduite (110 places) induisant un ordre et un temps de passage contraints.

b. Suivi et prise en compte du handicap :

Sur 36 élèves et étudiants identifiés :

- 28 bénéficient ou bénéficieront d'aménagements d'épreuves : 9 reconductions (dossiers validés l'année dernière) et 19 nouvelles demandes en cours de validation.
- 6 élèves bénéficient d'une commission de suivi mise en place par la MDPH (1 en 1^{ère}, 3 en seconde, 1 en terminale et 1 en BTS). Cette commission conditionne

notamment le maintien et l'évolution du dispositif d'accompagnement mis en place (AVS, matériel informatique, préconisations pédagogiques)

- 30 élèves ne bénéficient pas de cette commission mais ont un dispositif d'accompagnement pédagogique préconisé par un orthophoniste. Les P.A.P. (Projet d'Accompagnement Personnalisé) sont actualisés ou en cours d'actualisation. Ils suivront les jeunes concernés jusqu'en classe terminale (ou 2ème année de BTS) et seront réévalués chaque année.
- 2 élèves bénéficient de l'aide mutualisée d'une AESH
- 5 bénéficient de l'aide de matériel informatique

Rappel : dans le cadre du projet d'établissement, la création de commissions « prise en charge du handicap » au sein de chaque site et au niveau de l'EPL devrait permettre d'améliorer la prise en charge et le suivi des jeunes concernés ainsi que l'accompagnement des personnels qui manifestent une difficulté dans la réalisation de leurs missions.

Sur le site de Desclaude, une réunion se tiendra fin novembre afin d'identifier les personnels volontaires et de définir les modalités de fonctionnement de cette commission. Un accent particulier doit être mis sur la méthodologie et le tutorat préconisés dans le cadre des PAP.

b. Mouvements d'élèves :

L'établissement connaît cette année encore une baisse d'effectif (286 élèves et étudiants). A titre informatif sur les années précédentes :

- 385 élèves en 2016/2017
- 373 élèves en 2017/2018
- 356 élèves en 2018/2019
- 307 élèves en 2019/2020

On peut constater une baisse conséquente entre 2018 et 2020 peut être liée à la réforme du bac (départ des élèves à l'issue de la 2nde sur les lycées de secteurs et baisse continue des effectifs à l'entrée de la 2nde) A noter également des réorientations à l'issue de la classe de 1ère.

Au cours de cette première période, 26 lycéens et étudiants ont démissionné ou ne sont pas rentrés. Ci-dessous les chiffres des 6 dernières années à titre de comparaison :

- 20 pour 2019/2020
- 14 pour 2018/2019
- 18 pour 2017/2018
- 10 pour 2016/2017
- 03 pour 2015/2016
- 06 pour 2014/2015

Sur les 26 jeunes démissionnaires, 13 étudiants étaient dans l'attente d'un visa (08 l'année dernière), 7 élèves ont démissionné principalement en raison de l'éloignement familial et de la difficulté à s'adapter à l'internat et 6 étudiants en raison d'une erreur d'orientation ou de poursuite d'étude en CFA.

c. Suivi des internats :

Internats étudiants :

Cette année encore, nous avons connu une forte demande d'hébergement à l'internat des étudiants. Nous avons essayé d'y répondre sans tenir compte des critères des revenus et de l'éloignement géographique des parents.

Le bilan sur cette 1ère période est plutôt positif, à noter cependant des dysfonctionnements concernant les règles de sécurité (préinscription le WE, fermeture des internats en journée et en soirée)

Depuis la rentrée 2020, l'établissement accueille 6 étudiantes du lycée Bellevue à l'internat Déhérain. Ces modalités d'accueil évolueront à la rentrée des vacances de Toussaint (hébergement à l'internat étudiant).

Internat des lycéens :

Cette année encore, les lycéens sont hébergés sur 2 niveaux d'internat du bâtiment DR1 (1 étage de filles et 1 étage de garçons)

Depuis la rentrée scolaire, les élèves internes sont autorisés à faire l'étude du soir en chambre en fonction du comportement de chacun et de la capacité à travailler en autonomie. Ceux qui ne satisfont pas à ces exigences, effectuent l'étude obligatoire dans une salle de classe sous la surveillance d'un assistant d'éducation et peuvent être invités à participer à une étude supplémentaire de 17h45 à 18h45.

d. Sanctions et punitions :

Suivi des punitions année scolaire 2020 /2021 (1 ^{ère} période)											
	2nde 1	2nde 2	2nde 3	1 STAV A	1 STAV P	1 géné rale	T STAV A	T STAV P	TG	total	
retenues											
2020	3	3	3	1	2	0	11	5	4	32	
2019	4	5	0	7	5	2	4	2	0	29	
Exclusions de cours											
2020	1	1	0	0	0	0	1	0	1	4	
2019	3	10	1	17	2	0	2	1	0	36	
Répartition des motifs											
Absence de travail /refus de travailler ou absence de matériel en cours /en étude											
2020	1	0	0	0	0	0	0	0	1	2	
2019	1	8	0	5	1	0	1	0	0	16	
Indiscipline en cours / comportement inapproprié											
2020	0	1	0	0	0	0	2	1	0	4	
2019	4	4	1	16	5	1	4	1	0	36	
Sortie non autorisée de l'établissement											
2020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2019	0	0	0	2	1	1	0	1	0	5	
Propos grossiers, insolence											
2020	0	0	0	0	0	0	1	1	1	3	
2019	2	0	0	2	0	0	0	0	0	4	
Non respect des règles de vie en dehors des heures de cours(oubli de pointage, retard à l'internat, non restitution de clé, port du masque...)											
2020	3	3	3	1	2	0	9	3	3	27	
2019	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	
Absences ou retards injustifiés en cours											
2020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2019	0	3	0	0	0	0	0	1	0	1	

Les punitions connaissent une nette diminution par rapport à l'année dernière sur la même période avec une évolution des motifs (75 % des motifs des punitions est en lien avec le non respect des règles de sécurité : non port du masque réitéré et oubli de pointage). Ces données sont à relativiser au regard de l'évolution de l'effectif.

	2016	2017	2018	2019	2020
Retenues	17	8	39	29	32
Exclusions de cours	11	8	14	36	4

Ces mesures ont été complétées par des mesures éducatives ou sanctions suivantes :

- Une exclusion temporaire de 5 jours de l'internat pour détention de cannabis sur site et mesure d'accompagnement dans la démarche d'arrêt de consommation.
- 1 avertissement disciplinaire pour violence entre élèves.
- 1 avertissement disciplinaire pour un stagiaire mineur hébergé à l'internat Déhérain pour détention de couteaux.

3. Perspectives :

projet de vie scolaire :

Force est de constater que la charge du travail administratif de plus en plus chronophage ne permet que difficilement aux CPE d'exercer leur cœur de métier. Cela n'est pas sans incidence sur l'évolution des comportements des apprenants.

Travailler sur le climat scolaire, l'accueil, le suivi individuel et collectif des élèves, l'appropriation des règles de vie collective et du vivre ensemble, la construction du projet personnel, accompagner ces jeunes dans la prise de responsabilité et l'autonomie en collaboration avec les adultes de la communauté éducative, l'accompagnement et la formation des personnels d'éducation et de surveillance ... devrait être notre priorité.

Il devient donc urgent d'élaborer le projet vie scolaire afin de rendre lisible la politique éducative du lycée et de prioriser les axes et actions éducatives à mener dans ce cadre. Il est également nécessaire d'envisager une réflexion sur un autre mode de fonctionnement afin de permettre à chacun de pouvoir exercer au mieux ses missions.

Actions de prévention ::

Plusieurs actions de prévention se tiendront en novembre et décembre :

- le 4 novembre : venue de Camel Guelloul (de l'association APICA : association de prévention et d'information sur les conduites addictives) qui interviendra auprès des classes de 2ndes, terminales et des BTS 1
- les 23, 30/11 et 07/12 Mme BRODUT du CPEF et Mme SOTO (infirmière du lycée) interviendront auprès des classes de 2nde GT pour aborder les sujets liés à la contraception et IST, les émotions et sentiments, le consentement....
- Le 08 mars 2021 : intervention de M. Malick SEYDI de l'association Charnière auprès des classes de BTS 1ère année et de 1ères pour aborder notamment la cyberaddiction, les Fake news...

4. Élections et formation des délégués :

Les élections des délégués de classe se sont tenues entre le 14 et le 28 septembre et celles des représentants des élèves aux CA/CI / CE les 05 et 08 octobre (annexe 1 : liste des élus). Pour la 2ème année consécutive, nous avons procédé au vote numérique (via Pronote) pour les élections des représentants au CA/CI/CE. Le taux de participation a été moins élevé que les années précédentes (42% pour le CI – 36 % pour le CE – 32 % pour le CA contre 64% en 2018).

Le conseil des délégués se tiendra le 03 novembre 2020

Cette année une formation commune avec les délégués du LPA de CHADIGNAC et du LPA de JONZAC s'est tenue le 12 octobre au lycée Desclaude selon l'organisation jointe en annexe 2.

Comme l'an passé, la formation ne s'adressait qu'aux primo délégués. Cette formule est très satisfaisante : les délégués ont été particulièrement attentifs, intéressés et impliqués lors des ateliers. Un accent particulier a été porté sur le conseil des délégués (préparation, participation et restitution). Les élèves ont mis l'accent sur les thématiques suivantes :

- la tenue vestimentaire au sein de l'établissement
- l'aménagement de la zone de tolérance et des extérieurs (bancs, préau...)
- aménagement d'un parking à vélo à proximité de Narcisse
- l'organisation de l'étude
- création d'une salle de repos BTS
- l'amplitude horaire sur la semaine (8h30 le lundi/17h00 le vendredi)
- la qualité de l'accueil à l'internat (pb de chauffage, eau chaude, équipement, réouverture des cuisines de Narcisse, connectivité : activer le wifi en soirée et le WE, pas d'imprimante ni de scanner, pas d'ordinateur...)

IV –BUDGET PEDAGOGIQUE et INVESTISSEMENTS (année civile 2021)

1/ BUDGET PEDAGOGIQUE et VOYAGES :

Comptes >>	FOURNITURES	intervenants	Sorties et Voy	C.D.I	total
	6067	611	6245	6183	
ACTIVITES	7 072 €	20 249,40 €	8 988 €		36 282 €
CLASSES	3 810 €	2 900 €	17 950 €		24 660 €
CHAIRES	20 256 €	1 200 €	3 650 €		25 106 €
CDI	0			10 000 €	10 000 €
P.E.J	1 450 €	7 900 €	1 400 €		10 750 €
VOYAGES	601,20 €	9 018€	20 440,80 €		30 060 €
TOTAL	33 139,20 €	41 267,40 €	52 428,80 €	10 000 €	127 835,40 €
Cpte Fin. 2019	24 127,92 €	30 548,48 €	79 112,60 €	10 000 €	143 789 €

Le budget prévisionnel 2021, prend en compte :

- Une diminution des recettes de pension liée au confinement de mars-avril 2020
- Un accroissement des dépenses de fournitures
- Une augmentation des charges pour la mise en œuvre de l'option Hippologie Equitation
- Une diminution des déplacements : pas de voyage S.E en 2020

A noter que les sommes présentées ci-dessus seront ajustées en fonction de l'équilibre financier du budget primitif 2021.

Le budget prévisionnel 2021 sera officiellement arrêté par le conseil d'administration du 27/11/20.

Ce budget doit prendre en considération la diminution des recettes d'hébergement, de locations liée au contexte sanitaire ainsi que de la Dotation Globale de Fonctionnement de la Région Nouvelle Aquitaine, lié notamment à la baisse des effectifs aux rentrées scolaires 2019 et 2020.

Des ajustements pourront être opérés au printemps 2021 lors de la présentation des décisions modificatives N°1.

2/ Investissements immobiliers : travaux réalisés et en cours

Chantiers réalisés ou en cours

- Remplacement des menuiseries de la salle de musculation + volets roulants – 11 000 euros – travaux réalisés début 2020
- Remplacement menuiseries de la circulation du sous-sol Bâtiment Déhérain – 17 000 euros – travaux réalisés début 2020
- Remise à niveau électrique des logements de fonction – Travaux E.R.I (équipe régionale d'intervention) réalisés début 2020
- Reprise des sols dans les salles de classe du bâtiment Déhérain – 72 000 euros -Travaux E.R.I (équipe régionale d'intervention) en cours
- Isolation et réfection du logement du directeur adjoint – 138 000 euros -Travaux en cours
- Séparation des réseaux eaux usées et eaux pluviales – 400 000 euros -Travaux prévus courant 2021
- Remise à niveau du terrain de rugby – 15 000 euros - Travaux réalisés été 2020
- Réfection de la toiture du bâtiment Déhérain – 325 000 euros- Travaux prévus fin 2020
- Isolation des combles du bâtiment Déhérain – Travaux prévus courant 2021
- Regroupement et rationalisation du Hall paysager – 560 000 euros – Travaux prévus courant 2021
- Mise en conformité du site à tout type de handicap – 220 000 euros - Travaux prévus courant 2021
- Mise en place d'une alarme différentielle dans le cadre du PPMS – 285 000 euros -Travaux prévus courant 2021
- Remplacement de la chaudière du bâtiment Déhérain – pas de date programmée
- Rafraîchissement circulation externat bâtiment Virgile + les 2 salles maquettes – pas de date programmée
- Volets roulants salles 11 et 12 du bâtiment Déhérain – 9000 euros - Travaux prévus fin 2020/Début 2021
- Réfection de la cuisine du logement de l'infirmière – 16 000 euros – Travaux réalisés aux vacances de la Toussaint 2020

Nouveaux Modules d'Initiative Local en BTS - rentrée scolaire 2021 :

- BTS Aménagements Paysagers : La plante, le jardin, enjeu de santé et de lien social

Objectif général : Initier les apprentis sur le rôle social, environnemental et thérapeutique du jardin et du végétal.

35 heures (10h ESC et 25h STAE).

- BTS TC Jardin et végétaux d'ornement : Bien être aquatique : piscine-spa-bassin

▪ Objectif général : Acquisition de compétences dans le domaine des bassins d'ornement, des piscines et des spas, qui nécessitent des connaissances scientifiques, techniques, et commerciales spécifiques pour répondre aux attentes d'une clientèle soit de particuliers, soit de professionnels aux exigences très variables.

▪ Sensibilisation à la chimie de l'eau, au cycle de l'eau, à la filtration...

▪ Acquisition de savoir-faire techniques en conception et réalisation d'une pièce d'eau

▪ Recherches et propositions de produits commercialisés adaptés à une demande.

▪ Appréhension de la maintenance des bassins, piscines et spas

▪ Réalisation de gestes techniques

43.5 heures ST Horticoles.

- BTS TC Jardin et végétaux d'ornement : Exportation de produits locaux et du terroir de la Nouvelle-Aquitaine

Objectif général : Appréhender les concepts et contraintes du commerce international de produits locaux et du terroir. Utiliser l'anglais professionnel concrètement dans le cadre d'un « B to B ».

43 heures (30h Commerce et 13h en Anglais).

V– DELIBERATIONS PROPOSEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Voyage Section Euro 2021 en Tarn et Garonne)

Dates : 26/04/2021 au 01/05/2021 (peut-être avant, avec les nouvelles des examens)

Nombre d'élèves : 11 élèves en 1^{re} et 10 Term soit 21 élèves

Enseignants : Luce CHARRIER, Laurence MARCILLAUD et Paul AMAT

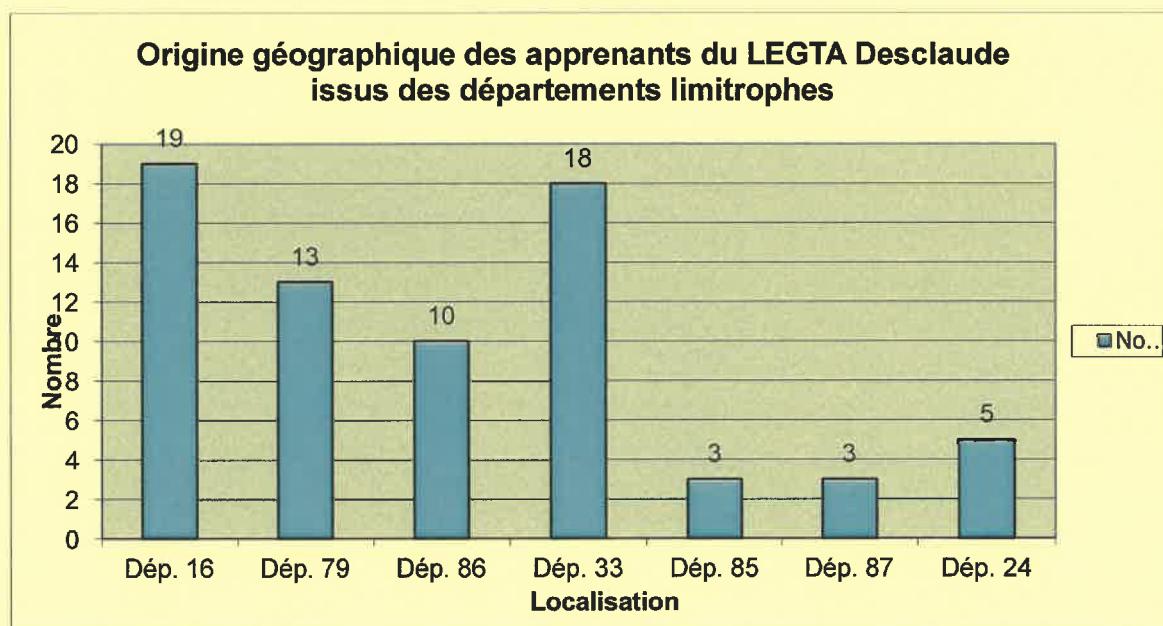
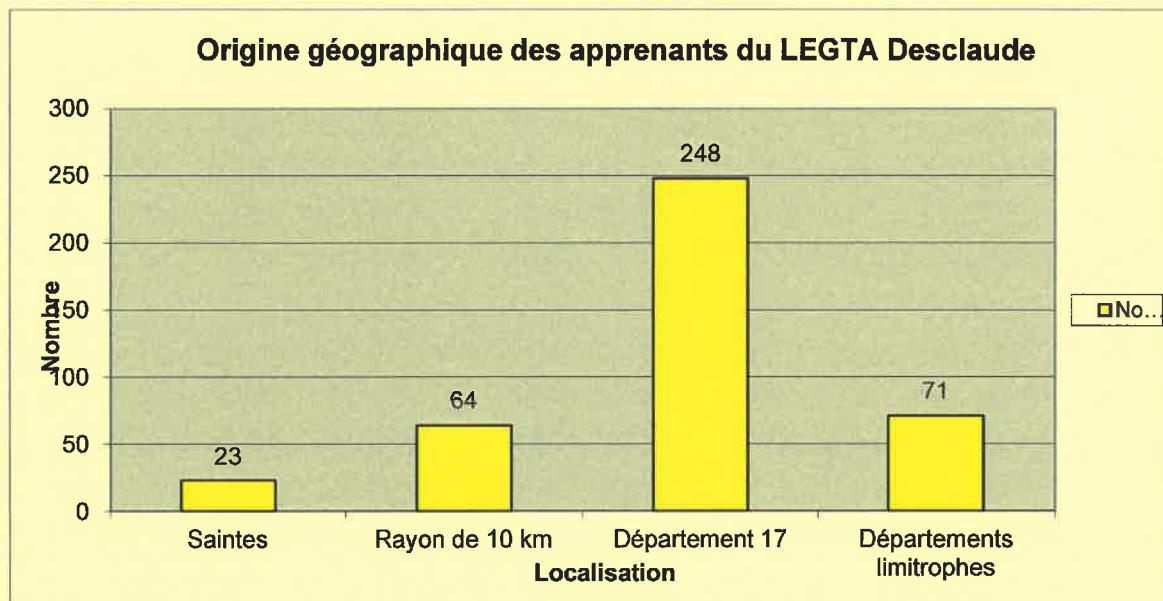
Budget : 450€ par élève - participation demandée aux familles : 250€,

- Calendrier des stages des élèves,

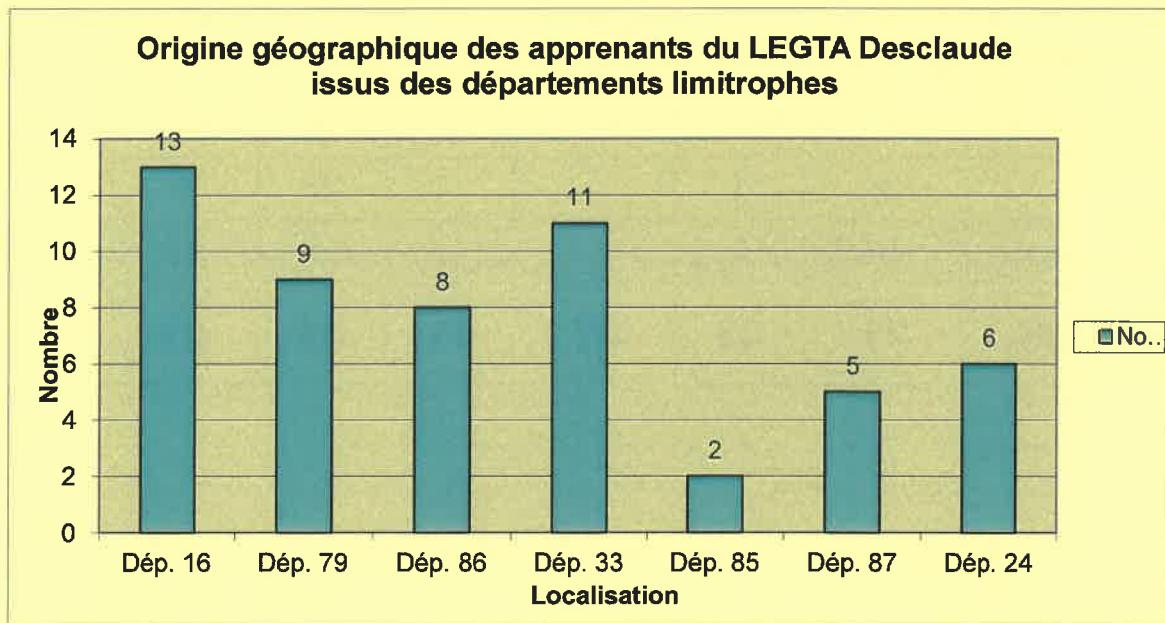
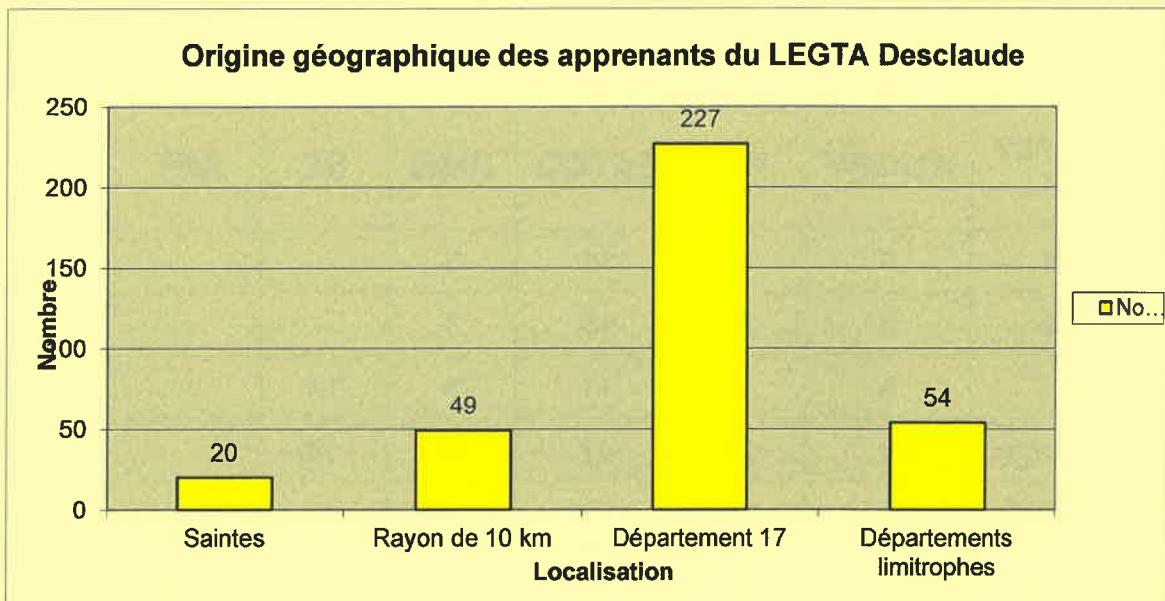
- Proposition de nouveaux Modules d'Initiatives Locales en BTS AP et JVO -rentrée scolaire 2021.

ANNEXES

Rentrée scolaire 2019



Rentrée scolaire 2020



Les enseignements Optionnels

Options / LV Classes	RUGBY	HE	EATDD	DMN	SE	AET	ALLEMAND
2 ^{nde} 1	0	3	11	5	-	-	-
2 ^{nde} 2	3	2	15	3	-	-	7
2 ^{nde} 3	3	9	11	3	14	-	-
Sous-total	6	14	47	11	14		7
1 STAVA	1	2	-	-	4	-	2
1 STAVP	2	6	-	-	1	-	8
1 G	2	4	-	-	12	8	6
Sous-total	5	12	-	-	17	8	16
T STAVA	0	1	-	-	0	-	1
T STAVP	5	2	-	-	5	-	1
T G	5	3	-	-	5	6	3
Sous-total	10	6	-	-	10	13	5
TOTAL	21	32	47	11	41	21	28

Délégués de Classes 2020-2021

Classe	Délégués de classe titulaires		Délégués de classe suppléants	
Seconde 1	JADE MICHENET	MALYA COTTY	MATTHIAS CHAPRON	JOSEPH CAUCHY
Seconde 2	LYS Guillaume	MITOU Elio	SERVANT Olivia	DELBEKE Thibault
Seconde 3	DAILLY-VALLET Lou Ann	HELLIER Thomas	LUCAS Lauryne	DENOYER Audrey
1^{er} STAV A	COUMAILLAUD Camille	MAZEAU Hugo	POUGET Marianne	DARRAGON Lilou
1^{er} STAV P	JORET Charline	MOREAUD Clara	CADOU Enzo	DURET WALL Mathis Herbert
1^{er} générale	SICOT Margot	ROZAN Rémi	VAUCELLE Merlin	BARBOT Morgane
Tale STAV A	MAYEUX Lise	RAGONNAUD Nathan	RICHARD PORTRON Lilou	AMIAUD Arthur
Tale STAV P	MESNARD Lucie	TOURNEUR Baptiste	JAILLARD Lilou	PATRY Maximin
Tale G	BERTHELOT Charlyne	FOUGERON Clément	CHAUSSE Juliette	SCHUYER Antonin
BTS AP 1	MOULIGNIER Maxime	CAROTimothée	ALBIGOT Yaris	CASSEGRAIN Noah
BTS AP 2	RIOU Lilian	ROLET Léa	DUPUY Jolan	COUDERT Louis
BTS GEMEAU 1	DEMONTFAUCON Corto	ARMANGAUD Vincent	BEAUMANOIR Titouan	BERRI Damien
BTS GEMEAU 2	PATHAMMAVONG Hanaé	RIBEIRO CARDOSO <small>Emmanuel</small>	LIGNERON Léa	BERTON Quentin
BTS TC 1	VIGNEAUD Marion	DUCHOSAL Morgane	RACLET William	HENRY Alexandre
BTS TC 2	JORIS Leroux	KECLARD Precylia	BRIZARD Clément	GATEAU Florian

Représentants des élèves aux différents conseils de l'établissement

<i>instances</i>	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Conseil intérieur	BERTHELOT Charlyne, Tale G	FOUGERON Clément, Tale G
	PARPAILLON Maude, Tale STAV A	MAYEUX Lise, Tale STAV A
	TOURNEUR Baptiste, Tale STAV P	GINDRAU Lisa, Tale STAV P
	DUPUY Jolan, BTS AP 2	PATHAMMAVONG Hanaé, BTS GEMEAU 2
	VAUCELLE Merlin, 1 ^{ère} G	SICOT Margot, 1 ^{ère} G
	MELLIER Thomas, 2 ^{nde} GT	CONNAN Erwan, 2 ^{nde} GT
Conseil d'exploitation	VAUCELLE Merlin, 1 ^{ère} G	SICOT Margot, 1 ^{ère} G
	DE PEDRO Raphaël, BTS GEMEAU 1	BERRI Damien, BTS GEMEAU 1
Conseil d'administration	BIMBOIRE Maxime, 2 ^{nde} VV (JONZAC)	REMBERT Julien, 2 ^{nde} CEC (JONZAC)
	GRESILLON Ethan, Tale Bac Pro PH (CHADIGNAC)	LAVERGNE Clément, Tale Bac Pro PH (CHADIGNAC)
	BERTHELOT Charlyne, Tale G	FOUGERON Clément, Tale G

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES DELEGUES N°1
03 novembre 2020– 15h30/17h40
salle d'examens

Présents : P. BIZET/ G. KERGONNA/ F. ARTICLAUX-MALLET – Malya COTTY(2nde 1)/ Joseph CAUCHY (2nde 1 suppléant) – LYS Guillaume(2nde 2) / MITOU Elio (2nde 2) – DAILLY VALLET Lou Ann (2nde 3) / MELLIER Thomas (2nde 3/ CI) – COUMAILLAUD Camille (1 STAV A) / MAZEAU SEGAUD Hugo (1 STAV A) – JORET Charline (1 STAV P / MOREAUD Clara (1 STAV P - CI) – ROZAN Rémi(1ère G) / SICOT Margot (1ère G) – MAYEUX Lise (TSTAV A)/ RAGONNAUD Nathan (TSTAV A) – MESNARD Lucie(TSTAV P) /TOURNEUR Baptiste (T STAV P)- BERTHELOT Charlyne(term G - CA – CI) / FOUGERON Clément (term G) – VIGNEAUD Marion (TC1) / DUCHOSAL Morgane (TC1) – MOULIGNIER Maxime(AP 1) / CARO Timothée (AP1) – DEMONTFAUCON Corto(GEMEAU 1) / ARMANGAUD Vincent (GEMEAU 1)- PHATAMMABONG Hanaé/RIBEIRO CARDOSO Emmanuel (GEMEAU 2) - PARPAILLON Maud (CI) – VAUCELLE MERLIN (CI/CE) – DE PEDRO Raphaël (CE)

Absents excusés : Mme DIANEL - RIOU Kilian (AP2) - ROLET Léa (AP2) – KECLARD Precylia (TC2) – LE ROUX Joris (TC2) – Jade MICHENET (2nde 1) - DUPUY Jolan (CI)

Rappel de l'ordre du jour :

Informations diverses actions de prévention à venir

Élections des représentants au FSL / CRDEEEAP/ CHS/ commission permanente / Conseil de discipline.

Questions diverses

Bilan de la rentrée, informations diverses et actions de prévention à venir:

M.BIZET félicite l'ensemble des délégués pour leur élection et les remercie de leur présence. Il rappelle l'importance d'informer les suppléants en cas d'absence prévue à l'une des instances. Il informe les membres du conseil du faible taux de participation des lycéens et étudiants aux différentes élections (moins de 40%) malgré la dématérialisation du vote via pronote.

Il procède à un tour de table afin de permettre à chacun de se présenter. Marion VIGNEAUD, déléguée de la classe de BTS 1 TC en profite pour partager son expérience d'élue au niveau national :

- réalisation l'année dernière de vidéos contre l'homophobie
- travail sur la revalorisation de l'enseignement agricole
- entretien avec l'ancien DGER/échanges mensuels en visio depuis le confinement
- promotion de l'enseignement agricole avec le camion : « l'aventure du vivant »
 - début de la promotion lors du salon de l'agriculture et tour de France du camion pour présenter l'enseignement agricole.

Elle précise que cette fonction nécessite beaucoup d'investissement et de disponibilité.

COVID/reprise d'activités :

M. BIZET invite les délégués à rappeler à leurs camarades la nécessité de respecter les gestes barrières. La direction est favorable au maintien d'un maximum d'activités dans la mesure où les élèves ne sont pas exposés. Il annonce la suppression de tous les championnats UNSS au niveau national.

Il précise également qu'il ne faut pas écarter l'hypothèse d'un reconfinement total, il convient donc d'être opérationnel sur pronote et les différents outils informatiques.

Il est demandé aux délégués de classe de faire un point avec leurs camarades sur les adresses mail, l'accès à l'outil informatique et l'accès à internet. Les élèves soulignent la difficulté rencontrée lors du 1er confinement de la multiplication des sources d'information et outils utilisés par chaque équipe pédagogique. Ils demandent une harmonisation entre collègues.

Information dans les collèges et lycées :

Des informations se tiendront dans les collèges et lycées pour présenter notre établissement et ses formations. Il sera fait appel à des ambassadeurs qui seront formés (lycéens et étudiants volontaires) pour accompagner les personnels dans ces présentations.

Actions de prévention à venir :

le 4/11/20, Camel GUELLOUL, de l'association APICA (association de prévention et d'information des conduites addictives) interviendra auprès de toutes les classes de 2nde, term et BTS 1. Camille Coumaillaud (1 STAV A) déplore que les élèves de 1ère ne puissent bénéficier de cette intervention. F. ARTICLAUX-MALLET souligne que l'établissement essaiera de le faire intervenir chaque année et ciblera systématiquement les niveaux annoncés. Les 1ères devraient donc pouvoir bénéficier de cette action l'année prochaine.

Les 23 et 30 novembre et le 07 décembre, Mme Brodu du CPEF interviendra auprès des 3 classes de 2nde GT (contraception, IST, émotions/sentiments, consentement...)

Au mois de mars Malick SEYDI de l'association déclic interviendra auprès des classes de 2nde GT et de BTS 1 sur les dérives d'internet (cyberaddiction, fake news, maîtrise de son identité numérique par rapport à la recherche d'emploi...)

Élections des représentants au FSL / CRDEEEAP/ CHS/ Commission permanente / Conseil de discipline

FSL :

titulaires : Charlyne BERTHELOT (term G) - Camille COUMAILLAUD (1 STAV A)
suppléants : Baptiste TOURNEUR (TSTAV P) – Margot SICOT (1ère G)

CHS :

titulaires : Merlin VAUCELLE(1ère G) – DEMONTFAUCON Corto (GEMEAU 1) –
MOREAUD Clara (1STAV P)

suppléants : JORET Charline (1 STAV P) – TOURNEUR Baptiste (T STAV P) –
MESNARD Lucie (T STAV P)

CRDEEEAP :

Morgane DUCHOSAL (TC1) 24 voix – Nathan RAGONNAUD (T STAV A) 24 voix :
titulaires

Clément FOUGERON (term G) – Merlin VAUCELLE (1ère G) suppléants

Pour information, Jolan Dupuy termine son mandat au CREA (élu depuis 2018 pour 2 ans) – MARION VIGNEAUD est élue au CREA depuis 2019 pour 2 ans.

conseil de discipline

sont élues au conseil de discipline les représentants au CI suivants :

titulaire : Charlyne BERTHELOT (term G)

suppléante : Maude PARPAILLON (T STAV A)

commission permanente

Sont volontaires pour être membre de la commission permanente :

Titulaires :

- DAILY VALLET Lou Anne (2nde 3)

- VAUCELLE Merlin (1ère G)

- TOURNEUR Baptiste (T STAV P)
- RAGONNAUD Nathan (T STAV A)
- LYS Guillaume (2nde 2)
- MAYEUX Lise (T STAV A)
- FOUGERON Clément (term G)
- MITOU Elio (2nde 2)

suppléants :

- SICOT Margot (1ère G)
- BERTHELOT Charlyne (term G)
- PARPAILLON Maude (T STAV A)
- MESNARD Lucie (T STAV P)
- MELLIER Thomas (2nde 3)
- MOREAUD Clara (1STAV P)
- COUMAILLAUD Camille (1STAV A)
- VIGNEAUD Marion (TC1)

Questions diverses :

Il est procédé à un nouveau tour de table afin que chaque représentant puisse exprimer les remarques des camarades consultés :

✓ 1ère STAV P :

- Problème concernant le sens de circulation actuel au niveau du bâtiment Déherain (perte de temps pour rejoindre le bâtiment administratif) - proposition : mettre de la rubalise pour séparer le hall de Déherain et matérialiser ainsi le sens de circulation.
- Internat Déherain : pas de papier pour s'essuyer les mains dans les toilettes de l'internat masculin, pas de lavabo dans les toilettes de l'internat féminin.
- Horaires de sortie : permettre aux internes de sortir le mercredi dès midi et non d'attendre 13h30. La question va être étudiée mais il est rappelé que les élèves qui ne prennent pas le repas doivent penser à se désinscrire afin d'éviter le gaspillage alimentaire et que les repas non pris sont facturés dans la mesure où ils sont au forfait 5 jours.
- Mettre le RI sur l'ENT afin que chacun puisse y avoir accès. Les CPE précisent que le RI est normalement accessible sur le site de l'agrocampus mais accèderont à la demande des élèves.

✓ 2nde 3 :

- les élèves de 2nde qui ne suivent pas d'option ont 4h00 d'étude le mardi après-midi. Ils souhaitent pouvoir sortir de l'établissement sur ce temps. La question sera également étudiée.

✓ 1ère G :

- la classe finit les cours à 12h30 le mercredi. Ce qui est problématique pour une grande partie des élèves qui prend le bus à 12h05.

M. BIZET précise que les options communes (1ère et terminale) et autres contraintes ne laissent que peu de possibilités pour la construction des EDT. Il est demandé aux délégués de lister les élèves concernés.

✓ TSTAV P :

- les fenêtres ne s'ouvrent pas dans la classe ce qui est problématique pour aérer la salle. G. KERGONNA précise que les poignées ont été retirées en raison de

la dangerosité des ouvertures. Un devis est en cours pour changer les fenêtres. Dans l'attente, il propose de mettre la classe en salle 1.

- Les élèves qui n'ont pas d'option sont pénalisés et se retrouvent plusieurs heures en étude. La salle de permanence est pleine et bruyante. Les élèves demandent à pouvoir rester en autonomie dans leur salle sur ce temps. Il est rappelé que c'est une pratique courante : les élèves qui le souhaitent et qui sont capables de rester en autonomie sur ce temps d'étude peuvent en faire la demande auprès des CPE.
- Il est demandé de prendre le temps pour travailler sur un reconfinement éventuel afin de mettre en place une procédure commune et d'informer les élèves des techniques de communication de chacun. M. Bizet précise qu'il est effectivement nécessaire d'harmoniser et d'anticiper cette éventualité.
- Les élèves sont inquiets au regard des EDT successivement modifiés et d'heures « perdues ». M. Bizet rassure les élèves en précisant que toutes les heures prévues au référentiel sont effectuées sur la totalité du cycle de formation.

✓ **T STAV A :**

- un volet ne fonctionne pas dans la classe
- inquiétude au regard de l'oral d'ESC : les cours sont positionnés uniquement au 1er semestre alors que l'oral a lieu en fin d'année.
- Séances de musculation auront -elles lieu ? Mme Maillot assurera 1 séance par semaine sur un groupe réduit dans le respect des règles sanitaires.

✓ **1 STAV A :**

- problème de positionnement du vidéo projecteur
- un store ne s'ouvre pas et un autre nécessite une intervention manuelle dangereuse.

✓ **GEMEAU 1 :**

- les EDT communiqués par les enseignants ne correspondent pas toujours à celui noté sur pronote. Il est rappelé que toute modification d'EDT doit faire l'objet d'une demande qui est reportée sur pronote. Le seul Edt qui fait foi est celui de pronote.
- Il est demandé que les photocopies données par les enseignants soient en couleur pour une question de lisibilité (demande confirmée par les AP1 notamment lorsqu'il s'agit de reconnaissances de végétaux)

✓ **AP1 :**

- les cours de CAO/DAO n'ont pas eu lieu : les créneaux initialement prévus ont été modifiés et seront positionnés dans pronote.

✓ **TC1 :**

- Problématique au regard des mesures sanitaires communiquées par le ministère :
- au self : les couverts et le pain sont dans un bac commun, touchés par tous. Les tables et chaises ne sont pas désinfectées entre chaque passage. Proposition, comme à Chadignac, de mettre du papier et un produit en bout de table afin que chacun désinfecte sa place après son passage.
- Pas de lingettes mises à disposition comme en juin pour désinfecter toilettes et douches à chaque passage.
- Problème de chauffage à Nymphéa : température très élevée dans les chambres (+/-30 degrés)

- Remettre du gravier au niveau du coin fumeur BTS car c'est très boueux. M. Kergonna précise que le coin « très boueux » n'est pas la zone de tolérance initialement identifiée. Le cendrier a été déplacé mais la zone de tolérance se situe à proximité de l'abribus.

En dernier point, les lycéens précisent que le passage différé au self le matin les oblige à se lever très tôt. Ne serait-il pas possible de faire passer les BTS en premier dans la mesure où ils sont très peu nombreux à prendre un petit déjeuner et de privilégier le passage des lycéens à 7h00 et 7h15 ? Les CPE valident cette modification.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 17h40.



SOMMAIRE

1. Adoption du compte rendu du dernier Conseil Intérieur de Mai	2
2. Le Conseil Intérieur	2
2.1 Installation du conseil – Année Scolaire 2020-2021	
2.2 Installation des conseils et commissions	
3. Bilan 2019-2020	3
3.1 Résultats aux examens 2020	
3.2 Devenir des élèves scolarisés en 2019-2020	
4. Les effectifs 2020-2021	4
4.1 Effectifs par section et structures 2020-2021	
4.2 Origine géographique des élèves	
4.3 Régime des élèves	
4.4 Répartition Garçons/fille	
4.5 Elèves boursiers	
4.6 Lien avec l'exploitation	
5. Dotation en enseignants 2020-2021	6
6. Activités pédagogiques 2020-2021	6
6.1 EPI 3 ^{ème}	
6.2 Les Projets par filière	
6.3 La coopération internationale sur l'établissement	
6.4 Enseignements relevant de l'établissement	
6.5 Affectation des heures d'accompagnement personnalisé et de mise à niveau	
6.6 Activités pédagogiques	
7. Vie scolaire	18
7.1 Les personnels	
7.2 Le fonctionnement	
7.3 Les projets vie scolaire	
7.4 Prévention et éducation à la santé	
8. Les personnels	20
8.1 Personnels ATLS	
8.2 Personnels de service	
9. Travaux et équipements	21
9.1 Point sur les travaux	
9.2 Acquisition d'équipements	
10. Communication sur les formations du Renaudin	21
10.1 JPO	
10.2 Mini stages de découverte des formations	
10.3 Informations dans les collèges	
10.4 Autres outils de communication	

Annexes

1 Adoption du compte rendu du dernier Conseil Intérieur de Juin

Voir document.

2 Le Conseil Intérieur

2.1 Installation du Conseil – Année Scolaire 2020-2021

M Jean Michel BREGEON, Directeur de l'EPLEFPA de Saintonge :

Représentants des élèves (6)

Titulaires	Suppléants
M. BIMBOIRE Maxime	M. ROUSSE Hugo
M. JEAN Mattéo	M. REMBERT Julien
M. LEGER-PLAIRE Jules	M. BRANCHAUD Louis
M. MAMERT Clément	M. MALMANCHE Ethan
Mme. RAINTEAU Chloé	Mme. DUVAUCHELLE Alice
M. VERMES Gabriel	

Représentants des parents d'élèves (3)

Titulaires	Suppléants
M. COMPAGNON Olivier	
Mme. GUITTONNEAU Gaëlle	
M ARNOLD Paul	

Représentants des personnels enseignants, d'éducation et de surveillance (6)

Titulaires	Suppléants
Mme BOUCHERIE Isabelle	Mme LESERVOISIER Aurélie
Mme DANDELOT -ROME Inès	
M. DELGRANGE Dominique	
Mme DEMARVILLE Nathalie	
Mme ROUGER Corinne	
Mme GOUGUET Laëtitia	

Représentants des personnels administratifs et de service ou assimilés (3)

Titulaires	Suppléants
Mme TARIN Bénédicte	
M. JOYEUX Rémi	

Représentant municipal de la commune d'implantation (1)

Titulaires	Suppléants
M. Martial Claude	M. PITON Alain

Membres consultatifs :

- Secrétaire générale : Mme Myriam DANIEL
- Directeur exploitation : M. Jean Claude COUGNON
- CPE : Mme Fanny RAUCH
- Président du Conseil d'Administration : Michel AMBLARD
- Proviseur du LPA Le Petit Chadignac : M Jean-Claude MOHAND
- Proviseur adjoint du lycée Georges Desclaude : M Philippe BIZET
- Directeur du CFA/CFPPA : M David GIRARD

2.2 Installation des conseils et commissions

Désignations des membres des différents conseils et commissions :

- Conseil de discipline
- Commission Fonds Social Régional
- Conseil Education Formation (CEF)
- Commission Hygiène et Sécurité du LPA
- Commission éducative

3 BILAN 2019-2020

3.1 Résultats aux examens session 2020

Diplôme	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	résultats nationaux
DNB	60,87%	81%	100%	3 ^{ème} 93 2 ^{nde} 100	3 ^{ème} 93 2 ^{nde} 100	3 ^{ème} 85% 2 ^{nde} 50%	93%	90%
BEPA TACE	60,87%	81%	85%	91%	91%	100%	100%	92%
BEPA TVV	100%	91%	100%	100%	100%	94%	100%	91%
BEPA CVPA	58%	64%	65%	78%	78%	91%	80%	87%
Bac Pro CGEA SdC	66%	75%	85%	80%	80%	100%	100%	91%
Bac Pro CGEVV	83,3%	100%	100%	94%	93%	71%	100%	90%
Bac Pro TCVA		100%	85%	78%	100%	78%	89%	89%

Cette année a été exceptionnelle, les taux de réussite au niveau national sont très élevés du fait de la prise en compte des notes de contrôle continu.

Au niveau du lycée, les résultats sont très bons, voire excellent, même au regard des résultats nationaux.

3.2 Devenir des élèves scolarisés en 2019-2020

3.21 Cycle collège

2019-2020		2020-2021	
Classe	Effectif	Poursuite d'études au Renaudin	
3 ^{ème} EA	15	10	66,66%

Chiffre de poursuite d'études au Renaudin en progrès par rapport à l'année dernière . La 3^{ème} remplit son rôle de classe d'orientation vers les filières agricoles mais pas exclusivement.

3.22 2^{ndes} professionnelles

2019-2020		2020-2021	
Classe	Effectif	Poursuite d'études au Renaudin	
2 ^{nde} VV	12	14	85 71%
2 ^{nde} CEC	9	6	66,66%
2 ^{nde} CV	15	11	73,33%

4 LES EFFECTIFS 2020-2021

4.1 Les effectifs par sections et structures 2020-2021

CLASSES		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
4e	13	15	4	Gel	fermeture	fermeture	fermeture	
	21	22	13	13	13	14	14	10
2 ^{nde} pro	2e Pro CEC	16	16	7	10	9	8	12
	2e Pro VV	23	16	15	17	15	12	18
	2e Pro CV	16	17	14	13	17	16	16
1 ^{ère} pro	BAC Pro CGEA GC	11	14	12	6	11	8	6
	BAC Pro CGEVV	12	22	15	14	19	14	14
	BAC Pro TCPVA	10	10	11	12	14	14	11
Terminale pro	Term BAC Pro CGEA GC	8	7	11	15	6	11	8
	Term BAC Pro CGEVV	14	9	21	16	14	20	14
	Term BAC Pro TCVPA	8	8	9	9	10	10	13
TOTAL		152	156	132	125	128	127	122

Depuis la perte de la classe de quatrième en 2017, l'effectif est stable, entre 120 et 130.

Les structures à la rentrée 2020 sont conformes aux prévisions sauf pour la classe de troisième avec seulement 10 élèves sur les 16 pressentis. Il y a 7 classes dont 3 avec 2 sections :

Classe ou section	Sous-section
3 ^{ème} EA	
2 ^{nde} pro Conseil vente	
1 ^{ère} pro TCVA	
Terminale TCVA	
2 ^{nde} pro production	½ section 2 ^{nde} Conduite d'élevages et de cultures ½ section 2 ^{nde} Vigne et vin
1 ^{ère} pro CGE	½ section 1 ^{ère} CGE Agricole ½ section 1 ^{ère} CGE Vitivinicole
Terminale	1/2 section Terminale CGE Agricole 1/2 section terminale CGE Vitivinicole

4.2 Origine géographique des élèves

Classes/niveau	Jonzac/ Pons	17 hors Jonzac/Pons	16	Autre département
3°	40%	60%	0%	0%
Seconde	4,35%	69,56%	13,04%	10,87%
Première	6,45%	61,29%	25,81%	9,68%
Terminale	2,86%	74,28%	17,14%	2,86%
Toutes classes	8%	74%	18%	8%

Le recrutement de l'établissement reste majoritairement local : sud Charente-Maritime et sud-ouest Charente.

4.3 Régime des élèves

Externes	1/2 pensionnaires	internes
1	62	59
1%	51%	48%

4.4 Répartition filles/garçons

Filles	Garçons
36	86
30%	70%

4.5 Elèves boursiers

Pour l'année 2020-2021, nous avons 49 dossiers qui sont répartis de la façon suivante :

- 20 dossiers en reconduction,
- 4 dossiers en réexamen,
- 25 nouvelles demandes.

4.6 Lien avec l'exploitation

Les élèves vont en mini-stages sur l'exploitation en fonction des besoins. Les élèves vont par binôme sur l'exploitation le lundi, mardi, jeudi et vendredi. La période a été raccourcie volontairement afin de garder des possibilités pour les élèves ayant des absences justifiées ; les autres rattraperont leur stage sur le mercredi.

5 DOTATION ENSEIGNANTS 2020-2021

Pour cette année scolaire, la dotation en enseignant est la suivante :

Discipline	Poste	Titulaire	Contractuel	ETP
Sciences économiques et sociales	PLPA	1		0.8
Techniques commerciales	PLPA ACE	1	1	1 1
STA/productions végétales Product. végétales	PCEA ACE	1	0.5	0.8 0.5
ST vigne et vin	IAE PLPA	1	1	1 1
ST agroéquipement	PLPA		1	1
Génie alimentaire	PCEA	1		1
Biologie écologie	ACE		1	1
Math	PCEA	1		1
Maths PC	PLPA	1		1
EPS	ACE		1	1
ESC	PLPA	1		1
Lettres /histoire	PLPA	1		1
Lettres /Anglais	PLPA	1		1
Histoire Géographie	PCEA	1		1
Documentation	PLPA	1		1
	18	12	6	17.1

L'équipe pédagogique se compose de 18 professeurs dont 6 (33%) sous statut de contractuel.

6 ACTIVITES PEDAGOGIQUES 2020-2021

6.1 EPI 3^{ème}

Les EPI (Enseignement Pratiques Interdisciplinaires) contribuent à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences ainsi qu'à la construction des 4 parcours (avenir, santé, citoyen, culture). Ils consistent en des séquences pédagogiques laissant beaucoup de place à l'autonomie des enseignants, à la pratique et s'appuyant sur un travail mutualisé des élèves et une démarche de projet mobilisant plusieurs disciplines. Une partie des séances sont conduites en présence de 2 enseignants (pluridisciplinarité). Ils portent sur 3 thèmes définis par an. Pour le lycée les thèmes retenus sont :

Thèmes retenus	Disciplines mobilisées	Horaire hebdomadaire
L'animal /support Apiculture	Biologie/français/math	2 h
L'éducation à l'autonomie et la responsabilité	Histoire-géographie/documentation/anglais/math	2.5 h
Les végétaux cultivés	Production végétales /agroéquipement /viticulture/mathématiques	2.5 h

6.2 Les projets par filière :

6.21 Projets de la filière TCVA :

a) Seconde Vente Professionnelle Conseil Vente Alimentation :

- Rencontres avec des professionnels de la vente :

- Marché de Jonzac
- GMS
- Magasins spécialisés

- Intervention de la diététicienne de la MSA Mathilde HAFI- LEMBERT

4 modules de 1h30 sur le thème de l'alimentation des adolescents - 2021 -

- EIE Découvrir et valoriser les produits du terroir de Nouvelle Aquitaine :

(Laetitia Gouguet et Nathalie DEMARVILLE)

→ Découvrir l'exploitation du LPA Le Renaudin et ses productions
→ Se documenter sur les produits du terroir de Nouvelle Aquitaine
→ Découvrir les circuits courts
→ Rencontrer des producteurs locaux
→ Rédiger des supports de communication adaptés aux produits
→ S'exprimer à l'oral devant la classe, devant un public
→ Mettre en place des animations - dégustations au self en lien avec l'équipe de cuisine
→ Consolider les compétences méthodologiques et professionnelles pour optimiser les capacités écrites, orales et d'animation

- Travaux pratiques à la maison de la Vigne et des Saveurs à Archiac :

2 demi-journées

Thème 1 : préparation de spécialités régionales de Nouvelle Aquitaine

Thème 2 : préparation de produits pour le petit déjeuner (confitures, pains, brioches...)

- Travaux pratiques au lycée Jean Hypolite :

Selon disponibilité des cuisines et contraintes covid

- Journée à l'écomusée du sel de L'île d'Oléron : (2nde CVA + 1ère TCVA-PA)

N. Demarville – L. Gouguet → report de la sortie prévue au printemps 2020 annulée (covid)

Découverte de produits de Nouvelle Aquitaine : EIE + Erasmus (printemps 2021)

Rencontre avec des sauniers (Port des salines)

Cohésion de groupe

b) Première TCVA PA :

- Participation aux marchés de Noël avec JC Cougnon (Exploitation)

→ Visite d'une maison de Cognac pour consolider les connaissances sur les produits (lundi 30/11/2019 - Hennessy)

→ Visite de l'exploitation du LPA en période de distillation (Période 2 – novembre avant les marchés)

→ Participation de 2 élèves par événement s'ils sont maintenus (consignes Covid)

- Travaux pratiques à la maison de la Vigne et des Saveurs à Archiac:

2 demi-journées

Thème1 : préparation de spécialités anglaises

Thème2 : préparation de spécialités du monde

- Travaux pratiques au lycée Jean Hippolyte :

Selon disponibilité des cuisines et contraintes covid

- Journée à l'écomusée du sel de L'île d'Oléron : (2nde CVA + 1ère TCVA-PA)

N. Demarville – L. Gouget → report de la sortie prévue au printemps 2020 annulée (covid)

Découverte de produits de Nouvelle Aquitaine : EIE + Erasmus (printemps 2021)

Rencontre avec des sauniers (Port des salines)

Cohésion de groupe

- Reconduction du projet "Estime de Soi" pour la filière vente – Année scolaire 2020/2021

Ce projet est reconduit pour la 4^{ème} année consécutive, cette fois-ci pour les classes de Terminale TCVA et 1^{ère} TCVA; l'intervenante ayant estimé le public des seconde vente un peu jeune et pas encore prêt pour ce type d'intervention. Le volume horaire est toujours de 18h réparties sur le mois de novembre à raison de 8h pour les 1^{ère} et 10h pour les terminales.

Il est mis en oeuvre, cette année encore, par Mme LAVAUD, conseillère en relooking, de l'agence "Miroir en Soi" située à Magnac-Sur-Touvre en Charente. Dans la continuité des interventions précédentes, l'accent sera mis sur l'importance de l'image dans la communication pour des jeunes qui se destinent à travailler dans le commerce, à travers différents ateliers. Cette année, Mme Boucherie interviendra en binôme avec Madame Lavaud pour des jeux de rôle portant sur l'entretien d'embauche, ainsi que des entraînements oraux relatifs à leurs activités réalisées en milieu professionnel avec conseils appuyés sur les gestes et postures à adopter dans le cadre d'un exposé oral.

Une séance de 2h sera consacrée à des entretiens individuels afin de favoriser une plus libre expression des élèves sur ces différents sujets, notamment pour la classe de Terminale.

- Relance du projet de mise en place d'un Bac Pro TCVA en mixage de public

L'équipe de la filière vente a pour intention de relancer ce projet, mis en attente ces derniers mois pour cause de Covid, pour aboutir idéalement à une mise en place à la rentrée 2021. Ce projet a pour finalité de répondre aux attentes d'une partie des élèves d'une part et de limiter, d'autre part, la déperdition récurrente d'effectifs, sur la durée du cursus, dans cette filière vente marquée par une certaine fragilité.

Des réunions de travail communes avec le CFAA devraient être programmées tout au long de cette année pour l'élaboration d'un tableau de stratégie de formation en avril-mai 2021.

c) Terminale TCVA PA :

- Visite de la fondation Martell et Hennessy (10/2019)

C Rouger dans le cadre de l'ESC : exposition d'art contemporain

- MG1 :

voir projet C. Rouger

- MAP Organiser un Concours de cuisine : Maison de la Vigne et des Saveurs à Archiac

(Jeudi 18 mars 2021)

N. Demarville / S . Gallais / L Gouget

Organiser un évènement pour mettre en avant les produits du terroir de Nouvelle Aquitaine

2 élèves par classe (3ème / Seconde / Première / Terminale)

- Travaux pratiques à la maison de la Vigne et des Saveurs à Archiac :

(2 demi-journées)

Thème 1 : Transformation de légumes anciens

Thème 2 : Thème choisi avec les élèves

6.22 Projets de la filière CGEVV :

a) Classe de Première CGEVV

- Projet Tirage des bois et sortie de fin d'année :

Les élèves effectueront trois demi-journées de tirage des bois (Les lundis après-midi) à proximité du LPA et au Domaine Hennessy de St Preuil conjointement avec les élèves de seconde VV/SDC si toute la surface n'a pas pu être réalisée par les secondes. Cela leur permettra de financer une sortie scolaire de fin d'année à Saint Emilion : Visite de St Emilion ainsi que la visite du Château Cheval Blanc ou La Dominique en fonction des disponibilités. (Fiche Projet).

Cette sortie rentrera dans le cadre du module MP1 (économie viticole), MP4 et du MAP (Enotourisme qui sera réalisé en Terminale.

- Micro-vinification en réduction de doses de soufre, le mardi 15 septembre :

Les élèves de Première ont réalisé un vin rouge à base du Merlot de l'exploitation selon deux modalités (levures indigènes « naturelles » et levures sélectionnées). Ces vinifications se font dans des micro-cuves de 1 hl ce qui les rend difficiles à conduire compte tenu des échanges thermiques importants.

La Fermentation Alcoolique s'est bien déroulée sur la cuve des levures sélectionnées selon les analyses de vin qui servent de support pour les cours d'œnologie. Pour la cuve des levures indigènes (très sensibles aux variations de températures), la Fermentation Alcoolique a stoppé et la FML a débuté entraînant ainsi un début de piqûre lactique. L'intérêt de cette cuve est de servir de support aux cours d'œnologie sur les suivis de FA et les maladies du vin.

Le vin sera suivi jusqu'en Mars avec pour objectif la mise en bouteille pour les JPO de Mars.

Cette vinification intervient à la fois dans le cadre du MP5 du référentiel (œnologie) et dans le MP1 (économie viticole) puisqu'ils vont également réaliser l'étiquette. Cette réalisation est support du cours sur la législation.

Un montage vidéo des vendanges et de la vinification est disponible sur le Facebook du LPA ainsi que sur la chaîne YouTube du LPA. Il a été réalisé conjointement avec Mme Rouger dans le cadre de l'ESC.

Un film est également en cours de réalisation et il retranscrira toutes les étapes de cette cuvée de la vendange à la mise.



- Projet découverte des Appellations Françaises (avec Mme Gallais) :

Dans le cadre de l'enseignement en Documentation (CCF n°2 de l'Epreuve 1 du BAC PRO CGEVV) et du module MP2, MP4 et 5 (Economie viticole et œnologie), chaque élève va réaliser une fiche technique sur une appellation ainsi qu'une fiche dégustation par vin.

En plus de participer à l'évaluation pratique du CCF 2 de l'E1 cala sera présenté aux JPO du mois de mars sous la forme d'une dégustation découverte.

b) Première Bac pro CGEA GC

- Projet Communiquer sur les grandes cultures

Classes concernées : première CGEA et première TCVPA

Matières : ESC et agronomie

Objectif : communiquer sur la production de grandes cultures auprès d'un public non averti ; faire le lien entre la production agricole de céréales (filière production), son commerce et sa consommation (filière vente).

Objectif pédagogique : apprendre à s'exprimer à l'oral ; communiquer sur son métier

Production attendue :

1^{er} temps : Les élèves de 1^{ère} GC se documentent sur les produits alimentaires issus des céréales (farines, huiles, grains...), sur les cultures agricoles à l'origine de ces produits. Ils présentent aux 1ères TCVPA (mi-novembre).

2^{ème} temps : animations communes associant les 2 aspects production/ commercialisation et les 2 filières.

Période : 1^{er} trimestre 2020-2021

c) Classe de Terminale CGEVV et CGEA

- Point CCF (CGEVV/CGEA)

La classe avait été assidue pendant le confinement. Cette année les dates de stage vendange ont été avancées au 14 septembre compte tenu de l'avancée de la maturité des vignes. Cela nous a donc permis de les avoir au sein de l'établissement seulement deux semaines ce qui est peu pour établir un bilan de rentrée. Pour cette rentrée seul deux élèves n'ont pas avancé sur le dossier de stage ce qui fait beaucoup à rattraper. Des heures spéciales individuelles sont par ailleurs prévues pour permettre à certains de ces élèves d'avancer sur le dossier de stage et de combler le retard.

Les CCF qui n'ont pas été passés en Première (confinement) ont été transformés en contrôle continu selon les modalités de la NS du 30 Juin 2020 à savoir que comptera pour le CCF de chaque module, la moyenne de l'ensemble des notes des matières évaluées jusqu'à la date du confinement.

Globalement pour les **Terminales CGEVV**, les résultats sont plutôt positifs avec une moyenne CCF de classe à 12,5. Pour le moment, deux élèves n'ont pas la moyenne à l'Epreuve 7 (10 de moyenne Minimum pour prétendre au ratrappage).

- Point Parcoursup (CGEA/CGEVV) :

La partie orientation est ParcoursSup débutera dès la mi-novembre avec les entretiens individuels d'orientation. Elle se poursuivra classiquement en Janvier conjointement avec les Terminales BAC PRO CGEA par la venue d'établissements pour présenter le BTS ACSE, Viti/Oeno, Productions Végétales ou encore TC (technico-commercial Vin et Spiritueux ou Agrofournitures). Il y sera combiné des mini stages dans les établissements sur demande des élèves. L'inscription sur Parcoursup devrait se faire fin Janvier.

- Projet MP1 : Terminales CGEVV/CGEA (Mmes Leservoisier, Thery et Bouquet)

L'Approche Globale de l'Exploitation Agricole (MP1) préparant les élèves à la finalisation du dossier de synthèse (rapport de stage) et l'oral de l'Epreuve 6 (Coef 3) se déroulera sous la forme de demi-journées banalisées. Nous serons accueillis par M. William Normandin, un GAEC situé à Lagarde sur le Né (en Charente) regroupant vignes, élevage de volailles et grandes cultures ainsi que de la vente en circuit court. Les objectifs sont de présenter et d'analyser l'exploitation avec ses atouts/contraintes ainsi que les points forts et faibles des facteurs de production. Ils devront faire l'analyse économique et financière de cette exploitation et en définir les forces et faiblesses majeures afin de proposer des pistes d'amélioration à l'oral.

PLANNING (seulement 4h d'enseignement général ont été impactées) :

- ✓ *Lundi 2 Novembre de 9h à 11h : préparation de la visite*
- ✓ *Mardi 2 Novembre (journée) : visite + exploitation de la visite*
- ✓ *Jeudi de 9h à 17h : Poursuite de l'exploitation des données et préparation de l'oral*
- ✓ *Lundi 9 novembre de 9h à 11h : répétition orale*
- ✓ *Mardi 10 Novembre à partir de 13h : répétition pour restitution devant l'exploitant à 15h en présence des Premières CGEVV/CGEA.*

• *Projet A la Découverte des Vins étrangers (CGEVV) :*

Présentation en Novembre en soirée de vins étranger : le pays, l'agriculture, la part de la viticulture et présentation d'un vin avec une dégustation.

Les maîtres de stage seront invités ainsi que les parents dans le respect des règles sanitaires (nombre de personnes limité à 30 car une seule bouteille/vin).

Ce projet intervient dans le cadre des cours de Documentation dont le CCF prévu sur ce thème n'a pu être réalisé pour cause de confinement. Il intervient aussi dans le module MP2 (Economie viticole) et MP4/5 (Viticulture et œnologie).

• *Projet Tirage des bois et sortie de fin d'année (CGEA/CGEVV) :*

Compte tenu du confinement et des mesures sanitaires liées à la Covid, la sortie sera reportée début Mai 2021 selon le même programme que l'année dernière (Croisière sur l'estuaire, visite d'un château et sentier pédestre sur la côte médocaine).

• *Journées Point Info Installation en partenariat avec les JA (CGEA/CGEVV) :*

Les élèves assisteront à une journée Point info Installation fin Janvier où sera présent l'ensemble des organismes agricoles et para-agricoles importants pour accompagner un projet d'installation.

Ils auront ensuite une visite sur une autre journée d'une exploitation afin d'échanger avec l'exploitant sur l'installation.

Ces rencontres sont très importantes au regard du profil de nos élèves de Bac Pro CGEVV : + de 60% sont amenés à s'installer dans les 5 années à venir. Cela participe ainsi à la mission de l'enseignement qui est d'accompagner au mieux nos élèves dans leur projet professionnel.

• *MAP Oenotourisme : Rencontres Sensorielles, CGEVV (présenté et validé au CA de Juin)*

Avec Mme ROUGER, nous avons prévu de travailler autour des sens et Cognac afin de réaliser un projet immersif autour de l'élaboration du Cognac (sons, images). Le but est de créer une activité oenotouristique originale sur l'exploitation du Renaudin afin de la mettre en avant et de permettre aux élèves de découvrir l'intérêt de l'oenotourisme et d'appréhender différents modes d'expressions culturelles.

Ce projet est cofinancé par le LPA et un Projet Educatif Jeunesse (Région Nouvelle Aquitaine).

• *Journées VitiCampus Hennessy (CGEVV/CGEA) :*

Dans le cadre du partenariat VitiCampus entre l'AgroCampus de Saintonge et Hennessy, les élèves de Terminale (CGEVV et CGEA) iront visiter la nouvelle chaîne d'embouteillage à Châteauneuf ou celle de Cognac ainsi que le circuit de visite pour les touristes, le mardi 24 novembre.

d) *Point Enseigner à Produire Autrement (Premières et Terminales CGEVV/CGEA) : Agriculture de conservation, le sol clef du vivant...*

- Expérimentation sur la vie des sols dès Novembre avec le test dit « des culottes en coton » enterrées à différents endroits de l'exploitation afin d'observer sur l'année leur vitesse de dégradation et donc d'évaluer le niveau de vie biologique dans les sols.
- Visionnage et débat autour du film « Bienvenue les vers de terre » sur le thème de l'agriculture de conservation des sols.

- Expérimentation de différents couverts sur des placettes pour étudier la vie biologique des sols et la dégradation de la matière organique.
- Recensement de la flore indicatrice de l'état des sols et améliorante.
- Expérimentation dans le cadre de l'option Agroéquipement sur le paillage sous le rang dans le cadre de la réduction et l'abandon du glyphosate.
- Journée technique : matériel travail des sols, profils de sols, présentation des résultats de nos travaux avec la Chambre d'Agriculture et des concessionnaires
- Fil rouge et débats autour de l'utilisation des produits phytosanitaires avec la venue de l'Association Phyto-victimes, la MSA et la Chambre d'Agriculture.

6.3 La coopération internationale sur l'établissement

Le projet de coopération en place sur l'établissement est actuellement en questionnement quant à la suite. Avec nos partenaires de l'AANA, nous réfléchissons à la mise en place d'une route européenne du goût :

- Quels produits ?
- Quels critères de sélection (origine, qualité, rareté, produits en perdition, ...) ?
- Quels supports de promotion ?

Nous sommes aussi en cours de mutualisation d'outils pour permettre aux jeunes de proposer des idées pour valoriser leur patrimoine agricole, culinaire, agroalimentaire nous attendons également des propositions ou initiatives.

6.4 Enseignements relevant de l'établissement

6.4.1 MAP et EIE

ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'INITIATIVE DE L'ETABLISSEMENT 2019-2020				
Filière	Enseignement	Section	Intitulé	
TCVA produits alimentaires	EIE	2 ^{nde} Pro	Découvrir et valoriser les produits du terroir de Nouvelle Aquitaine	
			Conduire un projet collectif	
		1 ^{ère} Pro	Organiser un marché de producteurs	
	MAP	Term Pro	Savoir rechercher et restituer de l'information en situation professionnelle	
			Construire son insertion scolaire ou professionnelle	
		Term Pro	Savoir rechercher et restituer de l'information en situation professionnelle	
CGE vitivinicole	EIE	2 ^{nde} pro	Les chefs du Renaudin : concours de cuisine	
			Diversification des productions sur les exploitations agricoles et viticoles	
			Conduire un projet collectif	
	Terminale pro	1 ^{ère} Pro	Préparer les productions agro-viticoles de demain	
		Initiation aux outils de diagnostic et de prise de décisions pour la gestion de l'entreprise agricole/viticole		
		Construire son insertion scolaire ou professionnelle		
		Initiation aux outils de diagnostic et de prise de décisions pour la gestion de l'entreprise agricole/viticole		

	MAP	Term Pro	Enotourisme
CGEA grandes cultures	EIE	2 ^{nde} pro	Diversification des productions sur les exploitations agricoles et viticoles Conduire un projet collectif
		1 ^{ère} Pro	Préparer les productions agro-viticoles de demain Initiation aux outils de diagnostic et de prise de décisions pour la gestion de l'entreprise agricole/viticole
		Term Pro	Construire son insertion scolaire ou professionnelle Initiation aux outils de diagnostic et de prise de décisions pour la gestion de l'entreprise agricole/viticole
	MAP	1 ^{ère} Pro	Diversification

6.42 Enseignements facultatifs

- Unité facultative Engagement citoyen : elle est ouverte aux élèves de Première bac pro, l'unité facultative engagement citoyen permet de valoriser et d'encourager l'engagement des jeunes. L'évaluation est partagée entre la structure d'accueil (association, institution, club...) et un jury pour la partie orale. Pour la promotion 2019-2021, 5 élèves sont engagés.

- L'enseignement facultatif « pratiques professionnelles » : Le lycée professionnel agricole le Renaudin met en place une option Agroéquipement, proposée aux élèves de Bac professionnel agricole (CGEA & CGEV). Une option permet de renforcer les connaissances et les compétences dans un domaine particulier. Il n'y a pas d'épreuve finale au mois de juin mais des évaluations au cours des séances. Sur les deux années scolaires (première et terminale), il en ressort une note moyenne. Seuls les points au-dessus de cette moyenne comptent pour l'épreuve finale du baccalauréat. Ils viennent s'ajouter aux points acquis dans les autres matières (générales et professionnelles). Un élève qui aurait moins de 10/20 à cette option ne verrait pas sa note du baccalauréat diminuer. Il ne serait pas pénalisé mais n'aurait tout simplement pas de points en plus.

Le programme se décline sur deux axes :

Axe 1	✓ Utilisation du matériel ✓ Réglage du matériel ✓ Maintenance ✓ Achat
Axe 2	✓ Recherche & Innovation ✓ Visites et journées techniques ✓ Technologies connectées

2/3 des séances seront focalisées sur l'agroéquipement technique

1/3 le serait sur l'économie et l'agroéquipement

La méthode de travail sera davantage basée sur des mises en situation réelle, des discussions, des échanges et des études sur des thèmes d'actualité que sur un cours classique.

Cette option prévoit aussi des interventions de professionnels du secteur agricole.

Cet engagement est pris sur 2 ans. Il faut le suivre jusqu'au bout de la formation.

Pour cette première promotion, seuls les élèves de première CGEVV se sont inscrits, ils sont 14.

Parmi les projets, on distingue :

- ✓ Conduite Machine à vendanger et Moissonneuse batteuse
- ✓ Expérimenter le paillage en vigne
- ✓ Comprendre le fonctionnement d'une CUMA intégrale
- ✓ Comprendre les mécanismes d'achat d'un matériel
- ✓ Visites d'exploitations et de concessions
- ✓ Organiser une journée technique au lycée

6.5 Affectation des heures d'Accompagnement personnalisé et Mise à niveau

Ces horaires prévus aux référentiels de 3^{ème} et 2nde professionnelle sont attribués prioritairement aux disciplines générales. Ils visent à accompagner les élèves pour l'acquisition de savoirs et de méthodes de travail. Attribution pour l'année :

Section	Discipline	Horaire hebdomadaire
3 ^{ème}	- Mathématiques	0,5 h
	- Histoire géographie	1h
	- Physique-chimie	0,5 h
2 ^{nde} CV-CEC VV	- Français - Mathématiques	0,5 h 0,5 h

6.6 Activités pédagogiques

6.61 Initiative d'Appui Personnalisé et appels à projets

6.611 Initiative d'Appui personnalisé

Ce dispositif vise à apporter un appui personnalisé aux élèves pour consolider des compétences méthodologiques, sociales ou professionnelles, accompagner le projet personnel, approfondir certaines disciplines. Pour cela l'établissement se voit doté par la DRAAF d'un volume d'heures supplémentaires pour les enseignants. Nous avons obtenus 69h qui seront affectées à :

- Renforcer les mathématiques en terminales
- Renforcer ses compétences en dégustation de vin en première CGEVV
- Préparation à la présentation orale des travaux personnels
- Tutorat : suivi et entretiens personnalisés avec les élèves de classes entrantes rencontrant des difficultés

6.612 Appels à projets

Dispositif complémentaire du précédent permettant – sur crédits de vacation de la DRAAF- d'avoir recours à des intervenants extérieurs pour des compléments d'enseignements facultatifs ou des projets spécifiques de nature sportive, culturelle, d'aide ou de développement personnel des élèves.

6.62 Projets ESC

Les objectifs sont d'être au plus près du ressenti et vécu des élèves afin de valoriser leur savoir-faire basé sur leurs acquis et de leur faire découvrir d'autres univers artistiques à partir d'ateliers et découvertes.

- **Classe de 3èmes** : ateliers d'art plastique (Arte Povera, land art) suite à la semaine d'intégration.
- **Les classes de secondes** vont bénéficier du projet « Je fais un rêve » commencé par leurs collègues en 2020 (création d'habitations rêvées pour humains ou animaux). Ils vont travailler avec le plasticien Fabrice Giraud.

Par la suite, 2 groupes vont participer au projet fédérateur Rurart avec une exposition itinérante et un atelier avec artiste. L'autre groupe travaillera sur un projet PEJ déposé et intitulé « voyage intime »
Ces projets se dérouleront en partenariat avec certains enseignants techniques de seconde tels que Mme Crosland et M. Marolleau.

Les classes travaillent sur la communication. Suite à une proposition faite par les enseignantes techniques Mme Crosland et Mme Thery, nous mettons en place des situations de communication et d'animation réelles.

- **La classe de 1ère VV** prépare une animation auprès d'un groupe de personnes âgées avec Mme Crosland sur la distillation et présentation de l'exploitation. La classe de grandes Cultures va présenter leurs fiches cultures,

pour quels types de produits à la classe de 1^{ère} Vente avec Mme Thery. Des animations sont à réfléchir pour valoriser ces produits à l'ensemble de l'établissement.
La classe de première vente travaille aussi sur la valorisation des produits viticoles de l'exploitation.
A ce titre, nous sommes allés visiter les chais Martell afin de les sensibiliser à la fabrication et la culture du Cognac avec Mme Demarville.

- Les classes de terminale ont commencé à réfléchir dès la fin de l'année scolaire 2020 par visio et par écrit. Solidarité et respect sont 2 termes retenus. Un projet est déposé PEJ au conseil régional. Nous sommes également à la recherche d'autres partenariats. Le sujet est en train de se préciser, ainsi que les ateliers artistiques. La classe de terminale Vente est allée dans ce cadre visiter l'exposition « Places to be. » à la fondation Martell à Cognac.

Il est intéressant de lier les aspects techniques aux aspects culturels.

Cela permet aux élèves de mémoriser davantage et de faire du lien entre les matières, entre les enjeux sociétaux.

- MAP œnotourisme : un travail pluridisciplinaire est réalisé et présenté par Mme Leservoisier.

L'unité facultative conjointement menée avec Mme Gallais a amené 2 élèves de Terminale en 2020 à un beau résultat : engagement et note. Deux autres vont passer à l'oral : Thomas Métayer pour son association cycliste et Lilian Jollet pour activité vidéo pour l'ALESA.

6.63 Projets CDI

Ré-aménagement du CDI

- Suite aux différentes réunions avant et pendant le confinement, le rez-de-chaussée a été réaménagé, dans le but de créer de petits espaces de travail propice au travail de groupe et au travail en autonomie.
- Une fiche d'aide au travail individualisé a été mise en place.
- Reflexion sur la demande d'un service civique (étendre l'amplitude horaire du CDI, mise en place de l'aide individualisée, secrétariat..)
- La mezzanine est pour l'instant non opérationnelle, dans l'attente de la mise en place des délégués CDI, qui prendront le relais de l'aménagement d'un espace détente.
- Une demande de budget a été transmise, afin d'acheter 2 sièges type chaises de bar (assises en hauteur pour les 2 ordinateurs à l'entrée du CDI), 4 chauffeuses pour l'étage, des coussins pour compléter l'installation de la mezzanine.
- Projet d'un espace lecture/travail. Classe de seconde CEC / Mr Marolleau
- La classe de seconde CEC est chargée d'imaginer des meubles pour aménager un espace de lecture et de travail à l'entrée du CDI, en matériaux de récupération. Il s'agit de proposer un ensemble confortable, variant les postures et les assises. Les élèves doivent présenter leurs projets devant la commission CDI en décembre 2020, et réaliser les meubles en 2021.

Pédagogie :

- Projet Humanisme et renaissance avec les seconde VV / Mr Capezutti : travail de recherche et de mise en scène sur les tableaux phare de la Renaissance
- Projet brochure exploitation : réalisation d'une brochure de présentation de l'exploitation. Classes de 1^{ère} VV (Mme Crosland), seconde CEC (Mme Henri / Mr Marolleau), seconde TCVA (Mme Gallais), et Mme Rouger

- Séance de dégustation des vins du monde, réalisation de fiches de dégustation : terminale bac pro / Mme Leservoisier
- Séance de dégustation des vins de France réalisation de fiches de dégustation(prévue pour les JPO) / Mme Leservoisier

6.64 EPS

Actuellement 1 enseignant EPS, dont 1 ACEN à 100 %, pour l'ensemble du lycée.

- Programmation :

CLASSES	Horaire	Enseignant	1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre
3ème	3h	M. PENINON	Natation / Ultimate	Tennis de table	VTT / course d'orientation
2nde 2 classes	2h	M. PENINON	Ultimate	Musculation	Athlétisme Course / lancer
1ère 2 classes (1 CCF)	2h	M. PENINON	Badminton	Handball	Athlétisme : Course / lancer
Term 2 classes (2 CCF)	2h	M. PENINON	Musculation	Handball	Athlétisme : Lancer

Un stage d'intégration pour la classe des 3èmes a été organisé au mois de Septembre (BOYARDVILLE)

Les élèves ont eu au programme un stage voile, des activités sportives sur le centre (vtt, football) et une sortie pédagogique (Village ostréicole).

- E.P.S sur le plan pédagogique :

- Suite au contexte actuel, un protocole EPS a été établi afin de répondre aux exigences sanitaires.
- Il est à noter que le lycée a, à sa disposition, le gymnase du collège le mercredi matin de 8h à 12h. Le gymnase est essentiel pour pratiquer le handball et le badminton pour les classes de 1ères qui sont évaluées en CCF.
- Le lycée dispose d'un créneau natation aux Antilles de Jonzac le lundi matin de 10h à 12h pour la classe des 3èmes.
- Le lycée dispose d'un terrain de football, d'un terrain multisport (filet neuf) et d'un préfabriqué qui n'est apparemment plus aux normes (à noter en plus un dysfonctionnement de l'éclairage et du chauffage, fenêtres, portes et plaques d'isolation du plafond dégradés).
- D'un point de vue pédagogique, il aurait été préférable de faire des groupes homogènes en EPS. Il est difficile de faire une activité collective avec un effectif restreint en classe. Il est préférable de regrouper les ventes avec une autre option pour créer une dynamique et garder une pratique possible de l'activité.
- Le nombre d'élèves par classe étant plus élevé, il en résulte un manque de matériel et d'espace en rapport à l'activité physique et sportive pratiquée. (Exemple : musculation dans le préfabriqué avec 30 élèves)
- Il est à noter que le nombre de vélos au sein du lycée reste insuffisant. Il faudrait réinvestir dans du matériel pour pouvoir en avoir en conséquence en fonction du nombre d'élève par classe.

- Projet pédagogique E.P.S:

- Il est à noter que le contexte actuel peut perturber la programmation des activités et les rendre impossible. Il faudra se poser alors la question de réinvestir dans du nouveau matériel afin de pouvoir exercer de nouvelles activités type tir à l'arc, carte de CO, balises fixes, VTT...etc.
- Participation au mois d'avril aux Inter-agricole d'une classe ou d'un groupe d'élève (lieu et date à déterminer).
- Destruction du Préfabriqué / Construction d'un nouveau bâtiment EPS.

- **Projet de l'Association sportive**

L'A.S. a pour objectif d'encourager et de développer la pratique sportive le soir après les cours et les mercredi après-midi, tout en répondant aux souhaits des élèves, notamment de :

- Motiver le plus grand nombre à développer une pratique régulière du sport ;
- Donner un complément à la pratique de l'EPS ;
- Fidéliser les équipes pour s'engager dans les tournois ;

L'action de l'association s'articule autour de 3 axes :

- Rendre les disciplines accessibles, encourager la pratique de tous les lycéens ainsi que les 3èmes,
- S'appuyer sur les attentes et les besoins des adhérents ;
- Encourager l'engagement individuel, le Bien Vivre Ensemble, les projets collectifs ;
- Promouvoir une pratique sportive porteuse de santé et de bien-être.

- **Créneaux de pratiques sportives proposées par l'association**

Jour	Créneaux	Discipline
Lundi	17h - 19h	Badminton, Escalade
Mardi	17h -19h	Basket, football
Mercredi *	13h -16h	VTT, Musculation, Basket, Tennis de Table, sorties ponctuelles (canoë, surf, pêche...)

* Par le biais de l'UNSS, les élèves pourront participer le mercredi après-midi en fonction de la demande aux différentes compétitions : (*sous réserve de rencontres avec le contexte*)

- rugby. (Le tournoi inter-agricole., les championnats de district, départemental, académique.)
- futsal. (District, départemental voir académique...)
- Les cross (Départemental, académique...)
- Badminton (Départemental, académique...)
- Run and Bike. (Départemental, académique...)
- Participation au Raid Boyardville (Challenge inter-lycée organisé par l'UNSS 17)

6.652 ALESA

L'ALESA a programmé ses élections en septembre 2020. Un nouveau conseil d'administration est formé : beaucoup de jeunes recrues et quelques nouveaux élèves.

Président : Maxime Frapin	Vice-président : Antoine Gautier
Trésorier : Corentin Vasselin	Vice Trésorier : Alexandre Bas
Secrétaire : Samuel Rolle	Vice-secrétaire : Jean Mattéo

Les autres administrateurs sont : Emma Bellair, Gabriel Vermes, Titouan Prévot, Murielle Girad-Duez, Clément Février, Clément Mamert et Sébastien Bernier.

Ils ont l'air de vouloir participer et d'être actifs. Des sorties ont déjà été programmées, le bilan financier 2019-2020 fait et la préparation de l'assemblée est bien commencé.

Un atelier vidéo est mis en place par Lilian Jollet : initiation et communication sur l'ALESA.
Un groupe va être chargé de poursuivre le travail commencé sur l'aménagement du bar et foyer.

On peut leur souhaiter une année associative.

7 VIE SCOLAIRE

7.1 Les personnels

Pour l'année 2019/2020, la vie scolaire est dotée de 5 AE à 75%. 4 d'entre eux se partagent les nuits (1 par étage) et une ne fait que des journées. Nous accueillons depuis cette rentrée un nouvel assistant d'éducation : Thierry MEDARD

Patricia Caillerot, AVS à 25% suit un élève en classe de première.

7.2 Le fonctionnement

Le fonctionnement du service vie scolaire est globalement le même que les années précédentes, les Assistants d'éducation effectuent le suivi des élèves (absences, retards, contacts avec les parents) et le travail administratif quotidien. Chaque AE est « référent » de deux classes ; cela se traduit par un suivi plus approfondi des élèves des classes qu'ils ont à leur charge en ce qui concerne l'absentéisme mais aussi le comportement, le travail, les résultats scolaires, voire même l'orientation ; ils sont également chargés du suivi administratif pour ces élèves (dossiers scolaires complets...).

Les Assistants d'éducation encadrent également les élèves lors des études, assurent la surveillance des élèves lors des temps hors classe (récréation, pause méridienne...) et participent aux transports lors de sorties scolaires. Ils travaillent en lien étroit avec la CPE mais aussi avec les enseignants et tout autre adulte de la communauté éducative.

Viennent se rajouter à ces tâches, celles liées au respect des consignes sanitaires (surveillance accrue du respect des gestes barrière et du port du masque, registre de présence, fiches signalement des personnes symptomatiques, gestion des apprenants malades...)

La CPE organise le service Vie scolaire : emploi du temps des Assistants d'éducation, fiches de poste, entretiens individuels, accompagnement dans la prise de poste...

La CPE travaille en étroite collaboration avec les enseignants et plus particulièrement les professeurs principaux pour effectuer un suivi des élèves : réussite scolaire, travail, discipline, accompagnement des jeunes, amélioration du climat scolaire : respect de soi et des autres, des adultes, des lieux, investissement dans la formation et dans l'établissement... en lien avec les parents.

La CPE organise les élections aux différents conseils des élèves et a effectué, avec les professeurs principaux, les élections des délégués de classe des élèves.

Depuis le début de l'année scolaire, l'infirmière du lycée Georges Desclaude intervient au lycée le mardi. Elle a pu étudier les documents médicaux présents dans le dossier scolaire des élèves, elle s'est occupée de la mise à jour des PAI, de la gestion des traitements médicaux des élèves et a reçu quelques élèves.

Cependant cette présence n'est pas suffisante pour prendre en charge toutes les tâches qui pourraient lui être allouées ; la CPE instruit donc, en lien avec les professeurs principaux notamment, les demandes d'aménagements d'épreuves, dossiers MDPH, PAP, ... organise les visites médicales des élèves avant de partir en stage. De même, l'administration des médicaments au quotidien (avec ordonnance), est effectuée par la vie scolaire.

A l'heure actuelle, 6 élèves bénéficient d'aménagements d'épreuves (1[°] et Terminale), 4 sont en attente de notification et les nouveaux élèves (2^{de} et 3[°]) peuvent en faire la demande (5 dossiers ont déjà été envoyés).

7.3 Les projets Vie scolaire

- La formation des délégués a eu lieu le lundi 12 Octobre 2020 au lycée Georges Desclaude. C'est une formation EPL qui était à destination des nouveaux délégués uniquement. Le bilan de cette journée est positif. Cette formation est reconduite chaque année.

- Poursuite des actions du groupe Sentinelles et référents. Une nouvelle formation aura lieu au cours du 2nd trimestre. Elle sera dispensée par les formateurs du LPA de Chadignac. Les formateurs du LPA de Jonzac iront former le nouveau groupe de Sentinelles et référents de Chadignac.

- Participation dans l'organisation du projet « estime de soi » mis en place par Mme Boucherie
- Participation de la vie scolaire dans les projets d'ESC et liés aux activités de l'ALESA (soirées, clubs, ateliers, sorties...)

7.4 Prévention et éducation à la santé

Plusieurs actions sont mises en place dans le cadre du Projet d'éducation à la Santé et à la Citoyenneté. Certaines sont programmées d'autres ont déjà eu lieu :

PROJET D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE																
Classes :	3 ^{ème}			2de			1 ^{ère}			Term			Intervenant	Nombre heures		
ACTIONS	Période			Période			Période			Période						
	1 ^e tr	2 ^e tr	3 ^e tr	1 ^e tr	2 ^e tr	3 ^e tr	1 ^e tr	2 ^e tr	3 ^e tr	1 ^e tr	2 ^e tr	3 ^e tr				
Sexualité et contraception	X			X									Centre planification	8h		
Handicap et différences		X			X								Infirmière	4h		
Don du sang/d'organes												X	EFS	3h		
Lutte contre les discriminations		X			X			X			X		Projet enseignants	10h		
Lutte contre le Harcèlement scolaire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Groupe Sentinelles et référents			
Egalité Hommes/Femmes	X			X			X			X			Projet enseignants	10h		
Addictions	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	CSAPA			
Equilibre alimentaire				X									Diététicienne et personnels (restauration, enseignants, infirmière)			
Sécurité routière												X	Gendarmerie	6h		
Sauveteur Secouriste du travail							X						Formateur SST	36h		
Santé Sécurité au travail				X									Formateur SST	8h		

7.5 Bilan sur les absences

Suite au confinement durant le 3^{ème} trimestre de l'année scolaire 2019/2020, les conditions d'accueil et la mise en place du protocole sanitaire en ce début d'année scolaire 2020/2021, il est intéressant de faire un point sur le suivi des élèves.

En ce qui concerne les absences, nous enregistrons depuis le début de l'année scolaire (Septembre, Octobre) 552 demi-journées d'absences. 67% d'entre elles sont pour des raisons médicales. L'an dernier sur la même période, nous avons enregistré 314 demi-journées d'absences et 59% étaient pour des raisons médicales.

Ce taux d'absentéisme en forte augmentation inquiète également quant au décrochage scolaire.

8 LES PERSONNELS

8.1 Personnels ATLS

L'équipe administrative a évolué pour cette rentrée, elle est composée de :

ADMINISTRATIFS	CORPS ET GRADE	STATUT	Quotité de travail
Agent d'accueil Région : courrier, communication	Agent Régional	Contractuel	Plein temps
Administratif 1 : Secrétariat scolarité, examens	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Titulaire	Plein temps
Administratif 2 : Secrétariat vie scolaire	Remplacement	Contractuel	Plein temps
Administratif 3 : Comptabilité, gestion des personnels	Secrétaire Administrative	Titulaire	Plein temps

Les effectifs de l'établissement ne lui permettent pas d'obtenir l'affectation d'une infirmière pour l'instant. Conscient des besoins le SRFD a attribué au Lycée un volume de 150h de vacations pour l'intervention d'un personnel infirmier. Malheureusement, nous n'avons pu recruter personne à ce jour, faute de candidat.

Madame SOTO, infirmière titulaire basée au lycée Desclaude a eu la gentillesse de se mettre à notre disposition une journée par semaine : elle vient actuellement le mardi, en attendant qu'un recrutement puisse se faire.

Dans le contexte actuel, le Proviseur portera lors du dialogue de gestion des personnels qui aura lieu en novembre la création d'un demi-poste.

Le besoin est bien là tant pour l'écoute des élèves en mal-être, de suivi des élèves rencontrant des problèmes de santé que pour l'accompagnement au montage des dossiers d'aménagements d'épreuves et PAI.

8.2 Personnels de service

La dotation a évolué elle aussi au cours de l'été, nous avons obtenu un poste en plus. Désormais nous avons 7 postes équivalent à 6.8 ETP.

SERVICE	CORPS ET GRADE	STATUT	Quotité de travail
RESTAURATION	Adjoint technique territorial Principal de 2 ^{ème} classe des établissements d'enseignement	Titulaire	Plein temps
RESTAURATION	Adjoint technique territorial Principal de 2 ^{ème} classe des établissements d'enseignement	Titulaire	Plein temps
SERVICE GENERAL	Adjoint technique territorial Principal de 2 ^{ème} classe des établissements d'enseignement	Titulaire	Temps partiel 80% sur autorisation
SERVICE GENERAL		Contractuel	Plein temps
SERVICE GENERAL		Contractuel	Plein temps
SERVICE GENERAL et ESPACES VERTS		Contractuel	70% 30%
MAINTENANCE DES BATIMENTS & ESPACES VERTS	Adjoint technique territorial Principal de 2 ^{ème} classe des établissements d'enseignement	Titulaire	Plein temps

L'établissement ne disposant pas de poste de TFR-IBA, le SRFD a accepté d'affecter à M. Delgrange 2 HSA qui dispose donc de 4h hebdomadaires pour mettre en œuvre les missions de TIM et apporter un soutien aux personnels dans l'utilisation des logiciels professionnels. Il est aussi notre référent en cas de problème ; c'est lui qui rédige les « tickets » qui sont transmis aux techniciens régionaux pour une demande d'intervention.

Actuellement, un technicien informatique de l'EPL intervient 1 jour, le mardi sur la *partie administrative*. La *partie pédagogique* est elle gérée intégralement par la Région : un technicien intervient environ une journée par semaine.

9 TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

9.1 Point sur Travaux

- **Travaux effectués :**

- Coupe d'une haie et d'arbres dangereux pour les bâtiments
- Travaux de rénovation de 5 salles de cours en interne
- Travaux d'aménagement de la salle Sémillon
- Mise en place de filet de sécurité autour des terrains de baskets/hand et de football
- Changement de l'autocom
- Changement du plafond de la salle de réunion (isolation phonique et éclairage)

- **Travaux à venir :**

- Rénovation intégrale du laboratoire de biologie-écologie-physique-chimie
- Rénovation intégrale du laboratoire d'œnologie
- Création d'un espace multisport et destruction de l'algéco existant
- Aménagement du laboratoire d'analyse sensorielle
- Agrandissement de la salle de repos des personnels
- Suppression des brises soleil de l'internat
- Mise en conformité, accessibilité Ad'Ap
- PPMS : mise en place d'alarme et de portails
- Travaux de rénovation de 3 salles de cours par les ERI
- Travaux de rénovation de l'internat (douche, peinture)
- Mise en place d'un éclairage automatique dans les couloirs

9.2 Acquisition d'équipements

Le conseil régional a financé :

- Les ordinateurs de la salle Sémillon
- Les matelas neufs pour l'intégralité du parc de l'internat.

10 COMMUNICATION SUR LES FORMATIONS DU RENAUDIN

10.1 JPO

Les JPO se dérouleront ainsi :

- Le vendredi 29 après midi ou le samedi 30 janvier
- Le samedi 13 mars 2020 de 9h à 17h (commune avec les autres centres de l'EPL).

D'autres JPO virtuelles, à distance sont à envisager dont il faudra fixer les dates, par filière. L'exemple de l'an passé a été très positif, il faut le reconduire.

10.2 Mini stages de découverte des formations

Cette année, les élèves intégreront les classes sur une journée pour découvrir les lieux, les personnels, le fonctionnement, les cours. A leurs arrivées, ils seront pris en charge par les délégués de la classe concernée. Le repas du midi est offert ainsi que la possibilité de dormir à l'internat la veille.

10.3 Informations dans les collèges :

L'établissement participera également aux différents salons, Forum de l'orientation et ainsi qu'aux réunions d'information dans les différents collèges qui nous en feront la demande.

10.4 Autres outils de communication :

La page Facebook est alimentée en permanence par Séverine Gallais, notre documentaliste. Sébastien Busson, chargé du site internet de l'EPL relaye lui l'information dans les actualités sur le site de l'EPL, dans la partie consacrée au lycée Le Renaudin.

Lors du confinement, une chaîne YouTube a été créée. Une visite virtuelle de l'établissement est en ligne ainsi que les vendanges réalisées par la classe de première pro avec Aurélie Leservoisier, d'autres sont en attente et seront mises en ligne au fil de l'année.



LPA LE PETIT CHADIGNAC



Rapport d'activités

TITRE 1 BILAN DE LA RENTREE

Chapitre 1 Bilan pédagogique

I. Résultats aux examens

Tableau 1 : Résultats aux examens - LPA

EXAMEN	2017	2018	2019	Pré	2020	%	2019	
	%	%			Adm		% Rég	% Nat
BEPA TC	76	81	53	19	11	57	83	87
BEPA PH	50	76	76	16	13	81	89	86
BEPA TP	75	79	90	27	14	82	84	82
TOTAL	71.5	80	80	52	38	73		
Bac Pro PH	85	80	67	12	11	91	93	92
Bac Pro TCV	81	78.5	79	15	14	93	91	92
Bac Pro AP	93	85	73	18	17	94	89	91
TOTAL	87	85	79	45	42	93		
TOTAL Global				97	80	83		

Commentaires :

- ✓ BEPA : les résultats sont satisfaisants, avec respectivement 81% en PH, 82% en TP et seulement 57% en TC. Les élèves ayant échoué ont la possibilité de représenter le BEPA et l'établissement est disposé à mettre en place un accompagnement personnalisé avec le concours des enseignants pour favoriser la réussite.
- ✓ BAC : le 93 % d'admis à la session de 2020. Le taux de réussite se maintient à un niveau satisfaisant, lorsqu'on le compare au niveau national et régional.

Finalement, 80 apprenants ont été admis sur les 97 présentés, ce qui représente un taux de réussite de 83% (77% en 2019).

A compter de la rentrée 2020, il ne sera plus élaboré de plans d'évaluation prévisionnels de BEPA pour les classes de 2^e entrantes. Suppression du BEPA.

II. Effectifs

1. Tableau 2 : Effectifs LPA du Petit Chadignac

Classe	Effectif au 01/09	Effectif au 10/10	Seuil	Professeur Principal
2° Pro TP	30	22	32	M Vigouroux
2° Pro CV	27	26	32	M Rancon
2° Pro PH	17	17	19	Mme Carrau
Bac Pro 1 TCV	26	26	32	Mme Trifiletti
Bac Pro 1 AP	22	20	27	M Vigouroux
Bac Pro 1 PH	GEL			
Bac Pro 2 AP	20	20	19	Mme Savoie
Bac Pro 2 PH	15	15	19	Mme Meba
Bac Pro TCV	19	19	27	Mme Sardin
Total Lycéens	<u>183</u>	165	<u>207</u>	

2. Commentaires

Les effectifs s'élèvent à 165 élèves (**166 en 2019 ; 179 en 2018 ; 169 en 2017**). On constate un maintien des effectifs malgré le gel de la 1^{ère} PH. On note une disparité importante dans la filière AP et plus précisément en 2° où on constate une déperdition en raison d'une réorientation vers la voie de l'apprentissage. Face à ce constat alarmant, il est urgent non seulement de réfléchir à une modification de nos structures à moyen terme mais de mener une politique efficace en matière de recrutement. **C'est l'affaire de tous.**

Départements	% en 2016	% en 2017	% en 2018	% en 2019	% en 2020
Charente	14	13	12	14	12
Charente Maritime	83	85	86	82	80
Deux-Sèvres	1.5	1	1	2	3.7
Vienne	1	1			0.6
Région Nouvelle Aquitaine	1.5	0	1	2	3.7

4. Eléments complémentaires

La population lycéenne est composée de 45.00 % de filles et de 55.00 % de garçons. Par ailleurs, nous constatons une stabilité des élèves internes (106 internes). En revanche, le pourcentage d'élèves boursiers se maintient à environ 50%.

III. Les Moyens humains

1 Les mouvements de personnels

- La rentrée a été marquée par la difficulté de pourvoir des agents sur les postes demeurés vacants notamment en économie. Un poste vacant afin de remplacer le départ de Mme Nigon, puis assurer le remplacement d'un autre enseignant dans la même chaire pour des raisons de santé.
- Absence de Mme Egreteau, enseignante en Horticulture depuis octobre pour raison médicale. Le poste est désormais occupé par Mme Pertus.
- Remplacement du poste de TRD labo à la mi septembre suite au départ à la retraite de Mme Bertrand, par M Lombardo.

	Personnes physiques	ETP Enseignants
Titulaires	22	20
Contractuels		1
TOTAL	22	21

2 Echanges entre le CDFAA 17 et le LPH du Petit Chadignac

La balance des échanges fait apparaître un bilan déséquilibré entre le CFA et le LPA. Mais une régularisation sera effectuée en fin d'année entre les centres.

Enseignants Lycée (payés par l'Etat)	Cours effectués au CFA en heures année	Formateurs CFA (payés sur Budget)	Cours effectués au LPH en heures année
M Pinson	76		
M Fregeau	30	M Dandonneau	30
Total	106		30

3 Complément de service avec le LEGTA de Desclaude

Enseignants LPH	Disciplines	Nombre d'heures
M Pinson	Biologie	185
M Bounne	Sc et techno des équipements	171
M Vigouroux	TIM	30
Total		386

IV. La dotation globale horaire

La dotation globale horaire de l'établissement est de 12 876 heures (13 614 heures en 2019).

Tableau n°7 Répartition de la DGH 2020-2021

Enseignements et décharges réglementaires	Particularité des établissements	Missions
Besoins Pédago 11 253	Laboratoire 72	
Animation 756	Réduction et Majoration 648	
Coordination 132	Compensations nationales 15	

Pour information, la DGH couvre les enseignements obligatoires, optionnels et facultatifs ; l'UNSS et l'animation socioculturelle ; les décharges ; les coordinations ; la 1^{ère} chaire.

Ouverture de la section européenne Anglais à destination des élèves de T. et 1^{ère} Bac Pro TCV et AP pour 144 heures.

Nous avons répondu à l'appel à projets lancé par le Ministère sur les dispositifs d'individualisation, qui permettent d'assurer un accompagnement personnalisé des élèves pour 109 heures.

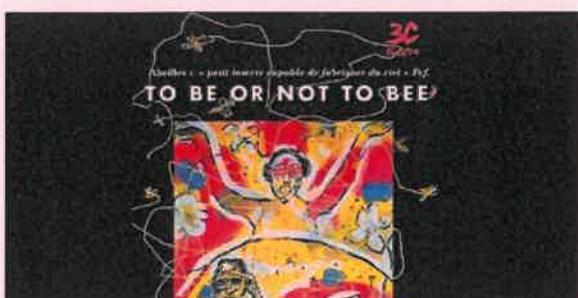
L'objectif est d'assurer un meilleur accompagnement des élèves, afin de les aider à surmonter leurs handicaps (Dispositif de prise en charge des « dys »), de les préparer à l'examen, et/ou de faciliter leur ré-orientation.

L'établissement a bénéficié également d'un financement pour accompagner et améliorer certains projets éducatifs et pédagogiques :

- Art Floral : 40 heures de vacation pour le 1^{er} semestre scolaire pour faire fonctionner l'option Art Floral
- Accompagnement des élèves dans la rédaction de CV et lettre de motivation par Mme Diguet.
- Complément de service en Histoire Géo de 108 heures.

V. Evènements depuis la rentrée

➤ L'établissement a participé au « Rendez aux jardins » organisé en partenariat avec la Mairie de Saintes. Cette opération a permis d'ouvrir l'établissement au grand public ainsi que l'exploitation. L'objectif était double : faire découvrir le patrimoine bâti du lycée avec plus particulièrement le bâtiment de l'administration et présenter nos productions. L'évènement s'est conclu avec une représentation théâtrale sur le thème de l'abeille.



➤ Le Projet d'Animation et le Développement Culturel (PADC) annexe n°1

Ce PADC a été construit en réaffirmant le rôle de l'école dans la transmission des valeurs de la République. Laïcité, citoyenneté, culture de l'engagement et lutte contre toutes les formes de discrimination sont au centre des projets, notamment avec deux actions qui seront menées avec les classes de T.

- Arborescence avec les classes de T AP et TCV

- Fiat Flux Végétal avec la classe de T PH

VI. La réponse à nos demandes de financement de la part du Conseil Régional

- Travaux de remise en état du logement des logements : 30 000 €
- 1 600,00 € : Projet ESC « Arborescence »
- 1 083,00 € : Projet ESC « Fiat lux végétal »

Matériels subventionnés par la région à hauteur de 90 %

Pédagogie

- 1 TRACTEUR : 29 620€ (**SUBVENTION 26600,00€**)
- 180 chaises et tables de classes : **12 888,46€**
- 22 PC+ 2 écrans 22'' + 1 ecran 24'' : **8000,00 €**
- EPI élèves : **7500,00€**

Service général et restauration

- Armoire froide positive : **2795,40€**
- VARIOCOOKING : **12800,00€**
- Self COOKINGCENTER : **25000,00€**
- ARMEN Amp lan neutre : **2500,00€**
- 500 coupelles + 500 petites assiettes + 500 bols : **943,49€**

Chapitre 2 Bilan du Service d'Education et de Surveillance

I. Mouvement des personnels

Tableau n° 8 Mouvement des agents

Poste	Départ	Arrivée
AE	BRUNET Stéphane (70% + 20% CFA)	COUTURIER Robin Jade (50% CFA)
AE	GREMMEL Agathe (100%)	CARLETTI Valentine (100%)
AE	NIVET Agathe (100%)	LIZEE Léa (100%)
AE		PARCELIER Paul (100%)
MAP	SANCHEZ Théo (BTS GEM 2, LEGTA)	OLIVON Victoria (BTSA1 AP LEGTA)
MAP	RICHARD Théo (BTS AP1 LEGTA)	VIGNEAUD Marion (BTSA1 TC LEGTA)
MAP	ALQUIER Lucas	
AVS		
AVS		

II. Dotation du service Education et Surveillance

Tableau n°8	Personnes physiques	ETP Vie Scolaire
CPE	1	1
TFR/Vie Scolaire	1	1
AE Lycée	5	4.7
AE CDFAA 17	3	2.5
AVS	1	1
MAP	2	2
Total	13	12.2

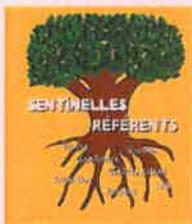
III. Projets vie scolaire prévus sur l'année scolaire 2020-2021

1-Formation des nouveaux délégués (commune avec les lycées de Desclaude et de Jonzac) le lundi 12 octobre 2020 au lycée Desclaude.

40 nouveaux délégués ont participé à cette formation



2- dispositif « Sentinelles et référents »



Differentes actions dans le cadre de ce dispositif se dérouleront cette année :

-Présentation du groupe l'ensemble à tous les primo-arrivants (lycéens et apprentis) le lundi 28 septembre 2020.

-Rencontre avec les dispositifs « sentinelles et référents » des lycées de Desclaude , du Renaudin et de Bellevue pour échanger autour d'une galette le mercredi 6 janvier après midi.

-Participation pour la 2nd année à la journée nationale contre le harcèlement prévue le jeudi 5 novembre 2020. Les 3 classes de 2nd Pro travailleront sur la création d'un mur d'expression qui sera affiché dans le hall de la vie scolaire.

-Formation de 12 nouveaux sentinelles et 6 nouveaux référents les 2-3-15 et 16 décembre 2020.

-Création d'un réseau instagram pour diffuser de l'info à l'ensemble de la communauté scolaire (permanences, actions diverses du groupe..) et de recueillir de la parole individuelle

-Création d'un badge avec le logo du dispositif

IV. Tableau de bord du service d'Education et de Surveillance

Tableau n°10 Evolution des absences

	1er trimestre (du 01/09/20 au 02/11/20)							
	Maladie	Permis de conduire JAPD/Autorisations	Transport	Injustifiées	Autres*	Infirmerie	Total	Retards
2nd TP	23	4	5	4	5	15	37	12
2nd PH	8	2			7	10	10	10
2nd CV	25	1	3	3	7	16	39	11
1ère TP	33	4	2		4	13	43	17
1ère TCV	38	4	2	5	2	13	52	11
TTP	13	4	3	2	8	3	30	12
TPH	18	5	3		9	2	32	6
TTCV	14	5			3	4	22	14
	172	29	18	10	36	73	265	93

Autres*:décès, sortie exceptionnelle le mercredi soir, unss

Tableau n° 11 sur les punitions et sanctions

	Punitions						Sanctions			
	Absences injustifiées	Retards non recevables	Insolence	Travail non fait Pas de tenue en TP	Bavard	Exclusion de cours	Total Retenues	Avertis	Exclusion internat	Exclusion Lycée
2nd TP			1			5	2			
2nd PH	1		2			2	8			
2nd CV			2			5	6			
1ère TP			3			2	5			
1ère TCV				1	6	7	8			
TTP										
TPH										
TTCV						1				
Total	1	8	1	6	22	26				

Chapitre 3 Bilan du service Intendance

1 MOUVEMENT DES PERSONNELS

Mme Maryvonne PEPPONNET a fait valoir ses droits à la retraite au 01/09/2020, et a été remplacée provisoirement par M. VANO François. Depuis le 01/09/2020, M. Jean Jacques AUGEREAU a été nommé sur le poste.

M. Ketty DAUDET a demandé une mise en disponibilité à compter du 01/09/2020 en attendant de faire valoir ses droits à la retraite au 01/01/2021. M. Jérémy LYS a été mis à disposition par la REGION sur ce poste et ce jusqu'au 30/06/2021.

Mme Chantal BEAUFRETON a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 01/09/2020. Mme Laurence DURAND-BOURASSEAU a été mise à disposition par la REGION sur ce poste jusqu'au 30/06/2021.

Le poste d'ACCUEIL créé au 01/09/2020 a été occupé par Mme Virginie FORZY, contractuelle, en attendant la nomination de **Mme Evelyne GUITTON** qui prendra ses fonctions au 01/11/2020.

Mme Jenny BERTRAND a fait valoir ses droits à la retraite au 01/09/2020. Son poste passé au mouvement n'a pas été pourvu. Le poste est actuellement occupé par M. Nicolas LOMBARDO, contractuel ACEN.

2 ACTIONS REALISEES SUR LE SITE

SUR LE SERVICE restauration

• Lutte contre le gaspillage

M. MOULINIER et son équipe sont plus que jamais engagés sur la lutte contre le gaspillage. Nous pouvons constater une diminution de 25,64 % de gaspillage entre le mois de septembre 2020 et le mois d'octobre. (115,3kg de déchets pour septembre contre 40,4kg en octobre)



Notre restauration propose pour le mois d'octobre 77,1% de produits SOUS SIGNE DE QUALITE, 55,8 % de produits BIO et 42,6% de produits LOCAUX.

Thème : LE COMMERCE EQUITABLE

Un comité de pilotage a été créé pour mener à bien l'obtention d'un nouveau LABEL « ECOLE COMMERCE EQUITABLE ». Projet porté par M. MOULINIER, Mme CARRAU et Mme LESAGE.



Pour délibération du Conseil Administration

Des personnels de la communauté éducative du lycée LE PETIT CHADIGNAC souhaitent candidater pour l'obtention du label "ECOLE COMMERCE EQUITABLE".

Cet objectif s'est soldé par la constitution d'un comité de pilotage impliquant plusieurs services : la cantine, le corps enseignant, des élèves, une représentante CFA, du CDI, de la vie scolaire ainsi que la gestionnaire, le proviseur et la directrice de l'Exploitation.

Comité	Prénom	Fonction	Présent, signatu	Excusé
MOULINIER	J.Philippe	chef de cuisine		
CARRAU	Nathalie	enseignante		
LESAGE	Valérie	enseignante, documentaliste		
MOHAND	J.Claude	proviseur		
HENRY	Elisabeth	gestionnaire		
CLEMENT	Laetitia	CPE		
PLANTUREUX	CLOTILDE	directrice Exploitation		
MOREAU	Laurence	responsable CFA et CFPPA		
MERCIER	Klara	élève (term)		
LIGNERON	Maët	élève (1ère)		
VINCENT	Cathia	cuisinière		
ARNAUD	J.Luc	cuisinier		
AUGEREAU	J.Jacques	cuisinier		

Objectif : accentuer notre démarche écocitoyenne par l'éducation.

Le projet a pour but de pérenniser les actions collaboratives de sensibilisation antérieures et de les approfondir.

Faire en sorte que le lycée agricole Le Petit Chadignac soit une référence sur cette thématique et le faire savoir.

Méthode : collaboration étroite avec l'organisme "Commerce Equitable France". Partenariat équitable, dans les deux sens du terme avec une entreprise locale (Saintes) et spécialisée dans ce domaine.

Egalement un partenariat commercial avec une plateforme, pour nos achats alimentaires bio et/ou locaux certifiés Commerce Equitable.

En contre-partie, notre structure bénéficiera d'intervenants lors d'animations et pendant des cours scolaires. Des ressources et supports pédagogiques seront également mis à notre disposition.

Le comité de pilotage se réunira une fois par trimestre. Il rédige un calendrier des actions à mener et réalise un dispositif d'auto-evaluations des projets déjà réalisés.

Parmi les projets en cours pour les mois à venir : repas thématiques 100 % bio équitables, Récré Gourmandes Equitables, bio et Anti-Gaspi, implication de l'ALESA, organisation d'une animation lors de la semaine Commerce Equitable par des enseignants et élèves (EIE), confection de sets de tables par les élèves, achats de stylos certifiés Equitables, plan de communication, identification accentuée des produits issus du Commerce Equitable, publication de recettes réalisées, Bio / équitables sur le blog LA CANTINE de CHADI,....

Chapitre 2 - BILAN DES ACTIONS

A - OPERATIONS EN COURS

Aménagement d'un local poubelle : 75000,00€

Détail des travaux : Amélioration des conditions de travail pour la sortie des poubelles

Phase actuelle : En travaux depuis le 19 octobre 2020

Livraison prévisionnelle : 27 novembre 2020

Observations : Livraison retardée en raison du mauvais temps (pluies) empêchant la réalisation de certains travaux extérieures.



PPI 2020 : Mise en place de portails et clôtures asservies dans le cadre de la sécurisation : 232 000,00€

Détail des travaux : Opération mutualisée EPLE .

Le projet initialement prévu vient d'être modifié. Le PPMS du LPA de CHADIGNAC est revu en 2ème consultation avec ORGATEC pour la totalité du PPMS (Portail et alerte) avec déblocage de budget supplémentaire.

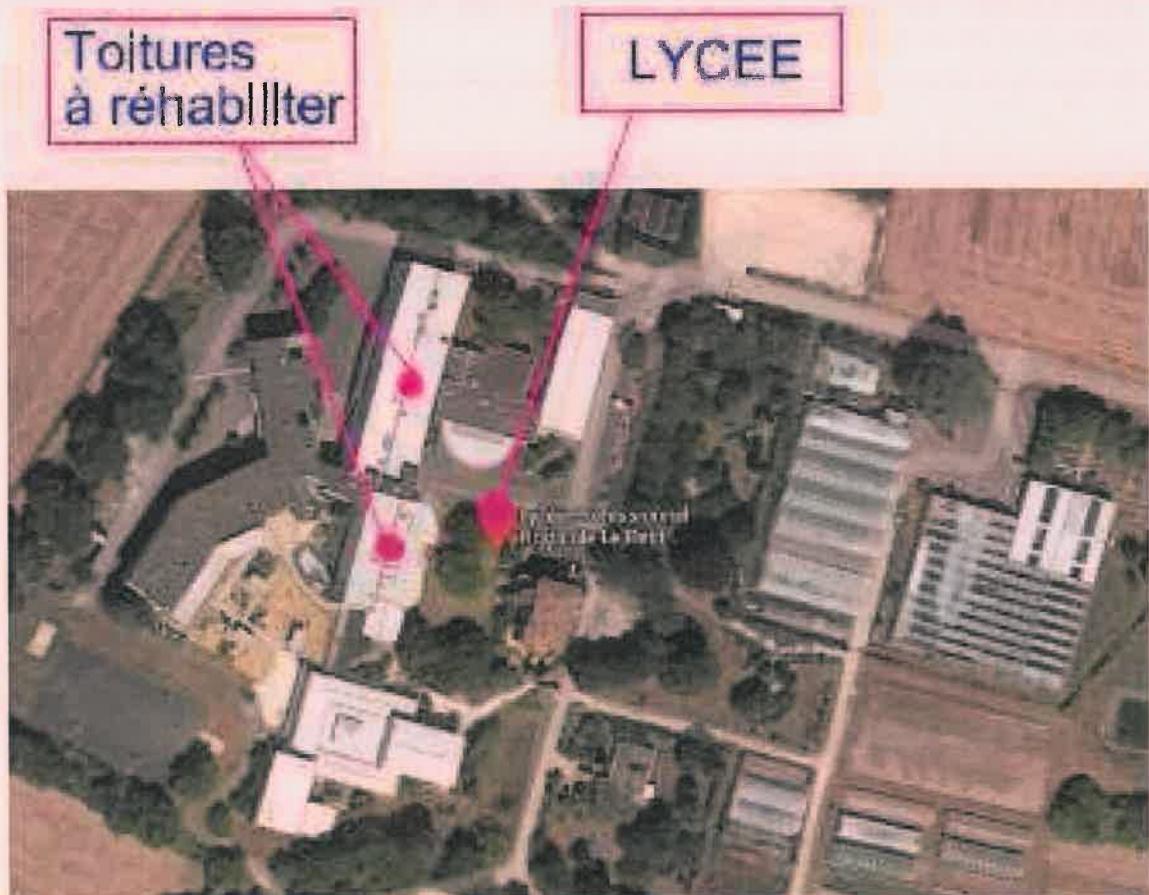
PPI 2020 – Réfection des étanchéités des bâtiments INTERNAT et EXTERNAT (AP)

Etudes) 60 000,00€

1- ENJEUX DE L'OPERATION

Le lycée du "Petit CHADIGNAC" est un lycée d'enseignement professionnel. De nombreuses infiltrations sont apparues ces derniers mois faisant apparaître des débordements des chéneaux d'évacuation des eaux pluviales situés au milieu des terrasses de l'externat et de l'internat garçons. Ces toitures terrasses ont été recouvertes d'une structure avec bacs aciers ne fonctionnant plus en cas de forte pluie. La région Nouvelle Aquitaine souhaite repenser complètement ces toitures en déposant les structures métalliques et les bacs aciers, en remettant les descentes d'EP en façade, en reprenant l'isolation suivant le guide des prescriptions techniques et en repensant les pentes vers les nouvelles descentes.

Début des travaux retardés à février 2021



TITRE 2 Perspectives pour l'année 2020/2021

Chapitre 1 Les activités pédagogiques

I. Mise en place de la carte des EIE pour les élèves de 2° Pro

Tableau 13 : EIE Année 2020-2021

T1	Atelier dessin Mme Savoie 20h	Sécurité Chantier M Poupard 20h	Abeilles/Ruches M Peton 20h	Prix de ventes M Rancon 20h	Expression orale et corporelle Mme Carrau 20h
T 2	Informatique M Vigouroux 20 h	Sécurité Chantier M Poupard 20h	Maraîchage Bio M Peton 20h	Atelier Créatif Mme Savoie 20h	Expression orale et corporelle Mme Carrau 20h
T 3	Abeilles/Ruches M Peton 20h	Expression orale et corporelle Mme Carrau 20h	Les insectes et la pollinisation M Pinson 20h	Circuits Courts Mme Nigon 20 h	Mme Savoie Atelier Créatif
Total	60 h	60 h	60 h	60 h	60 h

Objectifs :

- Mutualiser des moyens
- Permettre d'offrir des compétences transversales aux élèves de 2°
- Promouvoir une carte d'EIE comme vecteur de communication.

CLASSES	Intitulés	Observations
Bac Pro TCV	Consolidation des acquis péda. Commerce et DD	Sur les 2 ans
Bac Pro PH	Idem + Accueil et animation outils de diversification	Sur les 2 ans
Bac Pro AP	Idem + Patrimoine et jardins de la région	Sur les 2 ans

Comme vous pouvez le constater la mise en place des EIE répond à deux objectifs :

- Renforcer les compétences et/ou savoirs professionnels
- Apporter un appui méthodologique pour les apprenants afin de favoriser la réussite scolaire.

II Reconduction des MAP

Tableau 14 : MAP Année scolaire 2020- 2021

Classe	MAP
Bac Pro TCV	Conduite de vente
Bac Pro PH	Maraîchage biologique
Bac Pro AP	Irrigation et arrosage automatique

II. Les enseignements facultatifs

- Comme l'année passée l'enseignement facultatif est reconduit, le CAO/DAO ainsi que l'option Art Floral. Par ailleurs, nous avons déposé l'ouverture d'une demande d'ouverture

d'un enseignement facultatif supplémentaire, dans le cadre de pratiques sociales et culturelles et plus précisément **Technologies de l'informatique et du multimédia**, à destination de la filière Productions Horticoles. L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux différentes applications pratiques de l'informatique au regard de leur futur métier. (2018)

III. Autres activités pédagogiques Des stages en milieu professionnel pour toutes les classes

Tableau 15 : Planning des stages Année 2020-2021

Classes	Session : 1	Session : 2	Session : 3
2 Pro PH	Du 15/03 au 26/03/21	Du 19/04 au 23/04/21	Du 21/06 au 09/07/21
2° Pro TP	Du 26/10 au 30/11/20	Du 19/04 au 30/04/21	Du 21/06 au 09/07/21
2° Pro TC	Du 23/12 au 27/12/19	Du 27/04 au 08/05/20	Du 21/06 au 09/07/21
Bac pro 1 AP	Du 26/10 au 13/11/20	Du 15/03 au 16/04/21	Du 21/06 au 09/07/21
Bac Pro 1 TCV	Du 16/11 au 27/11/20	Du 10/05 au 21/05/21	Du 14/06 au 02/07/21
Bac Pro 2 PH	Du 12/10 au 23/10/20		
Bac Pro 2 AP	Du 16/11 au 04/12/20	Du 14/02 au 26/02/21	
Bac Pro 2 TCV	Du 26/10 au 13/11/20	Du 14/12 au 18/12/20	Du 15/03 au 26/03/21

❖ Des stages sur l'exploitation de l'établissement

Comme l'année passée, les élèves des classes de PH et TCV réalisent des stages sur l'exploitation, afin d'acquérir des compétences supplémentaires. Pour certains, ce stage est le premier contact concret avec une exploitation horticole.

Tableau n° 16 : Répartition des stages 2020-2021

Classe	Effectif	Durée totale du stage
2° Pro PH	5	2 semaines
Bac Pro PH	28	3 semaines
2° Pro CV	32	2 semaines
Bac Pro TCV	38	3 semaines

❖ Activités pédagogiques et autres

- Partenariat avec le collège de Montguyon pour la mise en place d'un chantier école sur la thématique des abeilles et découverte du lycée. Ce projet sera mené par la filière horticole afin de faire découvrir notre formation aux collégiens.
- Mise en place pour les 2° Pro TP, des séquences de travaux de 2 jours, sur le site avec l'agent d'entretien des espaces verts. Les objectifs sont :
 - Mettre les jeunes en situation professionnelle

- Participer à l'entretien des espaces verts du site
- Découvrir les différentes facettes du métier.

IV Evolution des structures

2021 : Demande de moyens supplémentaires pour faire fonctionner, l'enseignement facultatif, dans le cadre de Pratiques sociales et culturelles : Technologies de l'informatique et du multimédia, à destination de la filière Productions Horticoles. (108 heures).

2021 : Le dossier a été déposé auprès de la DRAAF pour une demande d'ouverture d'une section de Bac Pro CGEA accolée à la classe Productions Horticoles. Le dossier doit être présenté au prochain CREA de novembre. Pour mémoire, les principaux arguments du projet

- Pas de formation CGEA proposée en Charente Maritime par l'enseignement public.
- Possibilité d'utilisation de l'exploitation de Desclaude
- Soutien du secteur professionnel avec la Chambre d'Agriculture, les JA, les éléveurs
- Dans un contexte de fort besoin de formation en élevage, notamment « bovin lait » en Charente maritime, l'Agrocampus de Saintonge propose de s'associer aux établissements d'Angoulême et de Surgères, afin de construire un véritable pôle de compétence regroupant et mettant en cohérence les ressources de formation initiale et continue dans les départements 16 et 17.
- Cette stratégie de renforcement des formations en Charente maritime est une réponse aux besoins urgents de main d'œuvre pour conserver l'élevage et le rendre compatible avec les modes de vie des futurs chefs d'exploitation et des salariés par utilisation massive des nouvelles technologies (robots de traite et d'alimentation, drone, valorisation des données)

V Travaux à programmer – compte rendu du dialogue immobilier – Expressions des besoins

PAI 2018 (mai 2018) - Réfection des voiries et réseaux enterrés eaux usées et eaux pluviales : 100 000,00€ + 575 000,00€

Détail des travaux : les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sont dégradés, parfois obturés ou écrasés. La Région Nouvelle-Aquitaine a fait réaliser par « ADRE Réseaux » un diagnostic de tous les réseaux existants situés sur l'emprise du lycée. Réfection complètes des réseaux vétustes, travaux de sécurité pour la réfection de l'enrobé sur le lycée – 4200m²

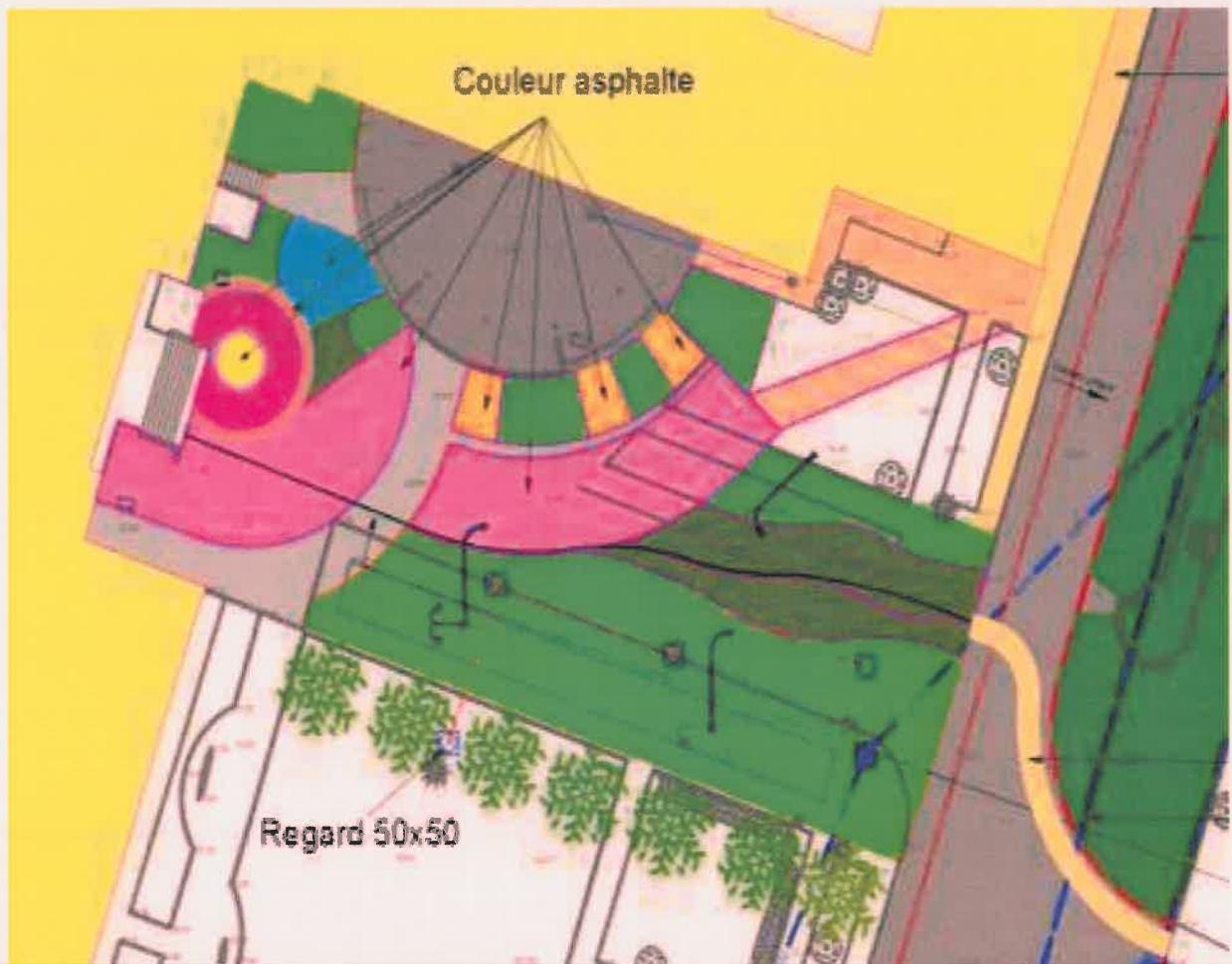
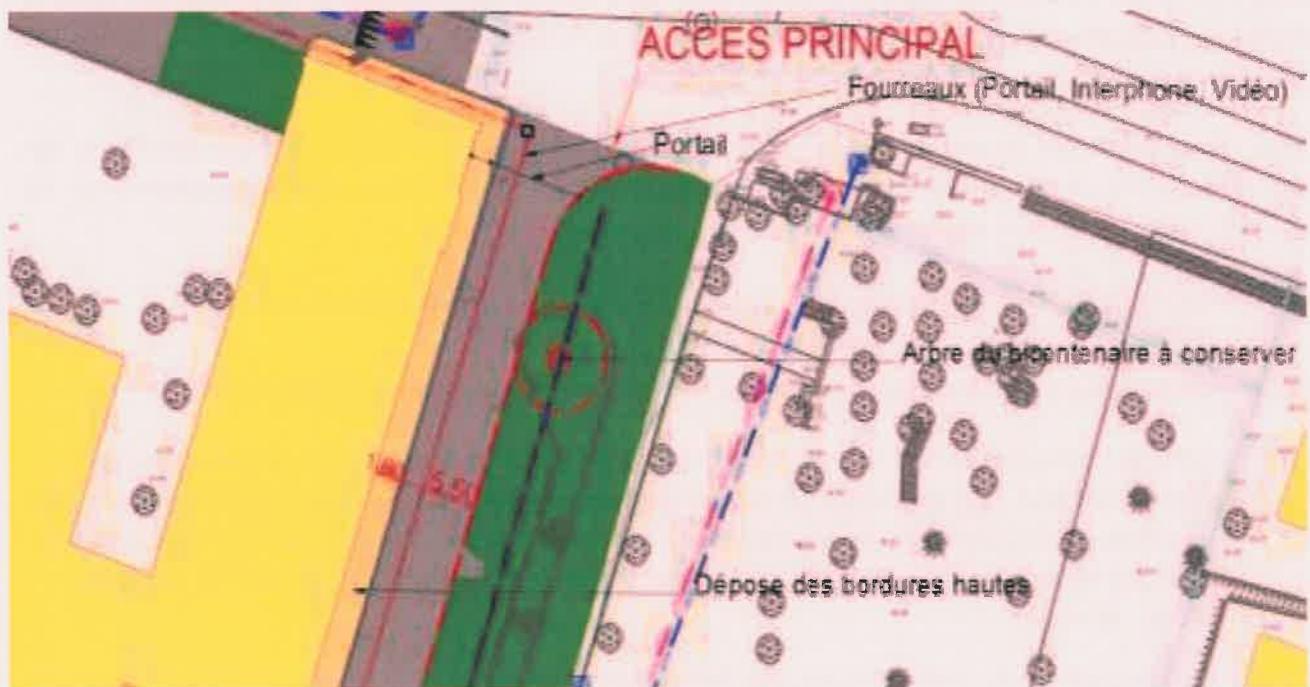
Phase actuelle : BETG – Maître d'oeuvre VRD. En cours d'étude du chantier.

Ces travaux consistent à :

- Reprise des réseaux d'eaux usées endommagés
 - Reprise des réseaux d'eaux pluviales endommagés
 - Reprise des voiries du lycée
- Requalification de l'entrée principale

O Reprise du parvis devant le CDI

Livraison prévisionnelle : janvier 2022



PAI P2 – 2018 - Réfection intérieure de l'externat première tranche – 900 000,00€

PPI 2020 - Réfection intérieure de l'externat deuxième tranche – 700 000,00€

Réhabilitation RdC internat et externat Bât Entrée Principale (12.6m*35m)

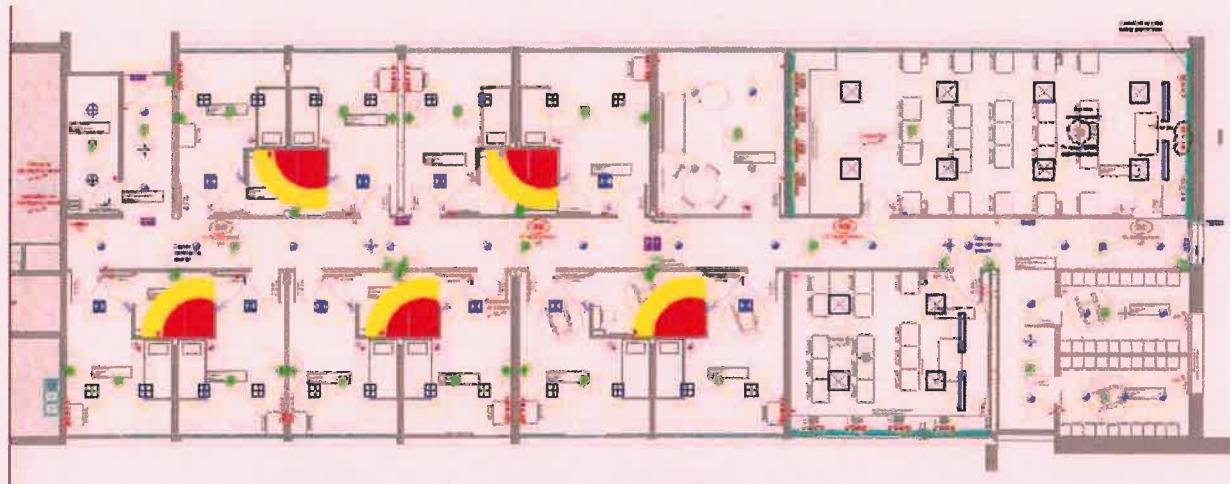
Rénovation du bâtiment Externat 2^{ème} étage

Phase actuelle : DCE transmis le 15 septembre – DACP aurait du être transmis le 15 octobre

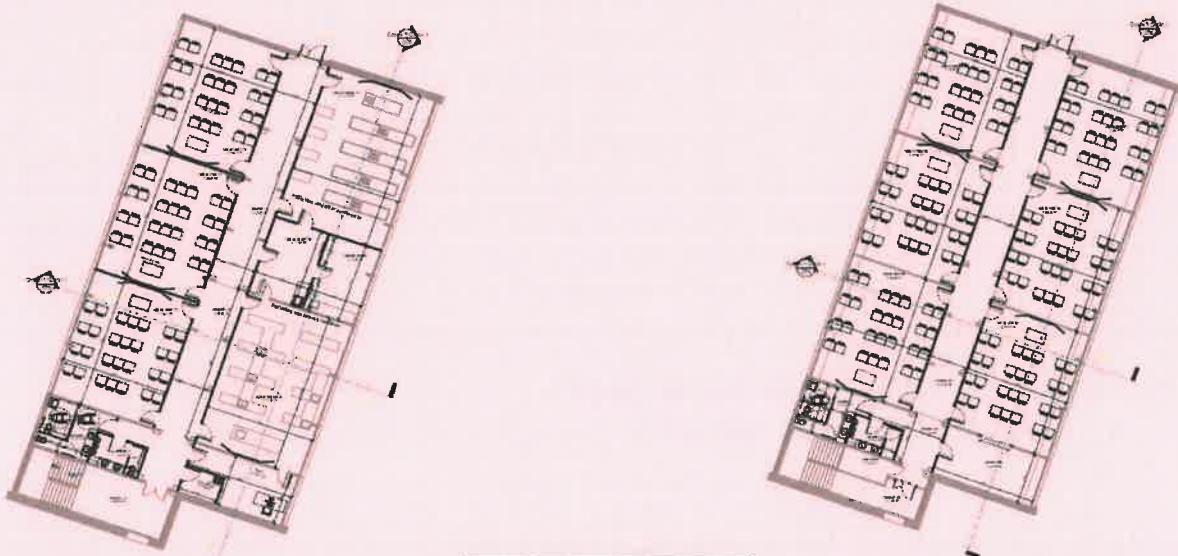
Livraison prévisionnelle : septembre 2021

Observation : Retard d'exécution du DAPC

Projet rénovation Bâtiment d'entrée – Internat CFA/CFPPA



Projet rénovation Bâtiment EXTERNAT - 1^{er} étage et 2^{ème} étage



Chapitre 2 Décision Modificative n° 2

I. La décision modificative n°2 (DM2) : notice explicative Fonctionnement

Notice explicative de la DM2 au budget 2020 - Lycée Professionnel Horticole CHADIGNAC

RECAPITULATIF LPA Châgnes:					
Produits A1	102 779 904	929 126 €	-21 068 €	-22 540 €	874 507 €
Chargés A1	961 944 214	925 034 €	-42 185 €	-12 478 €	814 365 €
Résultat Net de l'exercice	30 526 594	4 161 €	-25 875 €	-23 084 €	-45 771 €
Recettes A2	24 659 364	176 522 €	0 €	-120 316 €	40 204 €
Dépenses A2	36 588 624	158 173 €	3 000 €	-151 985 €	-40 204 €
Balise	-11 930 230	-22 597 €	-2 000 €	22 680 €	-2 000 €
Total Recettes	1 017 460 804	1 114 715 €	-21 068 €	-152 356 €	820 781 €
Total Dépenses	982 902 834	1 133 204 €	-42 185 €	-154 442 €	882 562 €
Balise Déférée	16 566 374	-10 488 €	-25 875 €	1 508 €	-45 771 €
Régularisations Amortissements	10 566 374	11 362 €	-44 542 €	150 €	-32 940 €
Variation du Fonds De Roulement	26 533 004	-6 537 €	-20 017 €	1 738 €	-45 818 €

Une année 2020 qui se caractérise par une variation prévisionnelles du Fonds de Roulement après le BP + DM1 + DM2 de – 75 618 €

Résultat net de l'exercice s'élève à – 39 775 € en raison d'une baisse importante des produits, notamment liés à l'absence de locations, et la baisse de la taxe d'apprentissage. Par ailleurs, la baisse de certains comptes comme l'alimentation, et la viabilisation ne compensent pas suffisant l'augmentation des dépenses en lien avec la Covid 19 et des dépenses concernant des travaux d'entretien et de réparations pour 16 000 € (Otis 5 000 € + SSI 5 200 € + fuite 6 000€)

RAPPEL PERTE COVID confinement de mars à juin 2020

Par objet	Recettes		Dépenses		Bilan
	en moins	en plus	en moins	en plus	
Total LPA de CHADIGNAC	143 342 €	- €	70 991 €	8 000 €	-80 351 €
Chiffre d'affaires	57 830 €	-	-	-	-57 830 €
Subvention	1 600 €	-	-	-	-1 600 €
Pensions familles	51 547 €	-	-	-	-51 547 €
Vente repas et nuités	32 365 €	-	-	-	-32 365 €
Pensions 22,5 % collectivité	-	-	12 757 €	-	12 757 €
Masse salariale	-	-	-	-	0 €
Matières premières	-	-	38 769 €	8 000 €	30 769 €
Continuité de l'activité	-	-	-	-	0 €
Prestations de service	-	-	4 050 €	-	4 050 €
Déplacements	-	-	5 000 €	-	5 000 €
Autres dépenses	-	-	10 415 €	-	10 415 €

Pour 2021 : une gestion rigoureuse des deniers publics

- Maintien de la DGF de 197 226 €

❖ Les crédits de chaires pour l'année 2021

Crédits de chaires pour l'année 2021

Chaires	Montant accordé
Productions horticoles	5 800 €
Aménagements paysagers	5 800 €
Education socio-culturelle	3 000 €
Machinisme	800 €
Education physique et sportive	1 700 €
Laboratoire	3 300 €
Informatique	2 200 €
Travaux paysagers CFAA	800 €
Vente	800 €
Lettres	800 €
Economie	800 €
EIE 2°	500 €
Documentation	5 700 €
Infirmerie – Projets inter-lycées	300 €
Secourisme	400 €
Vie scolaire – Projets	1300 €
TOTAL	34 000 €

Souhait de la Direction de répartir au mieux les crédits pédagogiques afin de répondre aux exigences de chacun tout en respectant les contraintes budgétaires.



ANNEXES

Année 2020 / 2021

Projet d'Animation et de Développement Culturel LPH Chadignac

Les six principaux axes d'orientation :

- 1- La médiation culturelle et artistique, la découverte de son environnement culturel, social et civique
- 2- L'animation de l'environnement local
- 3- Des ateliers d'expression et de création
- 4- La continuité et la mise en place de partenariats locaux nouveaux
- 5- Des activités pluridisciplinaires
- 6- De la concertation et de la communication

Les projets et actions qui vont suivre s'inscrivent dans ces grandes orientations. Elles sont également en adéquation avec les référentiels de formation et doivent permettre la construction d'un parcours de développement culturel et artistique de l'élève.

Ce parcours doit reposer sur trois piliers suivants afin d'assurer pleinement un des rôle de l'école, à savoir développer la faculté de juger, l'esprit critique pour être en capacités de faire citoyenneté :

- des **rencontres** : avec des œuvres artistiques, avec des artistes, des professionnels des arts et de la culture, avec des lieux de création, de conservation, de diffusion, avec des acteurs associatifs et institutionnels en lien avec des questions sociétales (discriminations, environnement...).
- des **pratiques** : individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés et dont les créations peuvent être socialisées.
- des **connaissances** : appropriation de repères ; appropriation d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art, d'image, de médias, d'enjeux sociaux, de contextualiser.

C'est dans un climat difficile de crise sanitaire, de montée de tensions sociales et de la prégnance des réseaux sociaux dans la formulation de la pensée de nos élèves que ce PADC réaffirme le rôle de l'école dans la transmission des valeurs de la République. L'alcitité, citoyenneté, culture de l'engagement et lutte contre toutes formes de discriminations sont au centre de notre mobilisation.

Ainsi, malgré les contraintes liées à l'épidémie, nous avons décidé, avec l'accord du chef d'établissement, de maintenir les activités culturelles et artistiques scolaires ou extra-scolaires. Nous allons être contraints d'adapter la mise en scène du spectacle dansé **Arborescence**, des classes de terminales Bac Pro Aménagement Paysagers et TCVPJ, afin d'éviter les contacts entre les élèves. Nous ne renonçons pas à la nécessité de ce type d'action où une telle expérience vécue renforce les liens entre les élèves, leur fait ressentir ce qu'est une œuvre collective à l'intérieur de laquelle chacun, chacune, a sa place.

De plus, nous nous sommes à nouveau engagés dans le projet fédérateur inter lycées porté par le réseau Rurart ayant pour thématique Art et Science – Rendre visible l'invisible. Conduit avec les classes de l'option Productions Horticoles, il permettra à l'Agrocampus de Saintonge de jouer son rôle d'acteur local éducatif d'animation et de

développement culturel en partenariat avec la ville de Saintes. En effet, le travail de l'artiste Gérard Hauray, sera présenté au grand public et publics scolaires locaux ainsi qu'une conférence scientifique animée par Claude Figureau, phyto-sociologue et botaniste, ancien directeur de l'un des plus prestigieux jardins botaniques de France : le Jardin botanique de Nantes.

Néanmoins, nous précisons que ces projets sont soumis aux soutiens des dispositifs financiers de la Région Nouvelle Aquitaine auxquels nous avons fait appel en juillet 2020 et pour lesquels nous n'avons pas de réponse à l'heure actuelle. Ces dispositifs financiers aux projets culturels et aux ALESA sont essentiels au bien-être et à l'épanouissement de nos jeunes, d'autant plus en cette période moralement difficile. Nos publics recrutés étant toujours particulièrement éloignés d'un univers culturel leur permettant de construire leurs capacités d'ouverture au monde, de réflexion ou d'esprit critique, c'est essentiellement dans le cadre scolaire que nous sommes en mesure de prendre part à la construction de leur pensée et à leur épanouissement .

Les sorties ALESA et le club musique ont également repris en respectant les protocoles mis en place. Néanmoins, nous avons dû annuler certaines activités de divertissement, comme les soirées dansantes par exemple ou les parties de billard.

«Comme tout projet éducatif, l'éducation artistique vise l'éveil à soi, aux autres, et au monde. Il s'agit donc tout à la fois d'une éducation à l'art et d'une éducation par l'art, qui participe pleinement de la formation d'un citoyen sensible et critique »

Les enjeux éducatifs de l'éducation artistique.
www.esc@les.fr

Objectifs		ACTIONS
1	Promouvoir une médiation artistique et culturelle	<ul style="list-style-type: none"> • Théâtre : <ul style="list-style-type: none"> Sorties dans le cadre de l'ALESA <i>Mue, Cie la Chaloupe</i> dans le cadre du projet fédérateur inter-lycée porté par le réseau Rurart et 11 lycées agricoles de l'ancienne région Poitou Charentes <i>To be or not to bee</i>, Cie 3C en partenariat avec la Ville de Saintes dans le cadre des Rendez-vous aux Jardins. Pièce étudiée par la classe de 2nde tp. ► Cinéma et documentaires : <ul style="list-style-type: none"> Sorties cinéma avec l'ALESA et dans le cadre du dispositif <i>Lycéens au cinéma</i> avec la classe de 2nde Vente. • Musique : <ul style="list-style-type: none"> - Concerts avec l'ALESA (au LPA et à l'extérieur) • Arts Plastiques, visuels et Art Contemporain : <ul style="list-style-type: none"> - Analyses d'œuvres avec toutes les classes. - Emprunt d'œuvres à l'Artothèque de La Rochelle qui seront exposées au CADI. - Analyse d'œuvres sur le Paris de Zola, musée d'Orsay (stage pluridisciplinaire au mois de mars, classe de 1ere Bac Pro TCVPJ) - Analyse d'œuvres autour de la lumière et de son écriture visuelle en classe de Term Bac Pro Productions Horticoles - Analyse de l'installation de Gérard Hauray dans le cadre du projet <i>Rendre visible l'invisible</i>, 18 et 19 mars, salle de

	<p>l'Etoile – médiathèque de Saintes en classe de 2nde et Term Bac Pro PH</p> <ul style="list-style-type: none"> • Danse : <ul style="list-style-type: none"> - Étude de spectacles ou extraits sur supports vidéo (<i>Après midi d'un faune , le sacre du printemps...</i>) en classe de Term Bac Pro TCVPJ et Aménagements Paysagers • Land Art : découverte du Sentier des Arts (1ere AP) • Cirque : <i>John Lethon et Olga Patterson</i>, Cirque du Gamin en classe de 2nde PH et dans le cadre de l'ALESA <p>La rencontre avec des artistes ou des professionnels de la culture au lycée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Danseuse : Hélène Garbaye (projet artistique Arborescence - Term Bac Pro TCVPJ et AP) - Photographe: Tonymiles (projet artistique Jardins de lumière - Term BAC PRO PH) - Plasticien : Gérard Hauray (projet fédérateur Rurart inter-lycées Rendre visible invisible – 2nde et Term BAC PRO PH)
	<p>Découvrir l'environnement culturel, civique et social</p> <p>Des visites de l'environnement local</p> <ul style="list-style-type: none"> - Corme-Ecluse dans le cadre du Sentier des Arts (1ere AP) - Les lapidiales de Port d'Envaux (EIE land Art) - Exposition Klimt, Bassins des lumières à la base sous marine de Bordeaux (sortie ALESA) - La visite du Paris de Zola : stage pluridisciplinaire autour de l'œuvre Aux bonheurs des dames en 1ere Bac Pro TCVPJ

2	<p>Favoriser l'animation de l'environnement local</p> <p>Dans et hors établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation publique de la créations artistique des Term BAC PRO TCVPJ et AP, <i>Arborescence</i> , le Mardi 26 janvier à 20h30, salle G. Martel à Saintes. - L'exposition photographique <i>Jardins de lumière</i>, création artistique de la classe de Term BAC PRO PH, présentée lors des JPO du LPA et FoliFlores mais aussi diffusée au Silo, coopérative culturelle à Saintes. - La <i>Semaine Équitable</i> au lycée de la classe de Terminales Bac Pro TCVPH : repas et/ou goûter équitable, actions de sensibilisation et de solidarité internationale. Implication des 1ères et Terminales à la mise en œuvre de l'obtention du label « écoles de commerce équitable » - Les animations ludiques et pédagogiques horticoles des Term Bac Pro PH lors des journées Portes Ouvertes de l'exploitation <i>Les serres de Chadignac FoliFlores</i> du 7 au 9 mai 2021 - Les projets socioculturels des classes de 2ndes (voir tableau ci-joint) - La valorisation de l'exposition <i>Rendre visible l'invisible</i> et la proposition d'une conférence scientifique, 18 et 19 mars, salle de l'Étoile – médiathèque de Saintes ouverte à tous publics scolaires locaux et grand public
---	--

		<ul style="list-style-type: none"> - Exposition sur les Abeilles, au cadi ,mise à disposition par la bibliothèque départementale de prêt, exploitée notamment avec la classe de 2nde tp.
3	Proposer des ateliers d'expression et de création	<ul style="list-style-type: none"> - Danse : production artistique <i>Arborescence</i> des Term Bac Pro TCVPJ et AP : performance dansée sur le thème de l'Arbre. - Photographie : production artistique photographique light painting <i>Jardins de lumière</i> des Term BAC PRO PH sur la thématique du végétal et du geste professionnel horticole - Arts visuels : réalisation d'affiches de sensibilisation à la protection des abeilles et des vers de terre. - Expression orale en pluridisciplinarité Documentation-ESC dans le but de restituer les recherches documentaires de la classe de 1ere bac pro am.paysagers d'après la thématique suivante : Le dessin de presse. - Expression orale et corporelle : EIE 2ndes - Land art : EIE 2ndes - Création d'objets décoratifs à partir de matériaux naturels et recyclés : EIE 2ndes. - Club Manga : mise en place d'actions liées à la lecture de manga et à la culture japonaise. - Vidéo : réalisation de films courts sur la figure féminine. - Cirque : ateliers art clownesque avec la classe de 2nde Productions Horticoles
4	Favoriser les partenariats	<ul style="list-style-type: none"> - RURART - DRAC Nouvelle Aquitaine - DRAF - Conseil Régional Nouvelle Aquitaine - LEGTA Georges Desclaude - Avant-Scène Cognac - Exploitation Horticole du site de Chadignac - La Ville de Saintes - Coopérative culturelle Dans l'œil du Silo, Saintes - La Mission locale - Lycéens au cinéma - Jardiland de Saintes - Artothèque M. Crepeau de La Rochelle - Bibliothèque départementale de prêt.
5	Mettre en place des activités pluridisciplinaires	<p>ESC et Documentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La restitution orale de recherches documentaires avec les 1ere Bac Pro TP. - L'accompagnement du club Manga <p>ESC – EPS : ateliers d'expression corporelle et de danse contemporaine de la création artistique <i>Arborescence</i> de la classe de Term Bac Pro TCVPJ et A.Paysagers.</p> <p>ESC – Français : la restitution du stage pluridisciplinaire en classe de 1ere bac Pro TCVPJ autour de l'œuvre de Zola, <i>Aux bonheurs des dames</i></p>
	Concertation	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation, la recherche de financement, l'accompagnement et la restitution de stages pluridisciplinaires.

6 et Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Avec l'équipe pédagogique et administrative • Avec le Conseil d'Administration de l'ALESA • Avec l'ensemble des partenaires • La conception, le suivi et la valorisation des projets • L'accompagnement des élèves inscrits à l'option engagement citoyen. • Les médias locaux
---------------------------	---

Projets socioculturels en classe de Seconde

Classes	Titres	Descriptif	Partenaires
2nde pro Vente	La figure féminine	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif : S'interroger sur la représentation de la femme au cinéma et plus largement dans la société. Engager une réflexion sur les rapports hommes-femmes. - Échanges, réflexions et sensibilisation à partir de documents visuels et cinématographiques - Étude des films : <u>Petit paysan</u>, <u>The big Lebowski</u>, <u>La Jeune fille sans mains</u> - Rencontres avec des associations locales. 	Lycéens au cinéma Associations locales de défense des droits des femmes.
2nde pro TP	Un léger ver de terre, les abeilles chagalent.	<p>Réalisation d'affiches de sensibilisation à la préservation des abeilles et des vers de terre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spectacle <u>To be or not to bee</u>, Compagnie 3C - Etude des œuvres de Chagall et de Fernand Léger en vue de créer des affiches de sensibilisation s'inspirant d'œuvres de ces artistes. - Exposés sur les abeilles s'appuyant sur des recherches documentaires et sur une exposition (au cadi) mise à disposition par la bibliothèque départementale de prêt. - Etude de documents visuels et audiovisuels sur les abeilles et vers de terre. - Valorisation des productions des élèves au sein de l'établissement et en dehors. 	Mission locale de Saintonge Bibliothèque départementale de prêt La Ville de Saintes
		<ul style="list-style-type: none"> - définition du vocabulaire lié à la migration humaine 	Cirque du gamin

2nde pro PH	Migration, du visible à l'invisible	<ul style="list-style-type: none"> - réflexion et analyse sur les notions d'universalisme, de droits de l'homme et valeurs de la république - spectacle Mue, Cie la Chaloupe - études d'œuvres artistiques plastiques traitant de la migration humaine (Banksy, Catalano, etc) - études de témoignages vidéos extraits du Musée national de l'histoire de l'immigration - réflexion sur le rapport à l'autre différent culturellement de soi - approche du burlesque et de l'art clownesque autour notamment du travail de Chaplin - écriture clownesque à partir des œuvres étudiées et pratique artistique 	Rurart Associations locales d'accueil de migrants Amnesty International
----------------	--	--	---

ALESA

Programmation culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Théâtre à l'Avant-Scène de Cognac : <i>Le grand débat</i> <i>Screenagers</i> <i>L'île aux esclaves</i> <i>Gros</i> - Danse : <i>Planète danse à l'Avant-Scène de Cognac</i> - Cirque : <i>John Lethon et Olga Patterson</i>, Cirque du Gamin - Concert : <i>rencontres inter-lycées et MDJ de Saintes et sorties selon les opportunités</i> - Sorties cinéma selon sorties en salles
Ateliers de pratiques culturelles	Club musique 1 soir par semaine (mercredi soir 18h45/19h15) encadré par un musicien professionnel Jeewai (partenaire extérieur)
Vie du foyer	Engagement au niveau du service du bar du foyer dans l'obtention du label « écoles de commerce équitable » en partenariat avec le service de restauration

INFIRMERIE

Rapport activités 1^{er} trimestre sept. 2020

Accident du Travail

5 accidents de travail, sans conséquences graves, ont été déclarés depuis la rentrée scolaire :

- 2 accidents suite à l'utilisation du spray désinfectant de mobilier (projection dans les yeux)
- 3 accidents liés à des chutes avec entorses

1/3 temps

16 élèves lycéens et 3 - apprentis ont fait une demande d'aménagements d'épreuves. Les dossiers ont été remis aux familles.

Enquête COVID : 19 élèves ont fait l'objet d'un signalement « apprenant symptomatique », conformément à la mise en application de la procédure.

A préciser un élève apprenti diagnostiqué positif durant sa période en entreprise.

Visite médicale

Madame Ganthy, médecin généraliste a effectué 85 visites médicales depuis fin septembre. Afin de faciliter l'organisation de celles-ci et compte-tenu des dates de stage, de la disponibilité du Médecin qui fait également les visites des élèves du Renaudin à Jonzac, la répartition des passages se fera peut être différemment (une partie des visites envisagée en juin).

Groupe RPS : A la demande de l'Assistant de Prévention, Monsieur Poupard, la cellule s'est réunie le 15 novembre pour reconstruire et réorganiser l'emploi du temps du service ménage. Activité majorée depuis le contexte de pandémie nécessitant plus de passage et l'application d'un protocole de désinfection.

Nutrition

Sandra Beauchard, nutritionniste, intervient depuis quelques années, sous forme d'ateliers et présente pour chacun d'eux des modules liés à l'alimentation, l'équilibre alimentaire, l'impact sur la santé .. Elle a rencontré nos 3 classes de seconde qui ont apprécié de clôturer les séances par un petit déjeuner équilibré pris au self. Un grand merci à l'équipe des cuisines pour leur aide à la réalisation de ce moment.

Centre de Planification et d'éducation Familiale : La sage femme du centre hospitalier de Saintes doit intervenir 4 lundis à suivre durant le mois de novembre. Elle participe à l'information, la prévention et la sensibilisation sur le dépistage auprès des classes de secondes, des Capa 1 et des Bac 1 du CFA.

Groupe Harcèlement : présentation du dispositif et intervention du groupe en octobre auprès des élèves entrants, le but étant de recruter de nouvelles « sentinelles ».

Intervention de Monsieur Guelloul sur le thème des addictions (prévue le 3 nov.) annulée, en raison du contexte de pandémie.

IFSI

5 ou 6 élèves infirmières devraient effectuer l'une des trois semaines prévues dans le cadre de leurs études, à compter de fin novembre. Ce projet sanitaire leur permettra de travailler auprès de lycéens après avoir défini un thème de santé publique.

PRE : Les élèves de seconde Aménagements Paysagers ont bénéficié d'une formation sur la Prévention des risques en entreprise, approche sollicitée par le Ministère avant leur départ en stage. Elle sera faite également pour les élèves de Production Horticole et Vente d'ici les vacances de Noël.

